THE GETTY CENTER LIBRARY

Why ask for the moon
when we have the stars ?

AS

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Séance publique du 30 Janvier 1862.

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

BESANÇON

DODIVERS ET C^ie^, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

Grande-Rue, 42.

1862

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

MÉMOIRES

DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Séance publique du 30 Janvier 1862.

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

BESANÇON

DODIVERS ET C^ie^, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

Grande-Rue, 42.

1862

THE GETTY CENTER
LIBRARY

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 30 JANVIER 1862.

Président annuel, M. PARANDIER.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs,

Il y a onze ans, qu'à pareille date, j'avais l'honneur de présider votre première séance publique annuelle de 1851.

Personne alors, sauf peut-être celui qui nous a sauvés, ne pouvait prévoir encore comment la France sortirait des inextricables difficultés politiques que nous avait léguées la révolution de 1848.

Je vous signalais cette inquiétante situation comme

assombrissant l'avenir et comme exerçant une déplorable influence sur les productions de l'esprit et du sentiment.

J'en gémissais avec vous, en la constatant, et je cherchais, pour la combattre, dans l'appréciation et l'analyse philosophique des événements, quelles espérances nous pouvions concevoir d'un nouvel ordre de choses, où, par l'heureux retour d'une période de paix et de sécurité, les littérateurs, les artistes et les savants pourraient paisiblement reprendre le cours de leurs travaux.

Envisageant cette recherche comme un devoir des académies, je jetais un coup d'œil sommaire sur les circonstances qui amènent, chez les peuples, une tendance irrésistible à des changements dans leurs institutions politiques.

Je vous montrais celles-ci comme des vérités d'application qui, par des transformations prudentes et successives, doivent se rapprocher des vérités éternelles, bien que sans jamais pouvoir les atteindre, et comme étant par conséquent incompatibles avec le principe d'une immutabilité contraire aux nécessités variables de la politique des peuples, nécessités auxquelles une trop longue opposition des gouvernements, conduit tôt ou tard les sociétés à ces terribles commotions qui mettent en lutte tous les éléments destinés à s'harmoniser un jour.

« Quelquefois, disais-je, lorsque la pétulance des pas-
» sions humaines n'a pas anticipé sur l'heure marquée
» par le doigt de Dieu, on voit peu à peu surgir des
» masses, un homme supérieur que la Providence destine
» à résumer le mieux les idées et les besoins du plus

» grand nombre, mais de tels hommes sont rarement » donnés au monde, et, lorsque l'impatience des partis » précède les temps, ce n'est qu'au milieu des tourmentes » qui se succèdent violemment et rapidement qu'il faut » attendre l'apparition des principes nouveaux régéné- » rateurs de la société, et celui que Dieu destine à en » être l'organe, à les répandre, à les vivifier.

» Il ne faudrait donc, vous disais-je encore, considérer » de telles commotions que comme des crises essentielle- » ment passagères dans la vie des nations, sans désespérer » jamais, ni de l'homme ni de l'humanité, ni s'étonner » qu'une civilisation jeune encore n'ait été jusqu'à ce » jour ascendante qu'en passant par de brusques vicissi- » tudes dont le contre-coup se fait sentir dans les travaux » de la pensée.

Ma conclusion était, Messieurs, « que la société fran- » çaise sortirait bientôt triomphante des épreuves que les » temps lui faisaient subir; et que, de leur côté, les » sciences, la littérature réduits à un silence passager » pendant la durée de nos orages révolutionnaires n'at- » tendaient pour le rompre et secouer la torpeur où ils » étaient plongés, que l'époque de sécurité qui ne saurait » tarder longtemps à s'ouvrir. »

Dix mois s'étaient à peine écoulés que l'Empereur qui nous gouverne avec tant de bonheur, concentrant dans sa puissante individualité les aspirations et les vœux de toute la France, lui rendait l'ordre, la prospérité et la gloire.

Il nous donnait l'ordre et la puissance en reconstituant le principe d'autorité, fondement de toute civilisation, et en l'appuyant à la fois sur une large réorganisation des

forces nationales et sur l'assentiment populaire. Il relevai dans les cœurs la fierté patriotique et l'amour de la gloire par l'ascendant de notre drapeau et par d'immortel triomphes, non-seulement sur les champs de batailles d la vieille Europe, mais encore jusque dans les contrée les plus lointaines du monde.

Il nous assurait enfin la prospérité par un développe ment inouï d'activité et de progrès.

Mais il fallait encore, à une nation si longtemps éprou vée par tant et de si terribles commotions, une bas solide de gouvernement intérieur, de confiance et de sta bilité pour l'avenir.

C'est à cette impérieuse nécessité qu'il a su pourvoi par de nouvelles institutions fondamentales, institution impérissables, parce qu'elles portent en elles, pour la pre mière fois, un principe de perfectibilité qui les ren propres à répondre à toutes les éventualités politique d'un grand peuple, et qu'elles permettent ainsi d'allie progressivement, par de prudentes combinaisons, la li berté à l'autorité, selon les circonstances et les nécessité du temps.

Sous l'égide d'un tel souverain, ouvrant à notre patri une ère indéfinie de grandeur et de confiance dans s force, les sciences, la littérature et les beaux-arts ne tar dèrent pas à reprendre tout leur éclat.

Jamais aucune époque n'a vu surgir autant d'œuvre importantes, autant d'inventions utiles, n'a pu réaliser u aussi vaste développement de travaux publics et de re lations commerciales. Jamais, en un mot, les diverse

branches de l'activité humaine n'avaient pris un aussi prodigieux essor.

Au milieu de ce fécond réveil des travaux de l'intelligence, notre Académie, messieurs, n'est pas restée inactive.

Il ne faut, pour s'en convaincre, que parcourir ses bulletins des dix dernières années.

On y trouve, à chaque pas, de remarquables mémoires de science, de philosophie morale, d'économie politique, de législation ; des études curieuses d'histoire, d'archéologie, de grammaire et de linguistique ; des discours biographiques d'un grand intérêt ; enfin ils abondent en morceaux non moins intéressants de littérature et de gracieuse poésie.

A côté de ces travaux des membres même de l'Académie, de nombreux concurrents ont répondu à son appel sur des questions heureusement choisies et bien posées, et les savants et consciencieux rapports lus dans nos séances publiques, sur les mémoires qu'elle a reçus, peuvent être rangés parmi les plus utiles productions de notre Société.

Les mêmes causes ayant ailleurs produit des résultats analogues, vous savez, Messieurs, que, sous l'inspiration de Sa Majesté, son ministre a organisé une institution capable d'assurer, dans l'avenir, une appréciation impartiale et de nobles récompenses à tous les travaux des Sociétés savantes de province.

Vous avez désigné votre digne secrétaire perpétuel et moi pour assister à la première solennité de cette nouvelle et féconde institution. Nous avons été fiers, l'un et l'autre,

de vous représenter dans cette brillante cérémonie, et de recevoir, au nom de l'Académie et de l'un de nos honorables correspondants, deux médailles d'honneur, témoignages précieux de la justice rendue à nos efforts.

Cette première fois, Messieurs, c'est surtout à des travaux historiques et archéologiques, que le ministre et le comité central ont donné leur haute approbation.

Ce sont en effet, il faut le reconnaître, les recherches historiques et archéologiques qui, depuis quelques années, ont pris parmi nous un essor inaccoutumé.

Malheureusement, Messieurs, ce qui me frappe comme tout le monde, c'est que, dans cet ordre d'études, les plus grandes questions semblent, malgré tant de recherches et des centaines de publications, rester encore indécises.

Qu'adviendra-t-il donc d'une multitude d'autres questions moins importantes lorsqu'elles n'auront pas, comme celles-là, le privilége d'inspirer un aussi puissant intérêt, d'engager l'amour-propre de deux provinces, et d'exciter les camps opposés à une ardente polémique?

Que de temps et de travaux ne faudra-t-il pas pour éclairer, à travers tant d'incertitudes, tous les points obscurs de nos vieilles chroniques et de nos anciennes annales?

L'histoire, Messieurs, surtout celle des événements séparés de nous par des siècles de barbarie, a besoin, pour résister à la contradiction, d'être appuyée de pièces authentiques, de témoignages irrécusables, de faits ou de vestiges de faits qui ne sont incontestables que lorsqu'ils parlent encore aujourd'hui à nos yeux sans pouvoir don-

ner lieu à des interprétations équivoques. Elle ne serait, autrement, qu'une théorie conjecturale des événements dont on veut se rendre compte.

Or, Messieurs, combien de théories ne peuvent être encore aujourd'hui considérées comme acquises à la science et hors de contestation?

L'homme ne connaît pas, tant s'en faut, toutes les lois de la nature; les sens lui manquent même pour la perception d'un très-grand nombre de phénomènes. Nous apprécions bien le mouvement d'un train de chemin de fer, par exemple, mais notre œil ne perçoit plus celui de l'éclair, à cause de la trop grande vitesse de propagation du feu électrique; tandis qu'au contraire, le mouvement de la croissance des plantes, même le plus rapide, nous échappe parce qu'il est trop lent.

Nos théories ne peuvent donc devenir plus approximatives, plus probables, plus complètes, qu'au fur et à mesure qu'il nous arrive de nouveaux éléments, de nouveaux instruments, de nouvelles connaissances qui nous permettent de découvrir de nouveaux faits, ou d'apprécier quelques circonstances restées inaperçues dans ceux qui étaient déjà connus, ou enfin de découvrir certains aspects sous lesquels nous ne les avions pas envisagés d'abord.

Cela peut se dire surtout pour l'histoire des anciens peuples, histoire où la légende et le mythe se mêlent aux faits d'une manière si étroite qu'il est presque impossible d'en saisir les limites respectives.

Il est donc de notre devoir, Messieurs, de chercher avec persévérance, surtout dans ce genre d'études, des données neuves pour dissiper l'obscurité qui y règne, et même,

s'il est possible, pour expliquer, interpréter le merveilleux poétique et les fables qui ont toujours eu, à leur point de départ, quelque fondement de réalité ; pour juger leur portée, trouver leur origine et y discerner le vrai du faux. Alors seulement, on est en mesure de ne pas s'égarer dans des recherches incertaines, lentes et pleines de difficultés.

Ces considérations m'amènent à un sujet que je ne traiterai cette première fois que d'une manière rapide et bien incomplète, en m'efforçant d'en atténuer l'aridité technique pour ne pas trop fatiguer votre attention.

La recherche des applications utiles de la géologie ayant toujours été pour moi une étude de prédilection, je voudrais, Messieurs, vous montrer qu'une connaissance au moins sommaire de cette science, pour une contrée, apporte souvent de précieux documents dans les travaux historiques et archéologiques dont cette contrée peut être l'objet.

L'histoire des anciens peuples se compose surtout de celle des guerres qu'ils se sont livrées ; l'élément stratégique a donc été la condition dominante du choix de leurs stations et de leurs principaux établissements.

Les Celtes et les Romains, par exemple, mettaient tous leurs soins à découvrir les circonstances naturelles et topographiques du sol qui répondaient le mieux à cette condition. Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous replacer dans les circonstances où ils se trouvaient, et nous n'avons, au même degré, ni les intérêts ni les instincts qui les guidaient ; mais nous pouvons y suppléer dans la recherche des emplacements qu'ils préféraient, par les indications que la science peut nous fournir.

On sait, en géologie, que lorsqu'une série de couches minérales susceptibles d'être corrodées par les eaux, désagrégées par l'action séculaire des agents extérieurs, telles que les sables agglomérés, les grès et les molasses friables ou la marne, sont subordonnées à des assises de roches solides, celles-ci forment toujours, si leur stratification est horizontale ou à peu près, des plateaux entourés d'escarpements infranchissables, ou à peine abordables seulement par quelques passages de peu de largeur. On peut en conclure qne c'est sur ces emplacements privilégiés, comme points défensifs, par les circonstances géologiques naturelles, que les Gaulois et les Romains ont fixé leurs stations, leurs camps, leurs villes, leurs champs sacrés, en défendant les passages d'arrivée et de sortie par des fortifications à leur manière.

La nature même du sol des versants, que le géologue reconnait d'aussi loin qu'il peut les apercevoir, n'est pas indifférente aux conditions recherchées. Le sol marneux des revers que surmontent les escarpements rocheux est particulièrement favorable à la défensive du plateau, et ceci me rappelle même, dans nos guerres modernes, le haut fait d'arme du général Lecourbe, arrêtant, en 1814, au col de Valdieu, du sommet des versants argileux qui plongent sur l'Alsace, et avec une poignée de braves et quelques pièces de canon, une armée de 45,000 hommes qui avaient envahi la plaine par Bâle et Huningue.

Mais revenons aux guerres des Gaules : Le plateau d'Alise-Sainte-Reine est parfaitement dans les conditions géologiques, et par conséquent très stratégiques, que je

viens de décrire. Ceux d'Alésia, d'Amancey et bien d'autres localités reconnues en Bourgogne et en Franche-Comté, même autour de nous, pour avoir été autrefois le lieu de stations romaines ou gallo romaines, se trouvent à peu près dans le même cas.

Guidé par cette indication générale, je gravissais, il y a une dizaine d'années, près d'Yverdun, sur la rive droite du lac de Neuchâtel, un plateau formé par une grande assise horizontale de roches dures reposant sur d'épaisses assises friables de molasse, et je trouvais sur ce plateau des traces d'anciennes stations dont je ne connaissais pas alors l'époque, mais qui, d'après les notions acquises aujourd'hui, me paraissent devoir être rapportées à l'époque celtique ou gallo-romaine.

Plus récemment, la concordance de ces mêmes notions géologiques avec des souvenirs de jeunesse qui me montraient, sur le plateau des Moidons et de Molain (Jura), de grandes quantités de monceaux de pierres, m'y conduisait de nouveau pour y reconnaître d'innombrables tumulus gaulois dont je signalais, peu de temps après, à l'un de nos honorables confrères, l'existence mieux constatée depuis et très bien décrite dans un récent et remarquable mémoire d'archéologie qui paraît devoir donner lieu à l'importante découverte d'un champ sacré gaulois, et, en tout cas, à de savants et très intéressants débats.

Le tracé des routes anciennes de la Gaule, construites par les Romains pour faire communiquer entre eux leurs principaux établissements, a dû nécessairement aussi, et a été en effet dirigé de manière à satisfaire à la fois à la condition d'ensemble de leur réseau de positions

stratégiques pour les mettre à l'abri des surprises et de solidité nécessaire pour le transport des armées. Or, l'art avec lequel elles ont été établies, pour répondre à cette double condition, exigeait l'appréciation instinctive des formes générales du relief et de la nature du sol. Maintenant, pour en juger, c'est encore la géologie qu'il faut appeler à notre aide. En effet, la topographie d'une localité est si intimement liée à sa constitution minérale que souvent, à un simple aspect général du pays qui l'environne, un géologue reconnaît la nature du sous-sol, et peut, à l'instant même, donner l'indication des assises dont il se compose, juger des avantages ou des inconvénients, sous ce rapport, de tel ou tel tracé de route, et prévoir, jusqu'à un certain point, d'après sa consistance d'ailleurs connue, le degré de conservation des ouvrages de main d'homme qui y ont été construits.

Cela est tellement vrai que la disparition de leurs vestiges ou leur permanence, est indiquée, pour ainsi dire exactement, par la limite des zones de terrains de diverses natures qu'ils traversent, et sur lesquels ils sont assis.

Ce principe, qui s'applique parfaitement aux routes, s'applique également aux aqueducs, qui se développent sur une certaine étendue de terrain. Je pourrais en citer bien des exemples ; mais nous en avons un sous nos yeux dans l'ancien aqueduc d'Arcier, parfaitement conservé sur les terrains solides, et dont les vestiges, au contraire, sont complétement effacés sur les zones de mauvais sol, de marne, par exemple, qu'il traversait.

L'archéologie à son tour ne laisse pas, soit dit en pas-

sant, à l'adresse des géologues, que de fournir d'utiles documents sur la géologie elle-même des terrains modernes, tels, par exemple, que celui de l'époque de leur dépôt et de la durée nécessaire pour leur formation.

Ainsi, on pourrait croire que le terrain détritique auquel on donne, dans ce pays-ci, le nom de *groise*, et que l'on observe fréquemment au pied des escarpements de nos roches calcaires, prend un accroissement sensible d'années en années ; il n'en est rien, et la reconnaissance de toute la partie de l'aqueduc d'Arcier, dont nous venons de parler, établie sur de très grandes longueurs dans cette nature de sol, prouve au contraire que, depuis son établissement, c'est-à-dire depuis plus de deux mille ans, l'accroissement du terrain détritique ou de groise qui le recouvre est absolument insensible.

Eh bien! c'est là, Messieurs, une donnée précieuse, notamment pour les géologues qui pensent que le dépôt de ce terrain est dû à l'existence d'anciennes moraines coulées sur place, lorsque les glaciers sur les bords desquels elles existaient, vinrent à se fondre.

Je passe, pour appuyer ma thèse, à l'examen, de quelques circonstances encore relatives à l'époque romaine ou gallo-romaine.

Lorsque les monuments romains se multipliaient dans la Gaule, un grand nombre de carrières en fournissaient les matériaux.

Ayant eu occasion de visiter, il y a déjà bien des années, celles qui ont été exploitées sur le territoire de Seloncourt, non loin des ruines de Mandeure, j'ai pu, depuis, parfaitement reconnaître, dans les monuments de l'époque,

les pierres qui provenaient à coup sûr de cette localité, sachant que leur caractère minéralogique ne se retrouve nulle part ailleurs.

La même observation s'applique aux vieilles carrières de Charcennes et de Cléron, d'où les Romains ont extrait, en très grande quantité, de la pierre dite de Vergennes, qu'on retrouve mêlée à l'autre, dans la plupart de leurs édifices.

C'est ainsi que l'on reconnaît distinctement, dans le monument de *Porte-Noire*, trois espèces de matériaux : Dans les parties angulaires des pieds-droits du monument, des blocs de calcaire à entroques, probablement tirés des anciennes carrières d'Ecole ou de Pirey, et dans les autres parties exigeant beaucoup de résistance des blocs de Vergenne venus de Charcennes ou de Cléron ; enfin les bas reliefs, les colonnes et toutes les sculptures sont en pierre de Seloncourt.

Il est curieux de pouvoir constater ces faits, et il ne l'est pas moins de reconnaître dans les fouilles qui se font, soit pour découvrir les vestiges des vieux monuments gaulois ou romains, soit pour fonder des constructions modernes, ce qui est fréquent sous nos yeux dans le sol même de la ville de Besançon, les débris nombreux et variés de fragments de pierres taillées, et les lieux d'où on les avait tirés.

Vous savez que le noyau du pont de Battant est de construction romaine, et que notre honorable confrère, M. Marnotte, vous a donné, du pont et de la voie qui le reliait à Porte-Noire, une description technique très intéressante.

J'avais rédigé moi-même, en 1840, une notice inédite où, guidé par la connaissance du sous-sol géologique bisontin, je faisais voir d'abord que les Romains ont dû, non pas procéder par batardeaux et par épuisement, comme le présumait M. Marnotte, mais dériver le Doubs pour établir à sec, les fondations très remarquables de cet édifice.

Mes recherches étaient complétées par l'indication des différents matériaux soigneusement choisis qui le composent, et des routes qu'ils avaient probablement suivies pour arriver au lieu d'emploi.

Vous voyez, Messieurs, que la géologie a presque fait tous les frais de cette notice, utile complément de celle de M. Marnotte.

Mais permettez-moi, de continuer cette dissertation archéo-géologique par quelques observations sur la question encore à l'ordre du jour d'Alise et d'Alesia, bien que ces observations aient pour origine une circonstance déjà bien loin de nous.

En 1844, j'accompagnai, dans ses excursions, pour le choix du tracé de notre voie de fer sur Paris par la vallée de l'Oze, une commission d'inspecteurs généraux des mines et des ponts et chaussées, qui voulurent profiter de cette occasion pour visiter le plateau d'Alise-Sainte-Reine.

Tous ceux surtout, qui, dans ce comité d'exploration, étaient géologues, furent frappés de l'aspect extraordinaire du sol qui recouvre cet emplacement.

On juge, le plus souvent et assez facilement à l'œil, de la nature précise du sous-sol géologique par celle de la terre végétale qui le recouvre et qui en provient; rien de

semblable n'était possible dans cette circonstance ; c'était, dans son ensemble, un sol d'un aspect étrange auquel rien ne ressemble dans les terres végétales de toutes nos contrées. Examiné de plus près dans ses détails, même sur une certaine profondeur, à en juger par les excavations du sol, on reconnaissait un terrain formé de débris de sable et de pierrailles encore enveloppées d'une croûte de vieux mortier ; çà et là, une terre de couleur gris-pâle, sablonneuse comme des cendres lessivées et blanchies par le temps, mêlées d'une infinité de débris de tuiles, de matériaux maniés ou taillés ; en un mot, c'était une énorme accumulation de terrain formé de débris humains qui se présentait à nos regards, et nous rappelait parfaitement à tous, les vers des *Géorgiques :*

Un jour, le laboureur dans ces mêmes sillons,
Où dorment les débris de tant de bataillons,
Heurtant avec le sol leur antique dépouille,
Trouvera sous ses pas des dards rongés de rouille,
Entendra retentir les casques des héros
Et d'un œil effrayé contemplera leurs os.

Je fus alors tellement frappé et ému même de ce spectacle, et de la parfaite concordance topographique et géologique des lieux avec les Commentaires de César, dont l'un de nous venait de donner lecture ; il m'en est resté une impression si profonde, que, malgré toutes les bonnes raisons des partisans d'Alesia, malgré l'intérêt que je prenais au succès de leur lutte, je ne me suis jamais senti porté jusqu'ici à croire qu'ils soient dans le vrai.

Je ne voyais contre Alise, il faut le dire, que deux graves objections que je vais discuter parce qu'elles se

rattachent à mon sujet, c'étaient : l'absence de débris celtiques, et l'insuffisance de la superficie du plateau.

Or, je ne voyais pas pourquoi en fouillant plus profondément dans le sous-sol de la plaine d'Alise et de ses alentours, on ne retrouverait pas, sous les débris les plus modernes, des débris celtiques, de même qu'aujourd'hui, sous nos pas, lorsqu'on fouille le sol bisontin, on voit jusqu'à une profondeur de cinq à six mètres, des couches successives renfermant les débris de l'époque qui leur ont donné lieu.

« Le remblai qui couvre la voie romaine, dit M. Mar-
» notte, dans le mémoire déjà cité, se subdivise en cinq
» couches fort distinctes représentant, à l'œil étonné,
» autant de siècles entassés les uns sur les autres. »

Pourquoi le même fait, me suis-je dit, ne se rencontrerait-il pas sous le sol d'Alise ?...

Quant à l'insuffisance du plateau, je savais que les roches solides découpent la montagne, aux deux tiers environ de sa hauteur, en deux étages qui se distinguent parfaitement sur plusieurs points de son contour, et que cette circonstance géologique avait donné lieu à une surface annulaire plane ou peu inclinée qu'on peut joindre, à la surface du plateau, comme annexe de l'enceinte, ce que ne font pas, sans doute, les adversaires d'Alise.

Une circonstance particulière fortifiait ma résistance aux idées nouvelles, et c'est encore dans la connaissance géologique du sol que je l'avais trouvée.

Il existe, à une petite hauteur au-dessus du plateau d'Alise, et sur son versant oriental, une source à laquelle on attribue d'avoir été, pendant plusieurs siècles, et même

d'être encore, douée d'une vertu merveilleuse de guérison des mauvaises plaies et des maladies de la peau qui sont encore aujourd'hui l'objet spécial de l'hospice d'Alise-Sainte-Reine. Or, cette source surgit naturellement de la partie supérieure d'une couche de marne imperméable, qui arrête et recueille les eaux pluviales du plateau d'Alise, et en forme la source dont nous venons de parler.

Ces eaux, en traversant les ruines et les cendres d'Alise, donnaient lieu à des réactions chimiques et dissolvaient inévitablement des carbonates alcalins dont on se sert encore aujourd'hui pour cicatriser et assainir les ulcères. Mais pour que des eaux continuent à jouir pendant des siècles d'un tel attribut thérapeutique, il faut nécessairement admettre que l'épaisseur du terrain de déblais calciques et incendiés qu'elles traversent, est considérable, conséquence qui corrobore celles que j'ai déjà déduites des autres considérations de géologie générale et locale.

Quant à la question de savoir si la plaine des Laumes était ou non marécageuse, c'est encore la géologie qui la tranchera, en quelques mots, au mois d'août prochain.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à vous citer encore, à l'appui de ma thèse, deux faits pris cette fois en dehors de l'époque romaine.

On a découvert, il y a deux ans, sur les bords de la Loue, près de Chissey, une pirogue mise à jour par l'érosion des eaux au pied de la berge de rive droite, à trois ou quatre mètres de profondeur, et formée d'une seule pièce de tronc de chêne, creusée et sculptée pour naviguer sur cette rivière.

En étudiant avec soin le gisement de ce dépôt, et celui d'autres bois façonnés, mis à découvert sur le même point que j'ai exploré avec soin, il m'a été possible de préciser l'âge relatif du terrain d'alluvion sablo-limoneuse dans lequel ces matériaux ont été enfouis, comparé à celui du diluvium ancien dans lequel il est enchâssé.

Voilà donc encore sur la géologie des terrains modernes, dans le val d'Amour, un fait qui se trouve lié à l'histoire des premières peuplades qui ont habité notre pittoresque vallée de la Loue.

Voici maintenant le deuxième fait :

On a recueilli dernièrement, parmi des débris, des anciennes habitations construites, au moyen de pilotis, sur les lacs de la Suisse, aux environs de Morges, dans le canton de Vaux, et sur d'autres points, une foule d'outils et d'instruments que l'on retrouve encore chez certaines peuplades sauvages, et qui sont analogues à ceux dont faisaient usage les habitants primitifs de la vieille Europe, tels entre autres que des *pierres de fronde*, destinées à servir dans les combats.

Les habitations dont nous parlons sont, dit-on, analogues à celles qui, d'après Hippocrate, existaient sur les bords du Phase.

Les assises de *formation lacustre*, dans lesquelles on trouve ces outils, établissent donc un rapport très net et très précis entre l'âge des plus anciens peuples du monde et la géologie moderne, et cette circonstance peut servir, pour l'histoire comme pour la géologie, à calculer les dates et la durée de ces premières périodes de l'existence de l'homme sur la terre.

On voit déjà par les considérations variées que je viens de développer, comment, sous divers rapports, la connaissance géologique du sol, qu'on peut facilement acquérir sans autre excursion que celles que font les archéologues pour les recherches dont ils s'occupent spécialement, peut dans une certaine mesure leur être utile dans les curieuses études auxquelles ils se livrent.

J'ajoute d'ailleurs que, s'il est intéressant de connaître la vie et les mœurs de ceux qui nous ont précédés, les circonstances et les progrès des civilisations antérieures à la nôtre, il ne l'est pas moins, au moyen de la science que je préconise (et qui ne sera plus alors seulement utile, mais absolument nécessaire), de remonter plus avant dans le cours des siècles ; car l'histoire de l'homme doit, ce me semble, partir de celle des grands cataclysmes qui ont changé, d'une manière radicale, les conditions de la vie à la surface du globe, et balayé en même temps toutes les générations antérieures de la vie organique, comme pour permettre que l'espèce humaine pût vivre et s'installer sur les continents, et, dans son organisation et son développement progressif, recevoir de Dieu la mission d'exploiter et d'embellir la terre dont elle semble dès aujourd'hui prendre possession, comme un maître d'un domaine qui lui appartient.

LES FEMMES LITTÉRAIRES

EN FRANCHE-COMTÉ

Par M. TERRIER DE LORAY.

Messieurs,

On entend rarement une femme faire la critique des hommes..... dans le sein d'une académie. Voilà peut-être pourquoi, Messieurs, le public qui assiste à vos séances vous entend vous-mêmes rarement parler des femmes qui écrivent et pourquoi, dans le recueil si varié où sont enregistrés vos travaux, j'en trouve bien peu qui aient pour objet la critique d'ouvrages dûs à des plumes féminines Vous n'avez pas voulu, sans doute, user d'un droit qui n'était pas réciproque et vous avez paru reconnaître à ces auteurs, auxquels vos rangs restent fermés, un genre d'immunité dont ils n'ont nul fondement d'être jaloux. Quoi qu'il en soit, Messieurs, il a fallu, ce me semble, des raisons bien puissantes pour vous priver de la satisfaction que vous eût procurée l'étude de tant d'ouvrages dignes de fixer votre attention, et pour faire taire les motifs de justice qui vous commandaient de ne point prévenir, par votre silence, les ravages que le temps ne saurait manquer de faire dans le domaine de la littérature même la plus saine. N'êtes-vous pas institués pour mettre

en lumière tout ce qui a honoré dans le passé, tout ce qui honore encore de nos jours notre patrie franc-comtoise, et pourriez-vous oublier que la Franche Comté, plus d'une fois gouvernée par des femmes, doit aux femmes une partie de l'éclat qu'elle a jeté dans les siècles écoulés? Pourriez-vous oublier ce que vous leur devez vous-mêmes, quand vous les voyez si souvent empressées dans cette enceinte, attentives à vos paroles, avides d'être initiées à vos travaux, concourir, par une assiduité qui ne se lasse point, au lustre de vos réunions et prendre part, en quelque sorte, à la tâche littéraire et scientifique que vous vous êtes imposée?

Vous n'attendez pas de moi que je vienne ici remplir la lacune que je signale; cette tâche excéderait à la fois et la mesure de mes forces et celle du temps que nous pouvons demander à la bienveillante attention de notre auditoire. J'ai voulu seulement, en vous rappelant une dette que vous avez, sans doute, à cœur d'acquitter, vous en offrir comme un mémoire sommaire, par l'esquisse rapide des femmes qui ont le plus honoré notre province. Je n'ai pas tardé à m'apercevoir que cette énumération m'entraînerait trop loin encore et j'ai dû me borner à vous parler très succinctement de celles qui appartiennent au siècle où nous vivons. Je ne me flatte pas, tant s'en faut, de ne m'être rendu coupable d'aucune omission, et je ne songe guère à m'en excuser, bien persuadé que les femmes dont j'aurais pu rappeler les noms seront d'avance consolées de cet oubli. La plupart d'entre elles, bien loin de rechercher la célébrité attachée au talent, la redoutent comme une sorte d'atteinte portée à leur modestie; pour

elles, il semble que la gloire soit un de ces superflus dangereux qui ne s'acquièrent souvent qu'aux dépens du nécessaire ; plusieurs cherchent à s'y soustraire sous le voile de l'anonyme ou à l'ombre d'une publicité restreinte ; et c'est de celles dont je parle que j'aurais à solliciter mon pardon, si mes paroles devaient avoir assez de retentissement pour les condamner à la renommée.

Les femmes qui ont le goût d'écrire, et c'est pour elles un premier désavantage, ne peuvent aborder tous les genres de littérature où s'exerce le génie humain. Leur caractère propre, le rôle qui leur est réservé dans la société, leur première instruction, ordinairement renfermée dans les bornes assez étroites que fixe l'usage, ne leur permettent guère de s'adonner aux spéculations de la philosophie, aux longs travaux de l'histoire, aux profondes observations de la science. Sans doute, on trouve chez elles une éloquence naturelle aussi féconde que persuasive ; et cependant on a renoncé, même en Angleterre, à mettre en pratique l'idée d'addition qui eût voulu créer dans toutes les universités, une chaire de rhétorique occupée par une femme. En elles, tout est poésie, au point qu'on les prend quelquefois pour la poésie elle-même ; et néanmoins, rarement elles sont poètes. Quels épis leur reste-t-il donc à glaner dans le champs de la littérature ainsi moissonnés par d'autres mains ? Le roman, les livres de morale et d'éducation, la littérature épistolaire, tels sont à peu près exclusivement les genres de composition permis à leur ambition littéraire. Comme elles se passionnent aisément pour les causes justes, elles s'exercent quelquefois avec succès dans le champs de la

politique sans suivre toutefois dans cette ardente arène l'exemple que leur ont offert les dames américaines. En France, elles ne trouveraient pas de contradicteurs.

Eh bien ! dans les limites étroites où elles se trouvent ainsi circonscrites, les femmes de notre province qui se sont adonnées aux lettres dans le cours du XIX^e^ siècle me semblent avoir obéi à deux tendances qui partagent en deux phases assez distinctes leur histoire littéraire durant cette courte période. De romanesque, mondaine, un peu frivole qu'elle était pendant la première partie de ce demi-siècle, la littérature féminine devient dans la seconde grave, méditative, presque philosophique. Au roman passionné succède l'hagiographie et le roman pieux ; aux brochures et aux articles politiques, les livres de morale et de dévotion ; aux poésies profanes et frivoles succèdent des compositions ascétiques, empreintes souvent de la mâle poésie puisée aux sources de la religion. De leurs plumes sortent aujourd'hui, comme alors, des ouvrages destinés à l'éducation du premier âge, car il y a chez toutes les femmes quelque chose de maternel qui leur commande de s'occuper de l'enfance ; mais les publications modernes semblent respirer un parfum délicat et divin qui ne se trouve pas avec la même abondance dans les autres. Ce progrès, dans les tendances morales de leur littérature propre, est-il corrélatif à un progrès de même nature chez les femmes au XIX^e^ siècle ? Faut-il en faire hommage aux instincts plus épurés des auteurs ou aux circonstances meilleures desquelles ils s'inspirent ? Enfin, les femmes d'aujourd'hui valent-elles mieux que celles d'autrefois ? Il serait bien téméraire de vouloir

résoudre ces questions; il l'est même un peu de les poser et, j'ai hâte de le dire, les esquisses rapides que j'ai à vous présenter n'ont nullement pour objet de mettre sous vos yeux des éléments d'appréciation pour une comparaison de ce genre.

Ceux, parmi vous, dont les souvenirs remontent aux premières années de notre siècle, se souviennent d'avoir vu, dans Besançon, une femme qui, déjà courbée sous le poids de l'âge, semblait être encore soutenue par la force d'une âme que de longues traverses n'avaient point fermée aux impressions de la bienveillance et des vives sympathies. Ses traits un peu saillants, sa physionomie accentuée paraissaient un peu affermis, mais non endurcis par les luttes qu'elle avait supportées et par les démentis que ses convictions avaient reçus de la fortune et et des événements. Plusieurs années avant la révolution elle avait été mariée à M. de Montrond, officier aux gardes françaises, et vivait à Besançon, au milieu de cette société parlementaire que divisait profondément le courant des idées nouvelles. L'école philosophique était alors à l'apogée de son crédit. On ne l'avait pas encore vue à l'œuvre, et ses théories appuyées sur les apparentes découvertes de la science avaient pour les esprits un peu aventureux du temps un attrait puissant. La facile critique des abus, la séduisante création de nouveaux systèmes de gouvernement, quelques idées de philanthropie dérobées au christianisme exerçaient une grande séduction sur une génération fatiguée d'immobilité et de foi. Mme de Montrond, à l'exemple de beaucoup des esprits distingués de l'époque, était disposée à prêter l'oreille aux promesses fal-

lacieuses de la secte et y crut sans défiance. Tous les livres publiés au nom des idées nouvelles, quelques-uns en France, la plupart à l'étranger et qui pénétraient dans nos villes avec l'attrait de la vérité exclue, militante, persécutée, parvenaient dans ses mains et en ressortaient avec des annotations qui les faisaient rechercher et les marquaient souvent d'un coin plus hardi. Une connaissance parfaite de l'anglais, de l'italien, du latin la servait utilement dans ses travaux très variés ; puis elle revenait à la lecture de ses auteurs favoris, saint François de Sales, Fénélon, J.-J. Rousseau, auteurs qu'on pouvait appeler féminins parce qu'ils arrivent à l'esprit par le chemin du cœur, et dont le dernier obtint malheureusement sur cette nature ardente plus de crédit que ses devanciers. Mme de Montrond salua donc avec joie la révolution lorsqu'elle apparut comme le triomphe des instincts libéraux de la philosophie. Mais les excès dont ses commencements furent suivis la désabusèrent promptement et soulevèrent la droiture de son âme trahie dans les espérances de modération et de concorde dont elle s'était bercée. L'indignation qu'elle ressentait la poussa à écrire plusieurs articles qui furent insérés dans le recueil politique, publié sous le titre d'*Actes des Apôtres*, où les iniquités des hommes du jour étaient signalées et flétries, au grand péril des flétrisseurs ; puis elle fit paraître le *Long Parlement*, écrit courageux où elle dénonçait la tyrannie exercée par la convention et les usurpations dont elle se rendait coupable envers la nation. C'était le temps où il était permis de tout dénoncer, excepté le crime ; les leçons de modération coûtaient cher à ceux qui les don-

naient et Mme de Montrond, pour éviter pis, se vit contrainte d'aller demander un asile à l'étranger. Devenue veuve, dépouillée de la plus grande partie de sa fortune, elle revint, en 1799, se fixer à Besançon où elle ne cessa plus de résider. Elle s'y trouvait pendant le blocus de 1814 et mérita bien de notre cité dans une occasion dont notre population ne doit pas perdre le souvenir. Le commandement de la ville assiégée était confié à un général connu par ses qualités militaires et qui, résolu à user de toutes les ressources de la défense, avait dessein de détruire le pont qui relie le quartier de Battant à la partie principale de la ville. Qui aurait le plus souffert de cette division contre nature ? Je ne sais, car il me semble aussi difficile de concevoir Besançon sans son annexe de Battant que celle-ci sans la vieille ville. Quoi qu'il en soit, une grande agitation s'empara des esprits, sans différence de bannières, lorsqu'on apprit que la défense de la cité allait être scindée et Jacquemard livré aux Allemands. Sur ces entrefaites, on vit circuler dans la population et on mit sous les yeux de Marulaz une lettre de Fénélon, fort peu connue et qui traçait les règles à suivre par un commandant de place, dans des circonstances analogues à celles où l'on se trouvait. « M. le commandant, écrivait le saint prélat, malgré la difficulté des communications, j'ai reçu la lettre où vous me demandez de vous exposer la différence entre la défense d'une ville assiégée et celle d'une ville bloquée ; et, ce qui me touche le plus, c'est que vous me dites que ce n'est pas à l'auteur de Télémaque, qui s'est mêlé de politique, mais à l'archevêque de Cambrai que vous demandez la solution de cette question.

Comme on ne se sépare point aisément de soi-même, il est possible qu'en voulant n'être que religieux, je me montre un peu politique..... » Fénélon ou plutôt Mme de Montrond qui avait usurpé l'autorité de son nom, concluait, bien entendu, à la conservation du pont de Battant. Cette pièce de littérature obsidionale fut regardée comme étant de bon aloi et Marulaz qui y reconnut la logique et l'onction du saint archevêque de Cambrai renonça à son projet.

Depuis cette époque, Mme de Montrond ne sortit plus que rarement de la retraite à laquelle son âge et ses infirmités ne tardèrent pas à la condamner d'une manière absolue. Toujours recherchée néanmoins pour le charme de son esprit et la bienveillance de son cœur, sa conversation était vive et semée de traits heureux et elle avait la prétention de lire sur la physionomie de ses interlocuteurs, de ceux même qu'elle voyait pour la première fois, leurs secrètes pensées et jusqu'aux plus intimes dispositions de leur âme. La sienne acheva de s'éclairer aux lumières qui jaillissaient des contradictions mêmes de cette philosophie dans laquelle elle avait eu trop de foi, et elle mourut en 1827, laissant avec la mémoire de sa générosité et de sa grande intelligence, beaucoup de souvenirs littéraires, la plupart manuscrits, et qui sont aujourd'hui encore, regardés comme d'un grand prix par ceux qui les possèdent.

Cette ardente participation aux affaires publiques devenues, il est vrai, les affaires privées de tant de familles pendant la période révolutionnaire, se rencontre avec non moins d'énergie dans deux femmes dont les noms viennent

naturellement se placer sous ma plume ; je veux parler de Mme d'Arçon et et de Mme Levasseur. Reine-Françoise Breney, née à Lons-le-Saunier en 1781, se signala, dès son enfance, par une rare intelligence, par ses goûts littéraires, par l'étude des langues anciennes et aurait pu être placée au premier rang des femmes de notre siècle si, à tant d'heureuses qualités, ne se fût jointe une bizarrerie de caractère qui la poussait à ne vouloir se confondre en rien, même par le costume, avec les personnes de son sexe. Quoiqu'aucun membre de sa famille n'eut eu à souffrir personnellement des premières crises de la révolution, elle embrassa avec chaleur la cause des vaincus et ses sympathies ardentes suivirent au delà des frontières les Français contraints de s'expatrier, ceux surtout qui combattaient dans les rangs de l'armée de Condé. Lorsqu'ils rentrèrent en France, la jeune royaliste voulut, autant qu'elle le pouvait, réparer l'injustice de la fortune, en liant son sort à celui de l'un de ces proscrits, et épousa M. d'Arçon malgré une grande différence d'âge. Résolue à ne pas livrer son fils au contact de la société nouvelle, elle s'en fit elle-même le précepteur et écrivit pour lui une histoire de France, ouvrage tout empreint des idées monarchiques qu'elle professait. Elle composa aussi un assez grand nombre de poésies inspirées par les mêmes sentiments et parmi lesquelles on distingue *le chant du Vendéen*, *les chants prophétiques*, *le réveil des vrais Français*, pièce par laquelle elle cherchait à rallier ses concitoyens au drapeau des Bourbons et qu'elle ne craignit pas de réciter devant Angereau et devant d'autres généraux de l'empire réunis à sa table le 1er janvier 1814. Son culte pour les

anciennes idées alla jusqu'à la rattacher à la petite église dont elle demeura l'adepte tant qu'elle trouva un ministre pour la représenter. Recherchée pour son esprit, remarquée pour l'étrangeté de ses habitudes, estimée pour sa bienveillance et sa charité qui s'exerça dans une large mesure à l'égard des prisonniers étrangers détenus à Lons-le-Saunier, elle mourut en 1847 et sa mémoire eût recueilli les hommages de ses concitoyens, lors même que, par une dernière bizarrerie, elle n'eût pas, de son vivant, pris soin de leur adresser des lettres d'invitation pour son enterrement.

Elle avait été, de bien des années, précédée dans la tombe par Gabrielle Veuillot, dont le frère appartenait à la société des jésuites, et qui fut mariée à M. Levasseur, de Normandie. Cette dernière se fit connaître au début de la révolution par un écrit intitulé : *Supplique d'une citoyenne de Dole à Marie-Antoinette* et qui avait pour objet de faire adopter Dole pour la tenue des Etats généraux. Il est à regretter, pour la cause de la monarchie, que cette idée n'ait pas eu de succès. Fidèle, comme Mme d'Arçon aux opinions royalistes, elle fut incarcérée pendant un an au fort Saint-André à raison d'un écrit politique qui exprimait des sentiments peu conformes aux idées dominantes. Là, sous les verroux, elle composa une pièce en cinq actes, intitulée : *La Prisonnière du Fort*, où elle livrait au ridicule les mœurs des républicains qu'elle avait le bonheur de considérer sous le côté comique. Elle publia encore quelques opuscules et mourut au commencement du siècle.

Il y a des familles où l'esprit littéraire semble être une

sorte de domaine commun, domaine d'autant plus précieux que, loin de s'atténuer par la division, il augmente de valeur et se multiplie par l'heureuse communication des pensées et des travaux intellectuels. A Quintigny, dans un de ces vallons ouverts et riants qui relient le pied du Jura aux plaines de la Bresse, aimaient à se réunir, dans ces moments que le sort accorde avec tant de parcimonie aux loisirs et aux intimes affections, les membres d'une de ces familles privilégiées, dont Ch. Nodier était la plus saillante individualité. Ch. Nodier avait épousé Mlle Désirée Charves, femme à l'esprit cultivé dont le goût sûr et le jugement droit exercèrent une grande influence sur les destinées littéraires de notre compatriote. On peut dire que Ch. Nodier dut à cette compagne dévouée une partie de sa gloire et que, plus d'une fois, lorsqu'il croyait n'écrire que pour elle, il écrivit à son insu pour la postérité. Sous leurs yeux grandissait une enfant qui fut plus tard Mme Ménessier et se fit connaître dans le monde littéraire par plusieurs publications. Puis venait la sœur de Mme Nodier, dont les ouvrages se trouvent encore dans un grand nombre de bibliothèques, mariée elle-même à M. Tercy, homme d'un caractère et d'un esprit également distingués ; puis enfin, le frère de Mme Tercy, M. Messageot, officier de marine d'un grand mérite, dont une mort prématurée arrêta la carrière, homme heureusement très taciturne, qui remplissait le rôle d'auditeur dans cette société où la conversation offrait autant de fécondité que d'enjouement. Ceux qui la composaient connaissaient trop bien le prix du temps pour perdre dans les vanités du travail et dans la re-

cherche de la renommée les moments qu'ils pouvaient donner au charme de l'amitié. Mais, sur un autre théâtre, Mme Tercy, entraînée par ses instincts littéraires et par l'exemple de son beau-frère, essaya d'écrire plusieurs romans dont le succès lui assura bientôt une place parmi les auteurs contemporains. Ces premiers ouvrages, où l'on rencontre un grand nombre de traits ingénieux et d'observations délicates, se ressentaient néanmoins du goût de l'époque formé à l'école de Mme de Genlis et de Mme Cotin. Nos écrivains modernes n'avaient pas encore donné droit de cité au roman dans la grande littérature et cherché dans la vie réelle, ou dans ce qui semble tel, des émotions qui captivent le lecteur en l'identifiant avec les personnages dont on lui retrace l'histoire imaginaire. « Quinze ans, une figure charmante, l'esprit le plus naturel et le plus délicat, une âme noble, un cœur tendre, voilà, dit Mme Tercy, le portrait d'Isaure de Sélis. » Voilà, à peu de chose près, celui de toutes les héroïnes des romans de ce temps-là, portrait sans défaut, placé dans un cadre un peu uniforme, et où les *jeunes lectrices* auxquelles on s'adressait avec plus de prédilection, avaient peine à se reconnaître. Il n'en est plus de même aujourd'hui. Les taches que les habiles artistes de nos jours savent leur donner avec tant de grâce en font des figures vivantes et animées. A ces défauts qui sont ceux de la nature, la femme se reconnaît et suit avec un intérêt téméraire ces histoires de cœur et de véritable passion qui quelquefois sont sa propre histoire. Dans ses derniers romans, Mme Tercy céda davantage à l'entraînement de cette littérature attrayante et périlleuse qui est devenue

un des besoins de la génération actuelle et, pour l'en blâmer, il faudrait que nous fussions nous-mêmes exempts de toute connivence avec elle. Mais, ce dont nous devons lui savoir gré, c'est d'avoir empreint la plupart de ses publications d'un vif sentiment de patriotisme franc-comtois et d'avoir puisé dans nos traditions locales le sujet de plusieurs de ses récits. « En voyant, dit-elle quelque part, les sites pittoresques, théâtres de tant d'événements merveilleux, je m'étonne que quelque beau génie franc-comtois ne fasse pas pour sa province ce que Walter-Scott a fait pour l'Ecosse, et je m'afflige en même temps qu'un vif amour du sol natal, des impressions de jeunesse conservées en dépit de l'âge ne puissent tenir lieu de talent. S'il en était ainsi, mon cher et beau pays, tes paysages enchanteurs, les mœurs naïves de tes habitants, leur bravoure, leur loyauté deviendraient célèbres, et les noms de saint Amour, de saint Ylies, d'Alièze, de Florentia, d'Isernore seraient répétés avec autant d'intérêt et plus de facilité, au moins en France, que ceux de Lang dit Dum et de Wentwort, etc. » C'est sous ces impressions que Mme Tercy écrivit *la Tour de Tramelay*, *la Dame d'Oliferne*, *le Juif et la Sorcière* et plusieurs autres nouvelles. Cependant elle fut contrainte de passer les dernières années de sa vie loin de ce sol qu'elle aimait et qu'elle honorait par ses travaux. Quelques nuages s'étaient élevés sur le paisible séjour de Quintigny. Réfugiée à Paris dans un obscur asile, réduite à un état de gêne voisin du dénuement, Mme Tercy, restée veuve, dut demander à sa plume les ressources dont elle avait besoin et écrivit notamment divers livres de première

éducation tels que les *Contes à mes Enfants*, les *Historiettes et Conversations morales*, qui ont fait le charme et l'enseignement de notre enfance. C'est la consolation des cœurs élevés quand ils souffrent, de préparer des jours sereins à ceux qui entrent dans le rude chemin de la vie.

Cette touchante préoccupation sert naturellement de trait d'union entre les travaux de cette période littéraire et ceux d'une époque plus récente parmi lesquels je remarque la *divine Auréole de l'Enfance*, livre plein de délicatesse et de poésie où, sous une forme tout imprégnée d'un parfum légendaire, l'enfance est initiée aux grandes leçons de la vie chrétienne. L'auteur a compris comment nous devons nous abaisser vers elle, afin de l'élever doucement jusqu'à nous, et nul ne s'en est approché avec plus d'amour et de persuasion ; nul n'a si bien appris à parler son langage et n'a mieux su faire entendre la voix du gardien céleste, qui lui enseigne à prier en disant : « O mon fils, déployons chacun nos ailes ! » En lisant ces entretiens charmants entre l'enfant et l'ange qui rappellent ceux de sainte Cécile avec son divin guide, en voyant tous les soins, toutes les assiduités, tous les empressements dont l'enfance est aujourd'hui l'objet, on ne peut se défendre d'une sorte de sentiment jaloux et l'on voudrait redevenir enfant pour partager le sort de cet âge heureux qui, à aucune époque, ce semble, n'a éveillé tant de préoccupations et de commune vigilance. Si nous devions juger de la génération future par les sollicitudes qu'elle inspire à la nôtre, nous pourrions concevoir une légitime confiance dans l'avenir et entrevoir une heureuse dérogation à cette loi de décadence continue

qu'Horace proclamait déjà de son temps. Une part de cette œuvre utile qui doit commencer, sans doute, par notre propre réforme, pourra être revendiquée en faveur du livre de la *divine Auréole*, auquel sont venues s'ajouter plusieurs autres publications puisées aux mêmes sources d'inspiration chrétienne. *La Source du vrai Bonheur ; la Source des seuls Biens véritables* ; ces titres sont presque celui du traité immortel dans lequel le dernier et le plus grand des philosophes de l'ère ancienne enseignait aux romains dégénérés et surpris de son temps à pratiquer la vertu pour la vertu, l'honnête pour l'honnête, le bien pour le bien. Je regrette de ne pouvoir rapprocher devant vous ces études si diverses sur les biens réels et placer en regard des recherches tentées par le plus grand génie du paganisme, les solutions données sans effort dans la simplicité de la foi évangélique. Bornons nous à reconnaître qu'il appartient aux âmes d'élite de nos jours, comme il appartenait à Cicéron d'opposer ces hautes spéculations du spiritualisme le plus élevé aux tendances inférieures, aux instincts matérialistes, aux aspirations sensuelles de siècles également enclins à chercher dans l'ordre des choses tangibles les satisfactions qu'ils se promettent et également agités par d'inévitables déceptions.

On remarque le même esprit et on retrouve plus souvent la plume de l'auteur dans les *Conversations littéraires*, destinées à donner aux jeunes personnes des préceptes de conduite et de vie éminemment utiles. La seule littérature dont elle s'occupe est celle *qui parle à l'âme et élève la pensée* et elle atteint ce double but dans une série

d'entretiens écrits d'un style simple et naturel, semés de tours heureux et dans la lecture desquels on trouve un plaisir exempt de fatigue. Ces travaux mis à profit par les jeunes femmes permettraient, croyons-nous, à beaucoup d'entre elles de se charger avec avantage de la correspondance de leurs maris et de les suppléer souvent dans d'autres soins qui sont regardés comme l'apanage exclusif du sexe masculin.

Cette littérature qui élève l'âme et la pensée reporte naturellement la vôtre vers ces élévations ardentes, vers ces saintes aspirations contenues dans l'ouvrage que Mme la marquise d'Andelarre a publié sous le titre modeste d'*Heures choisies*, ce qui ne l'empêche pas d'être, en réalité, un livre éminemment littéraire. Il est bien peu de familles qui ne possèdent ce recueil tout empreint des qualités et des vertus d'une âme dont on disait qu'elle était consumée par sa propre ardeur. Ces dons de l'esprit et du cœur, dont le témoignage nous est ainsi laissé intact après bien des années, valurent à Mme d'Andelarre les sympathies de tous ceux qui eurent le bonheur de la connaître et, entre autres distinctions, elle reçut des mains de Marie-Louise, reine de Hongrie, archiduchesse d'Autriche, l'ordre impérial de la croix étoilée, ordre insigne, conféré à un très-petit nombre de dames distinguées par leur naissance et par leur mérite, et qui ne comptait alors que vingt-quatre titulaires, dont trois françaises. Elle mourut à un âge peu avancé, dans la pratique des vertus chrétiennes dont son livre nous donne encore aujourd'hui les leçons.

D'autres femmes poussant trop loin, croyons-nous, la

défiance d'elles-mêmes, se sont bornées à des travaux de traduction qui, nous l'espérons, ne sont que des travaux d'essai et ont su, avec bonheur, triompher des écueils que présente ce genre d'écrits. Mme de Lafayette comparait un mauvais traducteur à un valet que sa maîtresse envoie faire un compliment à quelqu'un ; ce que sa maîtresse lui aura dit en termes polis, il va le rendre grossièrement, et plus il y avait de délicatesse dans le compliment, moins il s'en tire bien. Nous croyons, au contraire, que lady Fullerton n'aurait pu choisir de plus habiles interprètes de ses ouvrages que celles qui les ont si bien fait connaître dans notre province. Soit qu'à la suite de Ginévra, elle nous conduise sous ce ciel brumeux d'Angleterre qui pèse sur le parc mélancolique de Grantley et nous rende témoins des luttes intérieures et poignantes que la foi de la jeune catholique soutient contre d'insurmontables préjugés ; soit qu'elle nous introduise dans le palais de la riche romaine au moyen-âge et nous fasse admirer dans sainte Françoise l'héroïsme de la femme chrétienne éclatant dans les épreuves de la vie du monde et consommé dans le silence du cloître, ses interprètes ont su transporter dans notre langage toutes les délicatesses et les nuances souvent si difficiles à saisir du style de l'auteur. Dans les fictions dont Ginévra est l'héroïne, elles nous font retrouver le charme de la vérité et dans l'histoire véridique de Françoise romaine toutes les grâces de la poésie.

J'arrive, par ordre de date, mais non par ordre de mérite, à vous parler d'un livre récemment publié à Besançon par une femme dont le nom ne nous a pas été

révélé, mais que nous pouvons, sans témérité, ranger dans la galerie des femmes de notre province. Je veux parler de l'ouvrage intitulé : *La Femme du Monde d'après l'Evangile*, livre dont il m'appartient peu de faire l'éloge après les hommes éminents qui l'ont, à son apparition, salué de leurs suffrages. Sans doute, bien des choses ont été dites déjà sur la mission de la femme dans le monde, sous le règne de la loi nouvelle ; mais nous pensons que ces enseignements placés dans la bouche d'une femme ont une autorité qui a toute la force d'un exemple. Des deux genres de succès que mérite cet ouvrage, l'un, le succès littéraire qui est celui, nous le croyons, auquel l'auteur attache le moins de prix, lui est acquis déjà par le témoignage des hommes de goût. Quant au succès de conviction et de persuasion qui est, sans doute, le principal objet de son ambition, il dépend des femmes auquelles le livre est adressé et nous n'avons pas mission pour le promettre à celle qui l'a écrit. Il est toutefois un résultat dont nous la félicitons dès à présent ; c'est d'avoir rendu le précepte aimable ; car, a-t-on dit, celui qui aime le précepte est déjà bien près de la vertu. Et, s'il m'était permis de m'adresser à elle en même temps qu'à toutes celles dont j'ai trop imparfaitement rappelé les titres littéraires, je leur dirais, en empruntant ses paroles : Levez-vous, le maître vous appelle ; le moment est venu où celles à qui Dieu l'inspire doivent sortir de leurs maisons pour prendre rang dans la cohorte militante de la société chrétienne. Que celles-là parlent ; que toutes écoutent, agissent, méditent, étudient ; qu'elles cessent de redouter ce reproche de science qu'un grand

esprit n'aurait garde de leur adresser de nos jours ; car ces connaissances, qui leur rendent communes avec nous tant de satisfactions intellectuelles, permettent aux femmes de notre siècle d'exercer avec fruit sur une société infirme, l'apostolat qui leur est réservé et nous autorisent à leur appliquer à elles-mêmes, avec bien plus de convenance, cet éloge classique autrefois décerné aux lettres : elles demeurent avec nous, nous accompagnent au loin et nous suivent en tout lieu. — *Peregrinantur, rusticantur;* et puis aussi : *Secundas res ornant, adversis solatium præbent, non impediunt foris, delectant domi;* elles sont l'ornement de nos jours prospères, notre consolation dans l'adversité, elles ne nous embarrassent jamais au dehors et font la joie, le charme et l'espérance de nos maisons.

MONTFAUCON

LÉGENDE FRANC-COMTOISE

Par M. Aug. DUSILLET

I.

Monument oublié d'une grandeur fragile,
Un soir, à votre aspect du sommet de Bregile,
Luc à Georges parlait ainsi :
« Demain s'ouvre l'automne ; arrêtons-nous ici.
Le lieu, le moment est propice.
Franchissons du regard ce large précipice,
Et qu'un affreux mystère enfin soit éclairci.

» Sur ce mont de forme arrondie,
Gigantesque éboulis, du grand mont détaché,
Dont j'admire avec toi l'attitude hardie,
Entre ces deux ravins assis et retranché
Comme au front d'un vaste portique,
Contemple ce manoir gothique,
Ce superbe nid de vautours,
A l'heure où la nuit tombe, et, sur les alentours
Commence à dérouler son voile fantastique.
Ces deux restes de tours et ce rempart croulant,
Qui gardent la vallée, où d'un fleuve indolent

Les paisibles ondes cheminent,
Et que d'âpres rochers à l'orient dominent,
C'est Montfaucon.... Ici quand Ugald apparaît,
As-tu vu les démons que vomit la forêt
L'entourer des replis de leur ronde magique ?
De son aventure tragique
Veux-tu pénétrer le secret ?
Ecoute !... observe !... et soit discret.

» Et toi, le dernier né d'une race puissante
Dont ce manoir fut le berceau,
Ombre plaintive et menaçante,
Viens à mes cris, sors du tombeau !
Noir donjon, funèbre chapelle,
Rends-nous ta proie..... Ugald ! Ugald ! ma voix t'appelle
Sur les débris de ton château,
Tes aïeux t'ont laissé gloire, honneurs et richesses.
Qu'en as-tu fait ?... Qui donc a terni le blason,
Et, par de coupables largesses,
Dissipé les trésors de ta noble maison ?
Perçant la terre au pied de ce vieux sicomore,
Tu reviens tous les ans le dernier soir d'été.
Je t'attends.... Mais l'obscurité
N'est pas assez profonde encore.

» Ugald était du sang des rois.
Comte en Bourgogne, il eut de brillants équipages,
Des serfs, des écuyers, des varlets et des pages,
Des gerfauts et des palefrois.
L'ingrat, comblé de biens, en voulut davantage.
Une chose, d'ailleurs, lui gâtait son partage,
Excitait son dépit, enflammait son courroux :

Ugald avait les cheveux roux.
C'était un trait commun à tous ceux de sa race,
Depuis qu'un sien aïeul, qu'emportait Lucifer
Lorsqu'il lui fut ravi par la divine grâce,
Avait taté du feu d'enfer.
Je ne conteste rien, mais ce point m'embarrasse.
Quand du brasier fatal on s'est trop approché,
On n'en est pas, vraiment, quitte à si bon marché.
Des cheveux roussis !... Bath ! il est bien plus croyable
Qu'Ugald était le fils, le propre fils du Diable,
Qui d'une Montfaucon s'était amouraché.
Au demeurant, sa chevelure,
Qui sur son front se hérissait,
Comme une ardente flamme au loin apparaissait,
Répandant après elle une odeur de brûlure.
C'était dans la contrée un effroi général.
Aussi, quand l'âge vint des tendres amourettes,
Quoique bien fait et brave, éloquent, libéral,
Il eut beau prodiguer son or et ses fleurettes ;
Damoiselles ni bergerettes,
Pas une ne voulut en entendre parler.
On avait peur de se brûler.
Que faire?... Un vieux sorcier logeait au voisinage,
Dans un creux de rocher qu'on nomme encor *le Trou Au Loup*, car ce bizarre et docte personnage,
Comme on l'a su depuis, n'était qu'un loup-garou.
Il empruntait, le jour, des dehors vénérables ;
Il avait des conseils pour tous les misérables,
Des remèdes pour tous les maux,
Même pour les maux incurables
Chez l'homme et chez les animaux.

Il savait le présent, et les choses passées,
Et les secrets de l'avenir.
On ne lui parlait point ; il fallait obtenir
Qu'il répondît à vos pensées.
Ugald, un soir (c'était un dernier soir d'été),
Se présente à lui, seul, inquiet, agité.
Rien qu'à le voir : Mon fils, lui répondit l'oracle,
Tu seras guéri sans miracle.
Tes vœux sont des vœux superflus.
Dès que le temps qui fuit, rapide en son allure,
Aura teint en argent l'or de ta chevelure,
Les femmes ne te craindront plus.
Il dit et disparaît. A ce nouvel outrage
Qu'envenime un rire moqueur,
Le pauvre Ugald sentit défaillir son courage
Et s'enfoncer le trait qui déchirait son cœur.
Quoi ! toujours inspirer le dégoût ou la crainte !
Approcher d'une belle, et dans ses yeux, soudain,
Voir au doux abandon succéder la contrainte,
L'effroi, la haine, le dédain !
Aimer seul !... Aimer seul !... O trop malheureux Comte !
Chercher un doux aveu sans jamais l'obtenir !...
La mesure était comble ; il voulut en finir,
Et dans les flots du Doubs ensevelir sa honte.
Bientôt, de rage frémissant,
Sur cette pente abrupte on le vit bondissant,
A chaque nouveau bond poussant un cri sauvage :
Au gouffre !... Au gouffre !... Il tombe enfin près du rivage.
L'eau bouillonne, il y court... Mais un loup rugissant,
Un loup-garou, dressé sur ces pieds de derrière,
Apparaît, le saisit, le rejette en arrière,

Le terrasse, et l'étreint d'un effort menaçant.
Arrête ! dit le monstre, et connais ma puissance.
Je présidais à ta naissance,
Et tu ne mourras point sans un congé de moi.
Puis, écartant sa peau hideuse,
Et prenant une voix plus tendre que grondeuse :
Enfant, dit-il, relève-toi.
Je fus témoin de ta détresse,
Je sais la douleur qui te presse,
Je puis et je veux la guérir ;
Mais, aux grands maux les grands remèdes,
Il faut un sacrifice, Ugald, et que tu m'aides,
Oui, toi-même, à te secourir.
— Eh ! qui donc êtes-vous ? — Qu'importe ?
Songe au trésor que je t'apporte :
L'amour. — L'amour ! hélas, il trompa mes désirs.
— L'amour te comblera de ses plus doux plaisirs.
Ecoute : fille ou femme, ou bergère ou princesse,
Celle qui portera ce collier enchanté,
Par toi sur son épaule adroitement jeté,
T'aimera. — M'aimera ? — Sans partage et sans cesse.
— Que dites vous ? — La vérité.
Des plus beaux feux pour toi l'horizon se colore.
— Quoi ! Bathilde... — Est à toi. — Bathilde que j'implore,
Qui me fuit, qui me hait ? — Elle te chérira
Quand ce lien magique à son cou brillera.
— Et Marthe, ce parfait modèle
De malice et d'orgueil, Marthe qui, sous mes yeux,
Osa me préférer un rival odieux,
Je pourrais donc me venger d'elle ?
— Sans doute. — Etre à mon tour son amant infidèle ?

— Demain. — Donnez, donnez; et quel qu'en soit le prix,
Fallût-il renoncer aux fruits de mon baptême,
Et braver de mon Dieu l'éternel anathême...
— Achève !... Eh bien !... — A tout, d'avance, je souscris.
— Prends donc ce talisman, puisque tu veux qu'on t'aime.
Notre pacte est conclu, ton échange accepté;
Ugald, à toi le temps, à moi l'éternité.
Tiens ! — O ciel ! le collier de ma défunte mère,
Qui versa tant de pleurs après l'avoir perdu.
J'entends encor sa plainte amère.
Qui l'a mis en vos mains ? — Silence ! il t'est rendu.
Songe à jouir du temps qui ne m'est pas vendu.

II.

» Le temps s'est écoulé dans la joie et l'ivresse.
Après Bathilde et Marthe, un essaim de beautés,
Surprises tour-à-tour dans ses lacs redoutés,
Ont partagé d'Ugald la volage tendresse.
Grâce aux sympathiques vertus
Du collier merveilleux, source de tant d'alarmes,
Cent fois on vit, baignés de larmes,
L'innocence et l'honneur à ses pieds abattus.
Ah ! si du moins Bathilde, ingénue et charmante,
Si Marthe la coquette eût enchainé ses pas ;
Non, non, heureux un jour, auprès d'une autre amante
Il allait rendre hommage à de nouveaux appas.
Marthe, si l'on dit vrai, fut bientôt consolée,
A peine désensorcelée,

Elle prit sa revanche, et de l'œil cajola
Un page qu'à son tour la belle ensorcela.
D'autres ont fait du bruit; il calma leur colère,
Et sous des monceaux d'or il étouffa les cris
Et des femmes et des maris.
Mais offrir à Bathilde un indigne salaire,
Qui l'eût osé ? Bathilde, humble et timide fleur
Par un souffle impur effeuillée,
Du magique sommeil Bathilde réveillée,
Comment apaiser sa douleur?
A l'opprobre éternel victime condamnée,
Un mot, dernière insulte, a comblé son malheur.
L'infâme a dit : Point d'hyménée.
Exempt de tous liens, libre de toutes lois,
Il veut suivre le cours de ses lâches exploits.
Bathilde, cependant, sortait de noble race ;
Elle avait la beauté, la jeunesse, la grâce ;
Elle était fille et sœur de vaillants chevaliers.
Cédant au courroux qui l'entraîne,
Son frère accourt; son père est déjà dans l'arène.
Mais que peuvent ici lances et boucliers ?
Le vassal du démon, que son maître protège,
Combat environné d'un infernal cortège,
Qui dirige son bras et soutient sa vigueur.
Défenseurs impuissants de l'être qu'ils chérissent,
Ce sont les justes qui périssent,
Et le méchant reste vainqueur.
Après ce meurtre détestable,
Le suborneur, baigné de sang,
En son audace impie alla toujours croissant;
Et Bathilde, objet lamentable

D'une odieuse trahison,
Bathilde en perdit la raison.

» Un soir l'infortunée errait sur ce rivage,
Murmurant de vieux airs en ses beaux jours appris.
Un long et noir chagrin sur ses traits amaigris
Avait promené le ravage.
A sa marche incertaine, à ses yeux égarés,
A ses cheveux épars de feuillage entourés,
Aux douloureux accents de sa voix presqu'éteinte,
D'un mal que rien n'apaise on reconnaît l'atteinte.
A cette heure, en ce lieu, qui peut donc l'appeler ?...
Hélas ! La pauvre folle à l'écho vient parler.
Elle entend, voit, agit ; son esprit dort.... et rêve.
Longtemps, assise sur la grève,
Elle regarda l'eau couler,
Mêlant au bruit des flots sa plainte monotone.
C'était la veille au soir du premier jour d'automne.
Déjà retentissait le son lointain du cor,
Annonçant le retour des meutes triomphantes ;
Et, des flancs du rocher dont il peuple les fentes,
Déjà l'oiseau de nuit avait pris son essor.
Sur le marais de Saône, humide pâturage,
Le ciel était chargé des vapeurs de l'orage ;
Mais l'orage dormait encor.
Un air brûlant et lourd pesait sur la vallée,
Dont l'étroit horizon, dans l'ombre enseveli,
Ne laissait pénétrer qu'une lueur voilée,
Semblable au rayon affaibli
Du mystique flambeau qui veille au sanctuaire
De Notre-Dame d'Aigremont,

Ou dans la grotte mortuaire
De Saint-Ferjeux-Sous-Rosemont.

» Soudain luit un éclair; la foudre éclate et gronde.
Des vents déchaînés à la ronde,
Le souffle impétueux roule en noirs tourbillons
Le feuillage des bois, la poudre des sillons.
Sous des torrents de pluie, au fort de la tourmente,
Notre insensée à peine eût détourné ses yeux
Des reflets de l'onde écumante....
Mais quelle est cette voix dont les accents joyeux
Couvrent de l'ouragan la rumeur continue?
Bathilde, cette voix, ton cœur l'a reconnue.
C'est Ugald accourant, qui blasphême et qui rit,
Vrai suppôt du malin esprit,
Et son train de chasseurs que poursuit la tempête.
Lui-même s'avance à leur tête,
Emporté par Phlégon, son coursier favori.
Ugald! au nom d'Ugald que la folle répète,
Sa raison, tout-à-coup, renaît et pousse un cri :
Malheur! Malheur!... toujours le blasphême à la bouche!
Des damnés le rire farouche!
Joie impie!... et pourtant Ugald fut mon époux.
Ah! qu'au prix de mon sang la foi lui soit rendue!
Vous qui tombâtes sous ses coups,
O mon père, ô mon frère, aidez-moi... vengons nous!
Sauvons celui qui m'a perdue!
Et qu'ensuite mon Dieu me réunisse à vous.

» Bientôt la troupe ardente au bord du fleuve arrive,
S'y jette, hommes, chiens et chevaux,

Gagne à la nage l'autre rive ;
Et là, près d'affronter des obstacles nouveaux,
A gravir la pente on s'apprête.
Mais d'où vient que Phlégon s'arrête ?
Une femme à genoux, lui barrant le chemin,
Pâle et de fatigue accablée,
Soulève avec lenteur sa tête échevelée,
Et, montrant le ciel d'une main,
De l'autre une croix qu'elle embrasse,
Semble implorer du comte une suprême grâce.
Chacun de s'écrier : Holà ! Phlégon, holà !
C'est la folle... Pitié ! messire, épargnez-la.
La folle, pauvre abandonnée,
Prie et jamais ne péchera ;
Secourons la prédestinée,
Qui là haut nous protégera.
— Belle sainte, vraiment, et sage clientèle !
Dit Ugald à son tour ; reste ici qui voudra.
Folle ou sainte, au diable soit-elle !
Phlégon ! délivre moi de ce spectre hagard.
Sus ! en avant !... Phlégon, peut-être,
Eteindra ce sombre regard.
Mais le noble animal qu'excite en vain son maître,
Résiste à l'éperon, hennit, saute à l'écart,
Le lance au loin, rompant sa rêne,
Et part, libre du mors, libre des étriers,
Suivi des autres destriers,
Que son ardeur fougueuse entraîne.
Tout brisé de sa chûte, Ugald en gémissant
Voulait se relever, quand un loup rugissant,
Un loup-garou, dressé sur ses pieds de derrière,

Apparait, le saisit, le rejette en arrière,
Le terrasse, et l'étreint d'un effort menaçant.
Un infernal tison brille sous sa paupière,
Et le feu de son œil fait éclater la pierre.
O méchant ! dit le monstre... aussi méchant que moi !
Te souvient-t-il de notre pacte ?
Ton Dieu s'éloigne enfin de toi.
De ta contrition il attendait un acte,
Qui pût te soustraire à ma loi ;
Mais ta malice, Ugald, a lassé sa clémence,
Et tu m'appartiens désormais.
— Non, non ; va-t-en ! va-t-en ! — Cette femme en démence,
Orpheline, outragée, autrefois tu l'aimais.
Je t'aime aussi. Vois-tu cette fournaise immense ?
Ceux que j'aime, je les y mets.
— Grâce ! Grâce !... — Jamais, jamais !
L'éternité pour toi commence.... »

. . . . . .

Ici le narrateur brusquement s'arrêta.
Au pied du vieux donjon son regard se porta.
Que vit-il à travers l'épaisseur des ténèbres,
Parmi des jets de flamme et des clameurs funèbres ?
Ce qu'il vit, on l'ignore... un spectre, un revenant,
Peut-être un loup-garou qui bondit et s'élance
Contre Ugald ou sa ressemblance,
Tandis que cent démons, autour de lui tournant,
Brandissent la torche et la lance,
Et qu'au sein des airs se balance
L'image de Bathilde au nimbe rayonnant.
Luc est mort ; ce qu'il vit, Dieu le sait maintenant.

A qui le demandait, il imposait silence :
Rien, disait-il en frissonnant.

— Hé ! Georges vit encore. — Oui, mais... il est notoire
Que Georges s'était endormi,
En écoutant la longue histoire
Que lui racontait son ami.

ÉTUDE

SUR

L'ALESIA DE FRANCHE-COMTÉ

Par M. le vicomte CHIFLET.

Messieurs,

Il est une chose dont nous sommes tous, ce me semble, parfaitement persuadés, c'est que l'Alesia de César a existé quelque part. Mais cet introuvable oppidum ne pourrait-il avoir existé ailleurs qu'à Alise ou à Alaise? Vidons en deux mots cette question préalable.

César se dirigeait vers la Séquanie pour gagner l'Allobrogie, lorsque Vercingétorix vint lui barrer le passage en plantant son camp à dix milles au devant de ses légions, qui déjà étaient arrivées à l'extrême frontière lingone. Donc, le Gaulois se posta à dix milles environ en deçà et en dehors de ladite frontière ; cela est de la dernière évidence et rigoureusement déduit du texte des *Commentaires* (1).

---

(1) « *Quùm Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter fa-* » *ceret quo faciliùs subsidium Provinciæ ferri posset, circiter millia* » *passuum decem ab Romanis trinis castris Vercingetorix consedit.*

Or, une ligne tracée à dix milles en dehors des frontières lingones se trouve jalonnée par Vesoul, Gy, Thervay, Dole, Verdun, et, tournant à l'ouest, Nolay et Arnay-le-Duc ; c'est sur cette ligne semi-circulaire que doit se trouver le point de la rencontre des deux armées (1).

Maintenant Alesia doit être à 35 ou 40 kilomètres au plus du lieu de ce premier combat ; nous disons 40 kilomètres au plus, parce qu'il faut que Vercingétorix et César aient eu le temps d'arriver à l'oppidum, le premier dans la nuit même qui suivit le premier combat, le second dès le jour suivant (2).

Or, ces 35 à 40 kilomètres de rayon nous donnent une large zone semi-circulaire qui renferme les territoires compris entre Luxeuil et Port-sur-Saône, entre Villersexel et Fresne, entre Baume et Gy, entre Ornans et Thervay, Poligny et Dole, Lons-le-Saunier et Chemin, Tournus et Verdun, Mont-Saint-Vivant et Nolay, Saint-Léger et Arnay-le-Duc : c'est dans cette zone que doit nécessairement se trouver Alesia. Eh bien ! dans cette zone entière

---

» *Postero die, in tres partes distributo equitatu, duæ se acies ab duo-*
» *bus lateribus ostendunt : una à primo agmine iter impedire cœpit.*
» (Cæs., liv. VII, chap. LXVI et LXVII.) Comme César, afin de pou-
» voir plus facilement porter secours à la Province (l'Allobrogie),
» se dirigeait vers la Séquanie par l'extrême frontière lingone,
» Vercingétorix vint s'établir en trois camps, à dix milles environ
» des Romains. Le lendemain, la cavalerie gauloise s'étant formée
» en trois corps, deux se montrent sur nos flancs, le troisième en-
» treprend de barrer le chemin à notre avant-garde. »

(1) Voir la carte nº 1.

(2) Cæs., liv. VII, ch. LXVIII. Un système nouveau place Alesia à Isernore près de Nantua, mais outre que la conformation des lieux ne répond pas entièrement aux exigences des *Commentaires*, Isernore est à 90 kilomètres de la frontière lingone, ce qui le met complétement hors de cause.

dont tout le nord est trop excentrique pour être possible, tout le sud impossible encore comme plaines et marais, toute l'outre-Saône enfin inacceptable, on le comprend, par le trop proche voisinage de Bibracte, dans cette zone entière, disons-nous, étudiée soit sur les admirables cartes de l'état-major, soit, le plus souvent, sur nature, pas un seul point ne nous a présenté les conditions physiques exigées par les *Commentaires*.

Que nous reste-t-il donc? Alise ou Alaise.

Quant à Alise, qu'il me soit permis, Messieurs, de rappeler, en très peu de mots, la courte étude que j'avais l'honneur de lire devant vous il y a un an (1).

Des auteurs sérieux attestent qu'un fait de haute importance historique se passa jadis dans notre ville de Besançon, mais ils ne nomment pas le lieu de la cité où le fait se produisit; ils se bornent à dire : le théâtre de l'événement fut une vaste salle prenant jour du côté du midi, par cinq fenêtres, sur une cour entourée de bâtiments; la salle était revêtue de boiseries et ornée de portraits de grands personnages; une large porte ouverte au fond d'un petit hémicycle y donnait entrée.

Pour ceux qui connaissent le local où nous tenons nos séances publiques, le doute ne sera pas long Evidemment, diront-ils, c'est la grande salle de l'hôtel de ville : voilà les cinq fenêtres, la cour entourée de bâtiments, voilà les boiseries et les portraits, voilà la porte au fond de son hémicycle. Oui, mais..... Nos auteurs ajoutent :

---

(1) *Une Excursion en Bourgogne.*

Là furent renfermées, pendant six semaines, sans communication avec le dehors, huit cents personnes!... Oh! mais, c'est impossible! Cette salle, calcul fait, n'en contient, et fort à l'étroit, que quatre cents.....

Voilà, Messieurs, l'Alise de Bourgogne. Sur beaucoup de points, elle semble réaliser les descriptions de César, c'est presque à faire illusion ; mais César y renferme quatre-vingt mille soldats, sans compter une nombreuse population réfugiée (1), ce que Plutarque évalue en tout à cent soixante et dix mille (2). Or, il n'y a place à Alise que pour quatre-vingt cinq mille, en les y resserrant outre mesure (3), juste moitié de ce qu'exige l'histoire.

Rien, jusqu'à ce jour, n'a été dit qui pût ébranler cet argument.

J'ai eu la bonne fortune de me trouver en rapports écrits avec de fort illustres partisans de l'Alesia de Bourgogne. De ces relations, très précieuses pour moi d'ailleurs, il me reste la conviction que les défenseurs d'Alise ne font que de vains efforts pour détruire ce grand obstacle. Ils disent, par exemple, que non-seulement le sommet du mont Auxois était occupé par les Gaulois, mais encore ses versants, ce qui agrandissait beaucoup l'espace. Mais ils n'oublient qu'une chose, c'est que César dit formellement le contraire, lorsqu'il déclare que tout

---

(1) Cæs., ch. LXXI.

(2) Plut., *Vit. Cæs.*, ch. XXVII.

(3) *En les y resserrant outre mesure*, c'est-à-dire en portant à 1,600 par hectare au lieu de 700 qu'admettait la castramétation antique, le nombre d'hommes logés à Alise (un peu plus de 6 mètres par homme). Alise, les constructions et les bestiaux logés, n'eût eu que 52 hectares libres.

se renferma dans l'oppidum, et que l'oppidum était sur le sommet, *in colle summo;* or, des versants ne sauraient, vous en conviendrez, Messieurs, être dits *in colle summo.* Ils soutiennent encore que les mots *millia delecta hominum octoginta*, quatre-vingt mille hommes d'élite, désignent et les troupes et les populations réfugiées ; mais je ne saurais davantage admettre que César ait, par ces mots hommes d'élite, entendu parler de toute cette population tremblante réfugiée dans l'oppidum : quoi! des infirmes, des vieillards, des enfants et des femmes, tout cela des hommes d'élite !... . Voilà pourtant à quel genre d'argumentation ils sont réduits. Je vous l'avoue, Messieurs, tout en m'inclinant devant le haut savoir de Messieurs de la carte des Gaules, je trouve que c'est là, non point traduire César, non point même l'interpréter, mais le dénaturer complétement, et, quant à moi, même sur d'aussi illustres traces, je ne saurais m'y résoudre.

Mais enfin, m'écrivait-on, nos fouilles sont un argument sans réplique; voilà qu'au pied d'Alise nous retrouvons tous les travaux de César.....

A ce bruit, je crus toucher enfin à une preuve sérieuse; car, me disais-je, si l'on retrouve à Alise les travaux romains, les débris d'armes, les traces de ces masses d'ossements qui ont nécessairement entouré l'oppidum, cette preuve matérielle pourra être assez puissante pour me faire douter des textes. Alors, bien que ce parti me semble fort grave, je me dirai que César et Plutarque nous en ont imposé, ou que leurs écrits ont jusqu'à ce jour été dénaturés. Et j'espérai, oui, j'espérai la satisfaction rarement comprise, je crois, mais que j'estime fort

réelle, d'avoir à rétracter une opinion, à avouer franchement une erreur, à venir vous dire : Messieurs, je m'étais trompé.

Non, je ne m'étais point trompé. Les fouilles d'Alise, loin de servir, ont desservi la cause bourguignonne. Nous les avons examinées de près et avons mesuré à leur juste valeur les spécieux comptes-rendus qui en étaient faits et que l'on introduisait habilement dans les colonnes imposantes du journal officiel, les appuyant même du nom de chef de l'Etat !. . Mais, Messieurs, à Paris comme en Bourgogne l'on ne nous connaît guère si l'on croit nos têtes comtoises aussi faciles à se laisser entraîner : ce n'est point à elles que l'on peut espérer de faire oublier jamais que l'on ne dit point l'empire, mais bien la république des lettres.

Non, Messieurs, ces fossés bruyamment annoncés à Alise ne sont point ceux de César ; au lieu de quinze et vingt pieds qu'ils devraient avoir, ils ne présentent que des largeurs de neuf, six ou même trois pieds (1). Et puis, remarquons bien ceci, l'extrême perméabilité du sol (leurs malheureuses fouilles viennent précisément de le rendre évident (n'eût point permis d'y pratiquer des fossés secs comme l'étaient ceux de César ; tous, ils eussent été forcément et à l'instant remplis d'eau. Je dis plus, en abaissant le sol au niveau qu'il devait avoir il y a dix-neuf siècles (2), les Laumes n'étaient point une

(1) *La vérité sur Alise-Sainte-Reine*, par P. Bial, capitaine commandant d'artillerie, professeur à l'école d'artillerie de Besançon; Paris, 1861, p. 33.

(2) Opinion du général Creuly et du colonel de Coynart (*Ibid.*, p. 33 et 34) sur l'exhaussement des plaines.

plaine, mais un lac peut-être, assurément un marais inabordable. Quant à des débris d'armes et d'ossements, de leur propre aveu, rien ou presque rien. Donc, ni espace pour les hommes, ni ossements là où des milliers d'humains seraient tombés, ni fossés possibles ; encore une fois, Alise n'est point l'Alesia de César.

Reste donc Alaise ?... Examinons.

Je crois l'avoir fait sérieusement, comme on doit le faire quand on aime et que l'on poursuit le vrai ; quand on a l'honneur d'appartenir à une compagnie comme la vôtre, Messieurs, et qu'on vous a promis une consciencieuse étude.

Commençons par la marche de César et posons-nous cette question : Est-il vraisemblable que César soit venu à Alaise ?

De Vitry-sur-Marne où, selon l'étude très bien raisonnée de M. le duc d'Aumale, César se trouvait, sa marche la plus directe, la plus rationnelle, pour gagner l'Allobrogie, est celle qui l'amène sur l'extrême frontière lingoséquane — *extremos fines* — aux gués de Gray ou de Mantoche ; plus au nord il s'écartait trop de son but, plus au sud, il se livrait aux Eduens (1). César arrive à la Saône à marches forcées, ayant surtout pour but (tout nous le dit dans son livre) de gagner de vitesse ses ennemis, de tromper leur surveillance pour atteindre sûrement et rapidement la Province romaine (2).

---

(1) Voir la carte n° 1.
(2) *Quo faciliùs* : Cæs., ch. LXVI.

Cependant Vercingétorix, élu à Bibracte brenn suprême de toutes les Gaules, y réunissait une armée (1). Ses espions lui apprennent que les Romains sont en marche : à la direction de l'ennemi, le Gaulois comprend son but ; il sait que le vaincu de Gergovie, se sentant trop faible, cherche à quitter la Gaule pour y rentrer plus fort ; il faut l'arrêter (2). Il part avec quatre-vingt mille hommes de pied et quelques quinze mille cavaliers (3), pour le battre au passage de la Saône. Mais César est plus alerte, il a moins de troupes à faire mouvoir (4) ; elles sont mieux disciplinées, plus homogènes ; il a d'ailleurs beaucoup d'avance et un pays facile à traverser. L'espace que Vercingétorix doit franchir est au contraire coupé de marais et de nombreux cours d'eau (5) ; quelque diligence qu'il fasse, il ne peut marcher très vite. Il passe la Saône à la hauteur de Seurre et se hâte vers Broye-lez-Pesmes. Mais (et rien dans les *Commentaires* ne nous défend de le supposer), bientôt il apprend qu'il est trop tard, que déjà les Romains passent la Saône — *extremos fines* — et qu'il ne peut plus arriver à temps pour les en empêcher. Alors, remontant l'Ognon, il court défendre du moins cette seconde barrière et prend position aux gués de Marnay et de Ruffey ; sa cavalerie s'établit à dix milles des Romains, sur les hauteurs de Cult et d'Avrigney : *Quùm Cæsar in Sequanos per extremos Lingonum fines iter*

(1) Cæs., ch. LXIV et LXVI.
(2) *Ibid.*, ch. LXVI.
(3) *Ibid.*, LXIV, LXVI et LXXI.
(4) *Alesia, étude sur la septième campagne de César en Gaule*, par M. le duc d'Aumale, p. 39 et 42.
(5) Voir la carte nº 1.

faceret, circiter millia passuum decem ab Romanis Vercingetorix consedit.

C'est là que le brenn essaya d'arrêter César ; c'est là qu'après un combat acharné, lui-même il fut vaincu. C'est de là qu'avec son armée il partit pour Alesia.

Eloignée de 55 kilomètres, Alaise est à une distance franchissable dans la limite de temps posée par les *Commentaires ;* sur la ligne directe de Ruffey à Alaise se trouvent les gués fort anciens de Routelle-sur-le-Doubs, et nous disons que non-seulement Vercingétorix put se rendre à Alaise, mais encore qu'il avait de fortes raisons pour s'y rendre : Alaise était en pays ami ; Arvernes et Séquanes de tout temps avaient formé entre eux d'étroites alliances : Alaise fermait ou surveillait du moins la seule route ouverte à César pour atteindre l'Allobrogie, la route des Moidons et de l'Ain ; Alaise, oppidum vaste et formidablement situé, offrait au chef gaulois un abri impénétrable pour y attendre des secours : Vercingétorix devait donc se retirer à Alaise. Nous ajoutons que César devait y monter à sa suite et l'y attaquer : n'oublions pas que l'oppidum est plein de soldats, que Vercingétorix y est avec quatre-vingt mille hommes de pied et dix mille cavaliers. César dut se dire : « Ils viennent d'être battus, ils sont effrayés, découragés ; si je les enferme dans Alaise, si je les y attaque sans retard et avec vigueur, ils sont à demi vaincus. Si, au contraire, ils me voient n'oser les y attaquer et prendre en hâte le chemin de l'Allobrogie, ils me jugent timide, ils redeviennent redoutables, me harcèlent sur mes derrières, du haut de leurs montagnes, au détour de chacun de leurs rochers ; ils m'écrasent au

fond de leurs défilés : montons à Alaise. » César, d'ailleurs, pouvait ne pas connaître tout ce qu'Alaise offrait d'inexpugnable ; et il ne pensait assurément pas être entraîné à d'aussi immenses travaux pour s'en emparer, ni se trouver retenu au pied de ces terribles rochers jusqu'à donner à la Gaule le temps d'accourir ; César dut monter à Alaise. Son arrivée sous l'oppidum me semble donc non-seulement possible, mais vraisemblable.

J'étais arrivé sous Alaise par le col de Bras de Pointvillers et par Bartherans : César avait dû s'y présenter par ce même point. J'avais pris gîte fort près du lieu où il avait dû planter sa tente. Dans ma chambrette de Myon comme dans celle des Laumes, j'avais mon bagage près de moi : j'avais Plutarque et César, j'avais les travaux de M. Delacroix, l'*Etude complète* de M. Clerc, les comptes-rendus de M. Castan, les écrits de M. Quicherat, le livre de M. le duc d'Aumale, le pour et le contre.

Comme en Bourgogne, j'étais en présence de lieux qui pouvaient avoir été fameux. Cependant je n'eus point à lutter cette fois contre ces entraînements d'imagination qui s'étaient emparés de moi en face du mont Auxois ; la folle du logis, qui à Alise m'avait dit : C'est ici, gardait à Alaise un absolu silence. Cette différence provient de la dissemblance des lieux : à Alise, d'un seul regard on embrasse la colline, les *duo flumina*, la *planities*, la ceinture de montagnes. Ce premier aspect a quelque chose de fascinant, et plus d'un, en effet, en a subi la fascination. A Alaise au contraire, le premier coup-d'œil n'embrasse et ne conçoit que difficilement l'ensemble. L'aspect de l'Alesia comtoise ne m'avait donc pas saisi. L'imagination

resta muette ; le raisonnement, je l'espère, en fut plus libre.

Pendant plusieurs jours, Messieurs, je parcourus et visitai à fond les territoires de dix communes, gravissant les sommets, m'enfonçant dans les ravins, regardant, cherchant, relisant, interrogeant, ayant toujours présent à la conscience le compte-rendu que je devais vous en offrir.

Commençons par l'application des textes à la conformation physique du pays d'Alaise, et, disons-le tout d'abord, cette grande impossibilité qui, à Alise, nous avait arrêté court, qui ruine par la base l'édifice de l'Alesia bourguignonne, le manque absolu d'espace, cette impossibilité est complétement étrangère à l'Alesia comtoise. Ici, tout l'espace voulu est largement offert : le plateau d'Alaise a 1,455 hectares et pourrait loger un million d'hommes ; nous n'en avons que cent soixante et dix mille. Il restera donc de vastes espaces pour les bois nécessaires aux nombreux troupeaux dont parle César. Là donc ne sera point l'obstacle. Sera-t-il ailleurs ?

J'ouvre le livre VII des *Commentaires,* et je lis au chapitre LXIX : « *Ipsum erat oppidum in colle summo, admo-* » *dùm edito loco, ut, nisi obsidione, expugnari posse non* » *videretur.* L'oppidum était au sommet d'une colline, » sur un lieu tellement élevé qu'il ne semblait pouvoir » être réduit que par un blocus en règle. » On sait que le mot *collis* n'a pas le sens restreint de notre mot *colline ;* il peut signifier montagne, hauteur vaste ou petite. Cette observation posée, disons que l'oppidum d'Alaise est en effet établi au sommet d'un vaste massif de rochers

tellement inaccessibles sur presque tous les points, que les mots *ut nisi obsidione* nous semblent suffisamment justifiés (1).

Poursuivons : « *Cujus collis radices duo duabus ex* » *partibus flumina subluebant.* Les bases de cette hau- » teur étaient, sur deux de leurs côtés, baignées par deux » cours d'eau. » Le mot *flumen*, pas plus que le mot *collis*, n'a en latin le sens précis que lui donne notre langue française : il peut signifier fleuve, rivière, ruisseau, torrent, cours d'eau enfin. A Alaise, nous avons au nord-est la rivière du Lison, mais à l'ouest nous n'avons que le ruisseau de Conches ou Todeure. Ce petit torrent, souvent à sec, était l'un de mes doutes ; ce doute, Messieurs, s'évanouit quand les habitants m'affirmèrent que vingt-quatre heures de pluie suffisent à le faire déborder et à le transformer en une petite rivière.

« *Ante id oppidum planities circiter millia passuum* » *tria in longitudinem patebat.* Devant l'oppidum s'é- » tendait une plaine d'environ trois milles de longueur. » C'est l'espèce de vallée dans laquelle coule le Todeure, que les partisans de l'Alesia comtoise donnent pour la *planities* des Commentaires. Cette plaine du Todeure a été niée ; eh bien ! non, Messieurs, si l'on veut être juste, elle existe. Cet espace assez étroit, mais d'une largeur pourtant de trois à quatre cents mètres, a exactement en longueur les dimensions assignées par César. De plus, cette plaine est parfaitement *intermissa collibus* (2), par-

(1) Voir la carte nº 2.
(2) Cæs., ch. LXX.

faitement *ante oppidum*, car c'est par ce côté que l'oppidum regarde la Gaule et que les Romains ont dû arriver devant la place.

« *Reliquis ex omnibus partibus colles mediocri inter-* » *jecto spatio, pari altitudinis fastigio, oppidum cin-* » *gebant.* » De tous les autres côtés, des collines à une assez faible distance de l'oppidum lui formaient une enceinte à égales hauteurs de crête. Cette description nous semble s'adapter avec une parfaite exactitude au pays d'Alaise. En effet, à part, comme le veut le texte, le côté de la plaine du Todeure, tous les autres sont bornés à peu de distance par une véritable ceinture de crêtes égales en hauteur aux crêtes correspondantes du massif.

« *Sub muro*, continue César, *quæ pars collis ad orien-* » *tem solem spectabat, hunc omnem locum copiæ Gallo-* » *rum compleverant.* Sous les murs, la partie de la mon- » tagne qui regardait le soleil levant avait été remplie par » les troupes gauloises. » Ceci, Messieurs, était pour moi l'une des plus grandes difficultés que je fusse venu chercher à résoudre. J'avais d'abord voulu trouver sur la partie orientale de l'oppidum une place propre à établir ce camp gaulois. L'étroite arête des rochers de Chataillon était inacceptable ; le vaste cirque qui entoure le hameau de Saraz ne pouvait non plus se plier aux exigences du texte ; car la panique dont parle César n'eût pu y saisir les troupes par suite de manœuvres faites à une trop grande distance. Ceci m'arrêtait, quand je m'aperçus (et je m'en humilie profondément devant l'Académie) que je faisais tout simplement un contre-sens dans ma traduction, et que les mots : *quæ ad orientem solem spectabat*,

ne signifiaient point : qui était située à l'orient, mais : qui regardait le soleil levant. Dès lors, toute une partie de l'oppidum, bien que située à l'occident du massif, devenait applicable au texte, car elle recevait sur ses vastes pentes les rayons du soleil à son lever, et littéralement le regardait, *spectabat ;* c'étaient les pentes orientales des *Mouniots*, des *petites Monfordes* et de la *Combe-Branny* (1) ; dès lors les troupes campées en ces lieux se trouvaient en effet *sub muro*, sous les murs de la cité et stratégiquement placées pour la défendre, si nous supposons l'*urbs*, comme cela paraît vraisemblable, au centre de l'oppidum, soit sur le *Fori* et les *grandes Monfordes*, soit sur la *Chênée* et la hauteur de *sur Scey*. Là enfin, les troupes gauloises se trouvaient assez proches de la plaine du Todeure, théâtre du premier engagement, pour que, apercevant fort bien le mouvement en avant des légions massées au dessus de Myon, elles aient pu être saisies de la crainte décrite par César. A vue des lieux, cette objection, longtemps très forte à mes yeux, mais fondée sur une erreur, disparut donc complétement.

Voici ce combat de cavalerie dans la plaine, qui produisit la panique dont nous venons de parler : « *Opere instituto,* dit le chapitre LXX, *fit equestre prœlium in eâ planitie quam intermissam collibus tria millia passuum in longitudinem patere suprà demonstravimue. Summâ vi ab utrisque contenditur. Laborantibus nostris Cæsar*

(1) Là se trouve une portion de territoire nommée le *Champ du Matin*, qui semble par ce nom indiquer précisément son exposition aux rayons du soleil levant.

» *Germanos submittit, legionesque pro castris constituit,*
» *ne qua subito irruptio ab hostium peditatu fiat. Præ-*
» *sidio legionum addito, nostris animus augetur : hostes*
» *in fugam conjecti, se ipsi multitudine impediunt atque*
» *angustioribus portis relictis coarctantur. Tum Ger-*
» *mani acriùs usque ad munitiones sequuntur. Fit magna*
» *cædes... Paulùm legiones Cæsar quas pro vallo cons-*
» *tituerat, promoveri jubet. Non minùs qui intra muni-*
» *tiones erant, Galli pertu bantur ; veniri ad se confes-*
» *tim existimantes, ad arma conclamant ; nonnulli per-*
» *territi in oppidum irrumpunt. Vercingetorix portas*
» *jubet claudi, ne castra nudentur.* Les travaux commen-
» cés, il se livre un combat de cavalerie dans cette plaine
» que nous avons dit précédemment s'étendre entre les
» collines sur trois milles de longueur. On se bat de part
» et d'autre avec acharnement. Les nôtres ne pouvant
» qu'avec peine supporter le choc, César les fait soutenir
» par les Germains et met les légions en bataille devant
» leurs camps, de crainte d'irruption soudaine de l'infan-
» terie gauloise. Ce secours des légions accroît le courage
» des nôtres ; les ennemis en déroute s'embarrassent par
» leur propre multitude et s'entassent aux portes laissées
» trop étroites. Alors les Germains les poursuivent avec
» une nouvelle ardeur jusqu'à leurs retranchements. Il
» se fait un grand carnage... César fait faire aux légions
» rangées devant leurs camps un léger mouvement en
» avant. L'épouvante gagne jusqu'aux Gaulois qui sont
» dans l'oppidum, ils croient qu'on marche à eux et
» crient aux armes ; un certain nombre se jette de
» frayeur dans la ville ; Vercingétorix en fait fermer les

» portes, pour que le camp ne se dégarnisse pas. » Tout cela se comprend à Alaise : la charge des cavaliers germains qui peuvent avoir été lancés des hauteurs de Myon et du *Plan;* la démonstration menaçante des légions qui firent mine de descendre des *Crousettes* et du *Peut;* la sortie possible des Gaulois du haut des *Mouniots* et de *Bras ;* l'encombrement des fuyards aux portes trop étroites, soit au col de *Bras*, soit à la *Combe-Bernon*, et, quand nous parlerons des vestiges recueillis à Alaise, nous trouverons en effet, à cette dernière place, la tradition d'une *légion d'ossements*. Enfin la panique des troupes du camp sous les murs et leur commencement de fuite vers la cité se comprennent et s'expliquent, car, de Myon, les légions marchant à elles en une demi-heure arrivaient à l'assaut.

La nuit suivante, Vercingétorix fait partir en grand silence les restes de sa cavalerie pour aller soulever la Gaule. Ce départ secret de sept à huit mille chevaux, que nous soutenons impossible à Alise, pays trop découvert, à Alaise, pays percé de ravins étroits et sombres, est fort admissible.

Vient au chapitre LXXI la mention du nombreux bétail renfermé dans l'oppidum par les Mandubiens réfugiés (1) :

---

(1) Il ne faut pas croire que l'attribution du nom de *Mandubii* aux Séquanais des bords du *Dubis* (*Mann Dubis* ou *Dubii*, hommes du Doubs), date de la très récente découverte d'Alaise par M. Delacroix. Dès le seizième siècle cette idée était venue aux érudits de la Renaissance, en dépit de l'acceptation générale d'Alise en Auxois pour l'Alesia de César. Jean Rousset, publiant une édition des *Commentaires* à Lausanne en 1571, propose, dans un index géographique, Alise en Bourgogne et Luxeuil en Franche-Comté, comme ayant

« *pecus, cujus magna erat ab Mandubiis compulsa co-* » *pia.* » Nous l'avons dit, l'espace ici suffit grandement à toutes les exigences, et la *magna copia*, que les Alisiens sont forcés de jeter par dessus leurs murailles faute de place au dedans, vit ici fort au large dans les vastes pâturages de l'oppidum.

« *Copias omnes quas pro oppido collocaverat, in op-* » *pidum recepit :* Vercingétorix fait rentrer dans l'oppi- » dum toutes les troupes qu'il avait d'abord placées hors » de son enceinte. » Ces postes hors de l'enceinte, qu'une partie des troupes gauloises avait d'abord occupés, peuvent être les *Campbarons*, qui sont si rapprochés de l'oppidum qu'ils en font pour ainsi dire partie, qui commandent la route de la *Langutine* et qui par là peuvent avoir favorisé le départ secret de la cavalerie. Après le combat du Todeure, le chef gaulois crut devoir se réduire à la stricte enceinte du massif d'Alaise, sans doute pour rendre, en

---

également des titres à représenter Alesia : « Alexia opp. Laussoys, Alesie en la duché de Bourgongne, ou Luxeu en la Franche-Conté. » François Hotman, dans l'index qui suit son édition des *Commentaires* (Lyon, 1574, in-12), exprime les mêmes choses dans les termes suivants : « Alexia, *Leuxu* (sic) en la Franche-Conté, *à nonnullis* Alexie en la duché de Bourgogne. » Pierre de Saint-Julien (*Origine des Bourgougnons*, 1581, in-fol., p. 218), parlant d'Alesia, dit « qu'elle estoit ville capitale des Mandubiens : lequel nom signifie hommes venuz des environs de la rivière du Doux, dicte vulgairement *Dubius* ou *Dubis*..... »

Dans un petit volume intitulé : *Nomenclator propriorum nominum germanico-latinus, auctore M. Helfrico Emmelio, Wombacensi, scholæ Alzenanæ rectore, Argentorati, sumptibus Caspari Dietzelii, anno M.DC.XXX*, au mot Alexia, on lit : « *Alexia, urbs Sequanorum.* »

Quant à nous, nous rappellerons ce que nous disions à la page 31 de notre *Excursion en Bourgogne*, et nous nous déclarerons très porté à croire que les Mandubiens ou Mandoubs étaient en effet celle des peuplades de la nation séquanaise qui habitait les bords du Doubs.

la resserrant, sa défense plus facile. Mais César dut être heureux de ce résultat, qui dégageait entièrement son trajet projeté de contrevallation. Cette ligne, remarquons-le, passant par le pied des *petites Monfordes* et la *Langutine* dès lors abandonnée par les Gaulois, mesure exactement les onze milles de circuit qu'exige le texte du chapitre LXIX.

Nous explorons, Messieurs, un terrain bien aride, et je sens le besoin d'invoquer toute votre bienveillance, car je n'ai pour captiver votre attention, que cet intérêt sévère qu'offre le froid raisonnement et la discussion sèche et nue.

« *Intereà Commius et reliqui duces cum omnibus copiis* » *ad Alesiam perveniunt, et, colle exteriore occupato,* » *non longiùs mille passibus ab nostris munitionibus* » *considunt* (chap. LXXIX). Cependant Comm et les autres » chefs arrivent avec toutes leurs forces devant Alesia, et » occupent en dehors une colline à un mille au plus de » nos retranchements. » Ce texte s'applique facilement : la montagne de By et de *Maucartier* qui domine à l'ouest la vallée du Todeure, et sur laquelle on s'accorde à placer le camp de secours, est très propre à recevoir les deux ou trois cent mille Gaulois (1), et se trouve en effet à un mille environ des lignes de circonvallation romaine qui devaient être tracées sur la rive droite du Todeure.

« *Postero die, equitatu ex castris educto, omnem eam*

---

(1) Le dénombrement donné par César au chap. LXXV porte l'armée de secours à 218,000 hommes. Plutarque, en son ch XXVII, dit 300,000 (30 myriades) ; 50,000 esclaves ou valets d'armée pouvaient bien en effet avoir suivi les 248,000 combattants.

» *planitiem, quam in longitudinem tria millia passuum* » *patere demonstravimus, complent ; pedestresque copias* » *paulùm ab eo loco abditas in locis superioribus consti-* » *tuunt.* Le lendemain, les Gaulois de l'armée de secours » font sortir leur cavalerie de leur camp et en couvrent » toute cette plaine que nous avons dit s'étendre sur trois » mille pas de longueur ; leur infanterie se tenait près de » la cachée sur les hauteurs. » La conformation de la montagne de By et de Maucartier admet parfaitement l'application de ce texte ; une longue dépression à son sommet (*locis superioribus*) peut permettre d'y cacher les troupes. Et quant à la plaine du Todeure, les ouvrages romains n'avaient point dû en diminuer la longueur de trois milles, que César semble indiquer en effet comme étant restée entière ; tandis que, comme l'a très judicieusement fait remarquer le savant professeur de l'école des chartes, M. Quicherat (1), la plaine des Laumes eût été entamée dans sa longueur par les fossés romains, qui lui eussent forcément fait perdre la dimension assignée par César. Mais à quoi bon nous occuper encore de cette prétendue plaine des Laumes ; n'était-elle pas submergée par les eaux ?

« *Erat ex oppido Alesia despectus in campum.....* » *Erat ex omnibus castris quæ summum undiquè jugum* » *tenebant, despectus.* De l'oppidum on avait vue sur le » champ du combat..... De tous les camps placés sur les » hauteurs on dominait la bataille. » De presque tous les sommets du massif d'Alaise, des *Mouniots*, de la *Chênée*,

(1) *Nouvelle défaite des défenseurs d'Alise.*

du *Fori*, des grandes et petites *Monfordes*, on domine en effet la vallée du Todeure ; de même des camps romains qui pouvaient être sur le *Bergeret*, aux *Crousettes*, au *Peut* de Myon, sur les *Campbarons*, et du camp gaulois de *Maucartier*, ce qui répond suffisamment aux exigences des chapitres LXXIX et LXXX que nous venons de citer.

« *Quod in conspectu omnium res gerebatur neque rectè* » *ac turpiter factum celari poterat, utrosque et laudis* » *cupiditas et timor ignominiæ ad virtutem excitabant.* » L'affaire, dit César, se passant sous les yeux de tous, et » nul trait de valeur ou de lâcheté ne pouvant rester ca- » ché, l'amour de la gloire et la crainte de l'infamie en- » flammaient des deux côtés les courages » Cette plaine du Todeure, vue des hauteurs voisines et surtout du Peut de Myon, où pouvait se trouver César, se présente comme un grand cirque, dont les montagnes environnantes sont les gigantesques gradins ; de là des milliers de spectateurs armés plongeant sur l'arène pouvaient saisir les moindres détails du sanglant spectacle, et cela nous semble constituer l'interprétation la plus exacte du texte de César.

Enfin la crainte qu'eurent les Gaulois d'être pris en flanc et enveloppés par des sorties des camps supérieurs, à la fin du combat de nuit du chapitre LXXXII, s'explique par les positions des Romains aux deux extrémités de la vallée, sur les hauteurs de Myon et des Campbarons.

« *Erat à septentrionibus collis, quem propter magni-* » *tudinem circuitûs opere circumplecti non potuerant* » *nostri, necessariòque penè iniquo loco et leniter declivi* » *castra fecerant.* Il y avait, dit le chapitre LXXXIII, une » colline vers le nord que son trop grand circuit avait

» empêché d'enfermer dans les lignes ; on avait été forcé » d'y établir un camp sur un terrain en pente et peu fa- » vorable. » On a dit que le territoire d'Amancey, où l'on place généralement le camp de Rebilus, était à l'est d'Alaise et non au nord, nous disons qu'il est au nord-est et que le texte dit : vers le nord, *à septentrionibus*. Soit que l'on place ce camp au *Camp de Mine*, soit qu'on lui assigne les hauteurs qui dominent Coulans et Refranche, ce terrain est tourmenté, incliné, défavorable, précisément comme le veulent les *Commentaires*.

Arrivons à l'expédition de Vergasillaun. Cachés dans leur marche nocturne par les bois et les montagnes, les soixante mille soldats conduits par ce chef, passant par Ronchaux, Pointvillers et Courcelles, après avoir tourné le Landet ; par Epeugney et Cléron, purent facilement arriver au point du jour au bas des escarpements de Fertans, et y attendre l'heure de midi, fixée pour l'attaque (1).

Enfin, le moment du dernier choc est venu : le combat s'engage à la fois sur deux points différents, aux ouvrages de la plaine et au camp de Rebilus. « *Cæsar, idoneum* » *locum nactus, quid quâque in parte geratur, cognoscit,* » *laborantibus auxilium submittit.* César, dit le cha- » pitre LXXXV, du haut d'un poste favorable juge de ce » qui se passe sur les deux points à la fois et envoie des » renforts partout où il voit les siens plier. » Au sommet du mont Bergeret j'ai constaté par mes yeux que, de là, le proconsul put en effet surveiller les deux actions du

(1) Chap. LXXXIII.

Todeure et des hauteurs de Coulans, et en fut assez proche pour y envoyer des ordres et des secours.

Pendant ce temps, dit le chapitre LXXXVI, Vercingétorix combattait dans la plaine; mais, désespérant d'y entamer les lignes romaines, dont la force de ce côté était extrême, il retourna l'attaque contre les *loca prærupta*. « *Interio-* » *res, desperatis campestribus locis propter magnitudi-* » *nem munitionum, loca prærupta ex ascensu tentant.* » C'est du côté opposé au Todeure que se trouvent à Alaise les escarpements que César a si bien caractérisés par les mots *prærupta loca*. Le brenn put rentrer à l'oppidum et en redescendre par Chiprey, pour donner l'assaut aux escarpements de Coulans.

Plutarque a un passage sur Alesia qui mérite d'arrêter ici notre attention. Il dit que « l'on s'étonnera surtout » que ceux du dedans de la ville aient ignoré la bataille » et le triomphe de César sur tant de myriades d'ennemis » au dehors, et plus encore que ceux des Romains qui » gardaient le retranchement près de la ville n'aient ap- » pris la victoire que par les gémissements des hommes et » des femmes d'Alesia (1). » A Alise, ce fait serait en effet vraiment inexplicable, car de la plaine des Laumes, Gaulois et Romains eussent infailliblement vu et entendu la bataille et la victoire de Ménétreux et de Réa ; tandis que, combattant au fond des *Vallières* et au Todeure, ni

(1) Μάλιστα δ'ἄν τις θαυμάσειε τὸ λαθεῖν τοὺς ἐν τῇ πόλει Καίσαρα τοσαύταις μυρίασι ταῖς ἔξω συμβαλόντα καὶ περιγενόμενον· μᾶλλον δὲ καὶ τῶν Ῥωμαίων τοὺς τὸ πρὸς τὴν πόλιν τεῖχος φυλάττοντας. Οὐ λὰρ πρότερον ἤσθοντο τὴν νίκην, ἢ κλαυθμὸν ἐκ τῆς Ἀλησίας ἀνδρῶν καὶ κοπετὸν γυναικῶν ἀκουσθῆναι. (PLUT. *Vit. Cæs.*, ch. XXVII.)

Vercingétorix ni les Romains ne purent, en raison de l'éloignement et de la configuration des lieux, se douter ni de la bataille du Camp de Mine, ni de la victoire que César y remportait. Le récit de Plutarque, énigme insoluble en Bourgogne, s'explique donc tout naturellement à Alaise.

Retournons aux *Commentaires*. César ordonne à une partie de sa cavallerie de tourner l'armée de Vergasillaun, un instant victorieuse : « *Equitum partem circumire* » *exteriores munitiones et ab tergo hostes adoriri ju-* » *bet.* » (Ch. LXXXVII.) Il est, avouons-le, difficile de comprendre que les Romains aient pu tourner Vergasillaun sans être découverts ; cependant, la cavalerie de César put, à toutes forces, descendre du camp de Saint-Loup à Malans et, cachée par le promontoire de Crimont, remonter peut-être inaperçue aux *Mesquanières* d'Amancey et prendre à revers les Gaulois au *Camp de Mine*.

D'ailleurs, Messieurs, soyons justes, vouloir tout expliquer à une aussi grande distance des événements, vouloir se rendre rigoureusement compte de tout, serait d'une exigence outrée : les derniers horizons ne sont-ils pas toujours un peu vagues, les extrêmes lointains un peu voilés ?

« *Repentè post tergum equitatus cernitur... hostes* » *terga vertunt : fugientibus equites occurrunt : fit magna* » *cædes.* (Ch. LXXXVIII.) Tout à coup l'ennemi voit der- » rière lui notre cavalerie... il tourne le dos : la cavalerie » ferme le chemin aux fuyards : on fait un grand car- » nage. » Repoussée du camp qu'elle avait un instant victorieusement occupé, l'armée de Vergasillaun se dé-

bande et fuit dans toutes les directions. Alors, enfin, disent César et Plutarque (1), les assiégés connurent le désastre et purent voir du haut de l'oppidum la défaite et le carnage de leurs frères. Du haut d'Alaise l'on put alors voir en effet et sans aucun voile les malheureux soldats de Vergasillaun rompus et précipités sur les pentes d'Eternoz, de Coulans et de Refranche et les couvrant des lambeaux sanglants de leurs bataillons.

Tout est fini ! Vercingétorix se livre à César pour racheter les débris de son peuple « *His rebus confectis, in* » *Æduos proficiscitur :* cette entreprise terminée, César » part pour le pays des Eduens. »

Nous venons, Messieurs, d'appliquer tous les textes qui offrent quelque description locale. Sur vingt-deux passages cités, vingt-un ont trouvé à Alaise une application facile et satisfaisante ; un seul nous présente quelque doute, sans cependant nous sembler renfermer d'impossibilité. Sur ce premier point, l'épreuve nous paraît donc favorable à l'Alesia comtoise.

Il nous reste maintenant à parler des vestiges que ce grand fait historique a dû y laisser après lui.

Lorsqu'à Alaise on recherche les traces des travaux militaires, on n'obtient point encore, il faut le dire, de décisifs résultats. Mais, Messieurs, pensons que dix-neuf siècles ont passé sur ces ouvrages humains, pensons à la fragilité toute particulière des constructions gauloises, amas souvent informes de pierres brutes et

(1) Cæs., ch. LXXXVIII ; Plutarque, ch. XXVII.

sans ciment que dix-neuf cents hivers auraient plus que suffi à pulvériser et à anéantir, quand les hommes eux-mêmes n'y eussent pas mis la main ; mais n'oublions pas que César en ordonna la destruction (1), qu'après lui Auguste, avec son implacable politique de dénationalisation, dut poursuivre l'effacement absolu de ce suprême souvenir de la liberté, et qu'à Narbonne, lorsqu'il refit la carte des Gaules, pensant peut-être aux rochers d'Alaise, il eut grand soin, en effet, de placer entre la Séquanie et l'Arvernie, jusque-là vieilles et fidèles alliées, une barrière infranchissable. Pensons, enfin, à la culture pendant tant de siècles et aux transformations naturelles que subit incessamment le sol, surtout lorsqu'il est ainsi *mouvementé*... Et cependant, malgré toutes ces raisons d'espérer peu, nous trouvons des vestiges remarquables. Ainsi, des castramétations romaines et des *castella* sont reconnus autour de l'oppidum sur treize points différents : au Peu-de-Myon, aux Crousettes, à Saint-Loup sur Refranche, à Malans, à Amondans, au camp Cassard, au château Dame-Jeanne, au Couard, aux Prés-Bretins, à la Motte-Julien, à Bellague, aux deux Campbarons. Ces postes semblent disposés pour bloquer l'oppidum : *castra opportunis locis posita*. (Ch. LXIX.)

Mais les fossés de siége que nous refusons à la plaine des Laumes, les trouverons-nous à Alaise ? Exigeants pour autrui, on a le droit de l'être pour nous. Des recherches ont commencé, Messieurs, sur les points où les fossés de

(1) Florus dit : l. III, ch. x : *Alexiam ducentorum quinquaginta millium juventute subnixam flammis adæquavit.*

César, si Alaise fut Alesia, ont dû nécessairement exister, et, bien que les fouilles soient à peine à leur début, des résultats sérieux sont obtenus déjà Au pied de l'oppidum, du côté de la plaine, de nombreuses tranchées parallèles ont présenté sur leur coupe des vestiges évidents de larges lignes jadis creusées. Or, à quelle époque remonte ce creusage? La date y est, Messieurs; je l'ai lue de mes yeux, la voici : A huit et dix pieds de profondeur, ces lignes, dans la terre qui servit à les combler, présentent des débris de bronze, des restes de ces bracelets de bois d'if dont le Celte ornait son bras, et de nombreux fragments de poterie celtique. J'en ai recueilli de mes mains. Des restes évidents de fascines brûlées s'y trouvent également; or, nous lisons au chapitre LXXXII que, dans ses sorties, Vercingétorix comblait de fascines les fossés de César... Voilà, il faut en convenir, des résultats remarquables, et les fouilles à venir ne peuvent manquer de les accroître.

Mais, un côté dès aujourd'hui magnifique de l'Alesia franc-comtoise, et qui ne peut que s'enrichir chaque jour, c'est celui des débris laissés par le séjour des armées et par les combats. Je me suis promené, Messieurs, au milieu de vingt à trente mille tombes, attestant non point le séjour de populations normales et paisibles, mourant comme nous mourons tous chacun à notre heure, mais le séjour de masses armées, mortes en combattant, mortes à une même heure. Et veuillez remarquer, Messieurs, leur situation, leur agglomération tout à fait caractéristiques autour de l'oppidum, précisément aux places qui, selon les *Commentaires*, ont dû être les divers théâtres

des principaux engagements. Ainsi sur les bords du Todeure, où les archers gaulois furent enveloppés et massacrés ; sur les pentes de Charfoinge et aux deux issues étroites de Bras et de Combe-Bernon, où les cavaliers gaulois, entassés et poussés le glaive dans les reins, subirent la *magna cædes ;* aux *prærupta* de l'esplanade d'Eternoz, où Vercingétorix vint assaillir Brutus et se mesurer avec César ; au Camp de Mine, attaqué et forcé par Vergasillaun ; aux Crêtes qui dominent Coulans et Refranche, où les Gaulois tournés et acculés moururent en masse ; au bord des escarpements de la Loue, où il fallut se précipiter ou mourir ; sur tous les territoires, enfin, où, après leur grande déroute, les Gaulois ont pu être atteints dans leur fuite (1).

Et ces tombes ne rendent pas seulement des os ; les armes et les ornements guerriers qu'elles renferment sont un témoignage non moins frappant. Lorsqu'on fouille une sépulture, sa date est fixée, Messieurs, si l'on en voit sortir la hachette de pierre, l'armille ou le *torquès* du Celte, la courte épée ou la monnaie de Rome, l'agrafe à figures damasquinées ou les verroteries cloisonnées du Franc et du Burgonde. Ici, tout est celtique, d'un celtique de même époque, et de cette époque qui précéda immédiatement la conquête.

Tous, vous ne pouvez aller interroger les tumulus d'Alaise ; mais, à quelques pas de vous, s'ouvrent les portes de l'un des musées archéologiques les plus curieux de l'Europe, que les savants étrangers viennent admirer.

---

(1) Voir la carte nº 2.

Et savez-vous ce qui attire ainsi si glorieusement pour nous les hommes de science vers notre musée bisontin ? C'est sa spécialité de collection celtique, spécialité que les tombes d'Alaise ont créée ; ce sont les vitrines d'Alaise qui lui donnent un prix que les cabinets de Paris même ne peuvent atteindre. Que sera-ce lorsque les années futures auront décuplé ses richesses !

Mais, tout est celtique, dites-vous ; il doit être tombé pourtant un certain nombre de légionnaires romains : les retrouve t-on ? Retrouve-t-on leurs armes ? Leurs armes, on en retrouve quelques-unes, peu, car le vainqueur n'a certes pas cédé à la terre les armes qui venaient de lui donner la victoire et devaient la lui conserver. Quant aux ossements romains, ces fouilles qui commencent à peine ont déjà fait découvrir sur plusieurs points autour de l'oppidum, à Myon, à Lizine, à Flagey, de vastes sépultures de guerre avec incinération romaine et, chose bien significative, sans aucune de ces monnaies qui accompagnent les tumulus de paix et les sépultures postérieures à la conquête.

Cet ensemble, Messieurs, si facilement, si naturellement expliqué par le siége d'Alesia, si laborieusement, si incomplétement interprété au contraire par ceux qui lui cherchent d'autres origines, cet ensemble, peut être unique en Gaule, nous frappe fortement !

Enfin, Messieurs, dois-je clore cette Etude sans dire un seul mot de vestiges d'une autre sorte ; je veux parler de ceux que les grands événements déposent non dans le sol, mais dans le langage du pays ? Parlerai-je de ces dénominations locales vulgairement appelées *lieux dits?*

On a trop déprécié ce genre de documents ; on l'a ridiculisé, puis rejeté comme de nulle valeur ; c'est un excès, mais qui, nous devons le dire, avait peut-être été provoqué par un excès contraire. Les uns, dans les lieux dits voient toujours la chose qu'ils cherchent, les autres n'y voudraient rien voir jamais, et à la manie poétique de leurs adversaires, répondent par ce que j'appellerai une manie prosaïque, s'efforçant d'attacher aux noms de lieux les significations les plus vulgaires, avec non moins d'ardeur que les autres en mettent à y trouver le sens le plus dramatique.

Le vrai, Messieurs, ne fut jamais dans les extrêmes ; évitons-les, et nous aurons beaucoup de chances pour l'atteindre.

Les grands événements doivent avoir laissé leurs souvenirs dans les dénominations des lieux où ils se sont accomplis. Même après nombre de siècles, il peut s'en retrouver encore qui aient triomphé de tous les obstacles, des changements d'idiome, des couches superposées de nations diverses, de l'oubli même de leur signification, répétées qu'elles sont longtemps quelquefois sans être comprises. Les unes se seront conservées dans leur dialecte primitif et seront encore celtes, grecques ou latines ; d'autres, ne conservant que le sens, auront été traduites dans la langue des âges suivants ou seulement altérées par les patois, ces restes attardés des langues primitives. Le difficile est de savoir les dégager de la crasse des temps, pour les retrouver pures en dessous. Dans ce genre de recherches, il faut se défier beaucoup du mirage, réfléchir, creuser, éliminer sévèrement, cruellement et longtemps.

Les lieux dits d'Alaise ont subi un examen sévère dans une brochure sortie du sein de votre compagnie. Cet écrit en a victorieusement réfuté quelques-uns (1); d'autres nous semblent être sortis sains et saufs de l'épreuve; d'autres enfin étaient inconnus au critique.

Ainsi, à Alaise même nous trouvons la colline des *Mouniots* ou *Mounias* : le latin nous donne *munio*, je fortifie, et *mœnia*, murailles, et la forme comme la situation de cette hauteur la font naturellement regarder comme l'*arx* de l'oppidum ; nous trouvons le *Chataillon*, arête de rochers commandant l'une des sorties du massif, couverte encore de vieilles murailles celtiques et de nombreuses *cabordes* gauloises (2); nous avons le nom même d'*Alaise*, que les chartes au plus loin que l'on remonte nomment *Alesia*. A Lizine et à Doulaise, nous trouvons le *Grand-Charnet* et le *Petit-Charnet*, où de nombreux tumulus autorisent à voir le mot charnier ; les *Champs-Mars* et tout à côté les *Prés pourris*, homonyme des fameuses

---

(1) Nous voulons parler de l'*Etude complète sur Alaise*, de M. Clerc. Le sens que M. Delacroix avait attribué à certains lieux dits du pays d'Alaise y est combattu avec raison et remplacé avec succès : ainsi les *Fossures*, qui semblaient rappeler le souvenir de fossés anciens, ne sont en effet que les *fassures*, de fascines, fascinage; la *Régille* et la *Trébille* ne rappellent ni Réginus ni Rébilus, mais, hélas! tout simplement des bifurcations de chemins; nous en trouvons la preuve dans la province entière ; les *Enseinges* ne sont point des enseignes militaires; ce mot se présente sur tous nos territoires avec les variantes d'*ensanges*, *enseiges*, *ausanges*, *ensages*; la signification nous en est inconnue. Le grange de l'*Assaut* n'est probablement que la grange de la *Saulaie*, que nos patois prononcent la Saulce. La *Foye* ne vient point de *fuga*, mais de notre mot *foyard*.

(2) Voir le savant et curieux travail de M. le capitaine Bial, intitulé : *Le Chataillon d'Alaise*.

Pourrières de Marius (1); à Malans, Refranche et Coulans, le *Champ de Guerre*, les *Batailleuses*, encore le *Champ de Guerre*, et à côté les *Champs-Couteaux*, d'où les vieilles lames sont sorties par centaines ; puis le *Champ de la Mort*, les *Mortures*, le *Gauliron*, les *Galôts*, le *Gallon*, les *Gcëls*, les *Gaules!* la *Gôle!* Là où des milliers de tombes gauloises accumulées attestent que les soldats de Vergasillaun égorgés jonchèrent le sol, à Amondans, la *Combe Rébellat* et les *Haroux*, mot qui ne s'explique par aucun nom de famille actuelle ou ancienne, mais que je retrouve sur deux autres points de notre pays, près de Pontaillier et à Montbéliard, où il rappelle très vraisemblablement les Haroudes d Arioviste (2) ; pourquoi donc pas à Alaise ces mêmes Haroudes devenus auxiliaires de César? A Fertans et Flagey, encore la *Côte-Bataille*, les *Rompus*, mot que sur notre sol je vois presque toujours uni à ceux de bataille et de guerre ; le *Champ-Doulan*, indication reconnue de champs de douleur et de mort, et, pour la deuxième fois, les *Planches pourries*. A Amancey et Déservillers, la *Combe-Alarme*, pour la seconde fois la *Morture;* la *Forêt de Jésar,* mot d'une conson-

---

(1) Les champs qui, près d'Aix, portent ce nom, sont ceux que Marius laissa couverts des cadavres des Teutons qu'il y défit. Ce nom, dont l'origine n'est point mise en doute, ne peut non plus en faire naître aucun sur le territoire d'Alaise, où il a évidemment la même source

(2) A Pontaillier nous trouvons le *mont Hardon*, qui ne saurait venir que de *mons Harudum* et non de *mons arduus*, cette hauteur n'étant nullement ardue. C'est là qu'Arioviste fit camper ses Harudes lors de la grande bataille d'Amagétobrie. A Montbéliard le *Ruderop* (*Harudum rupes*) nous semble bien rappeler le passage d'Arioviste lorsqu'il marchait contre César.

nance remarquable, et dont je n'ai pu parvenir à découvrir l'origine ; le *Camp-Cassard*, les *Fonds de la Victoire*, et pour la troisième fois les *Champs-Pourris*. A Eternoz et à Nans, les *Camps Brézis* (1), le vaste *Cimetière des Goudas* couvert de tumulus ; et encore les *Batailles*, et encore la *Doulure ;* la *Combe-Cavaliers*, la *Fontaine aux Morts*, les *Vaux-Mourants*. A Saizenay, la *Galiaude*, les *Champs Romans ;* à Myon, Bartherans et Cussey, les deux *Camps-Barons*, le *Camp de Cavalerie* (2), l'*Ile de bataille*, le *Champ-Soldat* (3), les *Gaulières*, les *Champs-*

---

(1) Nous ne donnons point ici le *camp Cassard* à cause de la consonnance de ce mot avec le nom de César, que les Latins pourtant prononçaient *Kaesar*, car nous savons qu'il existe des familles du nom de Cassard dans le pays, bien que le champ ait pu donner le nom à la famille tout aussi bien que la famille au champ. Mais c'est le mot *camp* qui a de l'importance. Nous en dirons autant du lieu dit *Camp Brésis :* le premier mot a seul de la valeur à nos yeux. Nous ne mentionnons pas même le fameux *Camp de Mine*, que l'on donne comme l'ancien camp de Rebilus, parce qu'auprès d'Eternoz se trouve un lieu dit *Condemine*, et que *Camp de Mine* peut n'être que le même mot dénaturé. Nous faisons cette remarque pour montrer combien de réserve nous mettons dans nos appréciations de ce genre.

(2) M. Clerc nie la valeur par rapport au siége d'Alesia du lieu dit *Camp de Cavalerie* : « Ce n'est, dit-il, qu'une tradition, et pen» dant la guerre des Snédois. Gabriel de Tolédo a séjourné pendant » quatre mois à Refranche avec ses cavaliers ! » Mais, répondrons-nous, une tradition est au lieu dit véritable ; et puis ce n'est point de son camp de Refranche que Tolédo eût donné ce nom au territoire de Myon, qui en est éloigné de cinq kilomètres.

(3) « Le *Champ Soldat*, dit M. Clerc, acheté peut-être il y a cent » ans par un soldat rentré dans ses foyers, est un champ de quel» ques sillons » Nous avouons ne pas reconnaître dans ces mots une réfutation bien sérieuse. Sans doute cela peut être ainsi et cela semble même assez naturel, mais qu'il nous soit permis de présenter une observation La dimension actuelle d'un champ ne prouve rien pour son ancienne contenance. Ce *Champ Soldat* par exemple nous semble trop près de l'*Ile de Bataille* pour ne pas avoir été, dans les temps plus anciens, son voisin immédiat. Ce *Champ Soldat* peut

Poutiers (*campi putridi*), le *Charnois* et pour la troisième fois le *Dolau* (*dolor*) ; à la Chapelle encore, la *Bataille*, pour la quatrième fois les *Champs-Pourrets*, les *Gaulardes* et la *Bussine*, mot auquel je ne puis trouver d'autre origine que la *buccina*, trompette de guerre des Romains ; à By, les *Gaux* et toujours les *Charnois* et les *Tombois* et la *Bataille*, c'est pour la huitième fois que revient ce mot (1). A Cessey, les *Tourmes*, *turmæ*, troupes de cavalerie, le *Rompeu;* à Lavans, la *Combe-Gallois* et le *chemin de Jules-César*.

Voilà, Messieurs, des lieux dits sérieux ; ainsi groupés sur l'étroit pourtour d'Alaise, ils prennent une importance réelle.

Mais ces noms de guerre se rencontrent sur tous les points de notre province, et n'impriment aucun cachet particulier à Alaise? Messieurs, ne le croyez pas. Je me suis fait, comme étude, une carte guerrière de notre province, elle est tendue sur l'une des parois de ma chambre; vue à dix pas, on y remarque comme des zones blanches

---

fort bien avoir été le nom de presque toute la rive gauche du Todeure, et puis, l'accroissement de la population ayant amené la division et subdivision des patrimoines, le champ primitif s'est vu amoindri de siècle, en siècle et des noms nouveaux auront été donnés à chaque parcelle qui lui était enlevée. Cela a dû arriver ainsi à peu près partout.

(1) Certains lieux dits trouveraient grâce peut-être auprès de critiques moins sévères que nous, mais nous n'avons pas cru pouvoir les faire entrer en ligne, ainsi les *Mesquanières* et les *Saigougnis*, dans lesquels on peut reconnaître le mot de *Sequani* ; le *Fretorio* qui rappelle le *pretorium*, tente du général ; les *Marsales* ; le *Pre du Secours*, sur le passage de l'armée de secours de Vergasillaun, l'*île de Rupt* (*rupti*, romous) ; les *Preliaz* (*prælia*), sur un terrain où l'on a trouvé des armes antiques ; la *Fontaine de Brut*, sur le lieu où combattit Brutus.

et grises ; les zones blanches sont celles où ne sont point inscrits de noms de guerre, les zones grises celles où un certain nombre de ces noms sont tracés ; cela dévoile comme des courants belliqueux qui ont traversé notre patrie. Quelques places sont d'une teinte plus sombre, entre autres les plaines de Granges et d'Héricourt, où Arioviste fut défait. Mais, au centre de la Séquanie, une large tache presque noire, tant les noms y sont serrés, frappe les yeux ; cette tache, c'est Alaise, et ses lieux dits de combat !.....

Eh bien ! sans doute on s'y est battu, beaucoup battu, mais à bien des époques diverses. Ah ! Messieurs, ne l'oublions donc pas ; lorsque sous ces noms de guerre je creuse, et que, le sous-sol me rendant ce que la surface m'indiquait, je trouve les restes des morts et les débris de leurs armes, et que ces débris sont celtiques et celtiques du temps de César, oh ! alors, je n'hésite plus à le dire, ce faisceau de dénominations appuyées de tels vestiges apporte une force réelle au système alaisien.

Résumons-nous, et en très peu de mots, car je sens que beaucoup de temps s'est écoulé déjà, et bien lentement peut-être.

1° Alesia ne peut être cherchée que dans une certaine zone en deçà des frontières lingones ; or, nous ne l'y trouvons nulle part, abstraction faite d'Alise ou d'Alaise.

2° Alise de Bourgogne, trop étroite de beaucoup, sans fossés possibles dans la plaine, sans ossements, sans débris celtiques, ne saurait être l'Alesia de César.

3° Alaise en Franche-Comté, par la conformation de son sol, satisfait au texte de César ; les vestiges de travaux

militaires sont peu complets encore ; cependant de nombreuses castramétations romaines l'entourent, et l'on commence à y constater des fossés creusés à l'époque celtique. Une riche moisson de débris d'armes et d'ossements plaide fortement sa cause. Enfin les dénominations locales, même en négligeant un certain nombre et en rejetant quelques-unes, apportent à Alaise une force que l'on ne peut, sans parti pris, méconnaître.

De tout cela, Messieurs, est-il résulté pour moi une conviction?.....

Ne voyant s'élever contre Alaise aucune de ces impossibilités radicales qui ruinent l'Alesia bourguignonne ; voyant au contraire cet ensemble remarquable de sérieuses probabilités ; je dis que, en semblable matière, et à juger d'un fait séparé de nous par tant de siècles, raisonnablement, cela doit équivaloir à une persuasion.

Je le dirai comme je le pense, Messieurs, je crois que, dans quelques années, lorsque l'animation des parties adverses sera tombée, que les esprits en Bourgogne auront un peu abandonné ce parti pris désespéré de soutenir leur Alise, lorsque le haut tribunal officiel, qui tranche un peu trop cavalièrement les questions scientifiques, aura pâli, lorsque, mon Dieu, la voix des premiers champions de cette lutte ne sera à jamais éteinte, lorsque les fouilles auront mis au jour les immenses richesses et les précieux secrets que renferme encore le sol d'Alaise, je crois que le grand nombre penchera pour l'Alesia comtoise. Jamais l'unanimité ne se fera sur cette question, l'unanimité ! eh quand donc l'obtient-on dans notre pauvre monde? Mais la majorité croira que le der-

nier effort de l'indépendance des Gaules eut lieu sur nos rochers de Séquanie. Ni vous, Messieurs, ni moi ne verrons ce jour-là ; ni les adversaires actuels d'Alaise n'auront à en subir le déboire ; ni notre hardi mais infatigable et si utile confrère M. Delacroix ne pourra en ressentir la joie ; nous serons tous alors couchés dans nos modernes tumulus, et, si nous causons d'Alaise, ce sera dans un autre monde, non point, j'espère, avec César, roué ambitieux et cruel, dont je compte bien n'être jamais le voisin, mais avec ce grand et noble Vercingétorix, auquel la suprême Justice aura bien pu tenir compte de s'être si héroïquement offert en sacrifice pour la liberté de son pays.

UN CHAPITRE

DE LA

VIE DE M. L'ABBÉ BUSSON

Par M. l'abbé BESSON.

MESSIEURS,

Vous avez bien voulu écouter l'année dernière, avec votre bienveilante accoutumée, le premier chapitre de la *Vie de M. l'abbé Busson*. Cet ouvrage s'achève, mais avant de l'offrir au public, je vous demande la permission d'en mettre encore quelques pages sous vos yeux. J'ai essayé d'y rendre la considération et l'influence dont notre vénérable confrère a joui pendant dix ans, soit à Paris, soit à la Cour. Lorsque après trente ans on trouve dans sa correspondance les dernières traces des hautes confidences qu'il a reçues, des secours spirituels qu'il a donnés, des lumières qu'il a répandues, par ses conseils, au milieu du monde le plus brillant, on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou de la grande place qu'il a tenue, ou de la modestie avec laquelle il s'y est oublié lui-même.

La haute société parisienne offrait alors un spectacle bien digne d'étude. La cour, dominée par la sagesse et

l'expérience de Louis XVIII, laissait voir à l'observateur attentif le singulier mélange des plus belles vertus et des plus tristes préjugés. On trouvait dans certains gentilshommes toute la vivacité de l'ancienne foi, et dans d'autres toute l'incrédulité du dernier âge. Si quelques-uns voyaient surtout dans la religion un instrument de règne, le plus grand nombre l'admiraient et la pratiquaient sans respect humain comme sans arrière-pensée. Il y avait d'ailleurs bien moins d'instruction chrétienne qu'on ne pouvait le croire. Plusieurs l'avaient à peine reçue ; d'autres la comprenaient mal ; mais tous se faisaient un devoir d'honorer et de respecter les enseignements de l'Eglise. La ville était, comme la cour, plus bienveillante qu'éclairée en matière religieuse. La plupart des compagnons d'armes du comte d'Artois et du prince de Condé vantaient la foi de saint Louis plutôt avec l'entraînement d'une vieille habitude qu'avec le zèle d'une solide conviction. Leur éducation, commencée en France au milieu de la licence du XVIII^e^ siècle, s'était terminée dans les vicissitudes de l'exil. Proscrits pendant dix ans, pauvres et oubliés pendant le premier Empire, ils venaient de reprendre leur rang dans la nation et de rassembler, non sans peine, les derniers restes de leur fortune. Longtemps soldats avant d'être citoyens, il leur manquait, pour être chrétiens comme leurs pères, aux uns de bien connaître Dieu, aux autres de le bien servir. Mais de tels hommes n'étaient rien à demi, et on était assuré que, dès que le sentiment de la foi, qu'ils n'avaient perdu en aucun temps, se serait réchauffé dans leur âme, ils deviendraient de fervents catholiques.

Des prélats du plus grand mérite, éprouvés comme eux par l'exil, venaient de monter sur les principaux siéges du royaume. Ceux que leurs fonctions appelaient le plus souvent à la cour, y exerçaient naturellement, au profit de la religion, toute l'influence de leur fidélité et de leur vertu. Le cardinal de Beausset avait achevé sa carrière ; mais M. de Quelen commençait la sienne. MM. de Croï, de Latil, Clausel de Montals, remplissaient auprès des princes les fonctions d'aumônier et se partageaient leur confiance. La chapelle des Tuileries entendait tantôt M, de Frayssinous, tantôt le P. de Mac Carthy; le premier avait toute l'autorité qui s'attachait au souvenir de ses immortelles conférences; le second tout l'ascendant d'une parole pleine de noblesse, d'onction et de mouvement. M. de Boulogne, déjà célèbre avant la révolution, avait gardé sous la Restauration comme sous l'Empire la tradition de la grande éloquence. Enfin, les missions de France, inaugurées avec tant d'éclat et poursuivies au milieu de tant d'épreuves, révélaient dans les Rauzan, les Forbin-Janson, les Dufêtre, les Fayet, des qualités oratoires bien propres à fixer l'attention de la cour et à mériter les suffrages les plus difficiles.

Cependant il restait, à côté de ces grandes places occupées avec tant de dignité, une place modeste, il est vrai, mais nécessaire à remplir : celle de catéchiste et de confesseur. Ce fût surtout celle de M. Busson. Rien ne fait plus d'honneur à la cour et à la ville que d'avoir deviné le riche trésor que possédait alors le séminaire des Missions Etrangères, en choisisssant ce jeune prêtre franc-comtois ignoré et sans nom, pour remplir, soit dans l'in-

térieur des familles, soit daus le secret de la conscience, ce ministère si délicat. Il ne convient à personne d'en dire les détails intimes; mais il est des noms si honorables qu'ils appartiennent à l'histoire partout où on les rencontre; il est des traits si édifiants qu'ils portent avec eux la permission de les raconter.

La vertu et la perfection n'étaient pas le partage de toute la cour. M. Busson le savait; mais il savait aussi que la grâce a ses moments et qu'en la sollicitant avec les instances les plus vives pour les indifférents et pour les pécheurs, il faut l'attendre avec la confiance la plus entière. Un homme d'une haute naissance, qui avait connu le duc de Berry en exil, demanda à M. Busson des détails sur l'agonie et la mort du prince. Le charitable prêtre, aprés les lui avoir donnés de la manière la plus touchante ajouta quelques réflexions sur la nécessité de servir Dieu et de pratiquer la foi. La lettre porta coup et reçut la réponse suivante :

« Personne n'est plus que moi forçé de reconnaître combien doit être forte et puissante cette religion à laquelle notre prince vient de rendre un si éclatant hommage. Les détails de cette héroïque et sublime agonie m'ont fait faire de bien sérieuses réflexions. J'y pense sans cesse, et je n'ai pas lu sans une profonde émotion tout ce que vous me mandez à ce sujet. Avec moins de sincérité que je n'en ai, je répondrais à cet article de manière à vous faire plaisir peut-être, et à paraître meilleur que je ne suis. Mais en vous trompant, je ne pourrais me tromper moi-même. C'est donc avec peine, mais avec franchise que je vous l'avoue : je suis, malheureu-

sement pour moi, bien loin du point où vous voudriez me voir. J'y parviendrai peut-être ; j'en ai le désir, et le grand exemple que me laisse en mourant celui dont les pensées me furent si longtemps connues, finira peut-être par porter dans mon âme la lumière et la conviction. Mon cœur est subjugué, et s'il ne fallait qu'aimer pour être pieux, je serais de tous les dévots le plus sincère et le plus fervent. Mais, plus je cherche à me convaincre, plus ma raison semble se révolter contre cette soumission aveugle qu'on exige d'elle. En un mot, je ne puis avoir cette croyance intime, ce don, cette foi, sans laquelle tout est inutile. Une telle impuissance me porte, je l'avoue, au découragement. Qu'est-ce donc? Je l'ignore. Ce n'est point l'esprit de secte ou de parti qui me domine ; ce n'est point un principe irrégulier qui motive mes doutes. L'impossibilité de croire, quand elle est en opposition avec la volonté, est un véritable supplice, et je l'éprouve. Cependant, cette persévérance dans le désir du bien ne me vaudra-t-elle pas quelque grâce? Les vertus dont j'ai sans cesse l'exemple sous les yeux finiront, je l'espère, par subjuguer ma raison et la mettre d'accord avec ce qui, je vous le jure, est devenu le besoin de mon cœur. »

Ainsi s'exprimait un incrédule à demi converti, et je ne sache pas qu'on ait mieux rendu les perplexités de l'âme qui souhaite la foi et qui ne la possède pas encore. Comme cette lettre fait bien sentir que la foi est un don, et que Dieu la donne ou la retire quand il lui plaît, selon les règles de sa justice, toujours infaillible ! Mais qu'une telle âme est près de l'obtenir ! M. Busson eut bientôt le bonheur de voir à ses pieds ce pécheur déjà si ébranlé, et

de lui prodiguer, dans une confession générale, toutes les consolations de son ministère. C'était le duc Mathieu de Montmorency.

Le zèle et la science de M. Busson furent mis aux prises, quelque temps après, avec l'obstination d'une princesse dont le grand esprit était devenu la proie du plus bizarre aveuglement. Louise-Marie-Thérèse Bathilde d'Orléans, duchesse de Bourbon, touchait alors à sa soixante-douzième année. Séparée de son mari dès 1782, elle pleurait, depuis 1804, le duc d'Enghien, cet héroïque et triste fruit d'une malheureuse union. Son caractère ardent l'avait entraînée dans les erreurs de l'illuminisme; mais son cœur sensible en avait fait la mère des affligés et la providence des malheureux Pendant l'exil de sa maison, elle avait vécu près de Barcelone, dans un état voisin de l'indigence, sans cesser de faire du bien à ses semblables. Son retour en France fut signalé, dès le commencement de la Restauration, par des œuvres de bienfaisance qui épuisèrent son opulence plutôt que son cœur, tant elle aimait à donner. Un hospice qui portait le nom de son malheureux fils, fut établi dans une maison dépendant de son hôtel. Elle en confia la direction aux sœurs de Charité; et alla souvent elle-même partager avec elles la joie qu'elles ont de faire le bien. Ce fut là que M. Busson apprit à la connaître, à l'admirer et à la plaindre. Au milieu de ces travaux de charité, elle composait des utopies politiques et religieuses, interprétant l'Ecriture à sa façon et professant, sar des points essentiels, des opinions peu conformes à l'enseignement de l'Eglise. Ces dispositions d'esprit si regrettables ne la laissaient pas tout à fait

sans trouble, ni sans remords. Elle s'en ouvrit à notre saint prêtre au mois de septembre 1821, et après plusieus entretiens, elle finit, sans rien abandonner de ses erreurs, par lui demander de l'admettre à la participation des sacrements pour les fêtes de Noël. M. Busson fut pour elle comme un autre Ambroise devant un autre Théodose. Voici la lettre, pleine de liberté et de respect, par laquelle il répondait à sa demande :

« Madame, Votre Altesse m'a témoigné le désir de participer aux saints mystères dans ce temps où l'Eglise célèbre une des plus grandes solennités. Ce désir est très louable, et on devait l'attendre de la piété qui vous distingue. Mais, je me permettrai de vous répondre avec toute la franchise de mon caractère : à quoi vous serviraient les sacrements, et qui pourrait vous absoudre, si votre foi n'était pas orthodoxe ? Le dernier entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec vous m'a laissé dans l'âme une tritesse profonde. J'en suis sorti avec des inquiétudes trop fondées sur la catholicité de votre croyance ; tous les jours, j'en ai intérieurement gémi ; j'ai prié pour vous tous les jours ; et si le respect que je dois à Votre Altesse ne m'eût imposé silence, déjà je vous aurais fait part de ma peine.

» Pourquoi, Madame, vous séparer du monde catholique ? Est-il sage de préférer les lumières de sa propre raison aux enseignements de tant d'hommes qui, depuis Jésus Christ, ont professé ce que vous refusez de croire aujourd'hui ? Quelle anarchie dans l'ordre spirituel si chacun peut se créer son symbole et se faire l'arbitre de sa foi ! Il n'y a plus alors que confusion dans l'Eglise, le

désordre y règne, les ruines s'y amoncèlent de toutes parts; ou plutôt il n'y a plus d'Eglise. Où serait, en effet, une société divine; où serait l'Eglise parmi des hommes isolés et sans liens spirituels qui les unissent ? Et leur donner ce nom, ne serait-ce pas une absurde contradiction ?.....

» Mais brisons, Madame, sur tous ces raisonnements, les discussions ne persuadent presque jamais. Dieu seul tient le cœur de l'homme dans sa main et lui donne l'impulsion qui lui plaît. Qu'il daigne vous faire entendre sa voix puissante et douce! Qu'il daigne surtout peindre vivement à vos yeux le tableau des suites funestes qu'entraînerait votre persistance dans des idées que la foi réprouve! Quoi! Madame, les vertus que le monde admire en vous, les aumônes que vous répandez avec une sainte profusion dans toutes les classes d'indigents, les bonnes œuvres de tout genre qui sont l'objet unique de vos pensées, votre piété, vos prières, quoi! tout cela serait frappé de stérilité, sans mérite surnaturel, perdu pour le ciel, omis dans le livre de vie, parce qu'il ne procéderait point de la charité, qui ne saurait se trouver où n'est pas la vraie foi! tel serait cependant l'effrayant dénouement que vous révélerait, mais trop tard, la sombre clarté de la mort. Il est urgent, Madame, de prévenir ce malheur, et il est facile de revenir aux vrais principes. L'humilité est toute puissante, celle surtout qui soumet la raison à la foi est le sublime de cette sublime vertu, et tous les trésors de la grâce lui sont ouverts : *Humilibus dat gratiam.*

» Pardon mille fois, Madame, si j'ai dit quelque chose qui ait pu vous déplaire. Le cœur est aveugle, et l'ardeur

du zèle peut lui faire perdre quelquefois jusqu'au sentiment des convenances. Si votre Altesse le désire, j'aurai l'honneur de me présenter chez elle au moment qu'elle aura la bonté de me désigner, et je la supplie d'agréer l'hommage de mon respect profond, et de ma parfaite obéissance.

La duchesse de Bourbon répondit, par une lettre autographe, qu'elle était très reconnaissante de la sollicitude de M. Busson, pour le repos de son âme; qu'elle croyait, du reste, à tout le symbole, et qu'elle ne cherchait point à l'expliquer, puisque la plupart des articles qui le composent sont un mystère. Cette réponse, datée du 2 janvier 1822, précéda de huit jours seulement la mort de la princesse. Le 10, au milieu de l'octave solennelle célébrée à Sainte-Geneviève pour rendre grâces à Dieu de la restitution de cette église au culte, elle fut frappée d'apoplexie en entrant dans le chœur et transportée à l'Ecole de droit, où elle expira quelques moments après. Par une remarquable coïncidence, M. Busson se trouvait à quelques pas d'elle au moment où elle s'évanouit. Il eut la pieuse pensée de s'approcher de sa personne, et de lui donner l'absolution « J'ai la confiance, dit-il en rapportant ce trait, » que le Seigneur lui a fait miséricorde. Ses aumônes » auront touché le cœur de Dieu, et ce bon maître, la » voyant, sans doute, alors dans la disposition d'une foi » soumise et d'un amour sincère, l'a retirée de ce » monde, auquel elle devait ses erreurs. Que Sainte-» Geneviève, à qui elle venait rendre l'hommage de son » respect et de ses vœux, soit propice à cette âme! Que » la duchesse repose en paix dans le sein de Dieu, et que

» les bienheureux soient sa compagnie pour toute l'éter-
» nité. »

La miséricorde dont ces lignes sont empreintes éclate dans toute la correspondanee de M. Busson, et dans toutes les occasions où l'interêt des âmes réclame ses soins. Ce n'est pas seulement le pécheur qu'il presse, ou l'incrédule qu'il éclaire; il se dévoue encore à l'instruction des personnes engagées dans le schisme ou dans l'hérésie, que son zèle espère ramener. Parmi les conversions auxquelles il prend part, nous pouvons signaler celle de plusieurs anglicans. Il reçut l'abjuration d'un ministre, instruisit, baptisa sous condition et prépara à la réception des sacrements Mme la comtesse de Gereaux, que le cardinal de Latil avait recommandée à sa charité, et détermina, avec le P. de Mac-Carthy, Mme la comtesse de Montalembert à entrer dans le sein de l'Eglise catholique. Cette dernière conversion eut la plus heureuse influence sur la noble famille qui en fût le témoin Les détails dans lesquels nous allons entrer en montreront assez l'importance et les résultats.

Le comte René de Montalembert, né à Paris, en 1777, d'une ancienne et illustre maison du Poitou, émigra avec son père et entra dans la légion qu'il commandait à l'armée de Condé. Après le licenciement de 1799, il prit du service dans l'armée anglaise, s'y distingua par ses connaissances militaires, et fut employé en Portugal et en Espagne dans l'état-major du duc de Vellington. De retour en Angleterre il épousa une descendante des lords Forbes, qui avait reçu, avec ce noble sang, les principes traditionnels de l'erreur anglicane, et qui trouvait, parmi

ses exemples domestiques, celui d'ignorer la vérité plutôt encore que de la combattre. La Restauration le rendit à la France, et Louis XVIII l'éleva à la pairie. Ministre plénipotentiaire à Stuttgard, à Copenhague, à Stockholm, toutes les fois qu'il y eût quelque interruption dans sa carrière diplomatique, il signala ce repos par sa présence à la tribune, et par ses nobles et éloquents efforts pour la cause de la religion catholique et de la liberté constitutionnelle. Son caractère avait l'indépendance d'un dévouement éclairé; son langage, l'élan d'une conviction sincère. Une grande voix, qui vient de s'éteindre, l'a proclamé sur sa tombe *le premier pair catholique de France*, en ajoutant : « C'est le nom que nous lui garderons dans notre mémoire si nous ne sommes pas ingrats envers lui; il renferme l'idée de tout ce qu'il aima, la religion, la liberté et l'honneur héréditaire (1).

Le comte de Montalembert portait dans ses armes une croix ancrée, en souvenir des guerres saintes où commença la gloire de son nom. Pendant l'exil, une main prophétique y ajouta ces mots pour devise : *Cecidi, sed surgam.* Mais pour que cette prédiction s'accomplît, la conversion de M^me^ de Montalembert était nécessaire, car le blason du croisé doit être sans tache aux yeux de la foi comme aux yeux de l'honneur. Dieu, qui avait sur cette famille les plus grands desseins, lui ménagea cette grâce insigne dès les premières années de la Restauration. La comtesse de Montalembert comptait parmi ses amis des

(1) *Notice funèbre sur Marc-René-Anne-Marie comte de Montalembert*, œuvres du P. D.-H. Lacordaire, t. VI, p. 234.

personnes de la Cour dont la piété était le plus beau titre, et au premier rang, la duchesse de Damas, dame d'honneur de l'auguste fille de Louis XVI. Ce fut par ses soins que le P. de Mac-Carthy et l'abbé Busson furent introduits auprès de la noble étrangère; ils se partagèrent avec une amitié fraternelle les fonctions de catéchiste, et la grâce acheva bientôt l'œuvre de leur zèle. Mme de Montalembert fit son abjuration entre les mains du cardinal de Latil, le 6 mars 1822. Au retour de la cérémonie, M. Busson prit la plume, et, s'adressant à l'heureuse convertie, il écrivit cette lettre où l'abondance de la doctrine le dispute à l'onction de la parole :

« Madame, il est des sentiments qu'il serait trop pénible de tenir cachés; tel est celui d'une joie grande et légitime, et c'est celui-là même que j'éprouve aujourd'hui. Permettez donc qu'il se manifeste, et qu'en vous félicitant de votre retour à la foi, je me félicite aussi moi-même d'avoir été destiné par la divine Providence à être plus que le témoin de cet heureux changement.

» Oui Madame, vous avez choisi la meilleure part ; car Jésus-Christ sera désormais pour vous la voie du salut. Vous allez, sans crainte d'erreur, vous mettre à sa suite. La route qu'il traça par sa vie divine, est obscure et incertaine pour le dissident, mais elle est lumineuse et sûre pour le catholique. Que les communions séparées sont à plaindre ! Elles ont perdu Jesus-Christ ; Jésus-Christ n'est plus leur guide !.....

» Pour vous, Madame, vous êtes sortie du labyrinthe, et le fil qui vous a dirigée vous conduira jusqu'au terme du salut. Vous ne sauriez plus vous égarer dans le pèleri-

nage de ce monde ; suivez fidèlement les pas du sauveur, ils sont marqués devant vous, et leur empreinte est éclatante. Parmi les actions de Jésus-Christ, l'Eglise signale au fidèle celles qui doivent exciter son émulation. Rien n'est arbitraire dans ses jugements. Ils ne sont portés qu'à la lumière de la prudence : l'état, la position, les devoirs de chacun sont consultés et servent de règle à ses décisions. L'humble enfant de l'Eglise catholique ne marche donc point dans un désert infréquenté et inconnu. Il presse, au contraire, les vestiges d'une multitude de saints qui, de siècle en siècle, ont battu et aplani la voie en y marchant devant lui. L'Eglise, qui les honore, les lui présente, et c'est à la lueur de ces grandes vertus qu'elle l'appelle à la suite de Jésus-Christ. Quel repos dans cette pensée ! quelle consolation pour l'âme docile ! Vous aviez besoin de cette sécurité, Madame, Dieu vous la donne aujourd'hui ; jouissez-en, soyez heureuse. Rentrée dans le christianisme, rien ne manquera plus à votre bonheur ni aux exemples que vous devez à votre famille. Jésus-Christ vous montre la voie ; les saints vous offrent leur vie pour modèle ; leurs prières et leur protection vous sont assurées, et tandis que l'Eglise de la terre vous associe à ses enfants, celle du Ciel se réjouit de votre conversion et vous prépare un trône immortel. »

L'heureux prêtre qui baignait de ses larmes ces pages attendries, avait fourni souvent à M^me^ la comtesse de Montalembert des éclaircissements et des notes sur les points de doctrine débattus entre l'Eglise catholique et l'Eglise anglicane. La pieuse mère les faisait copier par son fils aîné, alors âgé de douze ans. Ce fut cette affaire

importante qui initia, en quelque sorte, l'enfant aux matières religieuses et qui lui donna un goût marqué pour des études qui étaient au-dessus de son âge, mais qui plaisaient déjà à sa vie et précoce intelligence. Laissez-le croître, cet enfant chéri du Ciel. Il deviendra de bonne heure le premier et le plus intrépide avocat de l'Église, et quand il ne pourra plus la servir par sa parole, il reprend la plume qui s'est exercée dans son enfance à copier les apologistes, pour écrire à son tour, dans l'*Histoire des moines d'Occident*, une nouvelle apologie de la foi, aussi savante qu'elle était ignorée, et aussi éloquente qu'elle était nécessaire.

Personne n'était plus digne que M. Busson de former pour la cause de Dieu cette âme d'élite; personne peut-être n'eut plus d'influence sur sa destinée. Charles de Montalembert fit sa première communion l'année qui suivit l'abjuration de sa mère. Il suivait les catéchismes de Saint-Thomas-d'Aquin, et recevait dans cette paroisse les leçons de l'abbé de la Bourdonnaye; mais M. Busson était déjà son confesseur. Après l'avoir préparé à la plus grande action de son enfance, il lui continua ses soins paternels pendant son adolescence et sa jeunesse. L'illustre écrivain parle encore avec reconnaissance de ces jours anciens. « Tous les mois, dit-il, j'allais avec mon frère Arthur (1), aux Missions-Etrangères, me confesser à

(1) Le comte Arthur de Montalembert, page du roi Charles X en 1829, entra au service militaire en 1831; fait colonel du 1er régiment de chasseurs d'Afrique après la bataille de Solférino, il est mort pendant la campagne du Maroc, en novembre 1859. Il était resté profondément imbu des enseignements que lui avait prodi-

M. l'abbé Busson. Des prêtres vénérables, de grandes dames, les principaux personnages de la cour, venaient, comme nous, s'agenouiller à ses pieds et y déposer le fardeau de leur conscience. C'était le confesseur à la mode; mais quand j'y réfléchis et que je me demande d'où venait cette vogue, en vérité je n'y peux voir que l'ascendant même d'une sainteté reconnue et admirée de tout le monde. Il n'avait ni un nom brillant ni des fonctions élevées; son abord était plus sévère qu'avenant; et malgré cela, on le préférait aux autres. Jamais le moindre soupçon n'a effleuré sa vertu; jamais la plus légère critique ne s'est exercée sur sa vie; on oubliait tout, sa jeunesse, son air mêlé en apparence de rudesse et d'austérité, pour ne voir en lui que le prêtre. C'était le prêtre, et rien que le prêtre dans toute sa simplicité et dans toute sa grandeur. »

Tels sont les pieux souvenirs de M. de Montalembert. Nous avons été heureux d'en entendre de sa bouche la filiale expression. Il avait vingt ans quand M. Busson

---

gués dans son enfance M. l'abbé Busson, avec une paternelle sollicitude. Il en a donné la meilleure preuve dans le dernier ordre du jour adressé à son régiment, décimé par la maladie qui, quelques jours plus tard, devait enlever le colonel :

« Mes braves chasseurs ! nous sommes tous éprouvés par Dieu ; » ayez confiance et priez, il n'abandonnera pas le 1er chasseurs » d'Afrique. Mettons toute notre confiance en lui, et s'il y en a » qui succombent, qu'ils n'oublient pas qu'en mourant ils rem- » plissent une mission ; qu'ils sont des martyrs et qu'ils iront au » ciel. Si votre colonel doit être du nombre, n'oubliez pas non » plus qu'il priera pour vous. En attendant, bravons la mort, c'est » notre métier, et que le découragement ne nous gagne pas. Dieu » sait bien ce qu'il fait pour ses enfants. »

» Votre colonel, MONTALEMBERT. »

quitta Paris. Depuis cette époque il n'a manqué aucune occasion de revoir son ancien confesseur, et toutes les fois qu'il venait à Besançon, sa première visite était pour lui. Sa reconnaissance s'est étendue jusque sur la mémoire du père, et il a voulu consacrer, par un monument élevé dans l'église de Maîche, la mort héroïque de l'instituteur de Guyans, ce saint martyr qui donna le jour à un saint prêtre, comme un autre Léonide à un autre Origène.

A l'époque où M. Busson dirigeait l'enfance de M. de Montalembert, M. de Lamartine était dans toute la jeunesse de son génie poétique, et M. de Châteaubriand dans tout l'éclat de sa gloire parlementaire. Notre saint prêtre connut aussi ces deux hommes célèbres et eut avec eux, surtout avec le second, des relations suivies Il aimait leurs ouvrages, il les lisait et il en fit. jusqu'à la fin de sa vie, un de ses délassements favoris. Il a porté sur leur caractère et sur leurs livres des jugements où l'admiration n'exclut pas la critique, mais où la réserve s'exprime avec bienveillance. Si ce n'est plus sur ce ton qu'on en parle aujourd'hui, une telle bienveillance, quelque nouvelle qu'elle paraisse, n'en est pas moins une portion de la justice due au chantre inspiré des *Méditations* et à l'immortel auteur du *Génie du Christianisme*.

En lisant l'*Histoire de la Restauration* par M. de Lamartine, M. Busson s'arrêtait avec complaisance sur le touchant tableau de la mort du duc de Berry. Voici les réflexions que ce morceau lui inspira : je les reproduis dans leur courageuse naïveté : « On dirait la narra» tion d'un légistime convaincu et d'un fidèle parfait.

» Quel dommage que l'illustre écrivain, à en juger par » d'autres passages, ne soit ni l'un ni l'antre! Croyons » que sa plume le trahit quand il parle mal, et qu'elle » rend sa pensée quand il s'exprime bien. En récom- » pense de la bonté de son cœur, le Seigneur, je l'espère, » lui donnera des lumières et des grâces qui rectifieront » ses idées en politique et en religion, et qui le ramène- » ront à la vérité dans ces deux ordres de choses (1). »

Lorsque le *Civilisateur* parut, M. de Lamartine en consacra les premières pages à Jeanne d'Arc. M. Busson, remarque, à ce propos, qu'il compare Judith à Charlotte Corday, et qu'il accuse de crime la libératrice du peuple juif. « Accuser de crime Judith, s'écrie le saint prêtre, Judith que l'Ecriture représente comme une sainte inspirée de Dieu, l'accuser de crime pour un fait dont tous les temps, tous les lieux, tous les hommes, la synagogue aussi bien que l'Eglise, l'ont louée et félicitée comme d'une action faite avec l'assistance spéciale de la grâce! accuser de crime celle dont l'Ecriture sainte a dit que la main de Dieu lui a donné la force d'exécuter ce qui motive une telle accusation! ah! c'est là une de ces hardiesses qui ne peut se trouver que dans l'âme d'un homme qui ne comprend rien à la foi!... Je regrette de tout mon cœur qu'un homme tel que M. de Lamartine s'égare à ce point. Je l'ai connu : son cœur est noble, bon, généreux. Puissent ces erreurs se dissiper et faire place à l'humilité, qui éclaire, qui féconde et qui seule donne au génie une célébrité vraiment glorieuse (2).

---

(1) Lectures de M. Busson, manusc. — (2) Idem.

M. de Châteaubriand, tantôt recherché par la restauration, tantôt mécontent ou disgracié, a laissé, dans l'histoire de la politique, de la littérature et de l'Eglise, une mémoire diversement appréciée, M. Busson l'excuse quand il ne peut le défendre; il l'aime encore quand il ne peut l'admirer. « Chateaubriand, disait-il, avait une tenue fière et parlait peu. Il aimait les louanges et les prodiguait aux autres, mais non sans se moquer quelquefois de lui-même et d'autrui. Républicain par goût, il était monarchiste par raison, et bourbonnien par honneur. Son désintéressement égalait son génie, et sa bienfaisance fut constamment secondée par celle de sa femme, qu'il appelait lui-même un ange de vertu. »

Les *Mémoires d'outre-tombe* ont été annotés par M. Busson avec une prédilection marquée pour leur auteur. En lisant ce tableau de la vie de Châteaubriand, assemblage de rêverie et d'action, de traverses et de combats, d'honneurs et de disgrâces, il démêlait aisément les diverses impressions auxquelles le grand homme avait cédé, soit en composant son ouvrage, soit en le revoyant. Il y signalait une grande variété de tons et de sujets : les peintures les plus riantes et les plus magnifiques de la nature à côté des satires les plus vives de la société, les plus hautes considérations de philosophie et de morale à côté des récits les plus naïfs. C'est peut-être le livre où se peint le mieux la mobilité de l'esprit moderne. M. Busson y revoyait, comme dans un miroir, les changements sociaux dont il avait été le témoin. Il y reconnaissait toute la vanité des choses humaines, et prenait de temps en temps la plume pour ajouter encore aux réflexions

touchantes qui échappent si souvent à une plume si naturellement chrétienne et si éloquemment passionnée. Je relève, en passant, quelques traits de ce commentaire intime :

Le tableau que Châteaubriand fait, dans le premier volume de ses *Mémoires*, des passions et des rêves de son adolescence, peut porter le trouble dans les jeunes imaginations et compromettre quelquefois la pureté de la pensée et du sentiment. Mais l'auteur se condamne aussitôt : « Ceux, dit-il, qui seraient tentés d'imiter ces folies, se doivent souvenir qu'ils n'entendent que la voix d'un mort. Lecteur que je ne connaîtrai jamais, rien de tout cela n'est demeuré ; il ne reste de moi que ce que je suis entre les mains du Dieu vivant qui m'a jugé (1) ! » « Quelles paroles ! écrit à son tour M. Busson. Quel jugement sévère sur tout ce qu'il a raconté de ses imaginations, de ses rêves, de sa vie ! Sans doute il n'en fallait point offrir le tableau, puisqu'il offense parfois la pudeur ; mais au moins pouvons-nous le justifier du dessein mauvais qu'on lui prête d'avoir voulu corrompre les mœurs, en parlant de ces choses coupables (2). »

Après avoir relevé des traits de foi et de piété qui font le plus grand honneur à Châteauhriand, M. Busson ne cache point le vif plaisir qu'il y trouve : « Notons, dit-il, tout ce qui intéresse la mémoire de ce grand homme. On a fait sur lui beaucoup de critiques. Je les trouve souvent partiales, injustes, hostiles. On a trop confondu en lui les

(1) *Mémoires d'outre-tombe*, tome I, page 256.
(2) Lectures de M. Busson, manusc.

l'excès d'une imagination mobile, d'une sensibilité excessive et d'un caractère extraordinaire, avec les actes courageux d'une volonté calme et réfléchie. Laissait-il tomber quelques paroles qui n'exprimaient, dans ses intentions, que des vues, des doutes, des hypothèses, on y voyait des assertions orgueilleuses, des croyances formelles, des professions de foi solennelles et publiques. J'ai beaucoup connu cet illustre écrivain, et je ne crains pas de dire que, malgré les graves et nombreux reproches qu'il mérite, il doit être regardé comme un homme sincèrement chrétien. Je l'affirme, il était l'ennemi de l'impiété, de l'erreur et du vice. Son âme était belle, noble, enflammée pour les grandes entreprises et naturellement créée pour les grands ouvrages. Le bas, le honteux, le mal, lui faisaient horreur (1). »

Encore un mot où l'on verra que l'admiration de M. Busson pour Châteaubriand n'a rien d'aveugle et qu'il ne lui sacrifia jamais ni un principe, ni un devoir. L'auteur des *Mémoires d'outre tombe*, après avoir esquissé en quatre ou cinq coups de pinceau les premiers traits de la révolution française, brûle quelques grains d'encens en l'honneur de la prise de la Bastille. Il célèbre la *rénovation de l'espèce humaine*, dont cet évènement *ouvre l'ère comme un sanglant jubilé*. Il avoue qu'en démolissant cette forteresse, la colère brutale faisait des ruines, mais que sous cette colère était *cachée l'intelligence qui jetait parmi ces ruines les fondements du nouvel édifice !* M. Busson proteste contre ces appréciations, qu'il appelle

(1) Lectures de M. Busson, manusc.

« hasardées et dangereuses. » Il continue en ces termes : « Belle rénovation, en effet, que celle où tout a péri, les principes du droit, les lois, les mœurs, la religion, l'idée de la vertu, l'idée même de Dieu, et où l'on a vu, où l'on voit encore l'intérêt seul dominer et régner dans toutes les classes de la société ! Bel édifice de liberté qui, après cinquante ans de licence, de dévergondage et de terreur, est enserré dans Paris entre quinze bastilles au lieu d'une ! Juger trop favorablement les révolutions, c'est toujours un travers d'esprit. En espérer quelque bien, c'est presque toujours un mécompte (1) »

M. Busson avait contracté à Paris une liaison étroite avec l'abbé de Lamennais. Dès 1817, cet homme célèbre lui était devenu cher, comme à tous les gens de bien, par la publication du premier volume de l'*Essai sur l'indifférence*. Tout dans cet ouvrage était vrai, simple, énergique, entraînant. L'enthousiasme n'avait pas de bornes, et l'Europe attendait avec impatience la continuation du livre. L'auteur n'avait encore établi que la nécessité de la foi ; mais où était la foi véritable, et comment parvenir à la discerner ?

Après trois ans d'attente, le second volume fut publié. Ce fut le signal d'un des plus curieux débats de notre siècle. Lamennais, cherchant une base indestructible pour établir la vérité et une pierre de touche pour la reconnaître, niait le sens intime, l'évidence, la raison individuelle, et finissait par proposer comme unique *criterium* de certitude, le témoignage universel des hommes, sans

(1) Lectures de M. Busson, manusc.

s'apercevoir que pour constater son universalité et sa perpétuité, ce témoignage lui-même s'appuyait sur l'évidence de la raison. Le hardi novateur eut contre lui la Sorbonne et la compagnie de Saint Sulpice. La plupart des évêques et des hommes de sens attendaient avec défiance le résultat d'un plus mûr examen. Le jeune clergé, au contraire, appuya presque tout entier l'abbé de Lamennais. Ce fut l'erreur de M. Busson, comme celle de son temps. Il composa une apologie du système nouveau et l'envoya à l'auteur. Cette circonstance lui ayant procuré l'occasion de le voir, il conçut pour sa personne autant d'affection qu'il avait d'estime pour ses écrits, et l'aida de ses notes dans la composition des deux derniers volumes de l'*Essai*.

On peut juger de la cordialité de leurs rapports par la lettre suivante, trouvée dans la correspondance de M. Busson :

« Vous me rendriez, Monsieur et respectable ami, un véritable service si vous vouliez bien m'envoyer la note que vous avez eu la bonté de me promettre L'impression de mon ouvrage avance, et je ne tarderai pas à être obligé de remettre à l'imprimeur le chapitre auquel se rapporte l'éclaircissement que je réclame de votre complaisance. Recevez, je vous prie, l'assurance du tendre attachement avec lequel je vous suis dévoué en notre Seigneur Jésus-Christ. F. de Lamennais. »

Les deux amis se voyaient alors presque chaque semaine, tantôt chez le comte de Seufft, tantôt aux Missions-Etrangères. M. Busson allait souvent aussi entretenir

dans son petit appartement de la rue de Bourbon l'éloquent apologiste, et il ne se lassait point d'admirer sa modestie et sa piété. Ces rapports durèrent de 1821 à 1825. L'abbé de Lamennais fonda alors le *Mémorial catholique*, avec la collaboration de MM. Gerbet de Bonald et O'Mahoni. Les opinions extrêmes qu'il professait dans cette revue refroidirent un peu les sympathies de M. Busson. Notre saint prêtre s'aperçut que l'abbé de Lamennais gardait, tout en se courbant sous la foi, des opinions indociles et hardies, et il commença à craindre que le plus ardent apôtre de l'autorité catholique n'en devînt un jour le plus irréconciliable ennemi. Les doctrines de l'*Avenir* rendirent M. Busson plus défiant encore; et personne ne s'étonna moins que lui de la publication et de la condamnation des *Paroles d'un croyant*. Mais à peine le Tertullien tombé se fut-il séparé de l'Eglise, que M. Busson, oubliant tout ce qui les avait divisés, ne se souvint plus que de son ancienne amitié pour lui. Il pleurait devant Dieu sur le sort de ce grand homme; il priait pour sa conversion jour et nuit; il offrait à cette intention le saint sacrifice de la messe et les communions des pieux fidèles dont il était le directeur. Quelquefois il prenait la plume et écrivait à son ami une ettre pathétique pour l'exhorà rentrer dans le sein de l'Eglise; puis, cédant tantôt à l'humilité, tantôt à la crainte, il déchirait la lettre au lieu de l'envoyer, et se remettait en prières. Enfin, l'amitié l'emporta, et M. Busson, se recueillant aux pieds de son crucifix, s'adressa en ces termes à l'ancien défenseur de la foi, devenu en 1849, l'un des plus tristres représentants de la démagogie révolutionnaire.

« Monsieur, vous rappellerez-vous un homme que vous eûtes autrefois la bonté d'estimer, et dont les sentiments pour vous n'ont souffert aucune altération, malgré vingt cinq ans de silence.

» Ce fut en 1825, chez M. le comte de Seufft, que j'eus l'honneur de vous voir pour la dernière fois. Depuis cette époque, bien des événements se sont accomplis et ont changé nos destinées.

» Totalement étranger aux affaires publiques depuis 1830, je suis uniquement occupé du saint ministère dans les rangs les plus obscurs. Mon lot est de porter loin des regards des hommes le poids du jour et de la chaleur. Ce lot est de mon choix, et il fait mon bonheur.

» Votre situation, Monsieur, est bien différente de la mienne. Mais, depuis que j'ai cessé de vous voir, votre souvenir n'a pas cessé de remplir mon âme. Cent fois j'ai eu la pensée de vous écrire; je ne sais quelle crainte a retenu ma plume quand je venais de la prendre, ou ma lettre quand je l'avais achevée. J'ai fait six voyages à Paris; la même timidité m'a empêché d'aller frapper à votre porte. Plus fort aujourd'hui, je surmonte mes appréhensions. Veuillez, je vous supplie, me lire jusqu'à la fin sans impatience.

» Maintenant mon âme est à l'aise, mais je me sens des larmes dans les yeux, et je me jette à vos genoux ou plutôt dans vos bras pour vous dire : Mon cher ami, mon vénéré frère, mettez fin, je vous en conjure, aux tourments que j'endure depuis longtemps à votre occasion. Vous vous croyez oublié, méprisé peut-être de tous

vos frères dans le sacerdoce. Détrompez-vous : il en est un dont l'attachement pour vous n'a jamais varié, et qui cent fois depuis vingt ans a pris votre défense, toutes les fois qu'il s'élevait sur vous une polémique en sa présence. Que de fois il a peint avec complaisance toutes vos qualités, la bonté de votre cœur, votre douceur, votre sensibilité, l'admirable simplicité de votre caractère ! S'animant de toute l'ardeur d'une amitié qui ne craint pas de s'engager, il s'écriait avec l'ardeur de la plus intime conviction : « Le moment viendra, n'en doutons pas, où la grâce touchera son cœur. Qui de nous ne compte pas dans sa vie des jours qu'il voudrait pouvoir en retrancher ? L'innocense est-elle donc le partage de tous ? Est-elle la seule difference qui distingue le juste du pécheur ? Que de saints aujourd'hui vénérés dans l Eglise furent d'abord aussi coupables, plus coupables peut-être qu'il ne l'est lui-même ! Aidons M. de Lamennais à pleurer ses fautes en les pleurant d'abord pour lui. Tendons-lui la main pour l'aider à se relever de sa chute et à rompre, s'il le fallait, des chaînes funestes. Oh ! que la nature humaine est faible ! qu'elle est digne de pitié ! Soyons, Messieurs, le bon Samaritain qui prend soin du voyageur maltraité par les méchants. »

» Ces paroles, mon bien cher ami, ont été souvent suivies d'un heureux effet. Tantôt c'était un assentiment unanime, tantôt un silence attendri. Quelle joie pour moi de le constater ! Pardonnez à ma vieille amitié de vous avoir dérobé quelques moments pour vous raconter ces détails.

» Mes espérances seraient-elles déçues ! Non, trop

d'âmes pieuses désirent votre retour pour que je cesse de l'attendre de la miséricorde infinie de mon Dieu. Pourquoi ne vous le dirais-je pas ? Chaque année, j'ai ordonné des communions ou des neuvaines aux personnes dont j'avais la direction, pour les besoins d'une âme qui m'est chère. Votre nom restait dans mon cœur, mais l'expression de vos besoins était sur toutes les lèvres. Pour moi, je portais à l'autel ce nom autrefois si cher à l'Eglise, et je suppliais le Seigneur de lui rendre son premier éclat. Hâtez, je vous en conjure, ce moment si désiré. Notre course mortelle touche à son terme. Nous sommes à peu près du même âge, et nous voyons, vous et moi, le tombeau creusé pour nous recevoir. Là est la porte des deux éternités. Fermons celle du lieu de ténèbres et d'horreur. Après la mort, il ne serait plus temps.

» Qui pourrait vous retenir ? Mieux que personne vous pouvez juger des choses humaines, des hommes, du monde, du peu de valeur de ses jugements et de la stérilité de ses éloges. Assez longtemps votre nom a figuré parmi leurs noms. Assez longtemps ils en ont terni la beauté en le prononçant d'une bouche vouée au sophisme et au blasphème. Que de fois votre âme a dû ressentir les angoisses d'une véritable agonie sous le poids d'une renommée si accablante ! Rejetez celle-là et revenons à celle de vos anciens jours.

» Non, mon cher ami, je n'oublierai jamais ce que des témoins oculaires m'ont raconté de votre recueillement habituel, de la sainteté de vos discours, de votre ferveur dans la prière et surtout à l'autel. Ne vous ai-je pas vu moi-même assis devant une petite table et portant

alternativement vos yeux sur un christ placé près de vous et sur un papier où vous traciez des pages immortelles ? Vous demandiez à Jésus-Christ des pensées et des expressions ; vous étiez alors son ami, son interprète, son défenseur : vous pouvez d'un mot redevenir tout cela. Le Seigneur vous rappelle, l'Eglise vous presse de vous rendre, vos amis joignent leurs supplications aux siennes. Rendez-nous, disent-ils, tout ce qui nous a été enlevé : un disciple, un modèle, un prêtre, un docteur. Rendez-nous un ami, un frère, un saint.

» Que ne m'est-il donné de pouvoir contribuer à l'accomplissement de ces vœux ! Un mot, je vous en conjure, et je suis auprès de vous. Voyages, travaux, sacrifices, rien ne me coûtera pour un si grand objet. Revenez à l'Eglise, ami vénéré, revenez à nous. Vous rentrerez dans le sein de votre véritable famille ; vous n'y trouverez que des égards, du respect, de l'affection ; vous y serez heureux sous les regards de Jésus et de Marie. Vous pleurerez, mais les larmes d'un Tertullien converti sont des larmes qui soulagent, des larmes de compassion, de joie, d'amour, de bonheur. »

Deux ans se passèrent, et M. Busson attendait encore une réponse quand le bruit se répandit que le P. Ventura avait été reçu par M. de Lamennais et qu'il avait eu avec lui une conférence sur des affaires de la plus haute importance. A cette nouvelle, l'espérance du prêtre bisontin se ranime, il reprend la plume, il écrit de nouveau : « Mon cher abbé de Lammennais, excusez un importun, mais non, je dis mieux, comprenez-le cette fois. Revenez, faites le pas décisif ; le monde attend de vous une

grande leçon, l'Eglise un grand exemple. Convertissez-vous et reprenez votre plume. Oh ! qu'elle sera féconde encore ! Vous peindrez avec les pinceaux de votre jeunesse le repentir de Pierre, lorsqu'au troisième chant du coq, il rencontra les regards de son Maître et qu'il versa des larmes amères. Aucun ouvrage n'égalera celui-ci. Il sera l'admiration de la terre et du ciel. Vos paroles ébranleront l'hérésie, le schisme, l'incrédulité, et deviendront comme le signal d'une révolution dans l'ordre politique et moral. Oui, vous que j'appellerai jusqu'à la fin mon cher confrère et mon véritable ami, les circonstances actuelles ont préparé pour votre vieillesse une magnifique destinée. Si les hommes supérieurs font les grandes fautes, ils font aussi les grandes réparations. Ils savent étonner le monde par l'éclat du repentir, comme ils l'ont étonné par l'éclat des erreurs. Héroïques comme des martyrs, ils savent immoler leur orgueil aussi facilement que leur vie ; ils aiment à descendre dans l'abîme de leur néant, et là, comme le roi-prophète, ils crient vers le Seigneur, pleins de confiance dans sa miséricorde. Que fait alors celui *dont la rédemption est copieuse* ? Il pardonne à Israël, lui rend ses anciennes prérogatives et le replace parmi les nations.

» Quand viendra le jour où s'opérera pour vous cette grande merveille ? Demain, mon cher ami, non, mais aujourd'hui même, si vous le voulez. Oh ! vous le voudrez, je vous le demande, je vous en conjure à genoux, au nom de Dieu, au nom de l'Eglise, au nom du salut de votre âme, au nom de ce tribunal suprême où, notre âge nous en avertit, nous serons bientôt cités l'un et l'autre.

La vie s'écoule : réparons le mal et faisons le bien pendant qu'il en est encore temps.

» Cette lettre trouvera-t-elle grâce devant vous ? Je l'ose espérer. Mais si elle avait le malheur de vous déplaire, je vous demanderais pour elle humblement pardon, et je ne vous en prierais pas moins de croire au profond respect et à l'inaltérable affection que je m'honore d'avoir pour vous. »

M. de Lamennais ne répondit point ; mais M. Busson ne cessa de pleurer, de prier, d'espérer. Jamais amitié n'avait été mise à une plus rude épreuve ; jamais espérance ne fut humainement plus confondue. Les derniers jours de l'ancien apologiste de la foi furent attristés par l'impénitence la plus obstinée et par les précautions les plus sévères contre la surprise d'une conversion. M. Busson s'écrie, tout abîmé de douleur : « Cette persévérance dans le mal n'est pas le fait d'un prêtre, d'un chrétien, d'un homme ; elle est diabolique, elle est du plus orgueilleux des démons. » Puis, se reprenant aussitôt : « Pauvre abbé de Lamennais ! âme qui m'étais si chère, tu avais cependant de grandes qualités. Tu étais bon, charitable, généreux ! Mais à quoi t'a servi tout cela, sans la foi, sans la soumission à l'Eglise ! » Ici le saint prêtre tremble pour lui-même : « Oh ! quel châtiment ! qui peut se promettre de ne l'avoir point mérité ! Ah ! que le Seigneur me préserve à jamais d'un si épouvantable malheur ! » Enfin, au milieu de ces regrets, de ces larmes, de ces craintes, s'échappe une dernière lueur d'espérance ! Que la divine miséricorde pardonne encore, s'il est possible, à ce prodige d'obstination, à ce orgueil sans mesure ! Mon Dieu !

vous ne nous défendez pas d'espérer. Vous seul avez connu, à son dernier soupir, la dernière pensée de son esprit et le dernier battement de son cœur. Pauvre abbé de Lamennais, que n'aurais-je pas donné pour sauver ton âme (1). »

(1) Lectures de M. Besson, manusc.

FABLES

Par M. VIANCIN.

LE CONCERT DES BÊTES.

Un singe des plus laids, — un ours
Des plus velus et des plus lourds, —
Un bouc des plus grossiers, — plus un âne archibête,
Réunis dans un pré sur un beau tapis vert,
Un jour se mirent dans la tête
De monter ensemble un concert.
On court chercher instruments et musique;
Puis sous de frais tilleuls arrangé de son mieux,
Notre groupe philharmonique
Par ses accents mélodieux
Se promet de charmer et la terre et les cieux.
Aussitôt l'on commence ;
Les archets partent, vont, reviennent sans cadence ;
Mouvements superflus !
Du bruit et rien de plus.
Maître singe s'écrie :
« — Attendez, mes amis, attendez donc !... là... là !
» Un moment, je vous prie :
» Comment prétendez-vous jouer en harmonie ?

» Nous devons être assis autrement que cela.
» Voyons, dit-il à l'ours, puisque tu fais la basse,
» Toi, viens t'asseoir en face de l'*alto*,
» Et moi qui suis *violino primo*,
» La règle veut que je me place
» Droit vis-à-vis du *secundo*.
» Vous allez voir ce qu'on y gagne :
» Nous formerons les accords les plus doux;
» Rocher, côteau, forêt, montagne,
» Tout va danser autour de nous. »

Ainsi dit, ainsi fait : — le concert recommence,
Mais sans plus de succès. — Ecoutez donc, silence !
Cria l'âne à son tour ; j'ai trouvé le secret ;
Cet ordre ne vaut rien ; mais essayez du nôtre :
Asseyons-nous en ligne à côté l'un de l'autre ;
De la musique ainsi vous entendrez l'effet.
On obéit à l'âne... —
Tout n'en va que plus mal ; alors on se chicane ;
Alors chacun de discuter,
De contester, de disputer,
Tout cela sans pouvoir s'entendre,
Sur le poste qu'ils ont à prendre.
Pendant ce temps un rossignol
Sur le voisin feuillage a dirigé son vol ;
Le voilà choisi pour arbitre ;
« — De grâce, accorde-nous, disent-ils à l'oiseau,
» Pour faire entendre ici le concert le plus beau,
» Nous avons tout... jusqu'au pupitre,
» Apprends-nous seulement comme il faut nous asseoir ;
» — Du reste nous savons tout ce qu'on doit savoir.
» Renoncez à votre manie,

» Répond le rossignol; croyez-vous être faits
» Pour le charme de l'harmonie ?
» Elle veut des talents que vous n'aurez jamais.
» Vos oreilles sont trop grossières
» Pour connaître cet art si justement chéri;
» Quand vous vous placeriez de toutes les manières,
» Vous ne feriez toujours qu'un vrai charivari. »

LES DEUX ÉCREVISSES.

« Que faites-vous donc là, ma chère,
» Disait une écrevisse en parlant à sa sœur ;
» Je ne vous conçois pas : pourquoi cette fureur
» De nager en avant quand je nage en arrière ?
» C'est perdre votre temps, à ne vous rien céler;
» Il ne faut parmi nous que savoir reculer ;
» Voyez : — C'était ainsi que faisait ma grand'mère.

» — Chacun son goût, ma bonne sœur,
» Répondit l'autre avec finesse ;
» Vous reculez d'une telle vitesse
» Qu'en vérité ce jeu-là me fait peur;
» Je m'aperçois que, malgré votre adresse,
» Contre rocs et cailloux vous vous heurtez souvent ;
» J'aime à voir où je vais, moi, ne vous en déplaise;
» Souffrez donc que j'apprenne à pousser en avant,
» Et rétrogradez à votre aise. »

Pour démontrer qu'elle n'avait pas tort,
Notre écrevisse routinière,

Nageant toujours à sa vieille manière,
Se mit à reculer si fort,
Qu'elle alla s'enfoncer par sa croupe écaillée
Dans les mille replis d'une herbe entortillée,
Et ne put en sortir, malgré plus d'un effort.
Sa sœur, pour la tirer d'affaire,
Lui prêtait bonnement un secours nécessaire ;
Mais l'autre, d'un ton de courroux,
Lui dit : — « De quoi vous mêlez-vous ?
» Laissez, laissez, je ne suis pas perdue,
» Je sais fort bien ce que j'ai fait ;
» Ce n'est pas sans raison qu'ici je suis venue,
» Et j'en sortirai s'il me plaît. »

Elle y resta la sotte bête,
Chargea de nœuds et sa queue et sa tête,
Et chaque patte, à n'y pouvoir plus rien,
Et soutint, en crevant, qu'elle se portait bien.
Voilà souvent ce que nous sommes ;
Un fol entêtement aveugle et perd les hommes.

LES MOUTONS DISSIDENTS.

Un jour chez la gent moutonnière,
On se mit à penser de diverse manière ;
Ce qui, pour très bonne raison,
Parut chose fort singulière :
On avait toujours cru que le peuple mouton
Ne pensait d'aucune façon.

Le sujet de la dissidence
N'était pas sans quelque importance;
Les maîtres des moutons faisaient de grands apprêts
Pour les tondre encor de plus près.
Or, de ceux-ci les uns disaient : — « Il faut nous plaindre,
» Si nous n'en faisons rien, notre pauvre troupeau
» A la fin peut avoir à craindre
» De se voir enlever la peau. »
Les autres répondaient : — « Que pouvons-nous y faire?
» Nous aurons beau bêler, regimber; — temps perdu;
» Le plus hardi de nous sera toujours tondu. »
Qu'arriva-t-il de cette affaire?
Que les moutons les plus soumis,
Et qui de leur frayeur n'avaient rien fait paraître,
Furent déshabillés autant qu'ils pouvaient l'être;
Et les récalcitrants furent, pour leurs péchés,
Non-seulement tondus, mais de plus écorchés.

L'ANE ET LE CHAT.

Sur les bords d'une route, errant à l'abandon,
Heureux de sa pâture et content de lui-même,
Certain jeune baudet trouvait un charme extrême
A se régaler de chardon.
L'instrument qui pendait au bout de son échine,
De çà de là se balançait.
Un chat qui près de là passait,
Matou d'humeur assez badine,
Vit cette queue en mouvement,

Et vint de sa patte lutine
L'asticoter malignement.
Aussitôt du baudet se refrogna la mine ;
Le jeu n'était pas de son goût.
« — Si pourtant, se dit-il, ma queue était pourvue
» D'un bon œil placé tout au bout,
» Comme nous l'a promis un homme à longue vue ;
» Si c'était un long bras, un membre saisissant,
» Tel qu'une trompe d'éléphant,
» Tel que l'imaginait ce merveilleux génie
» Qui nous prophétisa le règne d'harmonie,
» Comme bientôt je châtierais
» Ce polisson de chat dont la patte indiscrète
» Vient se faire un jouet de ma queue imparfaite ;
» Je le verrais venir, et je l'étranglerais.
» Mais a-t-on jamais vu pareille impertinence ?
» La justice devrait punir cette insolence.
» Si j'étais procureur du roi,
» (Ce qui ne serait pas fort extraordinaire,)
» J'aurai bientôt lancé, ma foi,
» Un mandat d'amener tout ronflant de colère
» Contre cet animal traître autant qu'impudent,
» Qui couvre de velours et sa griffe et sa dent.
» Il faut que de mon pied le matou se souvienne ;
» J'attends qu'à la charge il revienne,
» Pour le rendre un peu plus prudent. »
Là-dessus, fort de sa bravade,
Du mieux qu'il peut maître baudet
Lance une terrible ruade
Et croit atteindre le minet.
Mais le coup porte dans le vide ;
Notre chat, par un bond rapide,

Non content de s'en garantir,
Songe encore à se divertir.
A la queue oscillante il suspend sa fourrure,
S'en fait mât de cocagne, et risquant l'aventure,
Grimpe au sommet, parcourt le dos
De son trop chatouilleux héros,
S'y permet des gaîtés, des farces sans pareilles,
Puis s'assied sur la bête, entre les deux oreilles.
« — A présent, lui dit-il, tu peux, mon cher ami,
» Donner force du pied ; n'y va pas à demi.
» Tu m'as fait deviner où je dois prendre place ;
» Ta queue est déjà fort cocasse ;
» Mais ces deux grands cornets me font bien plus joyeux :
» Je n'avais qu'un joujou, maintenant j'en ai deux. »

Ne nous fâchons pas trop quand sur nous on badine.
Un trait piquant, s'il nous met en courroux,
Fait souvent que l'on imagine
D'autres malices contre nous.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

LE CHAMP SACRÉ DES SÉQUANES

Par M. TOUBIN,

ASSOCIÉ CORRESPONDANT.

MESSIEURS,

Notre savant confrère, M. Edouard Clerc, m'a fait l'honneur de combattre, et avec autant de talent que de légitime ardeur, ma thèse relative au *Champ Sacré* des Séquanes. Cette thèse est, selon lui, tout-à-fait chimérique, et le *Champ Sacré* est un pur effet de mon imagination. Permettez-moi de répondre à mon tour et de soumettre ma réplique à votre tribunal impartial et rempli d'excellents juges en toutes matières littéraires et scientifiques.

Représentez-vous, Messieurs, l'état de mon esprit à la nouvelle que M. Clerc devait, en personne, descendre contre moi dans la lice, et me combattre avec toute l'autorité de son nom et de son talent. Je me sentais honoré, mais j'étais encore plus inquiet, et d'autant plus, que, même en faisant abstraction de mon infériorité trop grande

sous le rapport du talent et des connaissances archéologiques, ma position dans le débat était bien loin de valoir celle de mon contradicteur. Attaquer une thèse est toujours, en effet, plus facile que la défendre, et surtout si cette thèse est nouvelle et quelque peu endehors des idées accréditées; car l'esprit de l'homme est ainsi fait, que dans ce cas nous exigeons de l'auteur qu'il ait trois fois raison, tandis que, malgré nous et à notre insu, nous faisons toujours beau jeu au défenseur des anciennes opinions. Ce n'est pas tout; il me faudra, sous peine de me priver de mes meilleurs arguments, répéter une partie des faits que j'ai exposés dans mon premier travail, chose aussi ennuyeuse pour l'auteur que pour le lecteur, et je devrai aussi, mieux instruit aujourd'hui, rectifier mes idées sur deux ou trois points de détail. Vous voyez, Messieurs, que j'aurai besoin, non pas seulement de votre impartialité, mais encore de votre indulgence. Votre impartialité prononcera sur le fond du débat; votre indulgence me tiendra compte de ma bonne volonté et aura égard à toutes les difficultés de ma position.

Les Champs sacrés.

Posons d'abord une question toute générale. Les peuples anciens avaient-ils des *centres*, c'est-à-dire des lieux déterminés où résidaient les prêtres et où se tenaient les assemblées annuelles de la tribu ou de la nation? M. Clerc ne nie point ouvertement ce fait, mais implicitement, et cette négation tacite est même la base de tout son système. A ses yeux, les Séquanes n'avaient pas de *champ sacré*,

et c'est peine perdue que d'en chercher un, soit à Molain, soit ailleurs.

Voyons donc si les peuples primitifs avaient des *centres*, et si ce fait, très vraisemblable et très naturel *à priori*, comme il serait aisé de le faire voir, peut être établi par des témoignages historiques.

Enna était le principal sanctuaire de la Sicile; ce lieu était consacré à Cérès et à Proserpine. « L'ancienneté de cette tradition, dit Cicéron dans un de ses discours contre Verrès (1), ces lieux où l'on retrouve des traces et en quelque sorte le berceau de ces deux divinités, inspirent dans toute la Sicile, aux particuliers et à la nation, la dévotion la plus fervente pour la Cérès d'Enna. » — Et un peu plus loin — « Telles étaient alors la sainteté et l'ancienneté de son culte, qu'en partant pour cette ville, on croyait aller visiter, non le temple de Cérès, mais Cérès elle-même. » Enna avait un temple célèbre, un lac sacré nommé *Pergus* et *Pergusa*, un collége nombreux de prêtres, et aussi dans les temps plus anciens un oracle; car je ne puis m'empêcher de regarder comme une sybille, la déesse des lieux souterrains, Proserpine, et de prendre pour un antre prophétique la caverne par où elle y descendit. Enna avait donc tout ce qui constituait aux époques primitives le sanctuaire et le lieu de dévotion. Or, quelle était la situation de cette localité? Callimaque nous apprend, dans son ode à Cérès, qu'Enna « est *au milieu* de la plus belle des îles. » — « Enna, ajoute Diodore (2),

(1) Deuxième action contre Verrès, IV.
(2) Diodore, V, III.

passe pour occuper *le centre* de l'île, et c'est pourquoi quelques-uns la nomment l'*Omphale* de la Sicile. » — « Ce lieu, dit à son tour Cicéron, est regardé comme *l'ombilic* de la Sicile, dont il occupe le *centre* (1). » Voilà un premier fait acquis : le principal sanctuaire de la Sicile était situé au *centre* même du pays. Ai-je besoin d'ajouter qu'aux époques théocratiques le centre religieux et le centre civil ne faisaient qu'un ?

Le Péloponnèse avait son centre ou *omphale* dans la petite province de Phliasie. Pausanias nous l'apprend, mais sans entrer dans aucun détail ; l'événement était trop ancien et l'occupation du pays par les Doriens hellènes, peuples d'autre race et d'autre religion, l'avait sans doute fait oublier. L'*Omphale* de la Crète nous est déjà un peu mieux connu, bien que la légende en soit à moitié altérée. De même que les Siciliens faisaient d'Enna le berceau de Proserpine et de Cérès, de même les populations de la Crète rattachaient le nom de leur *Omphale* à un épisode de la naissance de Jupiter. « On raconte, dit Diodore (2), que lorsque les curètes emportaient Jupiter nouveau-né, le *cordon ombilical* tomba près du fleuve Triton, et que cet endroit fut, à cause de cet événement, *consacré* sous le nom d'Ὀμφαλος et la campagne environnante nommée Ὀμφαλίον. » Ce fleuve Triton, disons-le en passant, explique peut-être l'épithète de Τριτὼ, en latin *Tritonia*, donnée à Minerve, fille de Jupiter. L'*Omphale* de Crète était donc aussi la terre natale des dieux, ou, en d'autres

(1) Cicér., loc. cit. — Le mont Ida était également au centre de l'île (Strabon). — (2) Diodore, V, LXX.

termes, un sanctuaire. Nous avons donc encore ici le sanctuaire au *centre* même du pays.

Delphes n'était pas seulement l'oracle et le *lieu saint* d'une nation particulière, mais bien de tous les peuples de l'antiquité. On venait consulter la pythie et honorer Apollon Pythien du fond de l'Asie mineure, comme de Rome et de la Lybie. Or, d'après Pausanias, Delphes passait pour être le *centre de la terre tout entière*; une colonne de marbre blanc marquait dans le temple le point *ombilical*.

L'oracle de Trophonius n'a pas besoin d'être décrit. On y trouvait un bois sacré, un antre prophétique, et la fontaine sacrée d'*Hercyna*. Les historiens nous apprennent qu'avant de s'appeler *Lébadée*, il avait d'abord eu pour nom Μιδεία, dénomination tout-à-fait voisine des formes qui, dans les divers idiomes indo-germaniques, signifient le milieu (allemand *mitte*, anglais *middle*, gaélique *meadhon* et *meidhin* (1), latin *medius*, sanscrit *madya*), μιδεία (μιδεία χώρα?), était probablement aussi un *centre*, celui de la Béotie ou d'une partie de cette province.

Voici un *ombilic* plus incontestable; c'est Virgile qui va nous le fournir. On sait que le nom d'*Italie* ne s'appliquait d'abord qu'à la partie méridionale de la péninsule. Là se trouvait un sanctuaire et un oracle révérés que le poète décrit ainsi :

Est locus *Italiæ medio* sub montibus altis,
Nobilis et famâ multis memoratus in oris,
Amsancti valles; densis hunc frondibus atrum
Urget utrinquè latus nemoris, medioque fragosus
Dat sonitum saxis et torto vertice torrens.
Hîc specus horrendum, sævi spiracula dîtis monstratur (2).

(1) Voir Armstrong, Gaelic dictionary. — (2) *Æneid.*, ch. VII, 563.

Tel était ce lieu d'*Amsanctus*, dont le nom même a sa valeur. Bois sacré, fontaine sacrée, caverne prophétique, rien n'y manquait de ce qui constituait le sanctuaire chez les anciens, et ce lieu était précisément au *centre de l'Italie* (Italiæ medio), comme le sanctuaire d'Enna au centre de la Sicile, et celui de Delphes au centre présumé de la terre.

Ouvrons maintenant les Commentaires. — « A une époque marquée de l'année, dit César (1), les druides s'assemblent dans *un lieu consacré* (in loco consecrato), sur la frontière du pays des Carnutes, qui passe pour le point *central* de toute la Gaule (2). Là se rendent de toutes parts ceux qui ont des différends, et ils se soumettent au jugement des druides. » Ce passage est doublement important, et parce qu'il se rapporte à la Gaule et parce qu'il ne nous représente plus seulement les prêtres réunis dans l'*Omphale* ou la *Media regio* comme vaticinateurs et guérissant, par les eaux sacrées, toutes sortes de maladies, mais encore comme magistrats et grands justiciers.

Les anciens avaient donc des centres qu'ils nommaient, en dehors de la langue gauloise, Ὀμφαλός, *umbilicus*, *mediar egio*, et vraisemblablement aussi μιδεία. Nous verrons tout à l'heure les noms gaulois de ces lieux révérés. Là les prêtres rendaient la justice, pratiquaient la médecine, instruisaient la jeunesse; là aussi se tenaient sans doute les assemblées de la nation, que les Gaulois nom-

---

(1) *De bello Gallico*, livre VI, XIII.
(2) Quæ regio totius Galliæ media habetur.

maient *gorsed*, et que César appelle *conventus armati*. Comme les Commentaires disent que la *media regio* de la Gaule était *in loco consecrato*, et que nous savons en outre, et par César et par d'autres écrivains, que les Gaulois cachaient le butin fait sur l'ennemi dans *des lieux consacrés*, j'ai donné à ces centres le nom de *Champ-Sacré*, ce qui est la traduction exacte de *Locus consecratus*.

Le nom de Médiolan.

M. Henri Martin a écrit que les *Champs-Sacrés* portaient chez les Gaulois le double nom de *Mediolan* et de *Meadhon* devenu, selon moi, *Moydon* chez les Séquanes. Etudions ces deux mots; et d'abord, que signifie *Mediolan ?* On a expliqué ce nom de bien des manières. Tite-Live et Isidore de Sévillle ont chacun leur étymologie; nous y reviendrons. Au dernier siècle, l'Académie des inscriptions traduisait *Mediolanum*, par *terre fertile*, explication qui pourrait convenir à *Milan*, mais non à *Molain*, dont le territoire est au contraire fort ingrat. Aux yeux de M. Désiré Monnier, Mediolanum est la *terre des vierges sacrées*. De ces diverses étymologies, la moins inadmissible n'est pas celle de M. Edouard Clerc. D'après cet honorable savant, *Lan* signifiait « le chemin, la route ancienne. » De preuves philologiques, aucune; seulement, toute une page de citations de l'*Itinéraire d'Antonin*, pour établir que diverses localités nommées *Mediolanum* étaient situées *sur des grands chemins*.

J'ai dit que *Lan* signifiait, non pas le *chemin*, comme le prétend M. Clerc, mais le *lieu sacré*. J'ouvre Bullet,

et je lis : « Lan, église, lieu consacré. » Et plus bas : « Lan, bois et forêt. » Et plus loin encore : « Enclos, clôture. » Ces bois, nommés *Lan*, étaient les *bois sacrés ;* le bois du *Landel*, situé à Montfort (Doubs), passe encore à l'heure présente pour le théâtre de scènes de sorcellerie. Je montrerai un peu plus loin que le mot *enclos* avait également un sens tout religieux. J'ouvre le *Dictionnaire de Trévoux* et je lis : « Le mot de *Lan*, selon Davies, signifie *église*, *temple*, *place* ou *cimetière*. » Je lis dans M. Désiré Monnier (1) : « Lan, mot celtique auquel les Latins donnaient la désidence *um*, et que notre vieux langage a converti quelquefois en *lain*, signifiait *temple*, *enclos sacré*. » Avec quelques recherches, je pourrais multiplier indéfiniment ces citations. Avant Davies, Bullet et M. Désiré Monnier, Giraud le Cambrien avait déjà écrit : « Lan *locus ecclesiasticus* sonat. » M. Clerc est-il satisfait ?

Notre savant confrère m'oppose une prétendue opinion de M. Delacroix sur le mot *Lan ;* il est bien à regretter que M. Clerc ait lu si mal *Alaise et Séquanie*. L'auteur dit bien, il est vrai, que *Lan* désignait « l'emplacement ancien du village, » mais pour M. Delacroix, cet emplacement était *lieu sacré*. Comme tout le monde (sauf M. Clerc), M. Delacroix donne à *lan* un sens purement religieux. Je lis dans *Alaise et Séquanie :* « Ro-lan signifie le rocher sacré (2). » — Et plus loin : « Le nom de *Lan-*

---

(1) *Annuaire de* 1849, p. 398. M. Clerc doit du reste connaître très bien ce passage, car il cite contre moi les lignes qui le précèdent immédiatement.

(2) *Alaise et Séq.*, p 53.

gutine renferme lui-même le radical *gutin*, et signifie le *lieu sacré* de Gutin (1). »

M. Clerc m'objecte ensuite un obscur passage de Tite-Live qui ne prouve rien, ou prouve contre notre honorable confrère. « Les Gaulois, dit l'historien latin, avaient fait une invasion en Italie. Ils franchirent les Alpes jusqu'alors impraticables par la gorge de Turin, défirent les Etrusques en bataille rangée, non loin du Tessin, et comme ils apprirent que le terrain sur lequel ils avaient campé s'appelait le *Champ-des-Insubres*, la conformité de ce nom avec celui d'*Insubres*, tribu éduenne, leur paraissant d'un augure favorable, ils y bâtirent une ville qu'ils nommèrent *Milan*. » Qu'on relise ces lignes et qu'on les relise vingt fois, je défie qu'on en fasse sortir une conclusion tant soit peu logique contre mon système. M. Clerc l'a entrepris cependant, nous verrons tout à l'heure avec quel succès.

Ce passage de Tite-Live ne saurait donc m'être contraire. Je vais plus loin; s'il renferme un sens, ce dont je ne suis pas sûr, ce sens ne peut que m'être favorable. *Malain* (Côte-d'Or), se nommait *Mediolanum* comme notre *Molain;* au siècle dernier, on regardait déjà ce lieu comme ayant été la capitale des Insubres Eduens. Une confusion devenait dès lors possible, et surtout pour les anciens qui, en présence de deux dénominations semblables, ne manquaient jamais de prendre l'une pour la cause de l'autre, comme on pourrait en citer une foule d'exemples. Du fatras de ce texte, que M. Clerc m'oppose avec une

(1) *Alaise et Séq.*, p 92.

confiance qui m'a surpris, je ne vois qu'une conséquence à tirer, savoir, qu'au delà comme en deçà des Alpes, les Gaulois avaient des *centres*, et que celui des *Insubres transalpins* se nommait *Mediolanum* aussi bien que celui des *Insubres cisalpins*.

Voyons maintenant l'interprétation de ce même texte par mon honorable contradicteur. « Voilà donc, dit-il, une ville appelée *Mediolanum*, construite et habitée cinq siècles avant César. Rien dans l'historien romain qui rappelle la moindre allusion à un Médiolan antérieur, à une enceinte sacrée quelconque. Ce sont les Gaulois, nouveaux venus du pays, qui donnent le nom à la ville, sans savoir si elle est ou non auparavant au centre du pays, sans qu'on voie que la localité eût un autre nom, et je montrerai plus loin qu'ils lui donnèrent celui-là, parce qu'elle était *sur la grande route*. Les Gaulois l'avaient *naturellement suivie* (1) » Est-ce bien sérieux? Supprimons donc la critique historique, puisque tout ce que dit Tite-Live est vrai, même quand il est incompréhensible et ne dit rien. Posons aussi comme axiôme que tout ce que Tite-Live n'a pas su ou n'a pas dit, n'a jamais existé. Tite-Live n'a pas su et n'a pas dit que Milan était le *centre* des Insubres; donc Milan n'était pas le *centre* des Insubres ; mais Tite-Live a raconté que les Insubres étaient déjà arrivés en Italie quand il n'y avait pas encore de passage pour y arriver; donc les Insubres arrivèrent en Italie en franchissant les Alpes à vol d'oiseau. Puisque nous sommes dans la fable, j'aime mieux

(1) Page 104.

l'explication d'Isidore de Séville, qui raconte que Milan fut nommé *Mediolanum*, parce qu'on y trouva une laie dans je ne sais quelle situation.

M. Clerc nous apprend que Milan était *sur la grande route*, et que les Gaulois *l'avaient naturellement suivie;* je le soupçonnais déjà. Ce n'était pas seulement Milan qui était sur la grande route, route plus ou moins grande, selon le temps, mais encore toutes les autres villes d'Italie existantes déjà, et depuis cette époque très reculée, en deçà comme au delà des monts, les villes n'ont pas perdu cette excellente habitude. Elles sont encore aujourd'hui sur la grande route ou sur les grandes routes, et à ce titre elles méritent toutes d'être débaptisées et nommées *Milans*. M. Clerc ajoute que les Insubres suivirent *naturellement la grande route;* ils eussent été bien sots de faire le contraire.

M. Clerc est inépuisable en objections concernant l'interprétation du mot *Mediolan* Il m'oppose un *sentier du Lan* à Crançot, un territoire nommé *Milan* à Vuillafans(1), un chemin de *Milan* dans la forêt de Saint-Vit, et des pierres de *Milan* dans la *Chaux d'Arlier*. Voyons ces diverses dénominations.

Crançot a un *sentier du Lan*. Crançot était, d'après M. Rousset, un lieu tout-à-fait druidique. Après y avoir signalé une fontaine sacrée et diverses superstitions très anciennes, cet écrivain ajoute les lignes suivantes : « On

(1) Grozon a un *Champ-de-Milan* suivi d'un nom propre que je n'ai pas fait entrer dans mes notes. — Le prénom de *Milan* est très répandu dans le Jura.

a trouvé à Crançot, il y a peu de mois, plusieurs bracelets en bronze, grossièrement ciselés, qui appartiennent évidemment à la période gauloise. » *Lan*, signifiant *lieu sacré*, quoi d'étonnant qu'une telle localité ait eu un *lan?* Chaque village gaulois avait probablement le sien, comme chaque village a aujourd'hui son église ; car si la religion des Gaulois, et en général des anciens, était moins pure et moins sublime que la nôtre, leur dévotion n'était ni moins sincère ni moins profonde. *Admodùm dediti superstitionibus.*

Qu'était-ce que le *chemin de Milan* dans la forêt de *Saint-Vit ?* Peut-être le chemin qui conduisait à Molain. Diverses routes portent à Salins, au sortir même de la ville, les noms de *routes de Dole*, de *Besançon* ou de *Genève ;* de *Saint-Vit* à *Molain*, la distance n'est pas plus grande Pourquoi n'admettrions-nous pas d'ailleurs chez les Séquanes plusieurs tribus, et par conséquent plusieurs *centres*, au-dessus desquels se trouvait le *centre* général de la confédération ? Nous savons d'une manière certaine que les nations des Aquitains, des Armoricains, des Belges, des Helvètes et des Allobroges se composaient chacune de plusieurs peuplades. Pourquoi n'en aurait-il pas été de même des Séquanes ? A considérer justement les choses, ce n'est pas à moi à établir qu'il y avait une confédération séquane, mais à mes adversaires de prouver qu'il n'y en avait point. Avec le système fédéral, la Séquanie est dans la règle commune ; en dehors de ce système, elle tombe dans l'exception, et l'exception doit se prouver directement, et non pas seulement par une preuve négative tirée du silence des historiens. Comment d'ailleurs, en ne comptant que pour une unité les Sé-

quanes, et de même les Arvernes, les Eduens, etc. (1)' comment, dis-je, retrouvera-t-on dans la Gaule les trois cents peuples de l'historien Jo èphe et les quatre cents d'Appien ? On ne le pourrait. La confédération des Séquanes se composait donc, selon toute vraisemblance, de diverses tribus confédérées, et dès lors ces divers *Milans* n'ont plus rien qui doive nous surprendre. *Vuillafans*, la *Chaux d'Arlier* et *Saint Vit* ont très bien pu être des centres secondaires (2).

M. Clerc m'oppose en dernier lieu quelques lignes de l'*Annuaire du Jura*, qui ne sont peut-être pas ce que M. Désiré Monnier a écrit de plus juste et de plus vrai. Voici ce passage : « Des savants qui se sont laissés prévenir par le premier sens offert à leur imagination, c'est-à-dire par le mot *medio*, qui signifie *au milieu* en latin, et par celui de *land*, qui veut dire *terre* en allemand, sans trop s'embarrasser s'ils faisaient mal à propos une dénomination hybride, prétendent que *mediolanum* signifie *une ville située au point central de la contrée.* » Où M. Monnier a-t-il vu que pour expliquer *mediolanum* on soit obligé d'avoir recours à l'allemand *land ?* Lui-même vient de nous dire que le gaulois *lan* signifiait *lieu sacré*. D'autre part, l'expression *medio* est-elle purement latine? Je lis dans M. Henri Martin : « Ces centres se nommaient le *milieu*, la *ville du milieu*, *meadhon* en gaèlique. Non-

(1) César ne nomme pas parmi les clients des Eduens les Insubres mentionnés par Tite-Live ; c'est qu'ils étaient non pas clients de ce peuple, mais bien une de ses *tribus*, comme le dit Tite-Live.

(2) Je ne connais pas les *pierres de Milan* de la *Chaux d'Arlier*, mais M. Clerc dit lui-même que ce sont des « rochers saillants et *hors de terre.* » Cela ressemble bien à des monuments druidiques.

seulement chaque région, mais chaque peuplade avait le sien. Les noms des lieux qui commencent par *Medio* (Mediolanum et autres), se rapportent à cette origine. La racine est commune au latin et au celtique (1). » M. Désiré Monnier termine en concluant que *Mediolanum* était la *terre sacrée des vierges*, explication qui, sans être mieux fondée que celle de M. Clerc, a du moins l'avantage de pressentir dans le nom de *Mediolan* l'attribution religieuse de la localité.

Un mot encore sur ce sujet. Dans la *Vie de Marius* (2), Plutarque dit en se fondant, il est vrai, sur la richesse et la population de cette ville, que Milan était la *métropole* du pays. Les grecs disaient *métropole ;* nous disons *capitale ;* les peuples primitifs disaient *centre*. Tite Live et Isidore de Séville expliquent chacun à leur manière le nom de *Mediolanum ;* dans les temps modernes, aucune dénomination n'a été plus discutée et commentée. Le nom de *Molain* en particulier a vivement préoccupé MM. Monnier, de Chifflet, Rousset, Delacroix, Jolibois, curé de Trévoux, et dans ce moment même il est l'objet d'un sérieux débat entre M. Clerc et moi. Tous ne sont pas d'accord sur la valeur du mot, mais tous pressentent qu'il y a sous ce nom un fait archéologique des plus importants. Il me semble que si *Mediolanum* eût signifié tout humblement, comme le veut M. Clerc, « lieu situé près du chemin, des deux côtés du chemin (3), » cette question étymologique n'eût jamais eu le privilége de passionner tant d'esprits.

---

(1) *Hist. de France*, vol. I, page 84, note 3.
(2) *Vie de Marius*, VIII. — (3) Page 109.

Le mot MOYDON.

Médiolan était donc bien l'équivalent de *champ sacré*. Le *Médiolan* des Séquanes avait encore un autre nom; il se nommait *Moydon*, ou, comme écrivait, en 1606, M. de Stemuys, *le Moydon*. La forme latine du mot, telle que nous la trouvons dans la bulle du pape Calixte, était *silva maydunensis*. *Meadhon*, signifiant en gaélique, d'après Armstrong et M. Henri Martin, le *milieu* et la *terre du milieu*, il me semble tout naturel d'admettre que le *médiolan* s'est appelé aussi *meadhon* ou *moydon* dans le dialecte séquane. *Moydon* peut très bien avoir été un mot simple; mais s'il faut y voir un composé, le second élément sera certainement *don* ou *dun* (silva may*dun*ensis); or, que signifient *don* ou *dun?* Je lis dans M. Henri Martin : « *Dun*, élévation, colline. » Ducange avait dit déjà : « *Dun*um, *dun*us, *dun*a, signifie dans la langue gauloise *montagne* ou *colline*, ce qui a fait terminer en *dunum* les noms de presque toutes les villes situées sur des collines ou sur des montagnes. » M. Roget de Belloguet nous apprend à son tour (1) que dans les six dialectes celtiques étudiés jusqu'à ce jour, *twyn*, *tun*, *din*, *doun*, *dun* et *don* étaient les variantes du mot gaulois qui signifiait *colline* et *montagne*. *Moydon* se traduirait alors par les expressions *hauteur du milieu* ou *plateau central*, explication tout-à-fait d'accord avec la topographie du pays de Molain, et aussi avec ce qu'on sait de la préférence que montraient

(1) *Ethnogén. gauloise*, IX, page 115.

les peuples primitifs pour les plateaux et les montagnes. Si j'ai tant insisté sur ce radical *don* ou *dun*, c'est que M. Clerc propose une toute autre explication, à l'aide de laquelle il donne au mot *moydon* un sens plus inattendu encore que celui qu'il prête au vocable *médiolan* Voyons cette acception nouvelle.

Moy, d'après mon honorable contradicteur, signifie : « Entre, parmi, au milieu, à côté, » dans quelle langue, s'il vous plaît, et d'après quel lexique? M. Clerc ne s'arrête point à ces détails. Les seuls noms de *Moyron* et de *Moyrans* lui suffisent. « Pour qui a étudié notre ancien langage, dit-il (1), le *rans*, c'est la montagne. Moyrans est effectivement dans une vallée, entre deux grandes montagnes. La forme *moy* signifierait donc probablement *entre*, *parmi*, *au milieu*, *à côté*. » Je pourrais dire que si *moy* signifie *au milieu*, il ne signifie pas *à côté*, car ce qui est *à côté* d'une chose, n'est pas *au milieu* de cette chose; mais accordons encore cela. *Moy* signifie donc *au milieu*, et par extension *à côté*. Remarquons bien que je ne conteste pas absolument le premier de ces sens, mais seulement le procédé peu régulier par lequel il a été obtenu. Si *moydon* est un mot composé, comme cela est possible, *moy* ou *moyd* se trouve avoir été une contraction locale du radical gaulois qui signifiait le *milieu*.

Je suis moins d'accord, et j'en ai tout le regret possible, avec notre savant confrère sur la valeur du monosyllabe *don*. « Le mot *on*, dit M. Clerc, a anciennement signifié *eau*. Et Bullet nous apprend que dans la langue des Celtes,

---

(1) Page 112.

la lettre *D* s'ajoutait ou se retranchait indifféremment au commencement des mots. On a donc dit *on* ou *don*. » Il faût avouer que cette lettre *D* est bien accommodante de se laisser ainsi ajouter ou retrancher indifféremment au commencement des mots. A l'appui de son opinion sur le sens de *don*, M. Clerc cite non-seulement les ruisseaux de *Dudon* et *Cressandon*, et les marais de *Rabudon*, mais encore le village de *Collondon*, la *Combe-Ardon*, la *Combe-Sandon*, les prés de *Radon*, les champs de *Credon*, tous endroits merveilleux, où il y a de l'eau en plus ou moins grande quantité. Je m'attendais à voir terminer cette énumération par le château Fre-don-don (commune d'Aresches), qui, dans le système de M. Clerc, devrait avoir deux ruisseaux au lieu d'un; malheureusement, ce territoire est d'une aridité sans pareille, et un oiseau ne trouverait pas à s'y abreuver. M. Clerc cite à l'appui de sa thèse le *Don* d'Angleterre, le *Don* d'Ecosse, le Tanaïs nommé aussi *Don*, et conclut que *don* signifiant et *rivière* et *source*, ce qui n'est cependant pas tout-à-fait la même chose, *moydon* veut dire *près de la source* et *autour de la source*. Peut-être est-ce faire bien de l'honneur au modeste *puits de Moydon*, dont l'eau se borne à sourdre et ne coule pas, que de la comparer au Tanaïs, et, d'autre part, d'admettre que le vaste pays de *Moydon* lui doit son nom.

Je voudrais pouvoir reproduire intégralement les trois grandes pages que mon honorable contradicteur consacre à cette discussion étymologique; je citerai du moins quelques passages : « Je crois pouvoir poser en règle, dit M. Clerc, que dans toute la Franche-Comté il n'est pas un lieu d'ancienne dénomination ayant la syllabe *don* pour

finale, qui ne soit *assis sur un cours d'eau ou près d'une source*, si le nom n'est celui du cours d'eau ou de la source même. Pourquoi? La science peut elle expliquer cela? Oui (1). » Et ailleurs : « *Moydon* signifie *près de la source, autour de la source* (2). » Ailleurs encore : « J'offre de multiplier les exemples autant qu'on le voudra; le *don* sera toujours le *cours d'eau* ou la *source*, ou bien en annoncera le voisinage (3). » M. Clerc ne s'expose pas beaucoup en offrant de telles gageures. Le Jura a peu de sources abondantes, mais, en revanche, beaucoup de mares et de filets d'eau. A supposer un lieu dénué entièrement ou de sources ou de cours d'eau, il s'en trouvera toujours « dans le voisinage, » et M. Clerc aura gagné son pari.

Nous venons de voir que *moy* signifiait, chez les Gaulois, « entre, parmi, au milieu, à côté, » et que *don* voulait dire *source*, *cours d'eau*, *marais* (marais de Rabudon), *puits* (puits de Moydon), *rivière* et *fleuve*. Voilà bien des sens pour deux mots seulement, et nous serions tenté de croire, d'après cela, que la langue gauloise était singulièrement pauvre. Rassurons-nons; cette langue était au contraire merveilleusement riche. Elle n'avait pas seulement le mot de *moydon* pour exprimer le voisinage d'un cours d'eau ou d'une source; celui de *Conat*, qui ne ressemble cependant guère à *moydon*, avait absolument la même valeur. « *Conat*, dit M. Clerc, indique partout le voisinage d'un *na* ou ruisseau (4). » *Beire* ne ressemble

(1) Page 110. — (2) Page 109. — (3) Page 111.
(4) *Etude complète*, page 61.

guère non plus à *moydon*, et cependant il avait aussi le même sens; le village de *Beire*, aujourd'hui *Beure*, fut ainsi nommé, d'aprés M. Clerc, à cause du voisinage d'une cascade (1). — Est-ce tout? Pas encore. *Coubreux* formait le quatrième synonyme. Je lis en effet dans l'*Etude complète sur Alaise* (2) : « Le voisinage du *breux* (cours d'eau, rivière), s'exprime par *Coubreux* (3). » Ainsi, *moydon*, *conat*, *beyre* et *coubreux* disent tous quatre la même chose, et tous quatre dans *la plus ancienne langue du pays*. Peut-être cette langue n'était-elle pas le celtique, car plus je fouille Trude, Legonidec, La Villemarqué, Armstrong, Higgins et Davies, moins je trouve que *don*, *na*, *beyre* et *breux* aient jamais signifié en gaulois *source* et *cours d'eau*.

La Topographie du Médiolan.

M. Clerc m'adresse une foule de questions relatives au *Médiolan*, à sa population, à sa topographie. Etait-ce un *lieu vide* en temps ordinaire, ou bien ce lieu avait-il une population permanente? Peu s'en faut qu'il ne me demande le chiffre de cette population. Voici tout ce que je puis lui répondre. A *Delphes*, à *Enna*, à *Amsanctus*, dans la *media regio* de la Gaule, tous lieux qui étaient des *centres*, nous trouvons le collége des prêtres; j'en

(1) *Etude complète*, page 52. — (2) *Ibid.*, page 62.

(3) *Breux* paraît la forme comtoise de *Breuil*, que Furetière définit « un bois taillis propre à la chasse. » *Coubreux* n'est pas, comme le dit M. Clerc, près de la rivière de la Furieuse, mais à neuf cents mètres de là et sur la hauteur.

conclus que les prêtres résidaient aussi à *Molain*, dont le nom signifie le *centre* religieux. Pline dit que les druides étaient devins et médecins (1); j'en conclus qu'à ces deux titres, les populations venaient les consulter à Molain. César nous apprend que les mêmes druides enseignaient la jeunesse (2); j'infère de là qu'un certain nombre de jeunes gens choisis vivaient à Molain autour d'eux. Pomponius Mela ajoute que leur enseignement était secret, et se faisait dans des cavernes et dans les solitudes profondes des forêts (3); je constate qu'il est peu de pays plus couverts de bois et plus riches en hypogées. Les Commentaires nous disent que dans la *media regio totius Galliæ* les druides rendaient la justice, et qu'on venait de toutes les parties de la Gaule (*undique*) se soumettre à leur tribunal; j'en tire la conséquence que Molain était pour les Séquanes le *champ de justice*, comme la *media regio* l'était pour la nation tout entière. César et Diodore de Sicile nous apprennent tous deux que les Gaulois plaçaient dans des *lieux sacrés* le butin fait sur l'ennemi; Molain ayant été un de ces lieux sacrés, je pense que les Séquanes y renfermaient ces dépouilles. Y avait-il des foires? Je ne sais. Les *gorsed* et les *conventus armati* se réunissaient-ils au Médiolan? Pour l'époque théocratique, cela ne peut

---

(1) Druidas Gallorum et hoc genus vatum medicorumque. (Pline, liv. XXX.)

(2) Ad hos magnus adolescentium numerus disciplinæ causâ concurrit. (*De bello Gall.*, liv. VI, 13.)

(3) Clàm et diù, vicenis annis, aut in specu aut in abditis saltibus. (Liv. III, ch. 2.)

César, *De bello Gall.*, liv. VI, 7.

Diodore de Sicile, liv. V, 27.

guère faire de doute; mais en était-il encore de même vers le temps de César? Je le crois, car les druides étaient loin d'avoir perdu tout pouvoir, et, d'autre part, quoi de plus naturel que de convoquer les assemblées d'une nation au *centre* même du territoire, et surtout à une époque où les moyens de communication devaient laisser beaucoup à désirer?

Le *Mediolan* avait-il une population permanente considérable? Je ne le pense pas. Les *conventus* annuels ne devaient durer que quelques jours, et quant aux assemblées de justice, nous savons que dans la *media regio* elles ne se tenaient qu'à un moment déterminé de l'année (*certo anni tempore*). Enfin les druides nous sont représentés partout comme pratiquant le plus souvent la méditation et vivant dans la solitude des antres et des forêts, ce qui exclut absolument l'idée du tumulte d'une cité populeuse.

M. Clerc me pose une autre question. Le *Mediolan* était-il ou non un *oppidum?* Si ce n'était pas une place forte, pourquoi les adversaires des Séquanes attachèrent-ils un si grand prix à s'en emparer? Si c'était un *oppidum*, où sont les débris de ses fortifications? Voilà le dilemme dans toute sa force; voici ma réponse.

Molain n'était pas un *oppidum*, et cependant les Eduens avaient intérêt à s'en emparer. Ce n'était pas un *oppidum*, parce que le pays est trop vaste pour avoir pu être enfermé dans une ceinture de fortifications; parce que la population habituelle ne se composait guère que des prêtres et des jeunes gens qu'ils instruisaient; parce que les assemblées, qui s'y tenaient à certains moments, pou-

vaient, s'il en était besoin, être convoquées ailleurs; parce que les Séquanes avaient sur d'autres points leurs grands *oppida,* et notamment à Alaise et à Besançon; parce que Molain, situé au centre du pays et défendu du côté du nord par ces deux places et du côté de l'est par la barrière du Jura, avait en général peu à craindre de l'ennemi; parce que les *champs de mai* et les *wittenagemots* des nations germaniques ne se tenaient pas dans des lieux fortifiés; parce que ni *Enna* ni *Amsanctus,* ni la *media regio* ne nous sont présentés par les historiens comme ayant été des forteresses, et enfin parce que cette idée de forteresse répugne à l'esprit du druidisme non moins que celle d'une forte agglomération d'habitants.

Molain n'était pas fortifié, et cependant les Eduens avaient intérêt à s'en emparer, comme les Séquanes à le défendre. Au lieu d'attaquer de front la Séquanie vers la partie supérieure du cours de la Saône, comme ils l'avaient sans doute fait déjà plus d'une fois, les Eduens la prenaient à revers dans des conditions stratégiques fort avantageuses pour l'assaillant. Molain était situé au centre du réseau des chemins, comme je le ferai voir tout à l'heure, et, en outre, dominait tout le bas et moyen pays; la possession de ce point était donc très importante pour l'envahisseur attiré peut-être en outre par l'appât des riches dépouilles entassées dans le lieu sacré. Les Séquanes, de leur côté, avaient grand intérêt à défendre le *Médiolan* et à le choisir pour champ de bataille contre un ennemi arrivant par la vallée de l'Ain. Au point de vue religieux, ils combattaient sur le sol sacré et en quelque sorte en la présence de leurs dieux. Au point de vue militaire, la position des hauteurs

d'Ardon était des plus avantageuses, et enfin c'était à Molain, point central et lieu ordinaire des *conventus armati*, que les chefs de la nation avaient dû en convoquer les guerriers. Les faits, d'ailleurs, parlent plus haut que tous les raisonnements. Les hauteurs d'Ardon et l'emplacement présumé de l'ancien Molain sont couverts d'innombrables tumulus qui attestent un immense carnage. Assignez à ces tumulus telle date et telle origine qu'il vous plaira, il n'en restera pas moins établi que les deux groupes principaux de sépultures sont situés l'un en avant de Molain et à peu de distance de cette localité, l'autre sur son territoire même, et par conséquent il sera toujours fort vraisemblable et presque certain que tout ce sang versé et tout ce carnage a eu pour cause immédiate l'attaque et la défense du *Médiolan*.

Après m'avoir demandé si Molain était un *oppidum*, mon honorable contradicteur s'arrête à décrire, avec un grand luxe d'érudition, non-seulement la fortification gauloise en général, mais encore les larges fossés et les hautes murailles de *Soissons* (*latitudinem fossæ murique altitudinem*), les murailles non moins hautes d'*Uxellodunum*, les *grandiora saxa* et les *perpetuæ directæ trabes d'Avaricum;* puis cette savante description terminée, il me somme de lui montrer tout autour du *Médiolan* ces *profonds fossés* et ces *redoutables murs*, ou au moins leurs débris. J'ai dit tout à l'heure qu'à mon avis Molain n'était pas fortifié; je me rétracte. C'était un *oppidum*, et avec de formidables défenses, que je prends l'engagement de faire voir à M. Clerc dès qu'il aura bien voulu me montrer les *grandiora saxa* de Bourges, les *hautes murailles*

et les *larges fossés* de Soissons, et le mur d'*Uxellodunum*, dont une tour de dix étages n'égalait pas la hauteur. Je me contenterais même, par courtoisie, des fortifications de *Bibracte*, de *Gergovie*, d'*Agendicum* ou de *Bratuspantium*, voire d'*Alise-Sainte-Reine*... Que M. Clerc me montre tout cela, et je lui ferai voir à Molain des fossés encore plus larges, des murailles dix fois plus hautes, et des blocs de pierre près desquels les *grandiora saxa* n'étaient que de modestes galets (1).

Arrivons à une autre objection de M. Clerc. Après avoir exigé du Médiolan la trace de fortifications qu'il n'a probablement jamais eues, et qu'en tous cas il n'eût pas mieux conservées que les autres villes gauloises, mon honorable contradicteur me demande maintenant des menhirs et des dolmens. Je lui ferai à peu près la même réponse qu'à l'égard des fortifications. La Bretagne mise à part, nous n'avons en France que des *pierres* isolées et aucun *cercle* pareil à ceux de Carnac, Avebury, Ardwen, etc. Frappé de cette absence de tous monuments composés, j'avais conjecturé d'abord qu'il y avait peut-être quelques différences de forme entre le druidisme de nos pays et le druidisme des deux Bretagnes; mais la Franche-Comté, par exemple, ayant çà et là des *soues*, des *pierre-lite* et des *pierre-qui-vire*, il faut renoncer à cette explication et en chercher une autre; car il est fort

(1) On ne peut expliquer cette disparition des débris des forteresses gauloises qu'en admettant que les Romains ont comblé les fossés et demantelé les places, dont les matériaux ont servi aux constructions et surtout aux substructions des villes gallo-romaines élevées dans le voisinage.

probable que les Séquanes, admettant les monuments simples, ne proscrivaient point les monuments composés. Voici donc la question. Les différents peuples gaulois ayant eu tous des *lieux sacrés*, comme nous l'apprennent César et Diodore, comment se fait-il qu'on ne retrouve d'*enceintes* qu'en Bretagne et de l'autre côté du détroit? A quelle cause faut-il attribuer, soit la présence, soit l'absence des *cromlechs?*

A mon avis, les Romains traitèrent les monuments druidiques comme ils avaient traité les fortifications gauloises. Je lis dans M. Amédée Thierry : « La loi de Claude, qui *abolissait le culte druidique* et *ordonnait l'extermination de ses prêtres*, avait été transportée dans la Bretagne et appliquée avec toute l'inhumanité romaine par les gouverneurs et les soldats. Partout où pénétraient les légions, les temples étaient profanés, les *autels renversés*, les prêtres égorgés, les colléges de femmes consacrées livrées à tous les outrages de la soldatesque, et les *vieilles forêts*, sanctuaire des mystères d'Hésus, *tombaient l'une après l'autre sous la hache* (1). » Une chose à remarquer, c'est que les contrées qui ont conservé leurs monuments druidiques sont celles qui, ainsi que l'Irlande, ont échappé au joug de Rome, ou qui, comme l'une et l'autre Bretagne, n'ont jamais été assez bien soumises pour que les conquérants pussent s'y dispenser de ménagements envers les indigènes et leur religion. Rome sévit partout ailleurs, et son action destructive fut surtout fatale aux *champs sacrés*, qui étaient tout-à-fait en évidence; quelques monu-

(1) *Hist. des Gaulois*, partie III, ch. 2.

ments isolés dans les campagnes restèrent inaperçus, et durent à cette circonstance d'être épargnés. Ainsi s'explique d'une part comment la Cisalpine et la Transalpine presque entière n'ont plus de *cromlechs*, pendant que d'autres pays situés à l'extrémité du territoire romain en possèdent encore, et, d'autre part, comment la plupart des menhirs et dolmens, qui existent encore en France, sont à l'état isolé et dans des lieux qui ne paraissent pas avoir eu assez d'importance pour attirer l'attention des persécuteurs du druidisme.

Rome avait commencé l'œuvre de destruction ; le christianisme la reprit à nouveau et l'acheva presque. « Saints Vandeille, Ambert, Samson, Milon, dit M. l'abbé Cochet, parcourent le pays la croix à la main, culbutant les *chênes sacrés*, comblant les *fontaines* et les *mares miraculeuses*, éteignant les feux et les bûchers, recouvrant de terre les amphithéâtres et les *pierres vénérées*, fermant partout les grottes des fées, les trous fumeux, les puits à la monnaie (1). »

Est-ce à dire cependant qu'il ne reste à Molain absolument aucunes traces de monuments druidiques, soit dans le langage, soit sur le sol ou même sous le sol? Voyons d'abord les dénominations territoriales qui paraissent rappeler des faits de ce genre. Molain a une forêt

---

(1) « Si, dans la jurisdiction de quelque évêque, des infidèles rendent un culte aux arbres, aux fontaines ou aux pierres, si l'évêque néglige de *détruire ces objets d'idolâtrie*, qu'il sache qu'il est coupable de sacrilége. » (Concile d'Arles, canon 23.) — Un édit de Chilpéric prononce les peines les plus graves contre ceux qui ne détruiront pas les pierres païennes. Childebert (514), Charlemagne, Edgard et Canut en disent tout autant.

nommée *Beau-Main*. « La désignation *main*, dit M. Delacroix, est très commune autour du pays d'Alaise pour désigner les antiques pierres (1). » D'après M. Rousset, une quinzaine de monnaies gauloises ont été trouvées au *Champ-du Feu*, que cet écrivain regarde comme ayant été un lieu druidique (2). « Dans le *Champ-de-la-Grosse-Pierre*, ajoute le même historien, était un menhir qui, sous les Romains, devint une borne milliaire, et dont l'enlèvement est de date toute récente. » Le cadastre de *Valempoulières* inscrit enfin un territoire sous le nom de *Pierre-Croisée*. Ayant entendu prononcer par les gens du pays, tantôt *Pierre-Croisée* et tantôt *Poire-Croisée*, ce qui signifierait la *croisée* de deux chemins, j'ai adopté dans mon premier travail la forme la moins avantageuse pour ma thèse. Sommé maintenant de produire au complet les titres de Molain, je soumets mes doutes aux lecteurs, en leur laissant le soin de trancher eux-mêmes la question. S'ils adoptent la forme donnée par le registre cadastral, le nom de *Pierre-Croisée* pourrait très bien rappeler l'emplacement d'un ancien dolmen.

Des noms passons aux choses. Sur le territoire de la Châtelaine se trouvent deux beaux rochers dont la forme régulièrement coniquè m'a frappé lors de ma première exploration du Moydon, sans toutefois que j'aie osé les présenter comme monuments druidiques. Voici dans quels termes en parle M. Rousset : « Sur le bord du chemin

---

(1) *Alaise et Séquanie*, p. 86.

(2) Je rappelle qu'un ancien titre écrit *Feult*. Peut-être aussi *Feu* signifie-t-il ici *foyard* ou hêtre. La découverte de ces monnaies gauloises est toujours un fait important.

tirant des *Planches* à *Molain*, on remarque deux aiguilles de rochers ayant chacune quinze mètres de hauteur, qui furent longtemps l'objet d'un culte particulier. Les traditions qui se rattachent à ces monuments ne peuvent laisser aucun doute sur les hommages qu'ils reçurent des populations celtiques. » Le lieu où se trouvent ces deux aiguilles se nomme *Pierre-Encise*.

Le *Médiolan*, je l'ai dit déjà, est surtout riche en baumes et en hypogées. Je trouve d'abord la *Cave-de-l'Enclaye*, qui a été construite en partie. D'après le *Dictionnaire des communes du Jura*, on a trouvé dans une baume de la Châtelaine un collier en cuivre tordu, deux broches semblables à des instruments de sacrifices, des fragments de trois vases et une lame de couteau en bronze. M. Rousset pense que ces objets provenaient du tombeau d'un druide. La *Châtelaine* possède encore un grand nombre d'autres excavations, dont les principales sont celles qu'on nomme *Combe du-Biou* et *Chambres-de-Montfoiron*. La *Combe-du-Biou* a environ trente mètres de long sur six de profondeur et quatre de largeur; la forme en est parfaitement régulière. On nomme à Salins *biou* et *chèvre* des *bouquets* de raisins pareils à ceux que porte, dans divers bas-reliefs, le *bouc* de Bacchus (1). *Biou* a le même sens à Arbois; le jour de la fête patronale, le *biou* est promené triomphalement dans les rues de la ville. *Pontdhéry* a un territoire nommé *Vie-du-Biou*. La *Combe-du-Biou* aurait elle été consacrée au dieu de la vigne, et depuis quelle époque? Je me borne à constater qu'il y a

(1) *Boucaige* signifie encore en français une *redevance sur les vignes*.

là un nom et un fait vraisemblablement très anciens. Un villageois que j'ai rencontré près de la *Combe-du-Biou* m'a dit qu'elle avait été construite, ainsi que les *Chambres-de-Montfoiron*, par les *nains*. On raconte de ces mêmes *chambres* que les prêtres y ont autrefois célébré leurs offices, chose qui se dit également de la *Barme-aux-Prêtres* (Myon), située non loin du *Bois-du-Patère*.

Je trouve à Montrond une vaste grotte dont le nom n'est pas sans analogie avec l'antre d'*Amsanctus;* on la nomme la *Baume-des Saints*.

De tous les hypogées du pays de Molain, le plus vaste et le plus intéressant est sans contredit *Saint-Bilbalbô*. Qu'était-ce que ce saint? Les Bollandistes n'en disent pas un mot. La situation de la grotte mérite d'être signalée; elle touche à *Combe-à-la-Dame*, *Croix-aux-Prêtres* et *Combe-aux-Prêtres*, et finalement se trouve sur un territoire dont le nom (*Mediolanum*) est synonyme de *sanctuaire druidique*. *Saint Bilbalbô* était, à mon avis, l'antre prophétique du *Médiolan*. Ces antres sacrés étaient fort simples et sans aucun ornement. Pausanias, décrivant l'*antrum Corycium* dédié à Pan et aux Muses, ne dédaigne point de nous dire que l'eau y tombait du rocher goutte à goutte, absolument comme à Saint-Bilbalbô. D'après le même écrivain, l'antre de Trophonius n'avait pas d'escaliers, et ce n'était qu'à l'aide « d'échelles qu'on entrait dans la caverne étroite et difficile pour connaître l'avenir (1). » Une belle stalagmite, qui se trouve dans la prin-

(1) *Pausanias*, IX, 40. — Le département de l'Hérault a une grotte fameuse nommée la *Baume-des-Fées* (Bouma de las *Fadas*); à l'entrée se trouve un lieu nommé le *Taurat*.

cipale *chambre de Saint-Bilbalbô*, est appelée par les gens du pays l'*autel*, bien qu'elle n'ait aucune ressemblance de forme avec les autels chrétiens.

Malgré les rigueurs de la politique romaine et malgré le zèle des premiers chrétiens contre tout ce qui rappelait le druidisme, le pays de Molain n'est donc pas entièrement dépourvu de monuments de cette religion. Passons à une autre objection de M. Clerc. Notre savant confrère n'admet point que Molain ait été au *centre* de la Séquanie. Ce n'est pas chose facile que de déterminer d'une manière parfaitement exacte le centre d'un polygone aussi irrégulier; faute de connaissances spéciales, je me contenterai de mesurer, comme l'a fait M. Clerc, les quatre rayons principaux. Mon honorable contradicteur pense que la frontière méridionale du pays des Séquanes ne peut nous être connue. Sans doute il est difficile de la fixer d'une manière positive; mais nous avons cependant assez de textes, et des textes précis, pour affirmer que la Séquanie dépassait de beaucoup, du côté du sud, les limites de la Franche-Comté. Deux chemins, dit César, s'offraient aux Helvètes pour entrer dans la grande Gaule, dont l'un, « *per Sequanos*, angustum et difficile, inter montem Juram et flumen Rhodanum (1). » Et ailleurs : « Præsertim cùm Sequanos à provinciâ nostrâ Rhodanus divideret (2).» Et de même pour la frontière sud-ouest : « Arar per fines Æduorum et Sequanorum in Rhodanum influit (3). » Ces textes, je le sais, paraissent contredits par d'autres du

(1) *De bello Gallico*, I, 6.
(2) I, 33.
(3) I, 12.

même auteur (1); mais enfin les voilà dans leur forme positive et incontestée. Strabon dit de même que les Séquanes étaient séparés des Eduens par la Saône, et cela non-seulement dans la partie supérieure du cours de cette rivière, mais encore en face de Bibracte et de Châlons (2). Se fondant sur ces divers témoignages, notre grave et judicieux Dunod porte le territoire séquane jusqu'aux environs de Belley (3). Même en admettant que vers les derniers temps de la Gaule les Séquanes n'aient pas atteint jusque-là, on ne peut guère mettre en doute qu'antérieurement ils n'aient eu pour limite le confluent des deux rivières; car la Bresse et les Dombes, enfermées entre les deux fortes barrières de la Saône et du Rhône, et ouvertes seulement du côté de la Séquanie, formaient une dépendance naturelle de ce dernier pays. Tenons-nous, sans plus de conjectures, au témoignage de César et à l'opinion de Dunod. La Séquanie s'étendant du côté du nord jusqu'au Rhin, Molain était déjà, à ce point de vue, très suffisamment au centre.

M. Clerc ne discute pas cette ligne. Il s'attache uniquement à celle de l'est à l'ouest, et il constate qu'en cherchant un rayon égal à celui de Molain à la Saône, la pointe du compas tombe en plein lac de Neuchâtel. Si nous traçons de la Saône au Jura une ligne droite passant par

(1) Les textes relatifs aux Ambarres m'avaient fait croire d'abord qu'au temps de César les Séquanes ne possédaient plus le delta; je pense, après un plus mûr examen, que les Ambarres formaient une enclave de la basse Séquanie. Cette explication me paraît concilier tout.

(2) Strab., liv. IV, 43 et liv. II, 3.

(3) *Hist. des Séquanes,* première dissertation.

Molain, le rayon occidental aura, d'après la carte de l'état major, *soixante-quatre* kilomètres, et l'autre rayon *cinquante*, soit quatorze kilomètres de différence, ou, en d'autres termes, Molain devrait être rejeté vers l'ouest d'une quantité de *sept* kilomètres. La ligne totale mesurant cent quatorze kilomètres, la différence n'est pas tout-à-fait d'un seizième.

Le vrai centre tombe à Poligny; c'est l'opinion de M. Désiré Monnier, qui, ayant longtemps exercé la profession de géomètre, s'entend mieux que M. Clerc et moi à mesurer les polygones irréguliers. Voici les expressions de cet honorable savant : « La *pierre-qui-vire* (de Poligny) était le point central de la Séquanie. Le compas à la main, j'ai trouvé ce point à une distance absolument exacte des frontières du nord, du midi, de l'orient et de l'occident; il était aussi à une distance égale des confins nord est, sud-ouest, nord-ouest et sud-est. » Veut-on savoir la distance entre les deux territoires de Poligny et de Molain? Cinq ou six kilomètres. Le *Champ-du-Pommier* et la *Combe-aux-Prêtres* de Pontdhéry, qui faisaient certainement partie du *Médiolan*, sont plus éloignés de Molain. Un mesurage plus précis encore, et tenant compte d'un plus grand nombre de rayons, donnerait peut-être cette localité pour centre exact. Accordons que le point géométrique est Poligny; cette ville se trouve dans une vallée étroite qui ne pouvait nullement convenir à une nation gauloise pour son lieu d'assemblée, et il est tout naturel que les Séquanes et leurs prêtres aient préféré le vaste plateau du Moydon, si riche en hypogées et si rapproché du centre mathématique.

Les Lieux-dits.

Arrivons aux lieux-dits. M. Clerc en condamne l'abus et presque l'usage; cependant il ne néglige pas du tout pour lui-même cette source de renseignements, et nous l'avons vu, dans l'interprétation des mots *moydon* et *mediolan*, pratiquer l'étymologie peut-être avec plus de hardiesse que de succès. Certes, des textes positifs vaudraient mieux que de simples dénominations territoriales; mais tout ce qui a été écrit par les anciens sur les Séquanes tiendrait en moins de trois pages, et on devrait dans ce cas se résigner à ne jamais rien savoir de plus. Le *lieu-dit* a-t-il une forme certaine et à l'abri de toute équivoque, je ne vois pas pourquoi l'on n'en tiendrait pas compte, surtout si, d'une part, le même territoire nous offre tout un faisceau de dénominations de même ordre qui s'éclairent et se fortifient l'une l'autre, et, d'autre part, si, loin de contredire ce que nous savons par les textes, ces dénominations s'accordent de tout point avec les témoignages écrits, comme cela se rencontre d'une manière frappante à Molain. A supposer toutes ces conditions remplies, le lieu-dit acquiert, à mes yeux du moins, une haute valeur, celle d'une inscription gravée sur le sol en caractères ineffaçables.

Le Champ sacré des Séquanes nous offre d'abord deux *Combe-aux-Prêtres*, l'une à Pontdhéry, l'autre à Molain, dénomination que je n'hésite pas à rapporter au druidisme, et voici mes raisons : 1° le langage populaire ne se sert pas en Franche-Comté du mot *prêtres* pour désigner les membres du clergé catholique, mais bien de celui de *curés*

partout et toujours ; 2° une de ces *Combe-aux-Prêtres* se trouve à Molain même, c'est-à-dire, *au centre religieux* et tout près de la grotte de Saint-Bilbalbô, qu'il est difficile de ne pas regarder comme ayant été un antre prophétique; 3° Malain (Côte-d'Or), qui se nommait aussi *Mediolanum*, à *Bois-aux Prêtres*, *Vie-aux-Prêtres* et *Part-aux-Prêtres;* 4° le nom de *Combe-aux-Prêtres* répond parfaitement aux *abditi saltus,* dans lesquels Pomponius Mela nous apprend que les druides enseignaient. Veut-on malgré tout cela, rapporter ce nom de *Combe-aux-Prêtres* aux ministres de notre religion ? Il faudra expliquer *Fontaine-des-Prêtres* au pied du fort de Joux, et expliquer aussi les traditions d'après lesquelles les *Chambres-de-Montfoiron* et la *Barme* ou *Baume-aux-Prêtres*, située entre By et Myon, passent pour avoir été des lieux religieux. Il me semble que de telles explications ne seraient pas faciles à donner.

Précisons davantage encore. *Vie-aux-Prêtres*, *Part-aux-Prêtres* et *Chemin des Prêtres* (Salins), pourraient à la rigueur être attribués au sacerdoce gallo-romain, et de même, bien que les bois sacrés tiennent assez peu de place dans le polythéisme romain à l'époque impériale, *Bois aux Prêtres* (Malain, Clucy). *Clos aux-Prêtres* (Frasne) est à mes yeux un nom tout druidique; c'était l'*enclos sacré,* l'*inclosure* du barde Seisyll dans la chanson de Cynddelw, traduite par Davies. « Je suis maître en chansons, dit Seisyll dans ce poème, car je descends en droite ligne de la vraie caste des bardes *de l'enclos* (1). »

(1) « It is my right to be master of song, being in a direct line of the true tribe, a Bard of the inclosure. »

Je concède encore que *Clos-aux-Prêtres* ne rappelle, contre toute vraisemblance, qu'un fait gallo-romain; j'accorde même, si l'on veut, que *Fontaine-des-Prêtres* a pu tirer son nom de ce que les premiers prêtres chrétiens venus dans notre pays y ont administré le baptême (1); *Combe-aux-Prêtres* restera toujours acquis au druidisme par cette double raison que les druides habitaient des *abditi saltus*, et qu'il n'en était pas de même des pontifes du polythéisme romain.

M. Clerc me fait une objection. Ces noms de *Bois-aux-Prêtres, Combe aux-Prêtres*, etc., existent ailleurs qu'à Molain; donc je n'ai pas le droit d'en tirer une conclusion en faveur de Molain. Ce genre de raisonnement se retrouve souvent sous la plume de M. Clerc, et notamment dans l'*Etude complète*, où il me paraît en avoir fait un usage excessif. Le nom de *Champ-de-la-Bataille* se lit dans d'autres cadastres que ceux du pays d'Alaise; donc *Champ-de-la-Bataille* ne signifie rien, ni à Alaise ni ailleurs. Il me semble qu'il serait plus logique de conclure que, soit à Alaise, soit hors d'Alaise, on s'est battu partout où il y a des *Champs-de-la-Bataille*, et malheureusement l'histoire, si féconde en guerres et en combats, ne donnerait pas tort à qui raisonnerait de la sorte. Pour revenir à nos *Combe aux Prêtres* (2), je dirai

---

(1) *Fontaine-des-Prêtres* est à quatre kilomètres de Pontarlier et au bord du Doubs.

(2) M. Clerc concédait autrefois aux druides toute la montagne du Jura; je lis dans un de ses ouvrages : « Le Jura, sous les Romains, n'offrait, sur une longueur de plus de trente lieues, que rochers, précipices et sombres forêts, boulevard du pays ou *antique demeure des druides.* »

à M. Clerc que tout en regardant le *Médiolan* comme le principal séjour des druides, je n'ai jamais pensé qu'il n'y eût de druides qu'en cet endroit (1), pas plus que je ne pense que tous les prêtres d'un diocèse sont aujourd'hui au siége diocésain. Au-dessous du *centre religieux*, il pouvait et devait y avoir, comme je l'ai dit déjà, un certain nombre de *lans* habités par des prêtres et même peut-être de *Médiolans* propres à chaque tribu de la confédération.

Poursuivons notre énumération. *Valempoulières* a le *Patère* et *Clais-du-Patère*. Ausone nous apprend que le *Patère* était le prêtre de *Belen*. Un dérivé de ce mot a subsisté longtemps; Boniface VIII traitait encore de *Patérins* les Albigeois et Guillaume de Nogaret. Le mot de *clais* paraît synonyme de *clos*, l'un se rattachant au radical *claudere*, l'autre à κλείω (d'où εκκλησία) qui, par une coïncidence inexplicable autrement, signifie à la fois *fermer* et *célébrer*. L'enceinte des *Lycomèdes*, c'est-à dire des *prêtres du bois sacré* (2), est désignée par Pausanias sous le nom de κλήσιον, d'après l'édition Xylander, et κλίσιον, d'après l'édition Muller. L'un et l'autre traducteur rendent le mot grec par *septum*, qui signifie *enceinte* et *enclos*.

---

(1) Je dois faire ici un aveu qui ne m'est pas demandé. Sur le témoignage de deux personnes originaires de Santans et de Montfort, et habitant l'une et l'autre Salins, j'ai annoncé, dans mon premier travail, que ces deux villages avaient chacun une *Combe-aux-Prêtres*. Plus tard, j'ai vu les cadastres; le fait est inexact. *Chaux-Neuve* a une *Combe-aux-Prêtres* que je n'ai pas signalée.

(2) J'ai des textes grecs qui établissent que les *Lycomèdes* étaient des prêtres.

Pourquoi n'émettrais-je pas ici une conjecture ? Si je me trompe, M. Clerc me rectifiera. A mon avis, la science de ces temps obscurs ne peut se faire qu'à la condition que chaque observateur fasse connaître et tous les faits observés par lui, et toutes les interprétations dont ils lui paraissent susceptibles. Voici ma conjecture relativement à la *Clais-du-Patère*. Ce territoire comprend trois étangs, dont le plus vaste a environ quarante mètres de longueur. Molain a un climat nommé les *Clésiaux* et qui est situé également près d'une mare peu étendue aujourd'hui ; à Thesy, la flaque d'eau qui sert d'abreuvoir se nomme l'*Eclais*. Etaient-ce là les lacs sacrés et les mares miraculeuses des Gaulois? Une foule d'objets celtiques ont été extraits, en 1825, de la mare de l'Argillière, dans la forêt d'Evreux, et Strabon nous apprend que les Romains ayant vendu à l'encan les lacs sacrés de la Gaule, les acheteurs en retirèrent de grandes richesses. Tout ce qui est utile ou nécessaire aux hommes fut naturellement, à l'époque théocratique, placé sous la protection de la religion et des prêtres, soins confiés à d'autres mains dans nos sociétés constituées sur des bases différentes. Les sources et les réservoirs d'eau devaient être surtout chose précieuse sur les plateaux arides du Jura, et il était naturel dès lors d'en faire des lieux consacrés et enfermés dans une enceinte, près de laquelle le prêtre habitait peut-être souvent. A Valempoulières, le *Patère* est voisin de *Clais-du-Patère* (1).

---

(1) *Clay* signifie bien en anglais *argyle, marne;* mais Pline nous apprend que les Gaulois nommaient la marne *marga;* nos *clais* ne

Le *Bois-Marlin* (Vers), touche à *Champ-du-Pommier; Merlin* et le *pommier* sont partout étroitement associés dans la légende gaélique. J'ai discuté, dans un Mémoire spécial, ces deux dénominations également incontestables et toutes deux de haute valeur (1).

A Montrond, un autre *Champ du-Pommier*. Le poirier était également un *arbre sacré*, comme l'indiquent les noms de *blessonnier* (2) et de *poire de prêtres*, dont j'ai parlé ailleurs, et aussi le poirier du Péloponnèse, que Pausanias nous dit avoir été consacré aux Dioscures. Les deux communes d'*Ardon* et de *Montrond* ont chacune un *Champ-du Poirier*, et de même *Valempoulières*.

Citons en bloc le *Pré-Belin* et la forêt du *Prince-Belin* (Montrond), la *Grange-à-la-Dame* (verte), et la *Dame-Ande* (Pontdhéry), enfin la *Combe-à-la-Dame* (Molain), qui touche à *Combe-aux-Prêtres* et à *Saint-Bilbalbô*.

Entre Ardon et Montrond se trouve la forêt dite des *Cinq-Chênes*, ou plutôt des *Saints-Chênes;* une croix d'expiation est placée à l'entrée de la forêt. A peu de distance de là se trouve, dans la *Faye-de-Montrond*, une dépression de terrain où s'accomplissaient probablement des cérémonies druidiques, et qui a retenu de ce fait le nom de *Combe-au-Diable*. Entre *Valempoulières* et *Pontdhéry*,

---

sont donc point des *trous à marne*. En revanche, Myon a le *Trou-de-la-Margoué*, et Montrond le *Trou-de-la-Margo;* de la marne a été extraite de ce dernier lieu.

(1) Ce Mémoire a paru sous ce titre : *Du Culte des arbres chez les anciens.*

(2) L'anglais *bless*, bénir, paraît d'origine celtique. Ainvelle a un lieu nommé *Poirier-Béni*, ce qui est la traduction de *blessonnier*.

une autre portion de forêt se nomme également les *Saints-Chênes.*

Tels sont les principaux lieux-dits du *Médiolan;* en voici d'autres qui ne se présentent pas tous avec le même caractère d'importance ou de certitude, mais qu'il m'est cependant impossible de passer sous silence.

La commune de *la Chaux* a la *Grange-du-Malaton.* Les lutins se nomment, dans le Jura et en Suisse, *leutons* et *latons.* Enfants des ténèbres et vivant sous terre, ils étaient la milice invisible de la mystérieuse divinité de la nuit et du chaos, dont le nom (λήθω, *latere*), signifie en grec et en latin *ce qui est caché.* J'ai encore entendu raconter, par un vieillard de la Chaux, les maléfices commis par le *Ma-Laton*, ou mauvais lutin, envers les voyageurs qui passaient de nuit dans ce quartier.

La Chaux a un autre territoire nommé *Combe-Mâlin.* La *Fontaine-Merlin* de Saisenay, se nomme en patois *Fontaine-à Mâlin;* la *Combe-Mâlin* était donc consacrée aussi à l'amant de Viviane. On sait combien les sources étaient chères à Merlin.

> Fons erat in summo cujusdam vertice montis;
> Illic Merlinus consederat...

dit Geoffroy de Montmouth. La légende de l'enchanteur nous le montre vingt fois encore assis au bord des fontaines. *Combe - Mâlin* touche à la fontaine de *la Chaux.*

Je trouve ensuite *Champ de la-Forge* (la Châtelaine), lieu situé loin de tout cours d'eau et de toute habitation actuelle. *Champ de la Forge* rappellerait-il le *prêtre for-*

geron, dont le forgeron de Gretna-Green a conservé une des attributions les plus importantes?

La *Châtelaine* a ensuite *Fontaine-Noire*. Ce nom est, dans le Jura, celui de plusieurs sources où les vouivres viennent s'abreuver. Je ne connais cependant aucune tradition relative à celle-ci, mais cela tient sans doute à la solitude du lieu, qui est perdu en quelque sorte dans les bois. En général, la partie nord du Médiolan est moins riche en traditions et dénominations significatives que la partie opposée, et cela se comprend aisément. Le côté nord est couvert presque entièrement par des forêts domaniales qui ne sont parcourues et habitées que par des bûcherons. Etrangers au pays et changeant chaque année de quartiers, ceux-ci ont laissé périr et les noms de territoires et les traditions qui s'y rapportaient.

Les habitants de Molain portent le nom inexplicable de *Bourifoins*. Leur patron est *saint Viard* (Viator). J'ai dit que *saint Viard* me paraissait une transformation chrétienne du *Mercurius Viaticus*, que César nomme *Viarum atque itinerum ducem;* M. Clerc s'égaye beaucoup à propos de cette assertion, qu'il eût peut-être mieux fait de chercher à réfuter. Avant moi, M. Rousset avait déjà écrit : « Le culte de saint Viator a pu être substitué à celui d'Hercule Viator. » Et M. Delacroix : « Molain, le *lan* du milieu, dont le patron est saint Viatre ou le saint Viateur (1). » Du moment où Gaulois et Romains reconnaissaient des divinités protectrices des che-

---

(1) *Alaise et Séquanie*, page 72.

mins (1), il est fort vraisemblable qu'ils honoraient plus spécialement ces divinités au *point central*, où tous les chemins aboutissaient, comme j'espère le faire voir tout à l'heure. Est-ce la substitution du saint à la divinité païenne qui blesse mon honorable contradicteur? Je pourrais en citer plus d'un exemple; je me contenterai de reproduire un passage de la *Normandie souterraine*, de M. l'abbé Cochet : « Le culte des sources était tellement enraciné dans nos contrées, lors de l'introduction du christianisme en Gaule, que les évêques, dont les efforts tendaient sans cesse à détruire les superstitions païennes, eurent toutes les peines du monde à faire oublier au peuple le culte des eaux. Pour y parvenir, ils se virent souvent obligés de mettre certaines sources sous l'invocation des saints (2). » Ceux qui substituèrent aux *génies* des fontaines les saints du christianisme, purent bien aussi imposer un nom chrétien au *Mercure Viatique*. Enfin, M. Clerc m'obligerait beaucoup en voulant me raconter l'histoire de ce saint Viard, qui fut tué, d'après la légende, dans le pays du *Moydon*, et, par la même occasion, celle de *saint Bilbalbô* son voisin. J'ai cherché en vain l'une et l'autre dans divers ouvrages traitant ces matières.

Molain a *Combe-du Thiou*. Ce mot se rattacherait il à Θέος et à *Thau*, qui, d'après Higgins, signifiait également *Dieu* en gaélique?

---

(1) J'ai déjà dit ailleurs qu'on a trouvé dans le Gers un autel votif portant l'inscription : *Mercurio Viatico*.

(2) Ces lignes sont de M. Baudot, de Dijon; M. l'abbé Cochet les cite et s'en autorise.

Une dénomination très fréquente dans nos cadastres est celle de *Tertre*, qui indiquait peut être la butte d'où les prêtres rendaient la justice. *Montrond*, *Pontdhéry* et *Molain* ont chacun leur *Tertre*. Celui de Pontdhéry touche à *Champ-du Pommier* et à *Combe-aux-Prêtres;* celui de Molain se nomme *Tertre-des-Senennes*.

Près de *Molain*, et sur le territoire de cette commune, est la *Croix-aux-Prêtres*, dite aussi *Croix Montalmet*, deux noms qui ont au moins le mérite d'être fort anciens.

Molain possède, à quelques centaines de mètres du village actuel, une très antique fontaine construite avec de forts blocs, et nommée la *Fontaine-de-la-Coinche*. Cette source est dominée par un mamelon nommé la *Colline-sur la-Croix*. « La *Colline-sur-la-Croix*, dit M. Gindre dans le bulletin de la Société de Poligny, a dû être consacrée par le paganisme, et c'est sans doute pour christianiser en quelque sorte cette élévation et détourner le peuple de l'ancien culte, que la religion catholique y a élevé le signe de la rédemption. Au commencement du XVIII^e^ siècle, on y a ramené à la lumière une aiguière en étain, un chandelier en bronze et divers autres instruments de sacrifices. Tout récemment j'y ai recueilli une médaille de Dioclétien (1). »

Telle est la seconde série des lieux-dits du *Médiolan;* tous n'ont pas la même valeur, et peut-être en est-il qui ne remontent qu'à l'époque gallo-romaine; mais j'ai dû les citer tous, en laissant aux lecteurs le soin d'en apprécier la date et l'importance. Indépendamment de ces noms de territoires, le pays de Molain possède une foule

(1) Bulletin de la Société de Poligny, janvier 1861.

de dénominations de forme tout-à-fait ancienne, et dont quelques-unes, au moins, peuvent avoir été d'origine druidique : *Pré-Touran*, *Charne*, *Carnotte*, *Vivalaise*, *Champ-Dry*, *Neudry*, *Gaulan*, etc., etc. Les abords du *Médiolan* étaient marqués par la *pierre-qui-vire* de Poligny, et la fameuse *pierre-lite* de Saint-Germain. On trouve enfin, à deux kilomètres des *Saints-Chênes* de Montrond, un territoire nommé *Taravan*, mot que M. Désiré Monnier traduit par *Tauri Fanum*, et qui me semble plutôt, comme je l'ai dit ailleurs, une altération de *Tarv-Awen*, c'est-à-dire *Diane-Taureau*.

La conquête romaine changea tout dans la Gaule. Les villes les plus importantes, au temps de l'indépendance, furent remplacées par d'autres cités construites dans leur voisinage. « Noviodunum, dit M. H. Martin, fut remplacé par Augusta des Suessons (Soissons), qui *descendit* dans la vallée de l'Aisne; la capitale des *Véromandues* fut *transférée sur la Somme*, où s'éleva *Augusta des Véromandues*. » Gergovie, Bratuspantium, Bibracte, etc., se déplacèrent de même et devinrent Augusto-Nemetum, Cæsaromagus et Augustodunum. La même chose arriva dans le *Champ sacré* des Séquanes, où, en face de *Molain*, s'éleva le lieu tout romain de *Valempoulières*. Je crois avoir établi, dans mon premier Mémoire, que *Valempoulières* doit se décomposer en *Val-en-Pourières* (Campi Putridi) (1). Tous les autres lieux-dits de cette commune sont également latins; les vieux chemins s'y nomment *vie*, et une bifurcation y porte même le nom de *Vie-et-*

(1) Aucune fouille n'a encore été faite à *Valempoulières*.

Vie. Au lieu d'un *Champ-du-Pommier*, Valempoulières a un *Poumério* ou *Pomœrium;* j'ai cherché à établir ailleurs que *Pomœrium* ne signifiait pas autre chose que *Champ-du-Pommier*. On trouve dans la même commune un canton nommé les *Grands Jeux*, c'est-à-dire les *Magni-Ludi*, que Tite-Live dit avoir été nommés indifféremment *Grands-Jeux* ou *Jeux-Romains*. Près des *Grands-Jeux* on rencontre *Champ-du-Taureau*, qui rappelle *Tarv-Awen* et les *Taurilia*, fêtes célébrées par les Romains en l'honneur des dieux infernaux.

Valempoulières possède encore un territoire nommé *Champ-Dolent*. On a déjà beaucoup discuté sur ce nom, qui se retrouve çà et là dans diverses provinces; voici mon opinion, ou pour mieux dire, ma conjecture. Si je suis bien renseigné, des ossements ont été trouvés à Quincy (Seine-et-Marne) et à Saint-Germain lès-Corbeil, dans des lieux nommés *Champ-Dolent*, et en assez grande quantité pour faire croire que ces territoires avaient servi de champs de bataille. *Aiglepierre*, lieu romain, a un *Champ-Dolent*, où M. Mignot, maire de la commune, a trouvé un tombeau et un anneau d'or. « Près de Dol (Ille-et-Vilaine), dit M. Désiré Monnier, se trouve le peulwen de *Champ Dolent*, qui est une pierre debout dans une forêt de pins... En Bretagne, les pierres plantées indiquent généralement d'*antiques sépultures*, de sorte qu'on pourrait traduire le *Champ-Dolent* breton par *Campus dolens*, le *champ des lamentations*, *le champ de deuil* (1). » Le *Capitole* de Rome fut, dit-on,

(1) *Annuaire du Jura*, 1860, p. 599.

ainsi nommé, parce qu'on y découvrit une tête en creusant les fondations. Or, quel est en langue italienne le nom du *Capitole? Campi-Doglio*, c'est-à-dire le *champ deuil*, la *città dolente*, le *champ dolent*. Puisque partout des ossements ont été découverts dans ces *champs dolents*, je crois que le nom signifiait le *cimetière romain*, et que le *Campi-Doglio* de Rome avait été primitivement le cimetière de cette ville (1).

Les dénominations de *Champ-Dolent*, *Pourrières*, *Vies*, *Champ-du-Taureau*, *Poumério* et *Grands-Jeux* ne laissent guère de doute sur l'existence d'une localité toute romaine, et en quelque sorte d'un sanctuaire romain élevé en face du champ druidique comme pour le supplanter. Valempoulières ne paraît pas avoir été le seul lieu fondé dans ce pays par la défiance romaine. Tout autour du Médiolan règne une ceinture de lieux ou d'origine romaine, ou seulement devenus plus importants après la conquête, savoir : le *Fied*, avec ses cinq puits romains, étudiés depuis longtemps; *Poligny*, qui paraît tirer son nom de *Polichnium* (petite ville); *Tourmont*, dont les *chambrettes* sont célèbres; *Buvilly*, où, d'après M. Rousset, ont été découverts un certain nombre d'objets gallo-romains; *Grozon*, où les antiquités romaines le disputent en nombre aux antiquités celtiques; *Ivory*, dont un territoire nommé *l'Oési* a donné des mosaïques, des baignoires

---

(1) Les *Cap-Dueil* du Midi, dont le principal est la *Maison-Carrée* de Nîmes, ont eu probablement aussi cette origine. Les anciens dictionnaires donnent comme synonymes *dueil* et *deuil*, et *cap*, on le prouverait aisément, vient ici de *campus*. *Cap-Dueil*, c'est *Campi-Doglio*, soit dans son sens primitif, soit dans sa seconde acception.

en marbre, etc.; *Salins*, fondé à mon avis à l'époque impériale; *Château-Grillet*, dont je parlerai plus loin, et *Saint Germain*, dont le sol a rendu une foule de médailles et d'autres antiques. La plupart de ces localités ne figurent pas sur la carte où M. Clerc a partagé, par un trait hardi, la Franche-Comté en deux zones, l'une toute romaine, et l'autre « boulevard du pays où antique demeure des druides. »

Revenons à nos lieux-dits. A en croire M. Clerc, le *Médiolan* n'aurait pas plus de dénominations significatives que tout autre territoire de la Franche-Comté, et il prend pour exemple le canton de *Levier*, qu'il oppose sous ce rapport au pays de Molain. Dressons à notre tour le tableau comparatif des deux pays (1).

Canton de Levier, d'après la liste de M. Éd. Clerc.	**Pays de Molain et du Moydon.**
Combe-du-Pommier.	Grange-à-la-Dame (Pontdh.).
Au Pommier-Rond.	Combe-à-la-Dame (Molain).
Gros-Pommier.	La Dame-Ande.
Haie-du-Pommier.	Pré-Belin.
Planche-du-Pommier.	Bois-du-Prince-Belin.
Champ-du-Pommier.	Champ-du-Pomm. (Pontdh.).
Champ-du-Pommier.	Champ-du-Pommier (Vers).
Champ-aux-Prêtres.	Champ-du-Pomm. (Montrond)
Prés-aux-Prêtres.	Poumério (Valempoulières).
Derrière-le-Clos-aux-Prêtres.	Combe-du-Biou (la Châtel.).

(1) J'omets de part et d'autre les *chemins de la Frate*, non que je ne croie encore que la *Frate* du bois de Pretin n'ait pu très bien être le lieu où s'assemblait la *Fratea*, définie par un concile : *Societas conjuratorum*; mais cela est trop peu important. Je donne tous les lieux-dits du *Mediolan* que je connais jusqu'à ce jour, en laissant le lecteur juge de la valeur de quelques-uns d'entre eux.

Suite du canton de Levier.

Derrière-le-Clos-aux-Prêtres.
Champs-aux-Prêtres.
Vie-des-Prêtres.
Pré-la-Dame.
Pré-la-Dame.
Pré-Dame.
Champs-aux-Dames.
Champs-la-Dame.
La Grosse-Pierre.
La Grosse-Pierre.
Chemin-de-la-Mort.

Suite du pays de Molain.

Vie-du-Biou (Valempoul.).
Champ-du-Poirier (Montr.).
Champ-du-Feu.
Bois-Marlin.
Combe-Mâlin.
Le Malaton.
Champ-de-la-Grosse-Pierre.
Fontaine-sur-la-Croix.
Baume-des-Saints.
Le Champ-de-la-Forge.
Champ-de-la-Guerre (la Chât.)
Champ-des-Piques (Valemp.).
Champ-de-la-Bataille (Molain)
Champ-de-la-Mort (Montrond)
Champ-des-Morts (Pasquier).
Combe-de-la-Mort (Ibid.).
Combe-aux-Morts (Valemp.).
Val-en-Pourrières.
Combe-du-Thiou.
Forêt-de-Baumain.
Pierre-Croisée.
Pierre-Encise (aiguill. druïd.)
La Cave-de-l'Enclaye.
Fontaine-Noire.
Les Clésiaux.
La Clais-du-Patère.
Au Patère.
Champ-du-Taureau.
Les Grands-Jeux.
Champ-Dolent.
Les Chambres-de-Montfoiron.
La Grotte-de-Saint-Bilbalbô.
Saint-Viard.
Les Saints-Chênes (Montr.).
Les Saints-Chênes (Valemp.).
Croix-aux-Prêtres.
Combe-aux-Prêtres (Pontdh.).
Combe-aux-Prêtres (Molain).
Le Moydon.
Mediolanum.

On voudra bien remarquer que les noms cités par M. Clerc ne se rapportent qu'à *cinq* chefs, tandis que le *Médiolan* offre une très grande variété de dénominations anciennes. Je ferai observer aussi que je ne donne chaque *lieu-dit* qu'une seule fois, et dans sa forme principale, en rejetant les subdivisions qui eussent triplé ma liste. D'autre part, le canton de Levier se compose de *quinze* villages, tandis que toutes les dénominations que je viens de citer n'appartiennent qu'à *neuf* communes formant en quelque sorte un cercle dont le diamètre est d'environ deux lieues (1). Enfin, je n'ai jamais songé à nier que le canton de *Levier*, et en particulier *Frasne*, qui a un *Clos-aux-Prêtres*, aient possédé un établissement druidique.

Les Chemins.

J'ai écrit dans mon *Etude sur les Champs Sacrés* la phrase suivante : « Tous les grands chemins du pays séquane aboutissaient, comme je le ferai voir, à Molain. » Cette question des chemins est très compliquée, très difficile et pleine de détails tout-à-fait arides. Mon intention n'était nullement de la traiter dans ce premier travail, où j'embrassais diverses matières, mais bien dans un Mémoire spécial. Je disais en effet un peu plus loin, en parlant des chemins du pays de Salins : « Ce n'est pas ici le lieu d'entrer dans la discussion de pareils détails, mais j'établis le fait dans un Mémoire spécial qui paraîtra très

(1) L'amour des druides pour les forêts et la solitude explique cette étendue du Médiolan.

prochainement (1). » La note où je m'exprime ainsi n'a nullement échappé à M. Clerc, puisqu'il y fait lui-même allusion (2); comment n'a-t-il pas compris que la question des chemins du pays de Molain et de celui de Salins n'était qu'une seule et même question, et qu'en ajournant l'une, j'ajournais l'autre en même temps? « Je jette, dit-il, les yeux avec curiosité sur la carte du Médiolan, et je n'aperçois point le réseau annoncé. J'interroge le texte, même silence. Je *m'étonne* et je *m'afflige*, et je dis : « Ou ces chemins peuvent encore être constatés ou ils ne le peuvent pas; s'ils le peuvent, pourquoi ne pas les indiquer? Et s'ils ne le peuvent pas, comment affirmer qu'ils ont existé? » Je n'insiste pas sur cet incident, persuadé que M. Clerc sera le premier à regretter son inadvertance et le triomphe trop aisé qu'elle lui a valu pour un moment.

Voyons donc enfin cette question des chemins et du pays de Salins et du Médiolan qui y touche; mais d'abord il nous faut un critérium; quel sera t-il? A quels indices accorderons-nous créance? Imiterons-nous M. Clerc, qui, dans la question d'*Alesia*, s'appuie presque exclusivement, pour fixer le tracé des chemins gaulois, sur celui des voies romaines et même des chemins des XVI^e^ et XVII^e^ siècles? Ce procédé peut être commode et expéditif; il n'est certainement pas vrai, car il faudrait admettre ou que l'état

---

(1) *Etude sur les Champs Sacrés*, page 33. — Je mettais la dernière main à ce Mémoire quand j'appris que M. Clerc se préparait à réfuter mon premier travail; il m'a semblé dès lors plus avantageux d'attendre et de voir venir.

(2) *Examen du système*, page 118.

social de la Gaule indépendante était le même que celui de la Gaule soumise et de la France de Louis XIV, ou bien que l'état social d'un peuple n'influe en rien sur la situation des bourgades et des villes et le tracé des chemins qui les relient entre elles, thèses également inadmissibles l'une et l'autre.

On peut dire, sans grand risque de se tromper, que sous la domination romaine les centres de population occupaient en général à peu près le même emplacement que les villes et bourgs d'aujourd'hui ; mais en était-il de même à l'époque gauloise ? Mon opinion est que dans nos pays de plateaux coupés par de profondes vallées, c'étaient les plateaux, et non les vallons et les combes, qui étaient recherchés de préférence par les Gaulois. Bien des vallées ne sont pas encore desséchées et assainies aujourd'hui (1); il est probable qu'à l'époque gauloise un bien plus grand nombre se trouvait dans ce cas. Dessécher une vallée est une opération qui demande non seulement beaucoup de temps et beaucoup de bras, mais encore, dans bien des cas, une entente et un accord de tous qui manquait certainement aux Gaulois. Ces peuples étaient d'ailleurs presque exclusivement pasteurs (2), et les tribus pastorales

---

(1) Sans quitter le pays de Molain et de Salins, le val de l'*Angillon* est encore aujourd'hui marécageux et très malsain.

(2) « Les Gaulois, dit Cicéron, regardent comme honteux de se livrer aux travaux de l'agriculture. » (*De Divinatione*, II.) — « Les mets des Gaulois consistent d'habitude en un peu de pain et beaucoup de viande bouillie, grillée ou rôtie à la broche. » (Posidonius, cité par M. Amédée Thierry.) — César nous apprend que les défenseurs d'Alésia avaient un bétail considérable et peu de froment. Les Belges avaient pour nourriture principale, d'après Strabon, du laitage et toutes sortes de viandes. Enfin, Diodore de Sicile nous fait

ont toujours préféré la montagne aux lieux bas et humides.

Une autre raison plus puissante s'ajoutait encore à celles-là. La sécurité vient-elle à manquer dans un pays, on voit aussitôt les peuples, par un instinct qui leur est commun à tous, fuir les vallées et chercher, pour s'y établir, soit les hauteurs, soit d'autres positions inaccessibles, comme celles des villages lacustres de la Suisse ou des îlots de l'Adriatique. C'est là notre histoire lors de l'invasion des barbares; c'est l'histoire des populations des Montagnes-Rocheuses, comme de celles du Caucase, et aujourd'hui encore en Morée, en Sicile et en Corse, les villages n'ont pas quitté le sommet des collines, où les avait jetés la crainte des Turcs, des Sarrazins et des Gènois. Toute la question est donc de savoir jusqu'à quel point la Gaule possédait la sécurité, ou, au contraire, jusqu'à quel point elle en manquait. Or, César nous dit qu'il ne se passait presque pas d'année sans que les Gaulois eussent entre eux quelque *guerre civile*, et il ajoute ailleurs : « In Galliâ non solùm in omnibus civitatibus atque in omnibus pagis partibusque, sed penè etiam in singulis domibus factiones sunt. » Texte que M. Clerc lui-même a commenté dans les termes suivants : « Quel est le droit reconnu dans la Gaule ? Celui du plus fort. La loi commune? La guerre. L'habitude générale des peuples

---

voir les Gaulois « assis à côté de foyers flamboyants, avec des chaudières et des broches garnies de quartiers entiers de viande. » (Liv. V. 28.) La Séquanie avait d'excellents pâturages, et c'est dans ce sens qu'il faut entendre qu'elle était l'*optimus* ager totius Galliæ.

de la Celtique, des cantons, des familles ? Les divisions les plus acharnées (1). »

Etudions à ces points de vue le pays de Salins ; qu'y voyons-nous ? Les dénominations celtiques manquent presque absolument au cadastre des localités situées dans les vallées, telles que *Pretin*, *Moutaine*, *Fonteny*, *Salins*, et toute la partie basse des territoires d'*Andelot*. *Vers*, *Vannoz* et le *Pasquier*. Aucun objet gaulois n'a été trouvé dans tous ces lieux (2) ; ces objets abondent au contraire sur les hauteurs. Les noms mêmes de localités peuvent être consultés avec profit ; ceux d'Arbois, Salins et Poligny, villes situées toutes trois dans des vallons, sont de forme latine. *Pretin* paraît dériver de *Pratense* ; *Vers* est appelé *Vernium* par les anciens titres, et le Pasquier, *Pascua*, c'est-à-dire la pâture. Les territoires nommés *Chintres* et *Corns* sont très nombreux dans les vallées du Jura ; or, ces deux mots signifient, l'un en vieux français et l'autre en gaélique, *parc de bétail* (3). Trois villages du Val-d'Amour, *Santans*, *Chissey* et *Germigney*, ont à eux seuls *neuf* climats nommés *Corns*. Les vallons étaient les pâtures des villages situés sur les hauteurs, fait confirmé

---

(1) *Etude complète*, page 87.

(2) César dit bien que les Gaulois recherchaient les bords des rivières « vitandi æstûs causâ ; » mais il est évident, que les Commentaires ne parlent ici que des Gaulois de la plaine, et non des montagnards. Polybe, Tite-Live et d'autres historiens nous aideraient puissamment à réfuter cette assertion, si on la prenait trop à la lettre.

(3) Clucy a *Corn-à-Bœufs*, et Morteau *Corn-à-Bé*. — En face de *Corn-à-Bœufs* se trouve la *Côte-aux-Vaches* ; les deux troupeaux paraissent avoir été séparés chez les Gaulois. *Chintre* semble avoir été plutôt le parc pour le menu bétail ; le Jura a des *Chintre-aux-Moutons*, *Chintre-aux-Bouquins*, etc.

par la tradition, qui attribue la découverte des sources de Salins aux troupeaux et aux bergers de Saint-Thiébaud, village situé presque vers le sommet du mont Poupet.

La bourgade et le village séquanes affectaient donc de préférence les lieux élevés. Si j'ai tant insisté sur cette question, c'est qu'elle est celle des chemins eux-mêmes. Les tracés *directs*, entre deux localités situées à quelque distance l'une de l'autre, n'ont jamais appartenu qu'aux époques administratives et aux civilisations avancées; dans tout autre état social, les chemins se bornent à relier entre elles les localités immédiatement voisines. C'est donc sur les hauteurs, où étaient les centres de population, que nous chercherons les chemins gaulois. Les traces matérielles manquant presque absolument, à quels signes les reconnaîtrons-nous ?

D'abord à certaines dénominations conservées, dont les plus importantes sont *Rhèdes*, *Bennes*, *Ly*, *Fosse-au-Matchi* et *Nozeroy*. Examinons chacun de ces mots.

Rhède était, d'après Quintilien, le nom d'un chariot gaulois, et César mentionne fréquemment les *rhèdes* de ce peuple; mais, d'autre part, les Grecs possédaient des chars nommés ἐπιῤῥήδιον; Milon avait un *Rhedarius* qui, soit dit en passant, était peut-être un Gaulois cisalpin; enfin l'usage des *rhèdes* a survécu dans la Gaule, non-seulement à l'indépendance de ce pays, mais encore à la domination romaine, puisque Fortunat mentionne ce genre de chariots. Je tiendrai compte du mot *Rhèdes*, mais sans le regarder comme un indice infaillible. M. Clerc me permettra de lui dire, à propos de cette dénomination territoriale, que le bois situé au-dessus du

rocher de Goaille s'est appelé de tout temps, à Salins, le *Bois-de-Rhèdes*, et non pas le bois de *Roide*, comme il le prétend d'après l'orthographe vicieuse d'un cadastre de village (1). Le pont de Saizenay s'appelait également le *Pont-des-Rhèdes*, ainsi que le prouvent des titres qui sont aux archives de Salins. Pourquoi l'*Etude complète* ne dit-elle rien de ce pont-là ?

D'après Festus et Paulus, le mot de *Benne* est également gaulois (2); mais les *bennes* ayant été encore en usage longtemps après la conquête romaine, et même de nos jours, j'en userai à l'égard de ce mot comme à l'égard du précédent, et de même pour le mot *Ly*, qui se retrouve encore dans Ducange sous les formes *lia* et *leia*, signifiant l'une et l'autre *chemin*.

Fosse-au-Matchy m'avait paru d'abord, quand M. Delacroix signala cette dénomination, un indice bien douteux; mais depuis ce moment-là, j'ai rencontré ce nom sept ou huit fois le long de tracés que j'ai de bonnes raisons de regarder comme anciens. Je tiendrai compte de ce mot sans lui accorder une trop grande importance.

De toutes ces formes données par le cadastre, la plus

---

(1) M. Clerc paraît ne connaître que fort imparfaitement toute cette partie du pays de Salins. Ainsi il fait aller le territoire de Clucy jusqu'aux « profondeurs à pic du château Sainte-Anne. » (*Etude complète*, page 25.) Ce territoire est cependant bien loin d'atteindre jusque-là, et il faut traverser deux communes pour y arriver. M. Clerc dit aussi que le chemin actuel de Myon à Salins passe par la Languetine (*Ibid.*). — Si mon honorable contradicteur a jamais à faire ce trajet, je l'engage à prendre, comme tout le monde, le chemin vicinal de Myon à Salins; il gagnera six kilomètres au moins et aura bien meilleure route.

(2) *Benna* linguâ gallicâ genus vehiculi appellatur.

concluante, à mes yeux, est le *Nozeroy* (1), équivalent celtique des *Vies-Blanches* et des *Chemins-Blancs* dont le Jura est sillonné. Je connais autour de Salins une dizaine de climats nommés *Nozeroy* ou le *Nozeroy*.

Nozeroy me paraît un indice à peu près sûr; je tiens compte des quatre autres dénominations, et surtout si je les trouve échelonnées le long d'un même tracé reliant ensemble des lieux qui me paraissent de la première époque. M. Clerc désapprouve la créance que j'accorde à ces témoignages du cadastre; n'en fait-il pas tout autant lui-même? Dans son *Appendice*, il invoque je ne sais combien de fois les mots de *vignes* et *vieilles vignes* comme souvenirs d'anciens tracés, et jusqu'à *dix-huit* fois ceux de *pérouse* et de *pérou*.

Au-dessus de tous ces indices, et bien au-dessus, je place les lignes de tumulus, dans lesquelles j'ai pleine foi; car aux époques les plus anciennes, les armées suivaient déjà les chemins comme aujourd'hui. M'arrive-t-il de rencontrer une file de tombelles se développant, comme au Moydon, sur un espace de plusieurs kilomètres, je n'hésite pas à affirmer que je foule une voie gauloise.

Telles seront mes bases. M. Clerc sera peut-être étonné que je n'y fasse entrer pour rien les pavés romains, les tuileaux à rebords et les tracés du XVII^e^ siècle;

---

(1) *Nos*, en gaélique, blanc, et *rod* (cas obliques, *roid*), chemin (Armstrong). De *rod* l'anglais *road*, chemin, et le français *rôder, être par les chemins*. On finira, je l'espère, par reconnaître que dans les mots *Villeroi*, *Villeneuve-le-Roi*, etc., *roi* signifie route, et que *ville* est une altération de *vic*. A Pontdhéry, *Vic-Neuve* est souvent appelée *Villeneuve*, et, au contraire, beaucoup de paysans prononcent encore le nom du village de *Villeneuve* (d'Amont) *Vie-Neuve*. *Villeroi* Vie-le-Roi) est un nom redoublé.

mais il me semble que puisque les questions et d'Alaise et du Moydon sont purement gauloises, le gallo-romain n'a que bien peu de choses à y voir. Je dirai cependant, pour prévenir toute méprise, que tout en regardant les tracés gaulois comme aussi différents des tracés romains que l'était l'état social de la Gaule libre et anarchique de celui de la Gaule paisible et civilisée, j'admets certains tracés comme étant, de par la topographie, de tous les temps et de tous les régimes, et, d'autre part, je crois que la substitution du chemin romain au chemin gaulois ne s'est pas faite brusquement et dès le lendemain de la conquête, mais seulement au fur et à mesure du changement social, en sorte que la voie gallo-romaine a pu encore emprunter, pendant quelques années, le tracé gaulois.

Transportons-nous maintenant à Molain, et faisons voir que ce lieu était bien le centre du réseau séquane. Sept chemins rayonnaient de là dans les directions suivantes : 1° la Bresse et la Savoie, par Combe-d'Ain ; 2° la Suisse, par Jougne ; 3° Pontarlier et le nord-est du Jura ; 4° Alaise, Besançon et le nord-ouest de la Franche-Comté ; 5° la Saône et la Bourgogne ; 6° Grozon ; 7° Château-Châlons et Lons-le-Saunier.

La première ligne part du territoire de Molain sous le nom de *Grand-Chemin-Servin*, qu'elle garde pendant huit kilomètres, traverse *Champ-de-la-Mort*, passe à côté des *Saints-Chênes*, prend à Ardon le nom de *Chemin-Blanc*, qu'elle conserve jusqu'à Crotenay, où elle aboutit aux *Prés-du-Nozeroy*, puis elle s'engage dans la *Combe-d'Ain* pour se bifurquer ensuite dans les deux directions de la Bresse par *Isernore*, et de la Savoie.

par *Dortans*. Le *Grand-Chemin-Servin* est bordé, dans presque tout son développement, d'innombrables tumulus. La route de Combe-d'Ain n'est contestée par personne, et M. Clerc dit lui-même « qu'elle était de la plus haute importance (1). » C'est, à mon avis, le chemin que se proposait de suivre César pour porter secours à la province romaine, tout en se rapprochant du Mont-Cenis et de l'Italie.

La seconde ligne suit également le *Chemin-Servin* jusqu'au territoire d'Ardon, passe à Vannoz, à Saint-Germain, à Charency et à Nozeroy. C'est là un tracé naturel et de toutes les époques ; aussi Rome l'a-t-elle emprunté, et aujourd'hui encore ce chemin est important. Beaucoup d'objets romains ont été trouvés à Vannoz, et un bien plus grand nombre encore à Saint-Germain, où M. Rousset voit « une ville romaine qui avait succédé à une bourgade celtique. » C'est là que se trouve la fameuse *Pierre-Lite*, un des monuments druidiques les plus importants de la Franche-Comté. Gilbert Cousin signale la découverte, à Charency, d'un très grand nombre de médailles ; le cabinet de feu le docteur Germain possède une hache en bronze trouvée à *Equevillon*, qui touche à cette commune (2). Enfin le nom de *Nozeroy* est à lui seul un précieux indice.

La troisième ligne, après avoir suivi d'abord le Grand-Chemin-Servin jusqu'à la plaine de Valempoulières, passe

---

(1) *Etude complète*, page 122.

(2) Le même cabinet possède une plaque de ceinturon et quatre médailles romaines trouvées à Saint-Germain.

vers ce village, traverse les *Liètes*, descend à Andelot et remonte, par Supt et la Vessoye, vers Boujailles et Pontarlier. Cette route est déjà indiquée par l'auteur d'*Alaise et Séquanie*. « La première direction, dit ce savant écrivain, est marquée sous la sombre voûte des sapins de la Joux jusqu'à Supt. Elle y porte, outre le nom de *Fosse-au-Maîchi*, le vocable de *Chemin-des-Lans*, qui paraît désigner ici le pays des Moidons ou Molain (1). » De Molain jusqu'à deux kilomètres d'Andelot, c'est-à-dire dans un espace de plus de dix kilomètres, cette route est marquée par une série presque ininterrompue de tumulus, dont le principal groupe, que je n'avais point reconnu encore lors de la publication de ma carte du Moydon, se trouve au territoire nommé les *Liètes* (Valempoulières).

La quatrième ligne passe par *Champ-de-la-Bataille* de Molain, *Combe-de-la-Mort*, la *Pérouse*, *Champ-de-Ly*, nommé improprement *Chaux-Denis*, touche à *Combe-aux-Prêtres*, au *Champ-du-Pommier* et à *la Dame-Ande* de Pontdhéry, gagne probablement le territoire de Lemuy vers le lieu nommé *Sous-le Nozeroy*, puis celui de Cernans, passe à l'extrémité est du *Bois-de Rhèdes*, puis aux *Bennes* de Clucy, puis au-dessus de *Combe-des Vallières* (Saizenay), entre dans la gorge de la *Languetine* et prend, un peu avant d'arriver à Alaise, le nom de *Vie-de-Sainte-Reine*. Ce tracé est tout-à-fait direct entre Molain et Alaise. Outre les noms que je viens de citer plus haut, les preuves de ce chemin sont : les tumulus qui l'accompagnent dans un espace de huit kilomètres à partir

(1) *Alaise et Séq.*, p. 72.

de Molain, d'autres tumulus signalés par M. Désiré Monnier dans le bois de *Bovard*, un certain nombre d'enfoncements circulaires situés dans la même forêt, et qui paraissent trop réguliers pour n'avoir pas été des mardelles, une dizaine de tumulus conservés à *Combe-des-Vallières* (Vallaria) (1), dans un terrain cependant cultivé, et les ornières gauloises de la *Languetine*, que M. Clerc lui-même ne met pas en doute. A en juger par les noms de *Vie-Blanche* et *Chaux-de-Ly* (2), la partie sud de cette quatrième ligne paraît avoir été empruntée pendant quelque temps par les Romains.

Constatons un fait en passant. A propos des deux derniers tracés, M. Delacroix, très favorable cependant à Salins, a écrit la phrase suivante : « Les deux voies ont été certainement établies à cause de Salins ; mais l'une et l'autre passent à côté de lui (3). »

La cinquième ligne passe par la *Châtelaine*, près du *Champ-de-la-Guerre*, aux *Chambres-de-Montfoiron*, à *Combe-du-Biou*, touche à l'*Oési* (Ivory), prend le nom de *Benade* (chemin des Bennes), puis celui de *Fosse-au-Matchi*, traverse *Champ-de-la-Bataille* (Pretin), s'appelle *Nozeroy* et *Chemin-de-la-Mort*, puis par le chemin de la

---

(1) M. Clerc rejette l'étymologie si incontestable cependant du mot *Vallières*, qu'il se donne l'avantage de traduire par *camp* ou *castramétation*. » On peut, dit-il, affirmer que jamais, dans un lieu appelé *Vallières*, on ne trouvera de camp. » (*Etude complete*, p. 61.) *Vallières* signifiait tout simplement *retranchements*, et des retranchements pouvaient se faire même avec de simples abattis d'arbres. Les *Vallières* barraient la gorge entre la *Languetine* et les *Aiguillons*.

(2) On dit également dans le pays *Champ-de-Ly* et *Chaux-de-Ly*.

(3) *Alaise et Séq.*, p. 72.

Vidoire, nommé faussement à Salins *Chemin-des-Anes* (1), elle se dirige vers Pretin, Aiglepierre, le Doubs et la Saône. Aucun tracé ne saurait être plus court pour se rendre de Molain vers ces rivières. Dans un espace de quatorze kilomètres, ce chemin est bordé presque sans interruption de tumulus, dont les principaux groupes sont à la *Montoise* (la Châtelaine), à *Mornô* et aux *Lavières* (Pretin). Ce chemin se tient toujours sur le plateau, et évite Salins comme les deux précédents.

La sixième ligne empruntait la cinquième jusqu'au territoire de la Châtelaine, passait près de la *Cave-de-l'Enclaye*, et descendait par Buvilly à Grozon, lieu important dès l'époque celtique, comme nous le verrons plus loin. Ce tracé est marqué par de nombreux tumulus, dans un espace de deux lieues, à partir du *Champ-de-la-Bataille* de *Molain*. Au lieu dit la *Pessière* (Buvilly) est un tertre de soixante-dix mètres de diamètre qui n'est peut-être pas un simple accident marneux.

Enfin la dernière ligne, qu'il ne m'a pas encore été possible d'étudier par mes propres yeux, se dirigeait vers Château-Châlons et Lons-le-Saunier par les monts de Poligny et le village du Fied. Elle est attestée par une longue file de tumulus signalée par le bulletin de la Société de Poligny, série qui a son principal groupe au lieu dit la *Grillère*.

Tels étaient les chemins qui, du *Médiolan*, rayonnaient dans toutes les directions. Indépendamment des deux

---

(1) Le *Chemin-des Anes* est à quatre cents mètres en amont. J'y ai été trompé moi-même dans mon premier Mémoire.

voies d'Alaise et de la Saône, un troisième tracé passait sur les hauteurs de Salins, sans descendre dans la gorge. Ce chemin, qui reliait Saint-Thiébaud et le Val-de-Saizenay, s'embranchait sur celui d'Alaise à Molain. Le tracé est marqué par un assez grand nombre d'objets celtiques trouvés à la *Grangette*, à la *Noirie* ou *Château-de Poupet*, et aux *Riantes* et *Rousset-du-Haut* (1). Ce chemin a même survécu à l'époque gauloise, car il serait impossible d'expliquer, autrement que par un *castellum* construit pour le commander, les objets romains découverts à la *Noirie* (2). J'en dirai autant de celui de Molain à la Saône, dont l'existence romaine est affirmée par les débris gallo-romains de l'*Oési*, le nom de *Vie-de-la-Mort*, une surface pavée trouvée à Pretin à une assez grande profondeur, la dénomination de *Porte-Vallière*, par laquelle on désigne aujourd'hui la gorge de Pretin, et enfin les antiquités romaines d'Aiglepierre.

Le chemin du Moydon et de Combe-d'Ain à Alaise fut aussi emprunté pendant plus ou moins de temps par les Romains, du moins en partie, et il se maintint sur les hauteurs. Au lieu de prendre naissance à Molain, comme à l'époque celtique, ce chemin part de Valempoulières, passe près des *Grands-Jeux*, descend à Pontdhéry, où il se nomme *Vie-Neuve*, défile au pied de *Château-Grillet* (3),

(1) On trouvera plus loin la liste de ces objets.

(2) Le *Château-de-Poupet* est à mi-côte de cette montagne et dans un lieu trop désavantageux pour qu'on puisse y supposer une *villa* romaine.

(3) Ces ruines ont encore aujourd'hui six mètres de hauteur sur trente en longueur. « Le nom de *Château-Grillet*, dit M. Clerc dans son *Etude complète*, indique toujours dans notre pays une sorte de castramétation antique. »

autre *castellum* romain, gagne par les *Milliaires* d'Andelot la *Vie-de-Dournon*, passe à l'extrémité ouest du *Bois-de-Rhèdes*, à la *Milliaire-de-Clucy*, à la *Chaux-sur-Grésil*, aux *Vieux-Chemins*, où il se croise avec la voie romaine de *Chambenoz*, au *Pont-des-Rhèdes*, s'engage dans la gorge des *Embossoirs*, où il ne tarde pas à se bifurquer, d'une part, sous le nom de *Chemin-Blanc*, vers By (*via?*), Montfort et Osselle, d'autre part, vers Alaise et le Moulin-Chiprey par la rive droite du Todeure et l'*Ile-de-la-Chaux*. Outre le *Château-Grillet*, ce chemin peut invoquer en sa faveur des traces bien marquées encore entre Dournon et le *Bois-de-Rhèdes*, d'autres vestiges entre les *Vieux-Chemins* et les *Embossoirs*, un assez grand nombre d'objets romains trouvés à Clucy, les ornières qui se voient aux *Embossoirs* dans le lit même du Todeure, et le pavé mis à nu, dans le pré de l'*Oye*, par la commission des fouilles d'Alaise.

Est-ce à dire que le Val-de-Salins ait été absolument abandonné et sans chemins à l'époque celtique et dans les premiers temps de la domination romaine? Je ne vais pas jusque-là; il y avait quelques sentiers plus ou moins difficiles, ne fût-ce que pour le bétail qui descendait dans la vallée et y découvrit les sources minérales. Je dis des sentiers et non point des routes; car il est peu de pays en France où la construction de routes soit aussi difficile que dans cette vallée, que M. Clerc a lui-même appelée autrefois « une gorge sauvage et profonde (1). » La route de Genève, construite au dernier siècle, disparaîtrait entiè-

(1) *La Franche-Comté à l'époque romaine*, page 147.

rement sous les éboulements marneux, si on la laissait dix ans sans réparation. L'ancien *Mont-de-Cernans* (route de Neuchâtel), où quelques-uns voient à tort une voie romaine (1), a des pentes de *dix* à *douze* pour *cent;* le *Mont-de-Remeton* (ancienne route de Jougne), est plus rapide encore; la route d'Ornans, établie en 1728, a des déclivités de *dix-sept* pour *cent.* La seule route facile est celle de Besançon par la vallée de la *Furieuse;* mais cette route est relativement moderne. C'est au fond de « cette gorge sauvage et profonde, » ou, comme dit Pélisson, de « cette vallée longue et étroite entre des montagnes d'une effrayante hauteur, » que M. Clerc place ce qu'il nomme « tout un monde celtique (2). » Il faut convenir que ce monde devait y être logé bien à l'étroit.

Mais, me dit M. Clerc, les sources salées, les salines, les sels, « le grand trésor salifère de la Séquanie, » voilà ce qui faisait l'importance de Salins à l'époque celtique. Examinons cette question. Salinois par ma naissance, et, j'ose le dire, aussi par mon cœur, je vais avoir à remplir le devoir pénible de plaider contre ma ville natale et de retrancher un ou deux des quartiers de noblesse que M. Clerc a bien voulu lui conférer avec tant de libéralité. Salins n'est pas celtique, et, selon toute vraisemblance, il ne remonte qu'à la seconde époque gallo-romaine, mais enfin il est incontestablement gallo-romain; c'est encore un assez beau titre d'antiquité.

---

(1) Le mode de pavage qu'on y remarque était encore usité dans le Jura il y a cent ans. J'ai entendu dire, par un habile fonctionnaire des ponts et chaussées, que les courbes de cette route étaient tout-à-fait dans le système des trois derniers siècles.

(2) « Salins est tout un monde celtique. » (*Etude complète*, p. 86.)

Salins et ses salines.

Strabon a écrit cette phrase souvent citée par les historiens de notre pays : « Rome recevait de la Séquanie de très belles salaisons de porcs (1). » Voilà tous les titres de Salins relativement à la première époque gallo-romaine; aucun écrivain ancien ne nomme cette ville, ni ses salines, ni en général les salines séquanes. Non-seulement M. Clerc se contente de ce passage, mais il y voit encore une foule de choses qui n'y ont jamais été. Les Séquanes expédiaient à Rome du porc salé; donc ils avaient des salines, conséquence déjà peu rigoureuse, puisque le sel paraît avoir été d'usage universel, et que le commerce le portait partout (2); donc ces salines étaient à Salins, autre conséquence moins rigoureuse encore. Avant M. Clerc, je le sais, d'autres écrivains franc-comtois avaient déjà fait le même raisonnement; mais notre savant confrère n'était pas tenu de se payer de mots à leur exemple ni d'éviter le fond des choses. Ce n'était pas grâce au sel séquane, mais bien à la qualité supérieure de la chair des porcs séquanes, que les salaisons de notre pays étaient recherchées à Rome. L'Italie, dont tout le sol était occupé par

---

(1) Ὅθεν αἱ κάλλισται ταριχειᾶι τῶν ὑείων κρεῶν εἰς τὴν Ῥώμην κατακομίζονται (liv. IV, 43). Notons bien que κάλλισται ne doit pas se traduire par *excellentes*, comme on l'a interprété jusqu'à ce jour; Strabon n'a voulu parler que de *belles pièces de salaison*, ce qui doit s'entendre surtout du volume.

(2) Hérodote cite comme un fait surprenant qu'une tribu très lointaine passait pour ne pas faire usage de sel. « Les peuples de la montagne du Caucase se rendaient à la ville de Dioscuriade surtout pour y acheter du sel. » (Strabon, Ed. Muller, page 434.)

la culture et les villas patriciennes, n'avait plus les vastes espaces et les vastes glandées nécessaires pour assurer à cet animal la vie libre, qui double la valeur de ses produits; la Gaule, au contraire, conservait encore d'immenses troupeaux de porcs vivant en plein air et presqu'à l'état sauvage. « Les porcs passent la nuit dans les champs, dit Strabon décrivant le pays des Belges (1); ils sont de taille élevée, vigoureux et agiles. L'étranger n'a pas moins à craindre d'eux que des loups. » L'historien ajoute comme pour mieux expliquer sa pensée : « Les Belges avaient de si nombreux troupeaux qu'ils expédiaient une quantité considérable de salaisons *non-seulement à Rome, mais encore dans la plupart des provinces de l'Italie* (2). » Où sont les salines du Belgium? A l'exception des tribus maritimes, les autres peuples belges devaient forcément recevoir le sel par le commerce. Remarquons bien que je ne dis pas que la Séquanie n'avait pas de salines, mais seulement qu'aucun texte historique n'en fait mention, et Strabon pas plus que les autres historiens.

Accordons tout; admettons que l'écrivain grec a voulu désigner les salines et les sources salifères de la Séquanie; n'y avait-il que Salins qui possédât de pareilles sources? Dom Grappin affirme que de son temps il y en avait une à *Bersaillin*, et que ce village avait possédé autrefois des salines. M. Rousset conteste ce fait, mais en admettant l'existence d'une source salifère à *Braïnans*, qui touche à *Bersaillin*. *L'Abergement-la-Ronce* a cinq creux nommés

(1) Strabon, liv. IV, chap. 4. — (2) *Ibid.*

les *Puits-Salés*. Au village de la *Muire*, près de Domblans, on a trouvé, d'après le *Dictionnaire des communes*, « des entassements de décombres de bâtiments, des tuileaux antiques à rayures, et des sépultures construites en maçonnerie renfermant ordinairement des lampes en terre cuite. » Le village de Nans a un territoire nommé la *Mure*. L'historien Chevalier mentionne un *puits salé* à Jougne. Dunod, analysant un acte de 1147, dit : « L'on voit par cet acte que l'on fabriquait alors du sel auprès de *Saint-Hippolyte*, dans le village de *Soulce* (1). » Gouhenans possède actuellement d'importantes salines; *Saulnot* et *Tourmont* en ont eu. « Vers l'an 1447, dit M. Rousset, une source abondante d'eau salée parut tout-à-coup dans un pré des Granges-de-Beauregard. Les populations voisines y accoururent en foule pour voir ce nouveau trésor et y puiser de l'eau. On établit bientôt des salines qui furent appelées la *Saulnerie de-Tourmont*. » Les sources salées se retrouvent donc déjà sur bien des points de la Franche-Comté (2). Poursuivons notre énumération.

On lit dans Dunod : « Lons-le-Saulnier est un lieu très ancien, puisque saint Désiré, archevêque de Besançon, y a été inhumé. « Et à la page suivante : « Le terme *led*,

---

(1) *Histoire de l'Eglise de Besançon*, I, p. 154.

(2) « Oultre Gray nous havons une multitude grande de sources salées qui donneraient abondance de sel, si elles étoient cuittes comme à Salins et qu'elles fussent accompagnées et avoisinées des forêts nécessaires ou bien qu'elles fussent en territoire appartenant immédiatement au souverain ; mais elles sont surtout délaissées par commandement du prince... Or en délaissant un très grand nombre de fontaines salées qui sont encore pour le jourdhuy cogneues et par lesquelles les villages voisins sont dénommés, etc. » (Gollut, *Mém. des Bourg.*, ch. 33.)

dont on a fait celui de *ledo*, est celtique. » M. Désiré Monnier dit de même : « *Ledon*, rendu par *ledo* dans les chartes latines, a son radical dans *led*, terme celtique qui fait allusion au phénomène journalier que présente la source salée de cette ville, car il veut dire *flux de la mer*. » M. Monnier renvoie, pour cette étymologie, à Isidore de Séville et à Ducange. Je lis ensuite dans M. Edouard Clerc lui-même : « Les salines de Lons-le-Saunier, connues sous les Celtes et *renommées dès le règne de Tibère*, avaient attiré en ces lieux une population considérable. » Ce passage n'est peut-être pas sans quelque exagération ; mais ce n'est pas à moi de le censurer ici. M. Rousset s'exprime ainsi à son tour : « Il ne peut y avoir de doutes sur l'existence du village de Montmorot (1) antérieurement à la conquête des Gaules. Son nom primitif, que les Romains cherchèrent en vain à latiniser, fait allusion aux sources salifères qui jaillissent sur son territoire. Il est certain que les Celtes ont exploité ces eaux précieuses. On a trouvé dans les environs des haches en pierres de jade, une médaille d'or à l'effigie de Philippe II de Macédoine (2), et des tombelles gauloises qui forment encore des éminences près du hameau de Sugny. » M. Rousset énumère ensuite longuement les débris de colonnes, mo-

(1) On sait que Montmorot et Lons-le-Saunier ne font qu'une seule et même localité.

(2) Ces *Philippes* étaient, on le sait des monnaies gauloises. « Les Gaulois, dit M. H. Martin, ne paraissent avoir commencé à battre monnaie qu'après leur grande expédition de Macédoine. Ils imitèrent d'abord les Philippes d'or. » (*Histoire de France*, liv. I, page 91.) — « On trouve même parmi les monnaies gauloises des pièces qui sont indubitablement copiées sur les monnaies de Philippe II, roi de Macédoine. » (*Manuel de numismatique*, par M. Hénin, t. II, p. 53.)

saïques et autres objets trouvés à Montmorot; mais tout cela est romain et doit moins nous intéresser pour le moment.

Dunod et MM. Éd. Clerc, Rousset et Désiré Monnier sont donc unanimes à regarder comme localités celtiques Lons-le-Saunier et Montmorot. Voyons maintenant ce qui regarde Grozon. « Grozon, dit Dunod, était anciennement un lieu considérable. Il a pu tirer son nom du mot celtique *gronn* (1). » — « Grozon, lieu important sous la domination des Césars, dit à son tour M. Éd. Clerc (2). » — Et ailleurs : « Parmi les villes (romaines), on comptait au centre du pays ..... Lons-le-Saunier (Ledo) et Grozon, renommées par leurs salines (3). » — M. Éd. Clerc cite en outre le passage suivant de l'historien Perreciot : « Les fragments de tuiles romaines, les médailles anciennes, les décombres de vieux bâtiments, les restes de statues, de sépulcres qu'on y découvre, sont des preuves de son antiquité. Elle était incontestablement ville sous l'empire romain. » David de Saint-Georges dit à son tour : « Chaque année on trouve des médailles grecques dans le territoire de Grozon, aussi bien que des médailles romaines. J'ai vu cette année un Philippe de Macédoine qui était la troisième médaille en or qu'un cultivateur de Grozon eût trouvée dans son champ depuis deux ans (4). » — « Quel mouvement, s'écrie enfin M. Rousset, devaient donner à ces routes, effacées aujourd'hui, la marche des armées ro-

---

(1) *Histoire du comté de Bourgogne*, page 451.
(2) *La Franche-Comté à l'époque romaine*, page 98.
(3) *Ibid.*, page 3.
( ) David de Saint-Georges, page 17.

maines, les convois de chariots qui allaient charger le sel aux salines de Grozon (1)! » — Et ailleurs : « Longtemps avant la venue des Romains dans la Séquanie, Grozon était déjà le séjour d'une peuplade qui exploitait ses précieuses sources salifères (2). » C'est à Grozon, et non pas à Arinthod, comme le dit par erreur M. Edouard Clerc, qu'a été trouvé, sous une épaisse couche de cendres, le *Vercingétorix* en or qui a été présenté à M. le docteur Germain.

Voilà les titres de Grozon ; ils ne le cèdent en rien à ceux de Lons-le-Saunier, ou plutôt ils leur sont encore supérieurs. Perreciot et M. Edouard Clerc reconnaissent l'importance du lieu sous la domination romaine ; David de Saint-Georges signale les médailles gauloises qui y ont été découvertes ; Dunod et M. Rousset regardent la localité comme celtique. Tous ces témoignages relatifs à Grozon et à Lons-le-Saunier sont nets et francs, parce qu'ils s'appuient sur des faits, et il n'existe entre eux aucune contradiction. Examinons maintenant l'opinion des écrivains franc-comtois relativement à Salins et à ses salines, et voyons si nous y trouverons le même caractère précis et unanime.

Voici d'abord Dunod : « Quoique l'on fabriquât déjà à Salins du sel sous l'empire romain, il n'y avait encore qu'un *village* plusieurs siècles après, car ce lieu est qualifié *vicus* par l'auteur de la *Vie de saint Germain*

---

(1) *Dictionnaire des communes*, article *Tourmont*.

(2) M. Rousset ajoute : « Les antiquités gallo-romaines sont si nombreuses à Grozon, que nous n'essaierons même pas d'en donner la nomenclature. »

d'Auxerre, dans la relation d'un miracle qui se fit à Salins en 862. Un ancien Martyrologe de l'Eglise de Besançon l'appelle aussi *vicus* à l'occasion de la déposition du corps de saint Anatoile, faite au commencement du onzième siècle (1). » M. Clerc me répondra sans doute, ou plutôt à Dunod, que Salins avait dû être détruit lors de l'invasion des barbares, et qu'il ne s'était relevé qu'à l'état de *bourg;* mais *Mauriana* se trouvait dans le même cas, et cependant trois titres de l'époque franque lui donnent la qualification d'*urbs*. Dunod dit ailleurs : « Il est probable que les Séquanais *usaient simplement de l'eau salée*, et que les Romains leur ont appris à en tirer du sel (2). » Je ne partage pas cette dernière opinion, adoptée cependant par d'autres historiens encore, comme nous le verrons tout à l'heure, mais en la supposant vraie, que deviendrait « le grand trésor salifère de la Séquanie? »

L'historien Béchet admet Salins comme lieu celtique, mais sans se rappeler que dans ses premiers chapitres il avait posé des prémisses qui rendent cette conclusion en quelque sorte impossible. Voici quelques passages de cette *introduction* : « La vallée dut n'offrir pendant plusieurs siècles qu'un *lac* mélangé d'eaux salées; quelque évènement *extraordinaire*, peut être même *quelque spéculation hardie*, en détruisant l'obstacle qu'éprouvait le cours de l'eau, fit disparaître le lac et rendit le local abordable. Les habitants d'alentour ou les premiers colons qui vinrent s'y établir durent enfin observer la sa-

(1) *Histoire du comté de Bourgogne*, p. 436.
(2) *Ibid.*, tome II, page 435.

lure de ces eaux, qui sans doute, pendant longtemps encore, *n'avaient formé qu'un marais*. Peut-être, comme le porte la tradition, l'ardeur avec laquelle le bétail courait s'y abreuver, fut-elle l'occasion de cette découverte. Il est *impossible d'en assigner l'époque*..... La naissance des eaux douces au voisinage des eaux salées, dans le fond de ces précipices, est non-seulement en pure perte, mais d'un grand dommage pour l'établissement. Il fallut, dès le principe, prévenir un mélange qui eût à peu près anéanti la valeur des produits Et comme on ne pouvait, à une telle profondeur, procurer aux eaux douces un écoulement, à moins de pratiquer des excavations prodigieuses, on fut obligé d'élever séparément, par des mécaniques, les eaux salées et celles qui ne le sont pas, afin de tirer parti des premières et de se débarrasser des autres..... Il est certain que très anciennement le sol de ce quartier de la ville (celui des salines) fut beaucoup moins élevé qu'il ne l'est aujourd'hui. Il fut naturellement, et pendant des siècles, le lit de la rivière, qu'il a *fallu rejeter sur sa gauche*, et que les ouvrages d'art y tiennent encore suspendue. » Cette rivière est le redoutable torrent nommé la *Furieuse*, qui, depuis vingt ans, a trois fois enlevé une partie de ses ponts et couvert d'eau divers quartiers de la ville, y compris celui de la saline (1). M. Béchet constate que la vallée de Salins fut longtemps un *lac* ou un *marais*, qu'il fallut un *événement extraordinaire* ou une *hardie spéculation* pour en faire écouler les eaux, qu'il

(1) Au mois de juillet 1851, la Grande-Rue n'avait pas moins de deux pieds d'eau en face de la saline. Au faubourg Galvoz, un homme perdait pied au milieu de la chaussée.

est *impossible* d'assigner l'époque où les sources furent découvertes, que le voisinage des eaux douces et des eaux salées rendait l'exploitation très difficile, et enfin qu'on dut commencer par rejeter sur la gauche et endiguer l'impétueux torrent. L'étonnement est grand quand, après l'exposé de ces faits, l'historien arrive à dire qu'il est au moins vraisemblable que César connut les salines et qu'il en *améliora le service*. La critique historique n'avait pas encore fait de grands progrès vers 1825, époque où le livre fut écrit; mais Béchet était un homme de bon sens et d'observation, qui en outre était né dans le pays et le connaissait parfaitement. Il a bien décrit et mal raconté, peut-être par exagération de patriotisme. Du reste, l'historien de Salins ne mentionne, à l'appui de sa conclusion si inattendue, ni un texte, ni un objet romain ou gaulois, ni le moindre débris de construction. Des conjectures, voilà tout.

D. Grappin pense, comme Dunod, que les Séquanes ne traitaient pas encore l'eau salée par le feu et l'évaporation ; son opinion est qu'ils n'ont « appris que des Romains eux-mêmes la manière d'en tirer du sel (1). »

David de Saint-Georges s'exprime ainsi : « Il n'est pas douteux que les sources salées, auxquelles Salins doit son nom et sa prospérité, ne fussent connues du temps des Romains, *puisqu'elles* sont les plus abondantes et les plus anciennes. Cependant on ne voit à Salins *aucun indice de constructions romaines*, à moins qu'on ne considère

(1) Je n'ai à ma disposition ni D. Grappin ni Perreciot ; j'ai trouvé ce passage de D. Grappin dans un autre ouvrage. Il est extrait des *Recherches sur les anciennes monnaies de Franche-Comté.*

comme telles, d'après la tradition, une partie des voûtes qui forment les immenses souterrains des salines. Les orfèvres et les fondeurs de Salins me fournissent souvent des médailles et autres antiquités (1). » Antiquités romaines, sans doute, ou d'époques postérieures. Avaient-elles été trouvées à Salins même ou dans les environs? Il serait important de le savoir. Où sont, en tout cas, les Philippes d'or de *Grozon* et de *Montmorot* et le Vercingétorix de l'une de ces localités? Bref, David de Saint Georges conjecture que Salins a été un lieu romain, ce que personne ne met en doute, et il ne dit pas mot de l'existence de cette localité à l'époque celtique.

M. l'abbé Robin est de Salins, et il a étudié longuement et à fond les annales et le sol de cette ville; voici son témoignage tel qu'il est consigné dans l'*Annuaire du Jura :* « M. l'abbé Robin, qui est né dans cette ville, et qui s'y est livré à des recherches immenses au fond des archives municipales, ne doit pas avoir négligé dans le même temps les informations que prend d'ordinaire un historien sur les monuments archéologiques. Nous l'avons consulté sur cette introduction si naturelle à son travail inédit, et il a eu l'obligeance de nous assurer que les *vestiges de l'antiquité celtique et gallo-romaine n'abondent pas à Salins;* et que pour ce qui est arrivé à sa propre connaissance, cela se borne à des choses peu relevantes (2). »

Après avoir ainsi demandé l'avis de son honorable

---

(1) *Recherches sur les antiquités celtiques et romaines*, p. 84 et suiv.
(2) *Annuaire de* 1854.

confrère, M. Monnier n'a pas jugé à propos d'en profiter. « Salins, dit-il, est le nom latin d'une ville qui a dû commencer par des salines gauloises (1). » M. Désiré Monnier est réduit à invoquer, à l'appui de sa thèse, des étymologies tout-à-fait impossibles. Ainsi *Sambel*, nom d'un des puits à muire, est à ses yeux une altération de *Saint-Bel; Beau-Regard* est ainsi appelé parce qu'il est « en regard de Belin, » qu'en réalité on n'aperçoit point depuis cet endroit; *Corn-à-Bœufs*, qui n'était qu'un parc pour les bœufs, est métamorphosé en « un mémorial du culte de Belenus ou de Belen. » M. Monnier complète ainsi sa pensée : « Par ses établissements de sel coctile, Salins doit reporter son origine à la période celtique; mais il *est certain* que les Romains y apportèrent un nouveau mode de fabrication, en y introduisant des salinateurs venus de l'Italie. » L'honorable écrivain tient beaucoup à ces *salinateurs*, qui, selon lui, fondèrent autour de Salins plusieurs villages, et notamment *Aresches* et *Clucy*, qu'ils nommèrent ainsi en commémoration d'*Arretium* et de *Clusium*, leurs patries.

Et parvam trojam simulataque magnis,
Pergama.

Je ne m'arrêterai point à discuter ce système, qui est entièrement hypothétique, mais je prendrai acte seulement de la déclaration implicite de M. Monnier, que les salines de Salins avaient peu d'importance avant les améliorations qui y furent introduites par les Romains. Voici encore un passage du même écrivain : « On prétend que

(1) *Annuaire de* 1855.

les Galls, avant que la conquête romaine leur eût amené des administrateurs et des savants de toutes les façons, ignoraient encore le procédé employé pour la fabrication du sel blanc marin (1). »

Mieux avisé que M. Monnier, l'abbé Guillaume élude la question de l'existence celtique de Salins. « Sans remonter, dit-il, aux siècles où les Gaulois, habitants de la Séquanie, n'avaient point encore subi le joug des Romains, on peut s'assurer que les salines de Salins étaient déjà connues de ces derniers (2). »

J'allais oublier Bullet et Gollut. Le premier regarde Salins comme une localité des plus celtiques; le second n'admet pas même que les Romains en aient connu les salines. Je demande qu'ils soient renvoyés dos à dos.

M. Delacroix vante avec chaleur les salines celtiques de Salins, mais seulement dans quelques mots jetés en passant, et il ne donne pas ses raisons.

M. Rousset se contredit comme Béchet, tantôt avançant que Salins était localité romaine, voire celtique, tantôt avouant que les preuves pour l'établir manquent absolument. Voici un passage de cet écrivain : « De vagues traditions sur l'état primitif de la vallée de Salins et sur les circonstances merveilleuses qui amenèrent la découverte de ses sources salées, *restent seules* pour éclairer l'époque incertaine à laquelle les habitants utilisèrent pour la première fois ces sources. Il faut remonter jusqu'à la fin du v^e^ siècle pour rencontrer des documents qui

---

(1) *Annuaire de* 1841.
(2) *Histoire de Salins*, page 1.

constatent positivement que ces salines étaient alors en pleine exploitation, et que le sel s'obtenait par l'évaporation (1). »

Terminons par le témoignage de M. Clerc lui-même, témoignage écrit il y a quelques années déjà. M. Clerc, à cette époque, songeait seulement à établir que cette localité avait eu une certaine importance à l'époque romaine. Voici le texte : « Comme Salins n'offre *aucune trace de constructions romaines*, les historiens de cette ville ont éprouvé *quelque embarras* pour justifier son antique origine; ils ont omis, à mon avis, et peut-être ignoré la meilleure des preuves : c'est le croisement visible des voies romaines au fond de cette gorge sauvage et profonde (2). » Il y aurait peut-être bien des choses à dire sur ces routes (3) et leur croisement *visible* au fond de la gorge de Salins; mais comme ce ne sont que des routes romaines, sans aucune importance dans une question toute gauloise, je passe outre et me borne à prendre acte du double aveu de M. Clerc, savoir, que Salins n'offre *aucune trace de constructions romaines*, et, d'autre part, que les historiens qui ont voulu prouver son existence à l'époque impériale se sont trouvés dans l'*embarras*. embarras qui eût été bien plus grand encore, s'ils eussent essayé de démontrer la celticité du même lieu.

Je ne connais que deux écrivains étrangers à la pro-

---

(1) Article *Salins*, page 558.

(2) *La Franche-Comté à l'époque romaine*, page 147.

(3) M. Clerc n'en compte pas moins de *vingt*, toutes « convergeant vers ce centre salifère » (*Etude complète*, page 84.) Et il se demande si le *magnum oppidum* de Besançon (*maximum*, s'il vous plaît!) offrait un rayonnement aussi complet de voies de communication.

vince qui se soient occupés de l'histoire de Salins, La Martinière et Pélisson. « On *ignore* dit le premier, le *temps* de la découverte des salines, mais on prétend qu'elles ont donné le nom à la ville de Salins. Il y en a même qui veulent qu'elles aient été connues des Romains. » Voici les expressions de Pélisson : « On dit que ces sources merveilleuses ont été autrefois découvertes par le bétail avide de sel et de tout ce qui en retient quelque mélange. En quel temps? *on ne le sait pas.* »

Quelle diversité d'appréciations et que de témoignages contradictoires ! Les uns affirment, les autres nient; d'autres affirment en se contredisant, et après avoir nié d'une manière plus ou moins ouverte; d'autres encore évitent prudemment la question ou déclarent qu'elle ne peut être résolue; où sont les témoignages si nets et si affirmatifs que nous avons rencontrés tout à l'heure relativement à Grozon et à Lons-le-Saunier ?

Entrons plus avant dans la question. *Led* et *Grozon* sont celtiques par leurs noms; celui de Salins est tout latin, et de même la dénomination de la montagne qui domine les salines, et d'où les sources étaient censées provenir, le mont Salomon (*Salis mons*), aujourd'hui la montagne Saint-André. M. Clerc m'oppose les noms celtiques de *Châtel-Guyon*, *Belin* et *Champ-Belin;* il eût pu compléter la liste par l'addition de deux *Fontaine-à-la-Dame*, d'un *Champ-du-Poirier* et d'un *Chemin-des-Prêtres*. Voyons ces lieux-dits et leur situation, mais en ayant toujours présent à l'esprit que nous ne devons pas confondre les hauteurs de Salins, éminemment celtiques, avec le fond de la vallée, qui ne l'est pas du tout.

Belin est le nom de la montagne qui domine la ville du côté de l'est, avec une hauteur de 366 mètres au-dessus de la saline. C'est là que se trouve Clucy, où ont été découverts beaucoup d'objets celtiques, et c'est sur le plateau supporté par cette montagne que passait le chemin de Molain à Alaise. *Champ-Belin* est situé à plus de deux kilomètres des salines, et non pas au fond de la vallée, comme le croit M. Clerc, mais sur le premier gradin de la montagne. M. Clerc dit lui-même, dans son *Etude complète*, que le nom de *Belin* est si répandu en Franche-Comté qu'on ne peut rien conclure de cette dénomination. *Châtel-Guyon* (66 mètres au-dessus des salines) est le nom d'un château du moyen-âge et d'une maison féodale; rien de celtique n'a encore été trouvé autour de ce lieu. *Chemin-des-Prêtres* (50 mètres au-dessus des salines), est le nom d'une portion de la voie romaine de Chambenoz; on y a trouvé un couteau de sacrifice en bronze doré recueilli par M. Germain; une croix est plantée au bord du chemin. Ce couteau de bronze doré, trouvé au bord d'une voie romaine, porte à croire que la dénomination de *Chemin-des-Prêtres* est gallo-romaine, et non pas druidique. Les deux *Fontaine-à-la-Dame* ont leur source presque au sommet des montagnes de Belin et de Saint-André; l'une d'elles conserve ce nom dans la vallée, dont elle est le seul lieu-dit celtique. *Champ-du-Poirier* est à *quatre* kilomètres des salines et à mi-côte de la montagne de Cernans. Voilà tout; on conviendra que c'est bien peu pour une localité qui a deux cents lieux-dits et qui aurait été tout un monde celtique. Le seul village de Pontdhéry possède six fois autant de dénominations anciennes.

Le sol de la vallée de Salins a été creusé et fouillé à de grandes profondeurs lors de la reconstruction de la ville, détruite par l'incendie de 1825. Tandis que les hauteurs environnantes ont donné beaucoup d'objets celtiques, la vallée n'a produit absolument que du gallo-romain. Voici, aussi exactement que possible, la liste des objets trouvés depuis vingt ou trente ans, soit à Salins, soit autour de cette ville, dans un rayon de deux lieues. La plupart ont été découverts ou recueillis par feu M. le docteur Germain, MM. Rouget frères, de Salins M. Antoine Fardet, de Clucy, et se retrouvent répartis actuellement entre le cabinet de M. Germain, le musée de Cluny, celui de Besançon, et la bibliothèque de Salins.

Au *Pont-des-Carmes*, 1 médaille romaine.

Dans le lit de la *Furieuse*, à 3 mètres de profondeur, une statuette égyptienne.

A *Bracon*, 4 médailles romaines, dont 1 de Julien; 1 autre médaille romaine à Salins, sans désignation de territoire.

Au pied d'*Arel* (val de la Furieuse), 1 médaille romaine.

Aux *Sentues* (30 mètres au-dessus des salines), 1 hache de jade. Cette hache est le seul objet celtique qui ait été trouvé vers la partie basse de la vallée.

A la *Loge-des-Gardes* (80 mètres au-dessus des salines), 2 pointes de flèche en silex et 1 couteau en silex.

A *Touvent* (2 kil., 140 m.) (1), 1 hache (bronze).

---

(1) Les *kilomètres* marquent la distance à partir des salines, et les *mètres* la hauteur au-dessus de cet établissement.

A *Chemin-des-Prêtres*, qui conduit à *Touvent*, 1 couteau de sacrifices en bronze doré, 1 médaille romaine vers les mêmes lieux.

Au pied de *Belin* et touchant au rempart de la forteresse du côté du sud (180 m.), 20 pointes de flèches (silex), 3 fragments de couteaux (id.), 1 objet de destination inconnue (id.), 1 hache (jade) et fragments de plusieurs autres.

Aux *Riantes* et aux Roussets-du-Haut (4 kil., 340 m.), 2 pointes de flèche, 1 poinçon en cuivre, 1 lampe (bronze).

Aux *Chamols* (3 kil., 150 m.), 2 pointes de flèche (silex), un fragment de couteau (id.)

A *Coubreux* (4 kil., 10 m.), 1 agrafe de manteau (fer doré), 1 fer de lance romain, 6 clefs anciennes (fer), 1 poterie romaine.

A *Poil-de-Chien* (3 kil., 40 m.), 1 hache (jade).

A la *Noirie*, nommée aussi *Château-de-Poupet* (3 k., 370 m.), 1 agrafe de manteau (bronze), 1 armille (bronze), 1 couteau (id.), 1 poignard (id.), 1 statuette égyptienne (bronze), 1 César-Auguste, 4 haches de jade, dont une trouvée près de là, au lieu dit la *Grangette*, 3 bouts de flèche (silex), 1 fer de flèche, 1 sorte d'instrument de chirurgie. Rappelons que le *Château-de-Poupet* paraît avoir commandé un ancien chemin qui devait conduire de Saizenay à Saint-Thiébaud.

A la *Grange-Sainte-Anne* (2 kil., 290 m.), 1 hache (jade).

A Clucy (5 kil., 250 m.), 5 fragments de bracelets (bronze), 4 fibules (id.), 4 lances et styles (id.), 4 haches et fragments de 3 autres (id.), 2 pièces d'armure (id.),

7 fragments de meules (granit), 1 lame (fer), 7 pointes de flèche (fer), 17 haches (jade).

Au *Chemins-des-Enfants-Bleus* (5 k., 250 m.), 1 hache (calcaire).

A *Arloz* (5 kil., 200 m.), 1 hache (jade), mentionnée par M. Monnier.

A *Champagny* (6 kil., 170 m.), 1 hache (jade).

A *Saizenay* (5 kil., 140 m.), 5 médailles romaines.

A la *Chapelle* (8 kil.), celts en bronze, dessinés par M. Monnier, dans l'*Annuaire du Jura*.

A *Charnay* (8 kil., 250 m.), 1 hache (jade), 1 médaille celtique.

A *L'Abergement-lès-Thésy* (7 kil., 160 m.), 1 hache (jade).

A *Château-Fredondon* (9 kil., 150 m.), 1 Antonin.

Grâce à l'obligeance de M. le docteur Albert Germain, j'ai visité, le crayon à la main, le riche cabinet d'antiques que lui a légué son père, et j'ai interrogé moi-même toutes les personnes qui m'avaient été signalées comme possédant ou ayant possédé quelques objets anciens. J'ai donc lieu de croire cet inventaire aussi exact que possible. Comme on le voit, le nombre des objets celtiques diminue à mesure qu'on se rapproche du fond de la vallée, et pas un seul n'a été trouvé dans le voisinage des salines et sur l'emplacement de la ville actuelle. Ajoutons, pour ne rien omettre, que le vaste territoire de Salins, qui possède cependant beaucoup de communaux et de forêts, n'a pas *un seul tumulus*, à l'exception de ceux que M. Désiré Monnier signale dans *Bovard*, bois situé à huit kilomètres de la ville et traversé par le chemin de Molain à Alaise.

Conclusion.

Résumons-nous. Les anciens avaient des *centres* nommés par les Grecs *omphale*, par les Latins *umbilicus* et *media regio*, par les Gaulois *mediolan* et *meadhon*.

Molain se nommait *Mediolanum* en latin, et la forêt qui l'avoisine était appelée *Sylva Maydunensis* ou forêt du *Moydon*, ces deux derniers mots paraissant une forme locale de *meadhon*, qui est le terme gaélique signifiant la *terre du milieu*.

Molain est ou exactement au *centre* de la Séquanie, ou si rapproché de ce point qu'on peut le regarder comme ayant été la *media regio* de ce pays.

Les prêtres résidaient à *Enna*, à *Delphes*, à *Amsanctus* et dans la *Media regio* de la Gaule, quatre localités qui étaient des *centres;* le pays de *Molain*, dont le nom signifie le *champ sacré du milieu*, possède une foule de dénominations religieuses qui attestent que ce lieu était aussi la résidence des prêtres. En outre, les hypogées, si chers au druidisme, y abondent.

Molain est le *centre* du réseau des chemins séquanes.

Enfin l'importance du lieu est attestée par *quarante* ou *cinquante* mille tumulus existants encore aujourd'hui et disposés, soit autour de cette localité, soit sur son emplacement présumé, de manière à ne pas laisser douter le moins du monde qu'une immense bataille ait été livrée en cet endroit, et que cette bataille ait eu pour but l'attaque et la défense du *Champ-Sacré*.

M. Clerc attribue ces sépultures, ainsi que celles d'A-

laise-Amancey, à des combats livrés pour la possession des salines de Salins, système qui offre d'invincibles difficultés.

Les tumulus du pays de Molain et ceux d'Alaise forment deux groupes parfaitement distincts, parfaitement concentrés autour de ces deux localités, et distants l'un de l'autre, au point où ils se rapprochent le plus, d'au moins dix kilomètres. D'un côté, toutes les lignes de tombelles partent du Moydon; d'autre part, elles tendent toutes à Alaise (1).

Situé entre Alaise et Molain, et à trois heures de distance de chacun de ces villages, Salins n'a, à proprement parler, pas un seul tumulus, circonstance vraiment fâcheuse pour un lieu qui aurait été l'objet de tant de convoitises et de luttes si acharnées.

Les chemins de l'époque celtique font comme les lignes de tumulus; ils évitent tous Salins pour se diriger vers Alaise et Molain.

Les titres de Salins consistent dans la donation faite par Sigismond à l'abbaye d'Agaune, et dans le passage de Strabon relatif aux salaisons de Séquanie. Le premier de ces titres, étant du VI^e^ siècle, est tout-à-fait sans valeur dans une question purement gauloise; je l'écarte. Reste le passage de Strabon; mais d'abord les Séquanes auraient pu avoir, au temps de Strabon, des

(1) Deux groupes importants, que je ne trouve signalés nulle part, existent, l'un dans le bois communal de *Byans* (coupe de 1861), et l'autre aux *Tertres* de Montfort. Ces deux groupes sont situés l'un et l'autre sur la route suivie par Vercingétorix et César, à partir d'Osselle.

salines, sans que pour cela ces peuples en possédassent avant la conquête; car le demi-siècle qui sépare les deux époques effectua bien des changements dans la Gaule. En second lieu, Strabon ne dit pas du tout que les Séquanes avaient des salines, mais le sens du texte est tout simplement qu'ils possédaient de riches troupeaux de porcs, dont les produits supérieurs étaient fort estimés à Rome. Enfin, même en admettant l'existence de salines chez les Séquanes, ce ne serait pas à Salins, mais à Grozon et à Lons-le-Saunier qu'il faudrait les chercher. Ces deux localités portent en effet des noms gaulois, et on y a découvert non-seulement des médailles et autres objets celtiques sur *le terrain* même des salines, mais encore une quantité bien autrement considérable d'objets gallo-romains. Salins, au contraire, est latin et par son nom et par ses antiques; l'époque gauloise n'y a laissé ni une dénomination, ni une médaille (1), ni une sépulture, rien absolument. C'est qu'à Salins d'immenses difficultés s'opposaient à l'exploitation et même à la découverte des sources salifères, tandis qu'à Grozon et à Lons-le-Saunier ces deux opérations étaient sans comparaison bien plus faciles.

Je crois n'avoir laissé sans réponse aucune des objections de M. Clerc concernant le *Champ-Sacré* des Sé-

(1) M. Clerc dira peut-être que le sol de l'époque celtique n'a pas été encore atteint par la pioche des travailleurs. Je répondrai qu'il l'a été sur plus d'un point et qu'on n'a rien trouvé, qu'on n'a rien trouvé également sur les bords du fond du vallon, où la pente n'a pas permis l'exhaussement du sol, que l'époque gauloise et l'époque romaine se faisant suite immédiate l'une à l'autre, on eût dû trouver au moins quelques objets des derniers temps celtiques, et enfin, que si le sol primitif était tellement inférieur au sol actuel, le vallon n'était plus qu'un gouffre entièrement inhabitable.

quanes, et j'espère aussi avoir démontré l'impossibilité de la thèse de notre savant confrère relativement à Salins.

Vous jugerez, Messieurs, s'il est possible d'expliquer, par les salines de Salins, les innombrables sépultures du pays de Molain et d'Alaise, ainsi que les dénominations historiques et les traditions de ces intéressantes localités. De la thèse de mon honorable contradicteur et de la mienne, l'une seulement est vraie, et l'autre, pour emprunter le mot de M. Clerc lui-même, n'est qu'un rêve. Est-ce la mienne qui est chimérique, comme le prétend notre savant confrère? Est-ce la sienne qui mérite ce nom? Vous prononcerez, Messieurs, et pour ma part je m'inclinerai respectueusement devant votre sentence.

POÉSIES

Par M. Adrien BEUQUE.

VŒUX ET PRIÈRE.

Psallam Deo meo, quandiù fuero!...
Psal. cxlv.

Beaux jours pleins d'avenir, si riants d'espérance,
Où mon âme candide ignorait la souffrance,
Charme des temps passés, qu'êtes-vous devenus?
Et toi ma voix mourante, et toi lyre insonore,
Qu'au nom de l'Eternel je sens vibrer encore,
Pour lui ne chanterez-vous plus?

Avez-vous épuisé cette haleine de flamme,
Tout ce parfum d'amour s'exhalant de mon âme
Comme le pur encens qui monte jusqu'à Dieu?
Avez-vous oublié ces mâles harmonies
Dont frémissaient jadis les ondes infinies
Parmi les échos du Saint-lieu?

Avez-vous?... mais silence! orgueilleuse pensée
Qui sied mal à mon âge, à ma veine glacée...
L'arbre découronné peut-il fleurir encor?
Peut-on joindre aux frimats la sève printanière,
Et demander aux nuits ces moissons de lumière
Qu'épand le jour en gerbes d'or?...

Et pourtant, je ne sais quelle fibre inconnue
Frisonne dans mon cœur, me trouble, me remue;
Quelle invisible main veut délier ma voix.....
Faut-il, ange des vers, céder à ton envie?
Faut-il, cygne inspiré, près de quitter la vie,
Chanter pour la dernière fois?...

Hélas! si près d'atteindre à la borne suprême,
Barde des temps passés et l'ombre de moi-même,
Qu'ai-je à dire aux enfants de ce siècle nouveau?
Pour chanter en prophète et rendre un seul oracle,
Il me faudrait, ô Dieu! rajeunir par miracle
Ou ressusciter du tombeau!

Mais tu le veux, Seigneur?... Eh bien! commande, appelle!
A ma voix languissante, à mon front qui chancelle
Rends la fleur du bel âge et les feux du printemps;
A mon hymne sacré prête un brûlant délire;
Que ton souffle divin m'électrise, m'inspire
Comme il m'inspirait à vingt ans!

Et pareil à l'oiseau se mourant de vieillesse,
Qui retrouve au bûcher sa brillante jeunesse
Et surgit de la cendre où renaît sa beauté;
Déployant, radieux, les ailes du génie,
Je ceindrai de nouveau ma tête rajeunie
De gloire et d'immortalité!

C'est alors que ma voix cessant d'être muette,
Que ma lyre, à son tour, ma harpe de prophète
Enfanteront des sons dignes de ta grandeur.....
O Dieu! je veux t'aimer et te chanter encore;
Au déclin de mes jours, ainsi qu'à mon aurore,
Reçois tout l'encens de mon cœur!

Mais c'est peu de t'aimer ainsi qu'on aime au monde :
Au sein du pur amour, à sa source profonde,
Je brûle d'étancher la soif de mon amour.....
Evanouissez-vous, fragiles créatures ;
A vos charmes trompeurs, à vos grâces impures
J'ai dit un adieu sans retour !

Oh ! quand ressuscité par ta bonté suprême,
Adorant ta splendeur, me mirant en toi-même,
Pourrai-je commencer le cantique éternel?.....
Quand pourrai-je, grand Dieu ! m'enivrant de ta gloire,
M'abîmer en ton être, et perdre la mémoire
De ce monde infirme et mortel?

Quand n'aurai-je des sens, au gré de mon envie,
Que pour épanouir et confondre ma vie
Dans le sein amoureux de ta divinité?
Quand pourrai-je, ravi d'une ineffable extase,
Exhalant de mon cœur tout le feu qui l'embrase,
M'unir à ton éternité?

LA GLOIRE.

ODE.

Transit gloria mundi !

J'ai vu d'un œil d'envie et d'une âme affamée
L'éclat des lauriers immortels
Dont on orne le front, la lyre et les autels
Des élus de la renommée.
Ce spectacle divin faisait battre mon cœur...
Jeune encore, et pourtant sans force, sans haleine,
Je me sentais déjà brûler de veine en veine
Du feu céleste et créateur.

Quoi? me disais-je, eh quoi? ne puis-je, en mon audace.
Imiter ces mortels fameux
Dont les vers, admirés de nos derniers neveux,
Aux siècles impriment leur trace?
Ces sublimes hauteurs qu'ils osèrent tenter,
Ne puis-je les franchir de l'élan du génie?
N'ai-je pas une oreille avide d'harmonie,
Un cœur, une voix pour chanter?

Oui, la gloire m'appelle et m'ouvre une carrière
Toute féconde d'avenir.....
Il est beau de laisser un vivant souvenir,
Un nom rayonnant de lumière!...
Honneur à ces flambeaux de la postérité
Dont l'éclat se ranime et s'accroît d'âge en âge!
D'un si noble destin faisons l'apprentissage;
Volons à l'immortalité!...

O gloire!... c'est ainsi que tu flattais mon âme
En aiguillonnant le désir
Qui, bientôt dévorant, est venu me saisir,
Porté sur tes ailes de flamme!...
J'ai su l'atteindre, enfin, ce prix de mes efforts,
Cette immense faveur..... j'ai joui de tes charmes!...
Ah! devais-je payer, expier de mes larmes
Ces courts et fragiles transports!.....

Malheureux! qu'ai-je fait en te livrant mon être?...
Séduit par ton éclat trompeur,
Fallait-il donc si tard dépouiller mon erreur,
Apprendre enfin à te connaître?.....
L'ingrate m'abusait; j'ai perdu le repos;
Je poursuis sans relâche une vaine chimère :
En place du nectar, je bois la coupe amère
Qu'elle prépare à ses héros!

Qu'ai-je fait, dis-je encore, en quittant ma retraite
Et cette douce obscurité
Où je goûtais la paix et la sécurité
D'une félicité parfaite?
De l'existence, hélas! j'ignorais les ennuis;
J'ignorais les fureurs de la jalouse envie;
A l'abri des regards, je composais ma vie
D'heureux jours, de paisibles nuits.....

Et mon bonheur, hélas! se dissipe et s'envole!
Et le sommeil fuit de mes yeux.....
Qui pourrait compenser des biens si précieux?
Serait-ce l'onde du Pactole?.....
Eh! que me font, à moi, les trésors, les honneurs,
Tous ces hochets brillants que le vulgaire adore?
Qu'importe un nom fameux dont le siècle s'honore
A qui boit le fiel de ses pleurs?.....

O gloire! trop souvent tu n'a que des abîmes
Pour tes favoris les plus chers.....
Dirai-je, en ce moment leurs célèbres revers,
Et le nombre de tes victimes?.....
Ah! sans parler encor des malheurs effrayants
De celles que bannit une patrie ingrate;
Sans nommer Thémistocle, Aristide, Socrate,
Combien d'exemples foudroyants!.....

Et pour ne m'arrêter qu'à l'illustre souffrance
De tes enfants harmonieux;
Que de Bardes, hélas! d'un destin glorieux
N'ont rien connu que l'espérance!.....
Que de nobles proscrits dévora le désert!
Que d'autres, mendiant le pain de la misère!...
Il suffit de citer, après le vieil Homère,
Ovide, Le Tasse et Gilbert!.....

Le voilà donc le prix de si pénibles veilles!.....
Trop ingrate divinité,
Ta voix n'est que mensonge, erreur et vanité,
Un son brillant à nos oreilles.....
Que d'autres à ton char s'attachent désormais;
Qu'ils brîguent la faveur d'une frêle couronne :
De ton joug affranchi, pour moi, je t'abandonne,
Et je dédaigne tes attraits.

Mais il est dans les cieux une gloire immortelle
Dont la beauté ravit mon cœur;
Qui de l'être infini reflétant la splendeur,
Est sublime, immense, éternelle.....
Pour elle je soupire et languis nuit et jour;
C'est son souffle divin qui fait vibrer ma lyre;
C'est elle que j'invoque, et qui seule m'inspire
Des chants de prière et d'amour!

FRAGMENT D'UN POÈME INTITULÉ :

MYSTÈRES DU CHRIST.

Parabole de l'Enfant prodigue.

Sous un aspect nouveau, sous un voile emprunté
Jésus révèle encor sa touchante bonté;
Là s'offre encore à nous sous les traits d'un bon père
De son immense amour le divin caractère.....
Ecoutons, admirons ce langage immortel :

Un fils ayant voulu, sur le bien paternel,
D'avance recueillir son ample légitime,
Des plus honteux excès fut bientôt la victime.

Parti sans guide, hélas ! pour un pays lointain,
Suivant de ses désirs le caprice incertain,
Se plongeant, sans remords, dans d'ignobles délices,
Infortuné jouet de ses laches complices,
Il eût, en peu de temps, dissipé son avoir,
Et tomba de l'ivresse au sein du désespoir.

Que faire en sa douleur? qu'oser en sa détresse?
Revenir à son père?... ô honteuse faiblesse!
Il ne voudrait jamais, affrontant son courroux,
Aller s'humilier, trembler à ses genoux.....
Mais la faim l'y réduit... la faim qui le dévore.....
Non. non; plutôt souffrir, plutôt mourir, encore!...
Saisi, dès cet instant, d'un vertige nouveau,
Il s'engage à conduire un immonde troupeau;
En vain, pour apaiser le cri de la nature,
Il dispute aux pourceaux leur grossière pâture;
Rien ne saurait suffire aux besoins qu'il ressent.
C'est alors que lassé d'un supplice incessant.
Vaincu par sa misère, abjurant sa folie,
Le prodigue, en son cœur, s'accuse et s'humilie;
Que, déplorant, enfin, son crime et ses revers,
Il éclate, en ces mots, baigné de pleurs amers :

« Que fais-je, malheureux?..... Fuyons, à l'instant même,
» Sortons de cet état d'opprobre et d'anathème
» Où je souffre, où je meurs impur et criminel,
» Loin de mon doux pays et du toit paternel.....
» Où j'expire, accablé de l'horrible torture
» Du mortel aiguillon de la faim que j'endure;
» Tandis que chez mon père, ô regrets! ô douleur!
» Tout abonde au profit du moindre serviteur!... »

« Oui, sans plus différer, j'irai trouver mon père :
» Par mes brûlants sanglots désarmant sa colère,

» Me frappant la poitrine, embrassant ses genoux,
» Je dirai : Fils ingrat, j'ai péché contre vous,
» Contre vous, ô mon père!... et contre le ciel même;
» Et je viens m'incliner sous votre arrêt suprême.....
» Indigne, désormais, de porter votre nom,
» Que la moindre faveur atteste mon pardon :
» Daignez me recevoir, c'est ma seule demande,
» Parmi les serviteurs que votre voix commande;
» C'est l'unique bienfait auquel ose aspirer
» Celui que le remords est venu déchirer! »

Il dit; et rassemblant ses forces défaillantes,
Regagne à pas tardifs les campagnes riantes,
Berceau de son enfance, asile de la paix,
Qu'il va revoir encor pour ne les fuit jamais!
De ses nobles aïeux il touche enfin la terre.....
O saint ravissement! il voit venir son père
Chancelant, tout courbé par l'âge et la douleur,
Mais dont l'âge et les maux n'ont pu glacer le cœur...
Confus, à ses genoux l'enfant se précipite.....
Et bientôt sur son sein un autre sein palpite.....
Le vieillard, ayant lu son mortel embarras,
S'empresse avec amour de lui tendre les bras;
Pardonne à ce cher fils, l'étreint et le caresse;
Et lui rend tous les droits qu'il eut à sa tendresse.
Il s'écrie : « Accourez, ô mes vieux serviteurs!
» C'est Ruben!... c'est mon fils qui vient sécher mes pleurs!...
» Prenez dans mon palais une robe éclatante;
» Ornez et parfumez sa nudité tremblante;
» Cherchez dans mon trésor un anneau précieux;
» Préparez à mon fils un banquet somptueux :
» Pour fêter son retour, j'entends que sur ma table
» On serve le veau gras, l'orgueil de mon étable;
» Et que chacun, ici, dans ce jour solennel,
» S'associe aux transports de mon cœur paternel! »

Homme, à ce trait sublime, à jamais mémorable,
Reconnais de ton Dieu la clémence adorable!.....
Pécheur! nouveau Prodigue, il t'ouvre aussi les bras...
Et toi, fidèle encore, ô juste! ne va pas
Imiter le murmure et la plainte d'un frère
Qui, bassement jaloux, fut repris de son père :
« Mon fils, je ne vous fais, lui dit-il, aucun tort.
» Vous avez tout mon bien..... mais Ruben était mort;
» Il est ressuscité!... souffrez donc que ma joie
» Eclate dans l'ivresse où mon âme se noie!... »

« Enfants, dit le Seigneur, le Dieu de charité :
» J'en jure par ma gloire et par ma vérité :
» Plus grande est dans les cieux l'allégresse des anges,
» Plus heureuses en moi sont leurs saintes phalanges,
» D'un seul pécheur à Dieu signalant son retour,
» Que de tous les élus conquis à son amour. »

CARTE (N.º 1)

pour servir à la recherche de la

POSITION D'ALÉSIA.

Observations sur la flèche à triple direction figurée sur cette carte.

Le N.º 1 ne nous semble point acceptable, 1.º parcequ'en suivant cette direction César n'eût fait qu'effleurer la Séquanie, ce qui n'eût pas justifié le texte in Sequanos; *2.º parcequ'il se serait ainsi inutilement et témérairement rapproché des Éduens, dont il eût même violé le territoire et les frontières, certainement très bien gardées en ce moment; 3.º parcequ'il se fût engagé dans un pays de rivières et de marais inextricables, de la Saône jusqu'à l'Ain.*

Le N.º 2 semble d'abord indiquer la direction la plus directe et la plus rationnelle, mais outre qu'il effleure aussi le territoire Éduen, les mêmes objections peuvent lui être faites qu'au N.º 1. Cette direction mène en effet droit à un pays de rivières et de marais; le Doubs fort large en approchant de son embouchure, Chaumergy, Bletterans et leurs plaines bourbeuses, devraient être traversés.

Le N.º 3, quoique semblant se détourner trop vers l'est, est celui qui, même abstraction faite d'Alaise, donne la vraie direction de César. 1.º Il se dirige vraiment in Sequanos, *au cœur de leur pays. 2.º Partout il se trouve des gués, à Mantoche, à Marnay, à Routelle, à Quingey, et un pays sec. 3.º Cette direction s'éloigne des Éduens. 4.º Par les Moidons et la vallée de l'Ain, elle prend la route la plus praticable pour atteindre la Province romaine.*

Vitry

Marche de César sur l'Allobrogie

N.º 1

N.º 2

N.º 3

ZÔNE DE DIX MILLES DE LARGEUR, OÙ DOIT SE TROUVER LE LIEU DU COMBAT DU CHAPITRE 67.

FORÊT DE CHAUX OÙ DOIT ÊTRE CHERCHÉE ALÉSIA.

ZÔNE LARGE DE 35 A 40 KILOMES DANS LAQUELLE DOIT ÊTRE CHERCHÉE ALÉSIA.

LINGONS

SEQUANES

ÉDUENS

HELVÈTES

SÉGUSIENS

MARAIS

Langres

Port s.S.

Luxeuil

Vesoul

Villersexel

Frèsne

Gray

Mantoche

Gy

Avrigney

Cult

Marnay

Broye

Ruffey

Baume

l'Ognon

Thervay

Besançon

la Saône

le Doubs

Routelle

Ornans

Dole

Quingey

Arnay-le-Duc

Beure

la Loue

Alaise

Nolay

Chemin

Verdun

Chaumergy

Autun

(Bibracte).

St-Léger sous Beuvray

Chalon

Poligny

Moidons

Bletterans

Lons-le-Saunier

Alise

Mont St. Vincent

Tournus

la Saône

l'Ain

Izernore

Nantua

Rhône

Genève

ALLOBROGIE

(Province Romaine).

CARTE (N.º 2).

DE L'OPPIDUM D'ALAISE

et de ses environs.

Pour servir à la
Solution de cette question:
ALAISE est-elle l'ALESIA
de César?

ÉPEUGNEY
CESSEY
Les Tournes
Au Rompeu
QUINGEY
COURCELLES
LAVANS
Combe Gallois
Chemin de J. César
POINTVILLERS
Bros
Landel
CUSSEY
Tombois
Au Dolaire
LIZINE
Charnet
Le petit Charnet
RONCHAUX
ECHAY
Le Tombois
Les Gaulières
Le Charnois
PAROY
BUFFARD
A Romains
BARTHERANS
Aux Gaux
Mont Bergeret
DOULAISE
RE-FRANCHE
Champ de Guerre
Sépultures romaines Incinérations
Les Rompas
Contour des Rompas
Champ Doulau
FERTANS
MALANS
AMONDANS
Les Maisons
CLERON
Fond de Secours
Champ de Bataille
AMANCEY
Côte Bataille
Camp Cassard
FLAGEY
Les Marsales
Les Planches pourries
Les Galots
Canton Gallon
COULANS
Champ de la Mort
Champ de Guerre
Camp de Mine
Mortures
Cimetière des Goudas
La Bouchure
ETERNOZ
BOLANDOZ
La Forêt de Jésar
Château-Dame-Jeanne
Fonds de la Victoire
Frétorio
DESERVILLERS
Champs pourris
Combe Allarme
La Mortue
Combe Cavaliers
Le Couard
Fontaine des Morts
NANS
Les Batailles
MOUNIOTS ou MOUNIAS
Mont Rebey
ALAISE
Champ du Matin
Fontaine du Bruit
Près Brelins
Camps Bressis
Chatellon
Mont Poupet
Champ Soldats
Le Peu
Champs Poutières
Les Fossés
Champs pourrets à la Bataille
LA CHAPELLE
Les Gaudardes
La Rossine
Haie de Charnoir
IVREY le Gaulat
ST THIEBAUD
Champ Chevalier
SAIZENAY
Les Doulaux
Champs Romains
La Motte Julien
SALINS
Vaux Mouraude
Près Mouraux
des Lances.
Combe Romans
SARAZ
Saigougni
Petit Camp Baron
Grand Camp Baron
Retrenchements
Retranchements
Fossés
Talus
Voie Romaine
Les Chaumes Marx
Champ de Guerre
Les Gaules
Grotte
Les Galots
Champ Couteaux
Camp Crouettes
Gaulerie
MYON
Champs de la Bataille
BY
les Prelias
Le Lavoir
Le Pont
Le Pré
Le Bief
Le Moulin
Le Moulinot
Le Moulin
Le Moulinot
Le Moulin
Le Moulinot

CARTE DU CHAMP SACRÉ

DES SÉQUANES

ET DES CHEMINS QUI Y ABOUTISSAIENT.

KILOMÈTRES.

Les chemins de l'époque Celtique sont représentés par deux lignes, ceux de l'époque Gallo-Romaine par une simple ligne.

On a marqué par une série de points les sections sur lesquelles les renseignements ne sont pas assez positifs.

ALAISE
VIE DE Ste REINE
L'ILE DE LA CHAUX
LES VALLIÈRES
LA LANQUETINE
St Thiébaud
385,3
POUPET
chem. de POUPET
PONT DES RHEUES
LES VIEUX CHEMINS
CUMB
TUM
629
SAISENAY
498
723
401
AIGLEPIERRE
645
655
LA CHAUX
GÉRAISE
LES BENES
Marcelles et Tum
COTE CHATELU
ETIN
609
CLUCY
Bois de RHEUES
OSSELINS
339
BELIN
618
CERNANS
DOURNON
710
CHEMIN DE LA MORT
St NOZEROY
CHAMP DE LA MORT
LA BENADE
Ivory
693
720
ARBOIS
343
Combe du Bieu
CHAMBRES DE MONTFOIRON
501
GROSON
302
LEMUY
LE NOZEROY
LE MALATON
698
PONT D'HERY
CHAMP DU POMMIER
COMBE AUX PRÊTRES
CHAMP DE LY
CHATEAU GRILLET
GRANGE A LA DAME
LA DAME ANDE
DIRECTION DE PONTARLIER
LA PESSIÈRE
AIGUILLES DE PIERRE ENCISE
LA CHATELAINE
CAVE DE LANCLAIS
CHAMP DE LA GUERRE
LA MONTOISE
TUMULUS
Fontaine Noire
Forêt de Baumain
VIE NEUVE
Les Saints Chênes
ANDELOT
CHEMIN DES LAVS
SUPT
Fosse au Matchi
COMBE DE LA MORT
CHAMP DU TAUREAU
GRANDE JEUX
POLIGNY
280
La Pierre qui vire
MOYDON-VIE-BLANCHE
CHAMP DE LA BATAILLE
CHAMP DOLENT
Au Patère
Clais du Patère
Les Lietes
croix aux Prêtres
Fontaine de la croix
MOLAIN
Les Crésiaux
VALEMPOULIÈRES
COMBE AUX PRÊTRES
GRAD CHEMIN
Champ du Pommier
VERS
Bois MARLIN
COMBE A LA DAME
Grotte de St Bilbalbo
CHAMP DU POMMIER
BAUME DES SAINTS
MONTROND
LE VAL
Pré Belin
Prince Belin
CHAMP DE LA MORT
Pierre Lite
St GERMAIN
Bois des Saints Chênes
Combe au Diable
ARDON
DIRECTION DE NOZEROY
LE FIED
GROTENAY
CHEMIN BLANC
Près du Nozeroy
TARAVAN
RIVIÈRE D'AIN

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 30 janvier 1862.

Discours de M. le Président..... 1
Les Femmes littéraires en Franche-Comté, par M. Terrier de Loray..... 20
Montfaucon, légende franc-comtoise, par M. Auguste Dusillet..... 39
Etude sur l'Alesia de Franche-Comté, par M. le vicomte Chifflet..... 51
Un chapitre de la vie de M. l'abbé Busson, par M. Besson..... 87
Fables, par M. Viancin..... 117

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Le Champ sacré des Séquanes, par M. Toubin, associé correspondant..... 127
Poésies, par M. Adrien Beuque..... 212

FIN.

Besançon.— Dodivers et Ce, imp. de l'Académie, Gr.-Rue, 42.

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Séance publique du 23 Août 1862.

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

BESANÇON

DODIVERS ET C^ie^, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

Grande-Rue, 42.

1863

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 23 AOUT 1862.

Président annuel, M. PARANDIER.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs,

J'ai essayé, dans notre séance de janvier dernier, de vous montrer qu'une connaissance, ne fût-elle que sommaire, de la géologie d'une contrée, peut, dans bien des cas, fournir de précieux documents pour les recherches historiques et archéologiques, dont cette contrée peut être l'objet.

Je vous demande aujourd'hui la permission de faire un pas de plus, en vous démontrant clairement, je l'espère, qu'on peut trouver, dans les faits que constate et décrit cette science, une explication satisfaisante et réellement très vraisemblable de récits merveilleux qui

obscurcissent l'histoire des premiers âges des peuples, découvrir l'origine de ces contes que le bon sens rejette aujourd'hui, et discerner enfin le fondement de réalité qu'ils pouvaient avoir à leur point de départ.

Je prends pour exemple un chapitre très connu de la mythologie ; celui de l'histoire des Titans qui voulurent escalader le ciel, histoire depuis longtemps considérée comme l'une des plus pures fables du paganisme.

Le père Pezron, dans son antiquité des Celtes, prétend que les Titans ne sont pas des êtres fabuleux ; mais bien une famille de princes puissants, d'une très grande valeur et d'une haute stature, qui firent de très grandes choses, environ 2,000 ans avant J.-C. Il prétend même que c'est de la race de ces princes, qui eurent autrefois tant d'éclat, qu'est descendue celle des Celtes et des Gaulois.

On ne voit rien d'extraordinaire ni de réellement invraisemblable dans ces assertions ; mais le merveilleux de la mythologie populaire commence lorsqu'on leur donne, pour expliquer leur puissance et leurs hauts exploits, le nom de *géants* surpassant de beaucoup les autres hommes en grandeur et en force. Cette fable se développe et s'égare, quand il y est dit que : voulant détroner Jupiter, ces géants entassèrent rochers sur rochers, et élevèrent des montagnes pour escalader la voûte céleste.

Les plus fameux, dit la mythologie, étaient Eucelade qui portait et lançait même des rochers entiers, Typhée, demi-homme et demi-serpent, dont la tête atteignait

le ciel ; on en comptait encore un grand nombre d'autres moins fameux, mais toujours plus ou moins monstrueux et non moins extraordinaires.

L'entreprise eut d'abord beaucoup de succès, les dieux quittèrent même, pour la plupart, le parti de Jupiter ; mais celui-ci ayant terrassé ses adversaires, par les coups redoutables de sa foudre, et les ayant précipités dans les torrents et les abîmes, les dieux déserteurs, honteux de cette défaite, se retirèrent et périrent les uns dans les cavernes, les autres au sein des montagnes, où ils se métamorphosèrent en crocodiles et autres sortes d'animaux ou monstres étranges ; telle est la fable mythologique ;

Eh bien ! Messieurs, je vais essayer de vous faire voir qu'on peut la considérer, de même que bien d'autres plus ou moins ingénieuses, comme une de ces hypothèses imaginées pour se rendre compte de faits d'ailleurs fort réels et qui, dans des siècles de grossière ignorance et de profonde superstition, a bien pu être admise comme propre à en donner une explication alors irréfutable.

Pour le faire voir, il me suffira du rapprochement de faits, les uns géognostiques, les autres paléontologiques, maintenant parfaitement bien connus.

L'existence des hautes montagnes s'explique aujourd'hui, chacun le sait, par un soulèvement des masses intérieures les plus anciennes, qui, en s'élevant, ont rompu les couches de roches stratifiées sédimentaires qui leur étaient superposées, et qu'on retrouve déchirées et posées sur les flancs du massif central soulevé.

Il est facile de comprendre que les mers qui avaient déposé ces couches de sédiments dûrent, dans le cataclisme de leur brusque déplacement et de leur retraite, agrandir, par de puissantes érosions, les déchirures produites, et que des trombes auxquelles ne ressemble plus, comme grandeur de phénomène, aucun des plus grands ouragans que nous voyons aujourd'hui, vinrent infailliblement les accroître encore.

Ce fait s'observe, avec une vérité frappante, dans toutes les chaînes de montagne.

J'en ai même donné à l'Académie, dans un mémoire lu en séance particulière de mai une description pour les montagnes qui nous environnent.

Depuis, M. Thurmann en a développé méthodiquement les éléments complets pour les chaînes de Porrentruy, et notre compatriote Renaud-Comte en a complété l'étude et la classification pour les hautes montagnes du Doubs; mais, dans nos chaînes du Jura, à part la forêt de la Serre qui forme près de Dole un îlot de terrains primordiaux isolés au milieu de quelques lambeaux de grès et de terrains jurassiques secondaires qui les enveloppent, le granit ni sa ceinture de grès ne se montrent nulle part ailleurs.

On les rencontre, au contraire, à chaque pas, dans les parties centrales de la chaînes des Vosges.

Si, des hauteurs de l'un des massifs primordiaux de ces montagnes, du sommet du *Champ-du-Feu*, par exemple, le géologue parcourt du regard son vaste horizon, il voit distinctement la ceinture des terrains de grès stratifiés couchés sur leurs versants.

La base de ces grès, assise sur les roches solides du terrain de transition, est formée d'assises (supportées elles-mêmes par le granit), composées d'argile et de menus débris facilement désagrégeables.

Les bancs supérieurs, au contraire, désignés sous le nom de *Grès-des-Vosges*, présentent, avec une stratification parfaitement nette, une succession d'assises planes et résistantes qui, restées en place, y ressemblent à d'immenses tables de marbre brut, posées presque horizontalement.

Chacun comprend que les eaux en traversant impétueusement ces formations stratifiées et en ruinant leur base friable, déterminèrent la chute des bancs supérieurs, par fragments qui, en s'accumulant sur les versants, vinrent garantir ceux-ci comme d'un vaste manteau d'enrochements.

Que l'on se figure des montagnes quatre à cinq fois plus hautes que notre citadelle, formées de ces fragments de diverses grosseurs, mêlés de sable dans la partie inférieure, mais de plus en plus nus et de plus en plus volumineux à mesure qu'on s'élève au sommet, gros comme des maisons, paraissant supporter à leur cime des tables plates, dix, quinze et vingt fois plus grandes que celles qui ont servi pour les vasques de nos fontaines monumentales, et l'on se formera une idée à peu près exacte de l'aspect des montagnes coniques ou conoïdes qui entourent le massif des Vosges dont je parlais tout à l'heure.

Je citerai particulièrement les côtes de Salmes et autres aux environs de Saint-Dié, celles du grand et

du petit Donon et de Witche près de Schirmeck et celles du Climont que j'ai toutes gravies, mais au sommet desquelles on ne parvient qu'avec de très grandes difficultés, tant il est difficile de traverser les énormes cavités qui existent entre les blocs ou de les franchir en s'élançant de l'un à l'autre.

Il n'y a rien de surprenant qu'en admettant comme déduite d'un autre ordre de faits dont je vais vous entretenir, l'existence de géants d'une force prodigieuse on leur ait attribué la construction de ces montagnes.

Aujourd'hui même, si ce n'était la connaissance parfaite et certaine de la stratification intérieure et de la nature des assises dont elles se composent et la conviction de l'impossibilité de toute tentative humaine pour les édifier, on serait vivement porté à croire qu'elles ont été artificiellement créées par une accumulation de rochers entassés les uns sur les autres.

Il y a plus, c'est que très souvent elles sont surmontées de ruines et de débris de fortifications dont l'origine inconnue se perd dans la nuit des temps.

Cette circonstance réunie à celles que je viens de décrire a donné lieu à un roman historique, publié en 1860, dans la *Revue des Deux-Mondes*, sous le titre d'*Episode de l'invasion de* 1814 ou le *fou Yégof*.

Voici comment l'auteur y décrit la montagne qui a été le lieu principal du fait héroïque de ce roman, et qui est d'une construction identique à celles que je viens de citer. « Sur la roche, dit-il, rougeâtre, incrustée de cailloux blancs et noirs (c'est le grès des Vosges), qui termine le sommet aigu du Falkenstein, à la cime des

airs, s'élève une tour ronde effondrée à sa base ; cette tour couverte de ronces, d'épines blanches et de myrtiles, est vieille comme le sol qui la supporte ; ni les Français, ni les Allemands, ni les Suédois ne l'ont détruite ; elle a un air sombre et mystérieux qui vous reporte à des temps reculés, où la mémoire de l'homme ne peut atteindre.

De ce sommet, le ciel bleuâtre, les plaines de l'Alsace et de la Lorraine et tout au bout de l'horizon, celles de la Champagne, les vallées à perte de vue, les bois infinis, les lacs et les étangs lointains, le ruban bleu sur leur droite, tout ce grand spectacle, toute cette immensité sans bornes, où se perd le regard, éblouissent et donnent le vertige.

Le fait capital de cette histoire, que je signale en tant qu'il n'est pas sans rapport avee mon sujet, est la défense d'une troupe de partisans vosgiens qui, campés dans la vieille tour dont je viens de parler, écrasèrent en roulant les blocs entassés autour d'eux, plusieurs régiments autrichiens, par lesquels ils étaient cernés de toute part, ce qui termina cette lutte, dont la tradition se conserve dans la contrée, sous le nom de *bataille des roches*.

Il ne nous échappera pas, du reste, que nos modernes héros avaient, à leur aide, l'une des plus grandes forces de la nature, celle de la pesanteur, tandis qu'au contraire les Titans de la mythologie avaient à la fois contre eux, et cette puissance et celle moins persistante, mais plus prompte et plus redoutable de l'électricité et de la foudre.

Aussi la lutte dut-elle se terminer par la défaite de

ces derniers, quoique leurs ennemis, qui ne s'en préoccupaient guère, se promenassent fort placides et fort innocents dans les espaces célestes.

Il est bon de faire remarquer ici que la structure des montagnes, que je viens de décrire, n'est pas absolument particulière aux Vosges et qu'elle se retrouve sur toute la circonférence d'un grand cercle de la sphère terrestre, dans les chaines de montagnes qui appartiennent au même système que les Vosges. Ce qui implique la supposition que les géants de la mythologie étaient non-seulement très puissants, mais encore très nombreux pour un pareil front de fortification et de bataille.

Voyons donc si nous retrouvons ces conditions dans leurs dépouilles enfouies sur les points où les foudres de Jupiter dûrent les entraîner.

Pour cela, reportons-nous dans les grandes plaines lacustres des continents, telles que celles de l'Alsace, de la Bresse voisine de nous, et dans les vallées et torrents, où de tout temps les rivières ont corrodé leur rive, et où les hommes ont fait des fouilles dès les premiers temps de leur apparition sur le globe.

Qu'y trouve-t-on de temps à autre et quelquefois en quantité innombrable? Des débris énormes d'animaux anté-diluviens, dont la charpente osseuse a, pour un œil inhabile, beaucoup de ressemblance avec celle de l'homme, je veux parler surtout des éléphants fossiles, de mamouths et autres nombreux animaux d'autres espèces ou de mammifères quadrupèdes analogues.

De semblables débris ont fixé l'attention dans les

temps les plus reculés, Théophraste, un des disciples d'Aristote, parle de l'ivoire fossile dont on connaissait deux espèces, et il ajoute que dans la terre on trouve des os d'une grande dimension. D'ailleurs, dès l'origine du monde, sur les bords des lacs et des grands fleuves, l'action des vagues, en minant et en déchaussant le pied des falaises, en a fait détacher de grands lambeaux de terrains qui, en tombant sur les grèves, ont dû y mettre à découvert des débris d'ossements fossiles.

Il en était de même des ouragans et des trombes qui entraînaient dans les plaines ou sur les deltas, les débris qu'ils balayaient sur les continents et sur les îles autrefois occupés par les mammifères anté-diluviens dont nous venons de parler.

C'est ainsi que le capitaine Kotzebue en a trouvé des quantités innombrables sur la côte d'Amérique ;

En 1700 on découvrit, près de Cronstadt, un véritable cimetière d'éléphants, d'où l'on tira plus de soixante défenses de grande dimension, comme on en trouve aussi en Sibérie où elles constituent un commerce considérable.

Dans le val de l'Arno supérieur, les ossements analogues sont si communs qu'on les employait autrefois pêle-mêle avec les autres pierres dans les constructions publiques.

Du reste, il n'est presque plus de pays à présent, où l'on n'en ait découvert en quantité plus ou moins considérable, car on en a trouvé partout : en Angleterre, en Allemagne, en Irlande, en Scandinavie, en Pologne, en Russie.

Voici tout près de nous un fait dont la constatation m'est personnelle :

Le chemin de fer de Paris à Lyon traverse à sa sortie de Dijon, par une tranchée qui a donné environ 60 mille mètres cubes de déblais, un mamelon de gravier dont le sous-sol appartient à l'époque diluvienne et paraît avoir été déposé par un courant qui, de la côte de Bourgogne, débouchait dans la plaine par la vallée de l'*Ouche* ou par celle du ruisseau du Plain-de-Perrigny.

On a trouvé en creusant cette tranchée, parsemés dans la masse du gravier, un grand nombre de petits fragments de machoires et de parties les plus dures d'ossements de mamouths, d'éléphants, d'aurochs et d'autres animaux anté-diluviens, dont je n'ai recueilli que les mieux conservés, mais dont la totalité de volume dans la tranchée a été approximativement évaluée à 2 mètres cubes.

En supposant, hypothèse fort naturelle, toute la masse du mamelon composée de la même manière, j'ai calculé que la quantité des débris d'ossements qu'il renfermerait devrait être d'environ 8 mille mètres cubes, volume suffisant pour combler les trois cours du palais des Etats de Dijon jusqu'à la hauteur des faîtes.

Que l'on se figure tous les cadavres de ces animaux reconstitués, et l'on verra que par leur nombre et leur grosseur on pourrait, en les accumulant les uns sur les autres, en composer une pyramide aussi haute que les pyramides d'Egypte ; et notons bien que le mamelon dont il s'agit n'a guère que deux kilomètres de longueur sur un peu moins de largeur.

Presque toutes les tranchées du même chemin de fer depuis Dijon à Châlon nous ont donné des débris d'ossements analogues.

Veut-on maintenant se faire une idée de leurs dimensions ? La tranchée de Prémeau, ouverte sur la même ligne de travaux, dans un terrain d'ancien transport diluvien, a produit, entre autres débris d'os de mamouths et d'éléphants, un fragment de défense que je possède encore dans mes collections, et qui a quatre à cinq décimètres de longueur sur une section transversale de forme elliptique de 0^m28 de grand axe sur 0^m19 de petit axe.

On y a trouvé aussi des rotules grosses comme la tête, et ailleurs une vertèbre cervicale de 0^m30 de hauteur sur 0^m20 de largeur, ce qui suppose que l'individu avait au moins 10 mètres de hauteur sur 20 mètres de longueur.

Supposez de pareilles trouvailles, il y a trois mille ans ; pourquoi, si, il y a moins d'un siècle, l'on faisait des erreurs anatomiques, comme celle, par exemple, de confondre des molaires de sauriens avec des champignons fossiles, et bien d'autres telles que je vais vous les signaler, pourquoi, dis-je, n'eût-on pas pris ces ossements pour des fragments de squelettes d'hommes d'une prodigieuse stature parfaitement capables de porter d'immenses blocs de rochers sur leurs épaules et même de les lancer à une grande hauteur.

C'est, entre autres, ce qu'admettait parfaitement l'empereur Auguste qui avait, dit-on, composé tout un

musée d'ossements qu'il considérait comme des débris de géant.

Aujourd'hui même les anatomistes reconnaissent que, par la forme des molaires de ces animaux et par celle de leurs pieds ayant chacun cinq doigts, l'éléphant et le mamouth sont des animaux dont le squelette a beaucoup de ressemblance avec celui de l'homme.

Il n'y a pas un siècle que de pareils erreurs étaient encore profondément enracinées, et l'on pourrait composer un volume des histoires d'ossements fossiles de grands quadrupèdes que l'ignorance ou la fraude ont fait passer pour des débris de gigantesques humains.

Sous Louis XIII, un chirurgien du nom de Mazurier, publia que des débris d'ossements qu'il avait trouvés au-dessous de Lyon, sur la rive gauche du Rhône, sortaient d'un tombeau de 30 pieds de long sur 15 de large et que sur les ruines il avait lu : *Teutobochus,* nom du roi Teuton, qui fit irruption dans les Gaules à la tête des Cimbres.

Mazurier qui, du reste, pouvait ne mentir sciemment que pour l'inscription, parcourût avec sa trouvaille l'Allemagne et la France où le roi lui-même, qui voulut le voir, prît grand intérêt à cette merveille.

En voici un autre exemple plus frappant, parce qu'il était plus consciencieux :

Au commencement du siècle dernier, un savant Suisse, nommé Scheuchzer, annonça qu'il avait trouvé un fossile humain, *homo diluvii testis.*

C'est à Œningen-sur-le-Rhin qu'il fit sa découverte, mais ce n'était que celle du squelette d'une salamandre

gigantesque, et cependant Scheuchzer, quoique médecin et naturaliste, s'y était laissé prendre au point de publier de son fossile la description suivante :

« C'est, dit-il, un remarquable monument de cette engeance maudite du monde primitif. En effet, la figure (c'est-à-dire le dessin), nous montre les contours de l'os frontal, les orbites avec les ouvertures qui laissent passage aux gros nerfs de la cinquième paire ; on y voit des débris du cerveau du sphénoïde, de la racine du nez ; un fragment notable du maxilaire et des vestiges du foie, » puis il ajoute, au bas de la figure, des vers qui ont été ainsi traduits :

D'un vieux damné, déplorable charpente,
Qu'à ton aspect le pécheur se repente !

Voilà bien, me dira-t-on, les Encelades de la fable ; mais où trouverez-vous les Briarées aux cents-bras, les Typhées, demi-homme, demi-serpent.

La salamandre gigantesque, dont je parlais tout à l'heure, nous offre déjà un squelette qu'on pouvait confondre avec celui d'un géant aux cents-bras, et, si l'on veut ne pas être très scrupuleux, il y en a bien d'autres auxquels on pouvait attribuer cette constitution étrange.

Je pourrais citer entre autres le squelette d'une espèce de saurien, du nom d'*Iguanodon*, qui n'a pas moins de 40 mètres de longueur, et dont un exemplaire a été promené dans toute l'Europe, sous le nom d'*Hydrarchos*. Sa gueule était celle du genre crocodile et ses yeux avaient le diamètre d'une assiette ordinaire.

Quant au Typhée, demi-homme et demi-serpent, nous le retrouvons parfaitement dans le *Plésiosaure,* tel qu'il nous a été révélé par un squelette très bien conservé, extrait de l'île de Limes-Régis.

C'est un saurien fossile, dont le cou très allongé d'une longueur de plus du double de celle du tronc (particularité qu'on ne rencontre chez aucune autre espèce fossile ou vivante), est formé de 20 à 40 vertèbres dont la forme dénote un système musculaire très puissant.

La longueur de l'animal, pourvu d'ailleurs de quatre membres cuirassés comme un gantelet, varie suivant les individus, depuis 7 à 8 mètres jusqu'à 40 mètres.

Le ptérodactile était encore pourvu d'un très long cou ; c'était un énorme monstre volant, constitué en grand à peu près comme la chauve-souris, et que sans se laisser arrêter par un scrupule d'anatomiste, on peut très bien ranger à côté du précédent.

Quant aux dieux déserteurs qui, honteux de leur défaite, allèrent périr dans les cavernes, sous la forme d'animaux divers, et au sein des montagnes sous celle de lézards monstrueux et de crocodiles, l'embarras n'est pas grand.

Vous savez que les cavernes découvertes dans toutes les parties du monde, dans le Wurtemberg, en Prusse, en Angleterre, dans nos montagnes du Jura, et l'on peut dire, dans toutes les montagnes calcaires du globe, renferment des accumulations, le plus souvent considérables, de toutes sortes de mammifères, d'éléphants, rhinocéros, bœufs, chevaux, loups et chiens gigan-

tesques, et une espèce particulièrement formidable d'ours (*ursus spelæus*), dont quelques individus avaient plus de 3 mètres de longueur sur 2 mètres de hauteur, et que l'on retrouve toutes dans les grottes de notre voisinage enfouis dans l'argile qui en couvre le fond.

Au sein des montagnes, les fossiles du genre du *Plésiosaure*, que je vous ai décrits, existent en assez grand nombre avec beaucoup d'autres espèces dans toute la hauteur de la série géognostique.

Je vous citerai seulement, entre mille, deux exemples de récentes trouvailles de cette nature :

Le premier c'est celui des débris d'un énorme saurien ou lézard fossile, trouvés récemment dans une tranchée du chemin de fer près de Poligny, et dont les phalanges onguéales ou *griffes* ont près de 12 centimètres de longueur.

Ces dimensions, celle des os du tarse et du métatarse, des vertèbres et des autres fragments recueillis permettent d'assigner à l'animal, auquel ils appartenaient, une longueur d'au moins 30 mètres.

Des débris de même nature avaient été trouvés quelques mois auparavant près de Domblans, dans le même terrain, d'où proviennent aussi de très gros ossements d'espèces semblables, déposés au musée de notre ville.

Enfin, j'ai recueilli moi-même, il y a environ vingt-cinq ans, sur le plateau de Fied près Plâne, dans les carrières de Picareau, au même niveau géologique que la région moyenne des roches de notre citadelle, une mâchoire incrustée dans le roc, d'un énorme crocodile fossile à carapace, composée de fortes écailles,

d'une dureté extraordinaire et dont plusieurs espèces analogues à celui-ci, tels que le *dinosaure,* le *mystriosaure*, avaient des pieds en forme de mains.

Tous ces reptiles monstrueux ont été enfouis dans les assises de l'écorce minérale du globe, d'où l'on extrait les gypses, les sels gemmes et dans celles un peu plus modernes, mais dont le dépôt remonte cependant à des milliards d'années ; ils sortent donc bien du sein des montagnes.

Pour achever la synthèse mythologique, il ne fallait plus que retrouver çà et là, épars sur le sol, dans les plaines et sur les versants des montagnes, les blocs de rochers lancés par les géants contre les cieux.

La géologie, Messieurs, nous les indique du doigt dans les *aérolithes* et les *blocs erratiques.*

Personne n'ignore que les aérolithes sont considérés comme des fragments détachés par éclats de planètes ou de leurs satellites, et qui, projetés jusque dans la région où domine l'attraction terrestre, arrivent ainsi jusqu'à nous.

Quant aux blocs erratiques, chacun sait aussi qu'on donne ce nom à des fragments de roches détachés des pics les plus élevés, et qui vinrent se déposer jusqu'aux points où on les trouve aujourd'hui, soit qu'ils aient glissé sur les longs plans inclinés des anciens glaciers, qui, avant l'époque diluvienne, comblaient et recouvraient la généralité des continents, soit qu'ils aient été soulevés et transportés, comme sur radeaux, par d'immenses glaçons, au moment des grandes débacles de la période diluvienne.

On en a trouvé de dispersés sur les grandes plaines comme sur les versants de toutes les chaînes de montagnes ; ils sont généralement isolés les uns des autres, ne portant aucune trace d'usure, reposant sur des roches d'une nature toute différente de celles dont ils sont eux-mêmes composés.

Les versants de nos chaînes du Jura qui regardent les Alpes en sont couverts jusqu'à des hauteurs de 1200 mètres au-dessus du niveau de la mer, et l'on en voit souvent qui sont d'un volume et d'un poids énormes.

Il me souvient d'avoir accompagné, en 1835, l'illustre auteur de la théorie des soulèvements des montagnes, M. Elie de Beaumont, et feu Léopold de Buch, le célèbre géologue de Berlin, dans une ascension qu'ils firent sur la côte au pied de laquelle la ville de Neuchatel est bâtie, pour y visiter un de ces blocs, surnommé la *pierre à baud*. Elle repose sur l'assise de l'étage supérieur des calcaires du Jura, ses arêtes sont vives, comme si le bloc venait d'être détaché de la cime des Alpes d'où il est parti.

Je calculai approximativement son poids, et si ma mémoire ne me trompe, je ne le trouvai pas inférieur à 250,000 k.

Il y en a du reste de toutes grosseurs.

Or, si aujourd'hui même, le mode de transport de ces blocs n'est pas encore à l'abri de débats d'un résultat douteux, qu'y a-t-il de surprenant qu'on ait pu à trois ou quatre mille ans en arrière de nous, supposer qu'ils étaient tombés d'en haut après y avoir été projetés par les Titans ; cette hypothèse d'une chute d'en

haut était vraie pour les aérolithes et rien ne pouvait en détruire l'application aux blocs erratiques.

Voilà donc bien, vous le reconnaissez, Messieurs, les roches que lançaient Eucelade et ses acolites.

De ce qui précède, Messieurs, tirons la conclusion qu'il n'y a rien d'étonnant, qu'à une époque où l'ignorance pouvait encore supposer les astres attachés à une sphère et où l'on prenait à la lettre ce nom encore aujourd'hui traditionnel de *calotte des cieux,* alors que la géologie, la science de l'anatomie, à plus forte raison celle de l'anatomie comparée n'existaient pas, les historiens et les poètes aient pu, avec une vraisemblance frappante, se considérer comme autorisés à croire fermement que les êtres de stature extraordinaire, dont on retrouvait déjà alors en grand nombre et partout les débris osseux avaient appartenu aux géants, qui avaient élevé et surmonté d'immenses tables, les montagnes que j'ai décrites, pour livrer assaut à la voûte céleste, et que des hauteurs de leurs positions d'attaque, ils avaient été précipités par les ouragans, synthèse curieuse par laquelle ils composaient ainsi des grands phénomènes géognostiques et paléontologiques que j'ai sommairement indiqués, une théorie qui n'était pas alors, il faut en convenir, trop mal imaginée.

Je crois être en droit d'en conclure aussi, selon ma thèse, que le secours de la géologie n'est pas inutile pour se rendre compte de beaucoup d'assertions étranges qui se rapportent aux premières époques du séjour de l'homme sur la terre, et qu'on est le plus souvent obligé de rejeter sans les comprendre.

Permettez-moi, Messieurs, de terminer par quelques réflexions que me suggèrent le sujet que je viens de traiter.

Nous avons peine à comprendre aujourd'hui que des théories, comme celles que je viens d'expliquer, aient pu s'accréditer et subsister durant des siècles, et cependant combien d'autres non moins impossibles se sont produites depuis les traditions historiques. Moins de six cents ans avant notre ère et même depuis, on exposait, sur la formation du globe et sa nature intérieure, des théories que l'on admettait comme très probables, alors qu'elles n'étaient cependant qu'hypothèses vaines et folles rêveries.

La Genèse seule, il faut le dire, présente (sauf la durée des jours qu'il faut admettre, comme représentant des longues périodes), un ordre méthodique et complet de l'histoire du monde, telle que la géologie nous la révèle aujourd'hui.

J'ai eu déjà occasion de faire ressortir à vos yeux, combien nous sommes encore peu avancés dans la connaissance des lois de la nature et combien dans cette voie, malgré les illusions de notre vanité, la marche de nos progrès est lente et embarrassée.

Quand des principes de premier ordre, comme celui de la gravitation universelle, ont dû attendre Galilée et Newton pour être révélés, alors que chacun en ressentait à chaque instant les effets et que depuis l'origine on en recherchait le mystère; nous n'avons pas le droit de nous étonner des fausses théories des premiers âges de l'homme.

Il est maintenant passé en principe, que pour faire des progrès solides dans les sciences, il faut observer avec soin tout ce qui se présente à nos yeux.

Les sables, les pierres, les débris qui couvrent le sol, les couches qui le composent paraissent généralement choses vulgaires et de peu d'intérêt, et c'est pourtant en étudiant ce sable et ces pierres, ces couches et tout ce qu'ellles couvrent, qu'on est parvenu à constituer en quelque sorte les archives des mondes primitifs.

Voir et bien voir ce qui est, et non pas imaginer ce qui pourrait, ou ce qu'on croit pouvoir être, ou avoir été, est la seule marche à suivre pour ne pas s'égarer dans des recherches incertaines et éviter de tomber dans les systèmes imaginaires.

C'est par l'analyse et la classification méthodique des faits observés, qu'on arrive à des découvertes de lois nouvelles jusqu'alors inconnues et qui permettent, par de judicieuses et intelligentes synthèses, après avoir détruit ou rectifié les anciennes théories, d'en composer d'autres dont la science s'empare pour ouvrir de nouvelles voies à son avenir.

Telle est la marche et le résultat des efforts de l'esprit humain ?

Or, c'est pour cette *étude consciencieuse des faits et des lieux,* que les académies et les sociétés savantes de province sont un *puissant levier,* et c'est bien ainsi que l'a compris le ministre qui dirige aujourd'hui l'instruction publique en créant cette institution nouvelle, dont je vous entretenais naguère et par laquelle il a désormais assuré de nobles récompenses aux travaux des

membres dont elles se recrutent et de ceux qui aspirent à en faire partie.

Ces considérations, Messieurs, me semblent de nature à nous encourager dans la tâche que nous poursuivons de donner l'exemple du travail et du dévouement, de répandre les lumières, enfin d'exercer avec persévérance notre zèlé patronage pour les études de nos jeunes compatriotes, chacun dans la voie que lui ouvre son intelligence et ses aptitudes.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. Paul LAURENS.

Messieurs,

L'ancienne province de Franche-Comté, ce *jardin de l'honneur,* comme l'appelait le duc Charles-le-Hardi, offre une vaste carrière aux hommes d'études.

Depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, cette province a subi le contre-coup des événements, des luttes, des divisions qui en ont successivement changé la face et chaque série d'âges, chaque époque a laissé, nous pouvons le dire, sa trace profondément empreinte dans notre sol.

Les ruines, les débris de villes et cités, dont le nom n'est plus qu'un souvenir; les camps, les champs de bataille, les tombeaux; ces nobles figures du moyen-âge, errantes à travers de rares vestiges; d'abondantes et précieuses collections de titres, de chartes, de papiers, qui ont survécu à la dispersion des ordres et des établissements religieux; tout se réunit pour témoigner de l'antique splendeur de notre patrie; tout concourt à

la signaler aux recherches de l'archéologue comme aux méditations de l'historien.

Ce n'est pas à dire que la Franche-Comté attende encore son histoire ; mais au milieu de cette immensité de faits et de choses, qui oserait se flatter de parvenir à épuiser une mine sans cesse renaissante de richesses et de beautés ! Voilà pourquoi vous donnez libre carrière aux concurrents qui, chaque année, sollicitent vos récompenses et vos encouragements. Comment, en effet, circonscrire un sujet qui semble se multiplier de lui-même, dont la forme et l'aspect changent avec les découvertes qui, à des intervalles divers, viennent augmenter l'éclat de nos fastes provinciaux.

Cependant si cette latitude, cette liberté ont leur raison d'être, il faut aussi qu'elles aient leur signification. Vous voulez que les travaux des concurrents, s'ils peuvent s'exercer sur tel terrain qu'il leur plaît de choisir, aient un but, une valeur au point de vue historique. Vous voulez qu'ils apportent au grand édifice de notre histoire locale un contingent de lumière ; qu'ils nous montrent, par exemple, quel rôle telle maison, telle abbaye a joué dans les affaires de la province ; quels hommes illustres cette maison, cette abbaye a produits ; quelle influence son existence a pu avoir sur les mœurs, les coutumes, les relations, les habitudes ; sur la civilisation, sur les progrès dans les arts, les sciences, l'agriculture, l'industrie ; en un mot sur les conditions morales et politiques du pays. Vous n'attachez guère d'intérêt à une stérile monographie, à une nomenclature de chartes, inédites peut-être, recueillies

souvent avec beaucoup de peines et de labeur, mais qui, en définitive, ne se relient à aucun point, à aucun fait dont il y ait à tirer quelque parti, quelque conséquence.

Vos principes sont restés les mêmes ; vos règles n'ont jamais varié. Votre commission a cru remarquer de la part des concurrents une tendance à s'en écarter ; elle a donc jugé convenable de rappeler que des travaux n'ayant pas un caractère suffisant d'utilité, ne sauraient fixer l'attention de l'académie et surtout prétendre à ses distinctions.

Cette année, trois mémoires vous ont été présentés, et tous les trois, ils ont paru encourir dans une certaine mesure le reproche que nous venons de formuler.

Le n° 1, portant l'épigraphe : *Exiit in Bethaniam cum duodecim*, prend le titre d'*Etude sur l'abbaye de Bithaine.*

Fondée en 1132 par Aymon de Faucogney, cette abbaye appartenait à l'ordre de Citeaux, et c'est plutôt l'histoire de l'ordre lui-même, l'examen des circonstances et des causes qui amenèrent sa décadence que le concurrent déroule à nos yeux dans son manuscrit.

Bithaine n'est guère que l'occasion, que l'accessoire ; au milieu de considérations qui ne se rapportent pas toujours directement au sujet, mais qui sont loin d'être indifférentes, l'auteur nous fait voir Bithaine, favorisée dès sa naissance par les sires de Faucogney et bientôt en possession de droits et de domaines étendus ; puis, subissant les vicissitudes de la fortune, restreinte dans ses ressources et ses moyens ; cherchant à se relever

de 1650 à 1662, sous la sage direction d'Antoine-Pierre de Grammont, que ses vertus et ses talents firent monter sur le trône archiépiscopal de Besançon, et succombant enfin le 20 juillet 1789 sous les coups d'une populace entraînée par les folles passions du moment.

« De tout ce qui fut vraiment l'abbaye de Bithaine, » dit l'auteur, il ne reste rien ; nous nous trompons, » il reste une vieille croix debout à l'entrée des cours, » sur un socle mousseux ; le temps a respecté ses bras » de pierre étendus sur la vallée. »

Le travail se termine par une liste chronologique des abbés, par des copies de trente chartes extraites pour la plupart des archives de la préfecture de la Haute-Saône et qui ne parlent que d'accensements, de donations, de confirmations de priviléges au profit des abbés ou de l'abbaye.

L'œuvre du concurrent n'est pas sans mérite : elle nous révèle une fondation en quelque sorte inconnue jusqu'ici, et, à ce point de vue, l'auteur est digne de vos éloges ; d'ailleurs, c'est un homme qui pense juste ; de plus, il ne dissimule, ni ne déguise la vérité ; mais malheureusement il gâte l'expression de sa pensée par des tours de phrase hasardés ; son style n'est pas assez châtié ; il pèche par des exagérations fréquentes ; aussi, croyons-nous rendre service à notre concurrent, en lui recommandant l'étude des modèles qui forment et épurent le goût; en lui recommandant surtout de se pénétrer de cette leçon d'Horace : *Denique sit, quod vis, simplex dumtaxat et unum.* Nous ne doutons pas

que, dans ses ouvrages postérieurs, il n'observe mieux l'unité et la simplicité prescrites par le maître.

Le concurrent n° 2 s'est inspiré d'une belle parole de l'un de nos vénérés confrères : « Chaque abbaye a » son histoire pleine de mérites et de services dignes » d'une éternelle mémoire, » et il vous adresse une étude sur l'abbaye de Béchamp, de l'ordre des *Prémontrés*.

Son travail est bien disposé ; il y a, dans ses dissertations, de la vie, du mouvement ; mais la stérilité du sujet pèse sur l'œuvre ; sans contester l'intérêt de certains détails relatifs à l'introduction de la réforme dans le pays de Montbéliard, on est obligé de convenir que cette œuvre n'est pas de nature à fournir à l'histoire des éléments appréciables, des matériaux nombreux.

Nous ne savons, il est vrai, que peu de chose de l'abbaye de Béchamp ; sa fondation date de 1134 à 1140. Le fait le plus saillant, c'est que ses religieux tombèrent promptement dans le relâchement. Cette circonstance favorisa sans doute les entreprises fomentées, dès 1552, contre l'abbaye par les princes de Montbéliard.

Quoi qu'il en soit, Béchamp cessa bientôt d'exister comme établissement religieux. Un incendie, survenu le 10 octobre 1725, détruisit de fond en comble l'église et le cloître, comme pour rendre plus solennels le silence et l'oubli autour de cette ancienne fondation.

L'occupation des biens de l'abbaye devint néanmoins le texte de revendications réitérées que le parlement de Besançon finit par admettre ; mais le béné-

fice de sa décision fut emporté par la tempête révolutionnaire.

Le concurrent a puisé aux sources ; il a fouillé les archives des Prémontrès de Tarascon ; il s'est mis avec ardeur à la tâche. Ses efforts démontrent une volonté ferme, un amour réel de la science et de l'étude.

Des chartes, au nombre de 37, sont transcrites à la suite de l'ouvrage.

Vous devez à votre concurrent toute la vérité. Vous ne sauriez vous dispenser de blâmer sa violence de langage à l'endroit des personnes qui ne partagent pas ses opinions ; ses épithètes, ses imputations qui sortent du domaine de la discussion et de la controverse.

Il est jeune, notre concurrent ; il prend feu à la moindre contradiction ; il se passionne et, en s'abandonnant à ses indignations, il est quelquefois injuste. Et puis, nous avons bien quelques digressions à relever dans son manuscrit ! Qui se serait attendu, par exemple, à rencontrer dans un pareil sujet les noms de ces prétendus héros de la rénovation italienne ! Toutefois, l'auteur a des qualités que nous nous plaisons à reconnaître ; avec de la persévérance il deviendra un écrivain et, s'il continue ses recherches, un historiographe assurément très estimable de notre province.

Le concurrent n° 3 qui s'abrite sous la devise tirée du livre des proverbes : *Frater qui adjuvatur a fratre, quasi civitas firma*, soumet à votre jugement l'*histoire de Jonvelle et de ses environs*

Ce travail est considérable ; il ne pouvait manquer

de fixer vos regards, d'éveiller votre intérêt. Il se divise en trois parties, l'*époque gallo-romaine,* le *moyen-âge* et les *temps modernes.*

En tête du chapitre 1^er^, nous lisons le mot *Corre,* qui semble nous dépister ; mais l'auteur nous a avertis qu'il allait nous entretenir de Jonvelle et de ses *environs :* grâce à cette réserve, il n'y a plus de limites et nous ne sommes pas étonnés de trouver dans ce même chapitre une notice sur Bourbonne. L'auteur, craignant probablement que le champ des ses explorations archéologiques ne fût trop restreint, s'est permis ce petit abus du mot *environs.*

N'a-t-il rien omis, dans son excursion, des monuments qu'il a vus? en a-t-il bien interprêté toute la signification ?

C'était là une forte tâche et si l'auteur ne l'a pas remplie entièrement, j'invoque pour sa défense les vastes proportions de l'entreprise.

Sans autre transition que celle du voisinage, nous arrivons à Jonvelle.

Jonvelle est situé sur la Saône : chef-lieu d'une baronnie célèbre au moyen-âge, c'est le berceau qu'illustrèrent de nobles alliances.

« En 1378, rapporte l'auteur, quatre ans après la » mort du dernier sire de Jonvelle, ce fief passe aux » mains des la Trémouille, sous la suzeraineté des ducs » de Bourgogne et bientôt de la couronne de France. » Vers la fin du siècle suivant, il est englobé dans le » domaine direct des souverains et Marguerite d'An-

» gleterre ne dédaigne point de joindre à ses titres » glorieux celui de *Dame de Jonvelle*.

» Au XVI^e^ siècle la seigneurie de Jonvelle, partageant les destinées du Comté, retombe aux mains » des rois d'Espagne qui, d'abord, l'inféodent à quelques vassaux comme les Philippe de *Ghénarraz*, les » d'A*ndelot*, puis l'administrent directement jusqu'au » jour où notre province devient définitivement une » conquête française. »

De longs et minutieux détails sont exposés sur les quatre maisons de Jonvelle; on se perd dans cette énumération de dates et de faits. Ce sont des éphémérides bien plutôt qu'une histoire et un pareil travail supporte difficilement l'analyse.

Les sires de la Trémouille ouvrent la troisième époque, celle des temps modernes, et ici s'accumule un riche catalogue de citations que complète un récit fidèle de l'invasion de 1632 à 1636.

De 1637 à 1641, Jonvelle et le pays sont pressurés par des garnisons hongroises et croates.

Convoité par la France, Jonvelle, qui était la clé du bailliage d'Amont, tomba, par trahison, suivant Girardot de Beauchemin, au pouvoir de Du Hallier, gouverneur pour Sa Majesté au pays et duché de Lorraine, et le dimanche 22 septembre 1641, d'après un manuscrit dont notre concurrent produit la copie, « le feu fut mis » généralement par toute la ville; cette misérable qui » a ruiné plus de dix mille maisons à la France et » dépeuplé quasi entièrement la province voisine, peut » dire avec raison ce que disait le grand apôtre : *Unus*

» *quisque mercedem accipiet secundum suum labo-*
» *rem.* »

« Ainsi, ajoute-t-il, fut ruiné Jonvelle pour ne plus » se relever et telle était sa désolation en 1652 qu'il » n'y restait plus que quelques maisons et une ving- » taine de familles. »

On devine le reste ; en 1674, la terre de Jonvelle était assujettie à la domination de Louis XIV : en 1765 on lui contesta la qualification de ville qu'elle revendiquait et la fière cité, dépouillée de ses avantages et de son château, n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade de 700 habitants.

L'auteur ne s'est pas borné à ce laborieux travail de soins et de compilations. Il y a joint tout un volume de pièces justificatives ; chartes de mouvances, franchises, de 1127 à 1609 ; lettres-patentes, extraits de la correspondance du parlement, toutes pièces inédites ; un armorial des principales familles appartenant à l'histoire de Jonvelle, avec des *fac simile* de signatures ; enfin des plans et dessins contribuent à faire de l'œuvre du concurrent un immense répertoire de documents qu'une main plus habile, une plume mieux exercée mettraient admirablement en scène et sauraient rendre attachants par la forme, instructifs par le fond.

Nous avons suffisamment fait pressentir que votre prix entier ne pouvait être décerné.

Si l'Académie, dans quelques occasions, s'est montrée indulgente, c'est qu'elle tenait à ce que ses couronnes ne fussent pas réputées inaccessibles. Cette in-

dulgence a-t-elle porté ses fruits? a-t-elle stimulé les défrichements dans notre domaine historique?

Oui, nous en sommes convaincus.

Mais, n'y a-t-il pas quelques inconvénients, quelques dangers même à user d'une trop grande indulgence?

Je me borne à cette simple réflexion que je ne veux ni développer ni approfondir devant vous.

Quoi qu'il en soit, Messieurs, vous avez été touchés avec raison de l'importance des travaux auxquels votre concours a donné naissance et vous avez voulu récompenser leurs auteurs en tenant compte des titres divers qu'ils ont à votre bienveillance.

Le mémoire n° 3, l'histoire de Jonvelle, l'emporte sans doute sur les deux autres mémoires, non-seulement par la multiplicité, mais encore par la valeur des documents qu'il renferme.

Vous avez décerné à son auteur une médaille de 200 francs.

Les commentateurs de Bithaine et Béchamp, n° 1 et n° 2, vous ont paru devoir être placés sur la même ligne; ce sont de zélés et intelligents coopérateurs; vous entendez soutenir leur courage dans des fouilles qui ont leur fatigue, leur sécheresse et qui ne laissent pas que d'être coûteuses, en délivrant à chacun d'eux une médaille de 100 francs.

Vous faites ainsi la part de chacun, et les concurrents eux-mêmes, nous l'espérons, applaudiront à la justice et à l'impartialité qui guident et éclairent toujours les résolutions de votre compagnie.

A la suite de ce rapport, M. le Président proclame les noms des lauréats.

Le mémoire n° 3 est de M. l'abbé Coudriet, curé de Lods et de M. l'abbé Chatelet, curé de Béthoncourt.

L'auteur du mémoire sur Béchamp est M. l'abbé Bouché, vicaire à Montbéliard.

Le mémoire sur l'abbaye de Bithaine a pour auteurs M. l'abbé Brultez, curé de Sénargent et M. Florian Praileur, de Vauvillers (Haute-Saône).

HOMMAGE

A LA MÉMOIRE DE CHARLES LAUMIER

Par M. Ch. VIANCIN.

Un jour... (combien ce temps est déjà loin de nous)!
Vint s'asseoir dans nos rangs un poëte modeste
Que n'eût point censuré le rigoureux Alceste.
Sa lyre avait des sons, des accords purs et doux
Qui n'éveillaient jamais un dédaigneux murmure;
On y goûtait toujours la voix de la nature.

Avec quel charme il nous chantait
Les riants souvenirs de ses jeunes années,
Ces printannières matinées
Dont l'aube fréquemment dans les champs l'emportait,
Ces jours pleins de parfum, de lumière et de vie,
Colorés de pourpre et d'azur,
Qui versaient tant d'amour dans son âme ravie;
Cet air qu'il respirait si léger et si pur;
Le calme, les splendeurs de ces nuits solennelles
Qu'il contemplait silencieux,
Qui semblaient lui donner de frémissantes ailes
Aspirant à sonder l'immensité des cieux;
Et ses visions fantastiques:
Les ondines sortant des palais aquatiques,
Les sylphides, les farfadets,

Les lutins agaçants, les séduisantes fées
Qui, sous de rustiques trophées,
Formaient autour de lui de merveilleux ballets ;
Ce peuple fabuleux, ce monde imaginaire
Qu'il regardait en souverain
Du sommet d'un roc solitaire,
Un sceptre de fleurs à la main ;
Ces inspirations, ces éclairs de génie
Qu'il sentait jaillir de son cœur,
Ces préludes remplis de suave harmonie,
Présageant des lauriers au poëte vainqueur ;
Ces rêves tout dorés de bonheur et de gloire
Qui le faisaient, avec fierté,
Monter au temple de mémoire,
Le front empreint du sceau de l'immortalité !

Mais à quoi ces tableaux allaient-ils le conduire ?
A déplorer l'orgueil qui l'avait ébloui,
Les rayons qui cessaient de luire
A son espoir évanouï.
Il regrettait tous ces prestiges
Dont l'environnaient ses beaux jours
Et ne se flattant plus d'enfanter des prodiges,
Il accusait du temps l'irrésistible cours,
Ces heures, ces moments qui vont, comme les ondes
Fuyant pour s'engloutir au sein des mers profondes,
Avec tant de rapidité
Se perdre dans l'éternité.
La nature pour lui s'était décolorée ;
Ce n'étaient plus les feux de son brillant matin ;
L'aspect de la jeunesse, à mille attraits livrée,
Devant ses souvenirs attristait son déclin.
Le soleil lui semblait couvert de sombres voiles ;
Désormais dans ses nuits scintillaient moins d'étoiles.
Et des êtres mystérieux

Les chœurs ne venaient plus folatrer sous ses yeux.
Pourtant il voyait bien encore
De nombreux papillons voltiger sur les fleurs,
Les roses et les lys en boutons près d'éclore,
Des visages riants, aux plus fraîches couleurs.
Il rencontrait des yeux de femme
Etincelants de chaste flamme,
Parfois perlés de tendres pleurs ;
Il entendait encor des blanches tourterelles,
Les amoureux soupirs et les battements d'ailes ;
Il voyait les amants se rechercher toujours
Dans l'ombre propice au mystère ;
Tout parlait à son cœur des plaisirs de la terre ;
Mais il avait passé l'âge heureux des amours.
« De mon riche printemps les roses sont fanées,
» Disait-il, — au bonheur a succédé l'ennui ;
» Quand tout s'offrait si beau, je comptais vingt années,
» Et j'ai cinquante ans aujourd'hui. »

Sa voix, un peu plus tard, nous disait que l'étude
Ne donne tous ses fruits que dans la solitude ;
Que rarement au sein des bruyantes cités,
Sont devinés par le génie,
Bien sentis et bien médités
Les grands secrets de l'harmonie ;
Que tout noble penseur qui cherche à découvrir,
A poursuivre une idée, à la rendre féconde,
Doit aimer à se recueillir,
A vivre, à rester seul, loin des bruits d'un vain monde ;
Qu'un poëte surtout, fidèle à son destin,
A besoin du soleil et de l'air des campagnes,
De diriger souvent ses pas vers les montagnes
Pour invoquer l'esprit divin ;
De promener ses rêveries
Dans l'ombre des forêts, sur des rives fleuries,

De s'égarer par fois, comme dans les prairies
S'égare le coursier sans entrave et sans frein ;
D'écouter sous le ciel ces voix mystérieuses,
Au langage émané d'un souffle inspirateur,
Qui parlent aux âmes pieuses
Des merveilles du Créateur ;
D'oser même lever la tête
Sous le fracas de la tempête ;
Contempler les ébranlements,
Les sublimes effets du choc des éléments,
La foudre prodiguant ses longs sillons de flamme
Dont l'éclat, le bruit solennel
Emeut, saisit, élève l'ame
Jusques aux pieds de l'Eternel ;
D'admirer la nature ainsi, comme une reine,
Non moins belle en courroux qu'en sa beauté sereine,
Et de savoir, en tout, partout, la consulter,
Certain de retrouver en elle
Toujours son meilleur guide et le meilleur modèle
Qu'il lui soit donné d'imiter ;
De ne point s'asservir à d'importuns usages,
Aux exigences des pouvoirs,
A tous ces prétendus devoirs
Qui ne sont que de vains hommages ;
De conserver enfin, toute sa liberté,
La sainte liberté, ce don par excellence
Que nous tenons du ciel, et dont la perte immense
Fait déchoir de sa dignité
Le chef-d'œuvre vivant de la divinité.

Ailleurs il nous montrait les vains efforts de l'homme
A la recherche du bonheur,
Dans tout ce qu'ici bas l'on nomme
Plaisir, et fortune, et grandeur,
Les désenchantements d'une ardente jeunesse,

Qui pense le trouver aux pieds de la beauté,
Dans les brillants salons, dépourvus d'allégresse,
Où l'on entre joyeux, d'où l'on sort attristé ;
Et les illusions d'une amitié sincère,
D'un véritable amour, d'un noble dévouement,
Si fréquemment payés de perfidie amère,
Qu'on n'ose plus compter sur la foi du serment ;
Et les ambitions rivales, — affamées
D'or, de titres, d'honneurs, de luxe scandaleux,
Biens qui gonflent l'orgueil de leurs vaines fumées,
Qui font des opulents et pas un homme heureux ;
Le joueur effréné que sa fureur entraîne,
Qui semble à la merci d'un démon ricaneur,
Qui perd, la rage au sein, puis dans une autre veine
Peut gagner beaucoup d'or, sans gagner le bonheur ;
De tous côtés enfin la vieillesse trompée,
Qui, traînant de ses jours le vacillant flambeau,
Dans le riche est encor plus souvent occupée
De ses trésors que du tombeau ;
Tous ces mortels chagrins qui, de bien-être avides,
Par le moindre revers ont l'esprit abattu,
Et qui ne cherchent pas, pour combler tant de vides,
Le vrai bonheur dans la vertu.

Tels étaient les accents du chantre moraliste
Dont je vous entretiens, en variant ses tons.
Je n'ai pas entrepris de parcourir la liste
Des ouvrages nombreux sortis de ses cartons.
Sa mort bientôt sera suivie
De l'éloge complet que l'on doit à sa vie ;
Je n'ai voulu qu'à peine ébaucher ce tableau
Et semer quelques fleurs au pied de son tombeau.

Charles LAUMIER vient de descendre
Dans la nuit du cercueil. — Paix, honneur à sa cendre,

A cet esprit d'élite, à ce cœur simple et droit,
A cette âme fidèle au Dieu qui la reçoit !
Ce bonheur dont ses chants nous signalaient la fuite
Devant tout désir vain dans les cœurs allumé,
Ne fut en aucun temps l'objet de sa poursuite
Sur le chemin de tous le plus accoutumé.
Bien loin de la fortune est resté son mérite ;
Il vécut et mourut pauvre, mais estimé.
Cependant il n'a pu remarquer sans tristesse
Que des gens attirés près de lui fréquemment
Dans ses jours les meilleurs, — restaient négligemment
Eloignés des soupirs de sa longue vieillesse.
Il se plaignait un peu de son isolement.
Hélas ! tel est le monde : un malheureux poëte
Doit s'attendre, sachant juger du cœur humain,
A se voir délaissé dans son humble retraite ;
Il garde peu d'amis qui lui tendent la main.

Près de s'éteindre, au moins sa vie infortunée
Ne dut pas être abandonnée
A des soins étrangers, sans amour, sans égards,
Les seuls qu'obtient le sort de tant d'autres vieillards.
Du moins dans ses heures dernières
Ne lui fit pas défaut le plus cher des secours :
Sa fille bien-aimée a fermé ses paupières.....
Il est mort sans souffrir, tranquille et plein de jours.
Ainsi parfois le ciel, au modeste génie,
Qui s'est purifié par tant d'autres combats,
Epargne les douleurs d'une lente agonie,
Et les angoisses du trépas.
La sérénité du vrai sage,
Même après son dernier soupir,
Régnait encor sur son visage ;
Le poëte semblait dormir.
D'un grand chagrin pourtant l'hiver de ses années

Ne l'avait pas laissé froidement triomphant :
La mort avait tranché les jeunes destinées
De l'un des dignes fils de son unique enfant.
Triste victime de la guerre,
Ce fils en qui vivait plus d'un riant espoir,
Emporté loin de lui, pour ne plus le revoir,
Devant Sébastopol était tombé naguère.

Laumier gardait de nous un pieux souvenir ;
Il se félicitait de nous appartenir ;
Pour son cœur expansif étaient des jours de fête
Ceux qui le ramenaient parmi nous sous ce faîte.
Il fut l'ami de Weiss, notre savant doyen,
Et non moins que Nodier, ce Franc-Comtois illustre,
Qui, dans cette amitié, plaçait son premier lustre,
Il sentait tout le prix de cet heureux lien,
Au point qu'il a prescrit d'en parer sa mémoire
Sur la pierre de son tombeau,
Comme du titre le plus beau,
Du rayon le plus doux de sa terrestre gloire.

Je lui fus cher aussi : — de son récent départ
Le premier dans nos murs j'ai reçu la nouvelle ;
Touché de cet avis, dont je vous ai fait part,
Je devais prendre à cœur la tâche fraternelle
D'être ici le premier à vous parler de lui ;
Trop heureux, s'il sourit dans la joie éternelle
Au tribut que ma voix lui consacre aujourd'hui.

Jouis de ton repos, âme sensible et pure.....
Notre âge nous appelle à te suivre de près,
Et déjà fait pencher la loi de la nature
Vers tes meilleurs amis des rameaux de cyprès.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Par M. le vicomte CHIFLET.

Messieurs,

Votre compagnie a pour attributions les sciences, les belles-lettres et *les arts ;* il était naturel et convenable que l'un de vos concours eut pour objet l'éloge de l'un de nos artistes ; vous avez choisi celui de notre statuaire Luc Breton.

Mais, en même temps qu'il est une juste satisfaction au titre de l'Académie, le sujet de ce concours nous semble une bonne et heureuse réponse au reproche trop habituellement adressé à notre province de montrer peu d'estime et de goût pour les arts. L'on ne peut nier en effet qu'un mauvais renom de stérilité et presque de barbarie, ne pèse à cet endroit sur notre patrie franc-comtoise. J'ai moi-même, je dois l'avouer, pensé et parlé à ce sujet comme beaucoup d'autres : Nous n'aimons pas les arts en Franche-Comté ; qu'y fait-on pour les arts, et les arts qu'y font-ils eux-mêmes ? Où sont les monuments que nous avons su élever, ceux que nous entretenons et entourons de nos soins ? Avons-nous seulement pensé à restaurer ce

splendide retable de Baume-les-Moines, merveille dont les merveilles du musée Dusommerard n'approchent point? Nous le laissons tomber en poussière. Quelque chose a été fait, il est vrai, pour notre *porte-noire*, le plus bel arc antique des Gaules et l'honneur de l'avoir sauvé revient pour une bonne part à votre compagnie (1); mais notre palais Granvelle qui, chez nos voisins, serait depuis longtemps un magnifique écrin rempli des joyaux de l'archéologie et de l'art, faute d'un effort généreux, continue chez nous à s'étayer d'échoppes et de masures et passera peut-être à l'état de ruine, tandis que nos collections artistiques demandent asile aux vulgaires toitures d'une halle. Voilà ce que l'on dit et bien d'autres choses encore. Il y a là du juste et de l'injuste, espérons qu'un jour ces critiques n'aurons plus aucune raison d'être.

En attendant, Messieurs, le travail que cette étude a entraîné pour moi, m'a délivré en bonne partie du moins de cet attristant préjugé sur notre incapacité en fait d'art, et c'est l'un des bienfaits que je devrai à votre compagnie qui a bien voulu me confier le rapport du présent concours. Je sais maintenant qu'une terre qui a donné et donne encore d'aussi nombreux et d'aussi remarquables artistes ne saurait encourir le reproche d'infécondité.

Il y a trois siècles, Landry, sculpteur, né à Salins, portait le titre d'imagier du Cardinal de Granvelle; plusieurs autres sculpteurs de Poligny et de St-Amour

---

(1) Voir le discours de M. Pérennès, séance d'août 1852.

étaient employés à décorer l'église de Brou, et un peintre de Besançon, nommé Dargent, faisait par ordre du Cardinal un tableau pour cette même église ; or, l'éminent protecteur n'accordait point sa faveur à de médiocres mérites.

Dans le même temps, Lhuilier de Besançon ornait la façade de notre hôtel de ville, de cette belle statue de Charles-Quint, que le vandalisme a détruit et que fait regretter plus encore la banalité d'une figurine de pacotille. Nous devons au peintre Bauldot, d'avoir, il y aura bientôt deux siècles, par les soins de Jules Chiflet, abbé de Balerne, sauvé de l'oubli les fresques de nos comtes en les copiant sur toile, au moment où elles allaient tomber sous le marteau de Vauban, avec notre vieille cathédrale de Saint-Etienne. Le XVII^e^ siècle produisit Courtois, peintre de batailles, si haut prisé partout, sous le nom du Bourguignon ; Bourguignon du Comté et non du Duché, ne nous y trompons pas. Le siècle dernier, sans parler de l'artiste éminent, dont l'éloge fait l'objet de ce concours, nous donne le frère Attiret, devenu peintre de l'empereur de Chine ; Donat Nonnotte, peintre du roi, créateur de l'école de Lyon et membre de l'académie royale de peinture ; Monnot, sculpteur, mort à Rome, où sont ses principaux ouvrages, entre autres à Saint-Pierre, le tombeau d'Innocent XI ; Attiret, le sculpteur de Dole, premier maître de Breton, auteur de plusieurs bustes que possède Dijon et de la statue de Louis XVI, brisée à Dole en 93 ; Pâris, de Besançon, architecte et dessinateur du roi Louis XVI, directeur de l'école de France à Rome ;

Grèsely, dont les naïves toiles sont si populaires parmi nous ; Chasserand, auteur de l'Assomption de la Vierge à Sainte-Madeleine et de cette belle fresque de la justice qui m'a appartenu et que j'ai plus regrettée, je crois, que la maison charmante pourtant qu'elle décore ; Péquignot, paysagiste de premier ordre très estimé à Paris, en Italie, en Allemagne et jusqu'en Russie ; Jourdain, l'auteur du Saint-Vernier, de Sainte-Madeleine ; le sculpteur Devosges, fondateur de l'école de Dijon, qui n'oublie point, nous l'espérons, ce service de bon voisinage dû à la Franche-Comté ; Dejoux, grand statuaire, membre de l'ancienne académie et de l'institut ; Rosset de Saint-Claude, dont les christ d'ivoire sont autant de chefs-d'œuvres ; Boisteu, de Morteau, sculpteur de l'école de France à Rome ; le sculpteur Lapret, l'un des bons élèves de Breton ; Clésinger, le père, à qui nous devons le tombeau du Cardinal de Rohan ; Maire, auteur du monument de M. de la Luzerne à Langres et de la galerie des médailles franc-comtoises ; Huguenin, sculpteur de Dole, professeur à l'école des beaux-arts ; et de nos jours, Messieurs, l'un d'entre vous, dont les titres sont inscrits dans les premiers musées de France ; et notre nouveau Wyrsch, dont les toiles si parlantes sont dans tous nos salons ; et Baron, le séduisant costumier, le peintre des perrons élégants, et Faustin Besson, son éblouissant émule ; et Courbet, dont la brosse étrange et hardie revient au bien après une jeunesse orageuse ; et nos Gigoux, nos Gérôme, nos Giacomotti ; je ne puis tout nommer et dois ménager la modestie de ceux qui pour-

raient m'entendre. Et nos jeunes sculpteurs Chambard, Demesmay, Jules Franceschi, Iselin, Auguste Clésinger, Perrot et Jean Petit, tous si bien doués, quelques-uns déjà ci célèbres.

Une chose dans cette revue vous frappe peut-être comme moi, c'est que contrairement à ce qui se produit ordinairement ailleurs, notre province a toujours donné plus de sculpteurs éminents que de peintres. Il serait assurément difficile d'en préciser les causes. Semblables au moule dont ils sont sortis, nos artistes fils d'une nature en haut relief, de rochers et de monts fièrement taillés, ont-ils puisé, dans les premiers objets placés sous leurs yeux d'enfants, l'amour de la forme plus encore que celui de la couleur? Notre caractère lui-même ne semble-t-il pas un peu taillé dans le marbre plutôt que tracé sur de plates surfaces? Et si nous sommes sculpteurs plutôt que peintres, ne sommes-nous point aussi plutôt sculptés que peints?... Je livre ces idées, Messieurs, ces ébauches d'idées à vos méditations.

Quoi qu'il en soit, le reproche d'incapacité artistique adressé à notre Franche-Comté doit vous sembler maintenant, comme à moi, manifestement injuste. Et un pareil jugement ne serait-il pas plus inadmissible que jamais, quand d'heureux efforts sont tentés parmi nous, pour faire refleurir le culte du beau? Sont-elles nombreuses les villes de province qui peuvent montrer des collections aussi savamment dirigées et aussi riches que les nôtres? Une école municipale aussi nombreuse et aussi bien conduite, une école pratique d'application

pour les jeunes ouvriers, œuvre éminemment utile due au zèle désintéressé de l'un de nos artistes; enfin une société des *amis des beaux-arts* qui, bien que récente, compte de nombreux enrôlés et dans deux expositions d'œuvres, presque toutes comtoises, nous a donné déjà des résultats vraiment remarquables (1).

Voilà des artistes, voilà des efforts tentés, pourquoi sur notre sol les œuvres sont-elles donc si rares? Hélas! c'est que rares aussi toujours y furent les Mécènes. Les grandes fortunes, les existances princières, jadis pas plus que de nos jours ne se sont guère rencontrées parmi nous; quant à nos villes, elles étaient loin d'être opulentes; libre, honnête et pauvre, telle fut notre Comté, soyons-en fiers, Messieurs, mais, disons-le, les arts vivent d'autres vertus; et voilà pourquoi nos artistes sont rarement restés au foyer natal, pourquoi le plus souvent ils ont porté au dehors leur vie et leurs travaux. Notre Besançon moderne a acquis, il est vrai, un visible accroissement de richesse en même temps qu'il a plus que doublé sa population, mais c'est au développement du commerce et de l'industrie qu'est due cette transformation de notre vieille cité; or, les préoccupations du négoce et des affaires absorbent trop souvent au détriment des arts les facultés humaines.

Espérons que ce bien-être nouveau que, du reste,

---

(1) Notre musée, dirigé par M. Lancrenon, membre de l'académie de Besançon. L'école municipale de dessin dont les professeurs sont MM. Lancrenon, Bavoux et Chapuis. Le cours gratuitement fait aux jeunes ouvriers par M. Paul Franceschi. La Société des *amis des beaux-arts*, dont M. le baron de Fraguier est président.

nous sommes loin de déplorer, ne se montrera point trop égoïste et saura donner leur part aux artistes et aux arts.

Et maintenant un reproche aussi à nos artistes. Si le pinceau et le ciseau sont maniés chez nous par d'habiles et nombreux émules, la plume des arts trouve en revanche bien peu de mains qui veuillent la saisir, et je ne saurais taire l'étonnement pénible que me cause le très petit nombre de concurrents qu'a réunis l'éloge proposé en l'honneur de l'un de nos grands artistes comtois. Deux mémoires seulement nous sont parvenus et nous avons huit ou dix statuaires, qui eussent dû se complaire à faire revivre la mémoire d'un ancêtre. L'esprit de corps n'eût-il pas dû parler? Il serait triste de le croire perdu et remplacé par un personnalisme sans grandeur. Et puis l'on ne devrait point oublier que qui veut mériter l'éloge doit aimer à faire celui d'autrui, et que si la toile, le marbre, l'airain perpétuent la gloire de l'artiste, la plume la lui assure plus durable encore. Nous faudrait-il craindre que l'étude sérieuse fut antipathique à nos artistes? qu'ils y prennent garde! pas de vrais artistes sans études sérieuses. Nous aimons mieux croire que l'éloge proposé n'a point été assez annoncé, nous le regrettons pour ceux qui n'ont point été mis à même de l'écrire, nous le regrettons pour les concurrents eux-mêmes; un succès plus disputé n'en est que plus glorieux.

Comtois, élève d'un Comtois, c'est par un talent tout nôtre que Luc Breton se rend digne d'exceptionnelles faveurs : à peine arrivé à Rome, il est couronné pre-

mier prix de l'académie de Saint-Luc du Capitole et entre comme s'il eut été grand prix de France à l'école française de Rome. De là et, une fois consacré dans ce cénacle des arts, une fois formé à cette maîtresse école, au sein de cette ville-musée, d'où découle sur le monde pour les arts comme pour toutes choses le vrai, le juste, le grand et le beau, notre compatriote revient en France. Resté Comtois de cœur, à Rome même, c'est à sa province qu'il rend hommage et c'est au portail de Saint-Claude des Bourguignons, l'église comtoise de Rome, qu'il place ce beau Saint-André dont nous voyons le petit modèle dans notre musée. Au retour, c'est sur la Comté qu'il se plaira à concentrer les productions de son génie : Ses anges de Saint-Jean, sa magnifique terre cuite de Saint-Jérôme si énergiquement, si magistralement touchée et cette sublime *pietà*, que nous connaissons et aimons tous sous le nom de la descente de croix de Saint-Pierre, maints bustes admirables et diverses œuvres aujourd'hui malheureusement perdues ou détruites. Breton fut le premier professeur de l'école bisontine, il aima et protégea nos jeunes artistes ; mais non-seulement c'était un grand talent, c'était encore un grand cœur : il resta l'élève reconnaissant et l'ami fidèle de Natoire, son ancien maître à Rome, quand presque tous le payaient d'ingratitude. Modeste, d'une originalité presque sauvage, vivant de peu, au-dessus de toutes les passions, ne se livrant qu'à celle de son art ; fils de ses œuvres et n'ayant à rougir d'aucune d'elles ; son éloge, on le voit, devait tôt ou tard prendre rang dans les programmes de l'académie franc-comtoise.

Le premier mémoire présenté à l'Académie, portant pour épigraphe : *L'art c'est le beau exprimé par le vrai,* débute par de longues considérations sur l'art en général, sur l'histoire de l'art en France et par des réflexions sur les écoles et les influences bonnes ou fâcheuses qu'y rencontrent les jeunes artistes. « Cette étude rétrospec-» tive de l'histoire de l'art et notamment de la sculpture » française, dit l'auteur entrant enfin dans son sujet, » nous amène à l'époque où François-Luc Breton pa-» raît sur la scène artistique. Né en 1731, cet artiste » commence ses études précisément au sein de ce » trouble que nous avons essayé d'exposer » (la lutte entre la décadence Louis XV et l'engouement nouveau pour un antique bâtard et mal compris). « Nous insis-» tons sur ce point, continue l'auteur, parce qu'il met » en relief la qualité, selon nous, dominante du sculp-» teur franc-comtois, c'est-à-dire son indépendance » d'esprit, au milieu de cette servilité intellectuelle, en » même temps que sa supériorité propre à côté de cette » décadence générale. »

Breton est étudié comme artiste, comme homme et comme professeur. Nous le voyons s'élever par l'ardeur de son amour pour l'art et l'énergie de sa volonté ; toujours libre de toute influence d'école et, bien qu'étudiant et sentant la vraie beauté antique, ne s'inspirant jamais que de son génie propre et dissemblable à tous, allant jusqu'à se montrer dissemblable à lui-même par la grande variété de cachet qu'il savait imprimer et adapter à ses œuvres diverses. Puis, Breton quitte Rome, Rome si attachante, si ennivrante pour un amant des

arts, il quitte Rome pour sa patrie comtoise : « Lorsque » le but est atteint, dit l'auteur du mémoire, lorsque » Breton possède de quoi assouvir la fièvre qui le tour- » mente, l'homme redevient enfant et comme l'enfant » qui, dans l'impétuosité de ses jeux, s'est trop éloigné » de sa mère, il jette en arrière un regard inquiet, il » se souvient. Mais de quoi se souvient-il? Qu'a-t-il » laissé à Besançon ; des parents? Le seul qui lui res- » tait n'est plus. Des amis? Il n'en avait pas. Pourquoi » alors ne resterait-il pas dans sa patrie d'adoption, ou » plutôt dans sa véritable patrie, celle qui lui avait » véritablement donné la vie en lui donnant son art?... » Ah ! sans doute, Rome était tout pour lui, tout excepté » le sol natal..... »

« Cependant le bruit qui s'était fait autour de son » nom, se répandant au loin, l'avait devancé dans » ce pays pour lequel il quittait les riches cités ita- » liennes ; Besançon tout étonnée, sans doute, avait » appris qu'un de ses enfants, un jeune artiste du » nom de Luc Breton, après s'être illustré à Rome, » revenait dans ses murs, rapportant en bon fils une » riche part de butin, conquis à l'étranger. » . . . . . « Breton redevient bisontin, non-seulement par son » droit de naissance, droit souvent si stérile, mais » surtout par celui de conquête toujours si fécond. » Mon Dieu, monsieur, à ce petit trait de satire dont vous vous êtes passé le plaisir, je répondrai que sans doute le droit de naissance ne doit point être oublié, et que je voudrais, à mérite égal, voir toujours la patrie préférer ses enfants, mais qu'il faut aussi, tout

enfant que l'on soit, savoir conquérir sa place même au foyer natal, et qu'il est juste qu'au droit de naissance, le droit de conquête vienne s'adjoindre et prêter sa force.

L'école de Besançon est fondée, Breton la dirige avec Wyrsch, son ami.

« Bien rare fortune, dit l'auteur, pour l'œuvre nais-
» sante que d'avoir deux hommes comme Breton et
» Wyrsch pour guider ses premiers pas. Cette bonne
» ville de Besançon qui, jusque-là, n'avait vécu que
» sur la gloire de ses remparts, passait ainsi sans
» transition du dénuement artistique le plus complet à
» la richesse intellectuelle la plus glorieuse ! »

Ceci est encore par trop absolu, et avant Breton, nous l'avons vu, Besançon avait produit des artistes dont il pouvait s'enorgueillir ; il ne faut point au pittoresque d'une thèse sacrifier la vérité.

L'auteur nous peint Breton original, solitaire, renfermé avec son art, unique objet de son affection. Cette sauvagerie du maître, rapprochée de ce fait, que l'école dirigée par lui n'a donné aucun élève éminent, amène l'auteur à mentionner le reproche fait à Breton d'avoir caché jalousement les secrets de son art. Ce reproche, dit l'auteur, est souverainement injuste, seulement Breton savait créer sans savoir apprendre à le faire.

La seconde partie du mémoire, contenant l'appréciation des principales œuvres de Breton, nous a semblé supérieure à la première ; le style s'y élève et le travail devient assez remarquable. Œuvres religieuses, œuvres historiques, bustes ou sculpture de salon, telle est la classification adoptée par l'auteur.

« Et d'abord, dit-il, la première chose qui nous » frappe, c'est que Breton ait traité autant de sujets » religieux. Les temps y poussaient-ils ? Son caractère » ou ses habitudes devaient-ils l'y prédisposer ? Assu- » rément non... Le despotisme combiné de l'antique, » moins son génie, et du matérialisme dépourvu d'idée » remplissait alors les ateliers de personnifications my- » thologiques. Quant à la sculpture religieuse, aucune » époque, depuis le XI^e^ siècle, ne fut plus dépourvue » de productions de ce genre. N'est-il pas digne de re- » marque que Breton, à la veille du jour où cette société » mûre pour la révolution détruirait toute image reli- » gieuse, se soit tant consacré à la sulpture sacrée (1) ? » Ici cependant l'auteur présente Breton comme entière- ment étranger à tout culte et n'ayant conservé dans son originalité solitaire et morose qu'une vague religiosité de sentiment : « Il ignorait, il faut bien l'avouer, les » lois divines qui commandent un culte..... Il eut le » tort d'oublier que notre mission terrestre est cons- » tamment accompagnée d'une obligation d'un ordre » plus élevé ; il eut le tort d'ignorer que l'on peut tout » sacrifier à une vocation excepté le soin d'en rendre » grâce à celui qui nous l'a donnée. » Nous félicitons l'auteur de cette pensée fort juste, fort belle et fort bien rendue; un travail s'honore par l'énonciation de pareilles

(1) Voir les terre-cuites du musée de Besançon : le saint Jérôme, le saint François d'Assise en extate, l'apothéose de saint François-Xavier, le prophète Abacuc, saint Jean, saint Sébastien, la mort de la Vierge ; toutes œuvres non commandées, mais produits des idées propres de l'artiste et accusant la tendance de sa pensée vers les sujets religieux.

idées, mais nous doutons que le reproche doive s'appliquer à Breton ; nous verrons bientôt dans le second mémoire qu'il donna au contraire des preuves de sa foi chrétienne. Cette foi si vivante dans ses œuvres nous eut en effet difficilement paru étrangère à son âme.

Parmi les appréciations des œuvres de Breton, généralement bien faites dans ce mémoire et avec connaissance de cause, nous ne pouvons tout citer et choisirons celle du Saint-Jérôme comme particulièrement remarquable : « Regardez-le, tournez autour, vous » voyez une figure entièrement nue, c'est une nature » appauvrie par l'âge de l'homme, par les austérités » du saint, toutes choses propres à rendre désagréable » et pénible la vue de cette statue. Regardez pourtant, » vous voyez une figure noble, des lignes harmo- » nieuses, de l'intérêt partout, cette nature fatiguée et » vieillie n'a rien de pauvre, n'a pas un seul aspect » aride, l'art a tout fait..... et cette science chez Breton » ne se renfermait pas seulement à l'arrangement des » grandes lignes, pour lui, la moindre partie d'une » figure devait concourir à l'expression de l'idée géné- » rale, de l'unité de sentiment. Cette main de l'ana- » chorète qui elle-même est un assemblage de lignes, » cette main qui écrit sous la dictée d'une inspiration » divine, croit-on qu'elle soit posée comme si elle » copiait un manuscrit? Cette crispation hardie qui » fait un angle de chaque articulation n'est-elle pas » sous le coup de la même commotion que celle qui » éclaire le visage, qui ride en la faisant frissonner » l'enveloppe entière de l'homme transfiguré? »

La descente de croix, les anges de Saint-Jean, trop loués à notre avis, le tombeau des La Baume, apprécié sur les terre-cuites du musée, quelques bustes attirent les éloges de notre auteur. En terminant, une critique est émise, et nous ne la trouvons pas imméritée sur les draperies dans les ouvrages de Breton ; elles sont, dit-il, négligées et comme dédaignées par l'artiste. Nous sommes plutôt enclin à penser que notre statuaire si indépendant pourtant a ici quelque peu subi le goût de son époque.

Le sujet est à son terme ; quelques pages cependant y sont encore ajoutées, consacrées à des réflexions empreintes d'une certaine amertume sur les devoirs méconnus des dépositaires du pouvoir et de la richesse publics envers les artistes ; résumons sa pensée : Pour qu'une œuvre de sculpture atteigne véritablement sa perfection, il lui faut le marbre ; car, *le marbre, cette aristocratie de la sculpture,* selon l'heureuse expression de l'auteur, *le marbre oblige.* Mais le marbre est coûteux et une riche cité où d'opulents grands seigneurs peuvent seuls le mettre aux mains du maître et lui donner ainsi la possibilité de la gloire.

« Breton, dit l'auteur, est un grand artiste auquel » on n'a pas fait faire de grandes choses. Il revint au » pays natal, il y passa près de quarante ans sans que » cette ville, pour laquelle il avait tout quitté, eut l'idée » de lui faire faire une œuvre capitale qui eut été » une gloire pour le pays en même temps que pour » l'artiste. » Nous ne voulons point reproduire les passages les plus acerbes de ces récriminations, et nous

sommes peiné de les trouver dans ce travail. Cette vivacité nuit à une cause qui eut pu être bonne, plaidée avec modération ; car, ces réserves faites, nous partageons, nous devons l'avouer, les idées de l'auteur. Que ne fussent pas devenues ces terre-cuites si belles déjà si elles eussent pu être traitées en grand sous l'exigeante autorité du marbre ? Quel don magnifique la ville n'eut-elle pas fait à l'un de ses sanctuaires en y plaçant le Saint-Jérôme taillé dans un bloc colossal ? Breton rencontra par bonheur Mme de Lignéville et la descente de croix put naître, les Beaufremont, les Toulongeon lui firent quelques commandes, à la bonne heure, voilà une grande dame, voilà de grands seigneurs qui, avec ces fortunes d'autrefois, surent faire leur devoir de Mécènes ; mais la ville, mais la patrie ! que fit-elle ?... Elle était pauvre, c'est vrai, mais point assez cependant, croyons-nous, pour ne pouvoir du moins une fois par siècle faire élever quelque monument aux yeux du peuple et lui offrir ses gloires historiques, coulées ou taillées en marbre ou en airain. Dijon a son Saint-Bernard, ne devrions-nous pas voir sur notre ancien forum cet Hugues I^er^, ce grand évêque qui recréa notre cité ? Les étrangers ne devraient-ils point s'arrêter devant quelque belle statue de Granvelle, debout au centre de son palais restauré et lire sur son marbre le nom de quelqu'un des nôtres ? Charles-Quint, le protecteur de nos libertés passées, l'ami plutôt que le souverain de nos pères, que l'ignare brutalité des derniers barbares n'a su ni comprendre ni respecter, ne devrait-il pas passer à cheval sur l'une de nos places, sous la patine

d'un beau bronze comtois? Accordons, oui, accordons au bien-être, au commerce, à l'industrie la large et très légitime part qui leur est due ; mais les arts, mais l'histoire par les arts, c'est par elle, Messieurs, que les nations se conservent le cœur.

Cette première étude est envahie par de longues et nombreuses digressions, c'est là son plus grand défaut ; elle est en outre en quelques endroits écrite d'une encre trop amère ; enfin, l'auteur l'avoue lui-même, elle est tracée beaucoup trop à la hâte, les idées et le style s'en ressentent également, les premières n'ont pas eu le temps de se mûrir, de se calmer assez, et le style est fort négligé ; ajoutons cependant, pour être juste, qu'il accuse beaucoup de pensée et d'originalité. L'auteur se demande quelque part si *les secrets du style ne sont pas révélés aux convictions profondes ;* oui, lui répondrons-nous, mais aux convictions appuyées de l'étude. Du reste, si cette plume veut s'exercer et s'astreindre à un travail sérieux, elle arrivera à écrire avec éclat, car elle est évidemment au service d'une vive intelligence et d'un noble cœur.

Le second mémoire, portant pour épigraphe quelques paroles de Michel-Ange, commence par de rapides considérations sur l'histoire de l'art auxquelles nous reprocherons le parti pris trop absolu de sacrifier l'antique à la statuaire du moyen-âge. Puis, comme l'auteur précédent, il fait entrer Breton dans la carrière au moment où le goût entièrement égaré eut dû l'entraîner lui-même et le montre triomphant de cet écueil par la droiture et l'originalité de son génie.

Des documents très intimes sur la vie de Breton semblent avoir été mis à la disposition de ce second concurrent qui, du reste, a su tirer parti de cette très légitime bonne fortune ; son travail en est plus anecdotique et plus attrayant ; sur le même fond que le premier auteur, il lui a ainsi été donné d'appliquer de curieux détails : D'abord il nous montre Breton enfant apprenti sculpteur sur bois, à Besançon même, puis élève d'Attiret de Dole ; il nous apprend ensuite que, lauréat de l'académie romaine, Breton fut heureux d'y voir couronner avec lui un autre Comtois, d'un nom aimé de notre province, le jeune Demesmay. Son admission exceptionnelle à l'école française de Rome, son attachement courageux et fidèle au bon Mr Natoire qui en était directeur, son retour avec Wyrsch, son établissement dans les jardins du comte de St-Amour, où ce premier protecteur lui fit construire un petit pavillon que nous pouvons y voir encore, nous présentent maints détails remplis d'intérêt. Puis vient la curieuse histoire de la première œuvre dont Breton ait doté notre ville, de ses anges adorateurs, de l'étrange destinée qu'ils eurent à subir, passant par les pompes d'une orgie profanatrice pour arriver aux honneurs de notre premier sanctuaire, portés à notre métropole sur le char plus que païen de la déesse raison. « Je ne sais, » dit l'auteur, si la ruine imminente à laquelle elles » ont échappé et la profanation dont elles ont été l'ob- » jet ajoutent à l'impression que produisent sur nous » ces deux nobles figures, mais aucune composition » de Breton, si ce n'est sa descente de croix, ne nous

» remplit d'une admiration aussi émue et aussi pure. »

Venant au groupe que nous admirons tous à quelques pas d'ici : « Quand, après deux ans d'attente, dit-» il, le 15 août 1780, l'œuvre complète parut au grand » jour et fut exposée toute radieuse, sortant des mains » du sculpteur, l'admiration fut telle que le respect du » lieu saint ne suffit pas à reprimer l'expression de » l'enthousiasme. Nous ne connaissons rien pour notre » part de plus pénible que d'être obligé de se rendre » compte de son admiration pour une œuvre qu'on a » aimée et devant laquelle on a prié dans son enfance, » de la dépouiller de tous ces souvenirs de piété et de » reconnaissance qui l'entouraient pour l'envisager au » simple point de vue de l'art : c'est quelque chose de » ce qu'on éprouverait s'il fallait dire en quoi consiste » la beauté que l'on trouvait à sa mère. Nous avons » fait cet effort et nous en sommes arrivé à cette con-» viction que, sur ce sujet mille fois répété, Breton, en » se surpassant lui-même, avait surpassé ses rivaux » sans excepter Michel-Ange. » (Je vois ici, Messieurs, votre sourire répondre au mien ; laissons cette exagération à l'auteur, et disons que, même un peu au-dessous des œuvres de Buonarotti, le groupe de Breton peut encore être un chef-d'œuvre.) « La composition, en » effet, continue le mémoire, est si admirablement, si » simplement entendue, qu'il semble impossible qu'elle » ait pu être autrement conçue. Une science profonde, » une exécution pure et irréprochable, et rien de cela » ne se fait sentir et ne vient déranger le calme impo-» sant de cette scène dramatique et sublime. Le Christ

» est grand, tranquille, étendu sur les bras de la Vierge » et conservant autant que possible la position qu'il » avait sur la croix, ce corps a quelque chose de la » perfection et de l'immatérielle beauté que l'on peut » rêver en Dieu fait homme. Par un trait de génie, » l'artiste a su recueillir tout ce que le passage de l'âme » peut laisser d'auguste caractère sur un visage ina- » nimé et cette figure respire je ne sais quelle majesté » funèbre, quel dernier souffle de vie qui fait pressen- » tir cette promesse du prophète : Il sera libre entre » les morts. La figure de la Vierge complète dignement » celle du Christ et c'est assez dire à quelle conception » de beauté l'artiste a su s'élever dans cette œuvre. » Elle a la candeur de l'éternelle innocence et la splen- » deur de l'éternelle virginité, mais elle est surtout la » mère abreuvée de toutes les douleurs. Sur le visage » de cette victime volontaire, le sculpteur a su expri- » mer non-seulement la douleur réelle, mais la douleur » acceptée et rayonnante de foi, d'espérance et d'a- » mour. »

Cédant aux sollicitations de ses amis plus qu'aux inspirations d'une vanité qui lui fut toujours étrangère, Breton exprima le désir de devenir membre de l'académie royale et, comme morceau de réception, composa sa statuette de Saint-Jérôme. Si nous en croyons le présent mémoire, l'académie presqu'entièrement formée d'anciens élèves de Natoire, aurait refusé d'admettre celui dont la noble et généreuse conduite à l'égard de ce maître, avait été jadis la condamnation de la leur. Ces détails ne sont point entièrement exacts ;

Breton ne put faire admettre son œuvre parce qu'il ne s'était point soumis aux règles établies à l'école royale, lesquelles voulaient que l'œuvre présentée eut été faite à Paris même sous les yeux d'une commission spéciale. Je répéterai ici ce que je disais au premier concurrent : Il ne faut point au pittoresque d'une thèse sacrifier la vérité. Plus tard, l'admission lui fut offerte, prétend l'auteur, mais Breton refusa. Ce détail encore est tout à fait nouveau pour nous.

Ce mémoire ne donne point au St-Jérôme les éloges sans restrictions que le premier lui accordait, selon nous, si justement ; mais le mausolée des La Baume, une statue de l'étude, demi-nature, exécutée en marbre, dont nous ne connaissons que la terre-cuite, obtiennent en revanche toute son admiration. Quelques autres œuvres, parmi lesquelles les bustes de Breton, sont ensuite passées en revue ; ce dernier genre dans lequel il excellait n'offre, dit l'auteur, que des chef-d'œuvres. Il nous apprend, se fondant sur un document municipal retrouvé par lui, que la fontaine de la préfecture, ornée d'une sirène en bronze, jusqu'à ce jour attribuée à Breton, ne doit point être comptée parmi ses œuvres, l'ornementation seule de ce monument serait de lui. Enfin, il déplore la perte de nombreux dessins de notre artiste, dispersés et perdus par d'avides et profanes héritiers.

Citons en finissant quelques-uns de ces détails par lesquels se spécialise le travail dont nous nous occupons.

Tout entier à son art, c'est dans son atelier que

Breton passait sa vie. « Il y entrait au petit jour pour » n'en sortir qu'à la nuit close. Deux vieilles et saintes » filles l'avaient recueilli dans leur maison, située au » coin de la rue Saint-Paul, et veillaient chaque jour » avec un dévouement grondeur à ce qu'il ne mourut » ni de froid ni de faim. Son atelier était du reste » plusieurs fois la semaine le lieu de réunion de ce » que la ville avait d'hommes intelligents et de dis- » tinction. On y rencontrait le plus souvent l'Inten- » dant Mr de Lacorée, qui se dévoua pour la province » jusqu'à sacrifier à sa prospérité une immense for- » tune ; Faivre d'Arcier, poëte élégant et fin, qui seul » avait par ses saillies le secret de dérider notre artiste ; » Nicole, l'architecte célèbre qui ne mettait pas un » plan à exécution sans avoir obtenu l'approbation de » son sculpteur comme il l'appelait ; Louis Callier, » ouvrier comme on ne l'est plus, et artiste comme » on l'était alors, qui nous a laissé de véritables chef- » d'œuvres de ferblanterie et qui charmait Breton en » lui traduisant Horace et Virgile qu'il savait par cœur ; » enfin Melchior Wyrsch qui était resté son compagnon » fidèle et avait pour lui la soumission respectueuse » d'un élève. » Ce tableau nous a semblé charmant. Mais, est-il bien exact ? Le caractère de Breton, tel que l'appréciait le premier mémoire, sombre, sauvage, presque inaccessible, fermant rudement la porte de son atelier à qui osait l'entrouvrir, nous semble, jusqu'à preuves contraires, plus dans le vrai.

Breton, protégé par M. de Lacoré et par votre compagnie, eut dû ajouter l'auteur, ouvre l'école de Besan-

çon. Assez mal installé, plus que médiocrement logé, obligé dans les crues du Doubs, fréquentes alors, de rentrer chez lui en bateau, Breton persévère et l'école se soutient. Comme dans le premier mémoire, nous trouvons ici la mention du reproche adressé à Breton, d'avoir fait à ses élèves un secret de ses procédés d'artiste et, comme le premier auteur, celui-ci déclare ce reproche absurde, mais basé peut-être sur le soin que Breton prenait de ne laisser approcher nulle main étrangère de ses œuvres ; il était son propre praticien : « J'éprouverais, disait-il, se livrant tout entier dans ce » mot, j'éprouverais à faire dégrossir mes composi- » tions le même déchirement qu'une bonne mère doit » ressentir à mettre son enfant en nourrice. »

Ici, Messieurs, l'auteur du mémoire mentionne un acte de votre compagnie qui sera sans doute diversement jugé par vous comme il l'a été diversement aussi au sein même de la commission. En 1777 avait paru une déclaration du roi portant que tout établissement fondé pour la culture des arts serait affilié à l'académie royale de Paris et reconnaîtrait comme chef le directeur des bâtiments. M. de Lacoré poussait à l'affiliation ; mais votre académie, Messieurs, à qui les lettres patentes de 1752 donnaient comme attributions les sciences, les belles-lettres et *les arts*, s'appuyant sur ce qu'aucune juridiction étrangère n'avait jamais été reconnue dans la province, obtint que le parlement refusât l'enregistrement de la déclaration royale et l'école bisontine resta libre en dehors du monopole, de ses avantages peut-être, mais aussi de ses dangers.

L'on peut voir dans cette détermination de notre compagnie une certaine étroitesse d'idées, une puérilité de clocher ; l'on serait peut-être même en droit de lui reprocher une sorte d'ingratitude envers le roi Louis XVI qui accordait à notre école bisontine une subvention annuelle de mille écus, détail que nous regrettons de voir oublié par l'auteur. Mais, Messieurs, considérons que nos devanciers à l'académie (particularité omise par l'auteur du mémoire), avaient pris une part active à la création de cette école bisontine, qu'ils la regardaient en quelque sorte comme leur enfant. Et puis les Comtois de 1777 étaient-ils les Comtois de 1862 ? Nul d'entre vous n'ignore que l'un des vices de nos jugements sur le passé est de l'apprécier avec les idées du présent : pensons donc que les académiciens d'alors étaient certainement imbus de ces traditions d'indépendance et d'autonomie provinciales que nous ne connaissons plus, hélas ! et que le joug de la centralisation n'était point alors accepté comme il l'est de nos jours. Ne les blamons donc point de s'être montrés fiers et jaloux de leur nouvelle école et de leur artiste Breton. Nous devions en tous cas mentionner ce fait qui nous rappelle que notre compagnie n'en est point aujourd'hui à ses premiers rapports avec notre grand artiste, mais qu'elle savait déjà, il y a quatre-vingt-cinq ans, l'apprécier au point de ne lui vouloir reconnaître aucun supérieur et de se croire avec lui assez forte pour se passer de tous.

« Breton dans sa figure annonçait tout ce qu'il était ; » avec une certaine expression de brusque bonhomie,

» sa tête ne manquait de beauté ni de distinction ; il » avait le front haut et bien modelé, avançant sur des » yeux noirs et expressifs, ses lèvres étaient belles et » dédaigneuses, ses cheveux plats et simplement relevés..... Timide, il ne s'exprimait que laborieusement. Il lisait rarement, sa bibliothèque se composait de la Bible, de l'Imitation et d'un volume dépareillé du Plutarque d'Amyot ; il écrivait moins » encore. » On lui attribue cependant deux mémoires, l'un sur l'église de Saint-Pierre de Rome, l'autre contre le projet de démolir l'église gothique des minimes. « Je regrette, dit l'auteur du mémoire que » nous étudions, la perte de ce manuscrit ; Breton » l'avait écrit, la main tremblante d'émotion et de » pieuse colère ; il devait avoir laissé quelque chose » là. Le conseil de la commune ne s'arrêta pas aux » observations de Breton et vota la démolition à l'unanimité. »

« Dans ces temps périlleux, la conduite de notre » artiste fut ce qu'elle devait être, celle d'un chrétien, » c'est-à-dire courageuse et digne. Il avait un fond » d'idées saines et vigoureuses par où il raisonnait » droit et voyait juste..... Il continuait à se reposer le » dimanche, tandis qu'il travaillait du matin au soir, » et sortait souvent avec du plâtre à son habit le jour » de la Décade. On le soupçonnait même d'entendre » quelques messes clandestines. Breton enfin fut un » de ces rares caractères qui, par leur courage et leur » dignité, savent forcer le respect à une époque qui » faisait profession de ne rien respecter. »

En l'an IV, l'institut national ayant été fondé, Breton reçut le titre d'associé à la classe de sculpture et de peinture, composée pourtant de six membres seulement. On le devine, Breton ne se maria point; son art fut inaltérablement son seul amour, sa seule passion et, comme à Michel-Ange, elle lui conserva des mœurs sévères. Breton mourut en 1800. « Sa vie, dit notre » auteur, avait été simple et remplie, sa mort fut douce » et comblée des consolations que prodigue cette reli- » gion qu'il avait si humblement servie par ses actes, » si hautement glorifiée par ses œuvres. »

Nous sommes heureux de trouver dans les divers passages que nous avons cités l'affirmation de croyances et d'habitudes religieuses sur lesquelles la première étude avait émis plus que des doutes. Car, nous ne sommes point de ceux qui pourraient prétendre que le côté religieux d'une vie ne doit point être abordé et que ce sanctuaire intime de l'homme doit rester muré au biographe. Elle serait bien incomplète et bien superficielle l'étude d'où serait bannie toute appréciation de ce genre. Dans toute vie, dans toute gloire, dans toute vertu à juger, le côté religieux est le plus sérieux, l'élément religieux, le premier de tous, c'est le mobile, c'est la sève, c'est la clé. Dans une vie d'artiste le sens religieux absent ou présent explique tout, omettre d'en parler serait faire preuve de peu de profondeur d'esprit, l'auteur l'a compris et nous l'en félicitons.

Telle est, Messieurs, l'analyse aussi rapide que possible de ce second mémoire. Plus lentement écrit, plus

renfermé dans son sujet, plus attachant par ses détails que le premier, ce travail est loin cependant d'être exempt de taches. Et d'abord, je ferai observer à l'auteur qu'il devrait prendre la peine de relire ses manuscrits quand il les fait copier par quelque main étrangère; c'est un soin que toujours l'on doit prendre, fut-on Chateaubriant, Montalembert ou Guizot, sans quoi, des lacunes, des non-sens, des fautes énormes viennent émailler chaque page, comme le présent mémoire nous en fournit la preuve. Le copiste n'est qu'un praticien, dirai-je pour rentrer dans le sujet, or, que dire du statuaire qui ne retoucherait pas son marbre avant de le livrer au public? Puis, le style est fort inégal et parmi de bons passages, il s'en trouve de fort inférieurs, assaisonnés surtout de beaucoup de locutions locales, ce que j'appellerai un goût de terroir trop prononcé. Enfin, cette étude remplie de détails fort intéressants, mais jusqu'à ce jour inédits, puisés sans doute à quelque source manuscrite ou aux causeries de quelque vieillard, eut dû s'appuyer de pièces justificatives; c'est un soin indispensable que si, comme nous le souhaitons fort, il publie son travail, nous engageons l'auteur à ne point négliger.

En résumé, Messieurs, ces mémoires ont semblé tous deux à votre commission offrir de véritables beautés, tous deux d'assez grands défauts; ni l'un ni l'autre assez de mérite pour justifier l'obtention du prix surtout dans un concours *d'éloquence,* ouvert par une académie. Sur l'avis unanime de votre commission, vous avez néanmoins décidé qu'une médaille d'une va-

leur de cent francs serait accordée à chacun des deux concurrents.

Ce rapport terminé, M. le Président ayant décacheté les billets joints aux deux ouvrages couronnés fait connaître que l'auteur du discours n° 1 est M. Paul Franceshi, sculpteur, et l'auteur du discours n° 2, M. Ch. Baille, avocat à Besançon.

Ces noms sont accueillis par de vifs applaudissements.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS DE POÉSIE

Par M. Aug. DUSILLET.

Messieurs,

La commission du concours de poésie, dont vous avez adopté l'avis sur mon rapport en séance particulière, a très attentivement examiné les compositions au nombre de six qui lui sont parvenues. Celle de ces compositions qu'elle avait mise en premier ordre n'est pas sans défauts, mais elle méritait la préférence que vous lui avez accordée. Mon rôle est d'exposer ici les motifs de votre décision. Pour la justifier, il me suffira de quelques citations choisies et d'une courte analyse des pièces de vers sur lesquelles vous aviez à vous prononcer.

Eliminons d'abord le n° 3, comprenant plusieurs morceaux : *Les gloires célestes de la Franche-Comté, la sœur Marthe, le saut du Doubs,* qui sont loin d'être à dédaigner, mais qui ont déjà passé sous vos yeux et donné matière à des observations critiques mentionnées dans vos recueils de 1857, 58 et 59. Bien que l'usage

de l'académie soit de laisser aux concurrents le choix du sujet à traiter, pourvu qu'il se rattache à l'histoire ou aux traditions franc-comtoises, en sorte qu'une composition admissible aujourd'hui le serait également l'année prochaine, il va sans dire, néanmoins, que les pièces écartées d'un concours ne doivent pas être reproduites aux concours suivants. Que si parfois, réservant le prix, vous autorisez les auteurs de certains poèmes jugés défectueux mais susceptibles de perfectionnement, à courir les chances d'une nouvelle épreuve, après correction, c'est par une mesure exceptionnelle et toute spéciale; sans cela, Messieurs, vous pourriez avoir à vous expliquer indéfiniment sur les mêmes écrits revus et corrigés d'année en année, travail ingrat et qui n'aurait plus de bornes.

La même remarque est, si j'ai bonne mémoire, applicable à la pièce ayant pour épigraphe : *J'irai revoir ma Normandie* et portant le n° 4. En tout cas, cette composition, quoique sagement conçue dans son ensemble, vous a paru trop négligée dans ses détails pour être mise au premier rang, abstraction faite de tout autre motif.

Desinit in piscem mulier formosa supernè. Telle est la devise d'une légende inscrite sous le n° 2, où l'on trouve plus d'imagination que d'intérêt et de clarté, où des locutions hasardées et d'étranges tours de phrase semblent accuser l'inexpérience de l'auteur.

Le sire de Mathay, seigneur puissant et riche, est amoureux d'une belle inconnue avec laquelle il se pro-

mène souvent à minuit sur les rives du Doubs. Une fois entre autres qu'il la suppliait, après mille serments de fidélité, de se faire connaître et de couronner son ardeur, elle lui échappe tout-à-coup et s'enfuit *comme un brouillard d'automne*, dit le poëte. Bientôt notre amant délaissé voit sortir de la rivière une autre jeune fille plus belle que Vénus, plus fraîche que la rose du matin, dont on n'essaie pas de dire le costume, parce que

Ses voiles transparents ne peuvent se décrire,

mais dont

La voix mélodieuse a le son d'une lyre.

Cette nymphe charmante s'approche du baron et met tout en œuvre pour lui plaire. Veux-tu, lui dit-elle enfin,

Venir causer un peu sous ces joncs protecteurs ?
— Non, fit le chevalier, j'ai promis ; et, fidèle,
Il retourne à pas lents coucher dans sa tourelle.

Sorti vainqueur de cette épreuve, car c'en était une, il épouse sa maîtresse, la première inconnue, qui met au don de sa main une condition unique :

La nuit du vendredi seulement, permets-moi
De ne la point passer tout entière avec toi.
Un pacte rigoureux fatalement me lie.
Ne me demande pas le comment, le pourquoi.
De ce secret dépend mon bonheur et *ma vie*.

La clause acceptée, l'hymen accompli, rien durant un grand nombre d'années ne trouble la paix de cet

heureux couple. Mais, peu à peu, le baron a vieilli, et la baronne, toujours jeune, continue, à l'exemple de la goule Amine (1), à quitter furtivement le lit nuptial chaque vendredi matin avant l'aube. Où va-t-elle et pourquoi ces équipées nocturnes? Le vieux Mathay, devenu jaloux avec l'âge, s'avise un peu bien tard de vouloir éclaircir ce mystère. Il épie, une belle nuit, la fugitive et parvient, sur ses pas, jusqu'au bord du Doubs, où elle se plonge et commence à se jouer parmi les ondes. Mais, ô surprise! qu'a-t-il vu?

. . . . . Il a vu, sous l'eau bleue,
Le corps de la baigneuse, *allongé comme en queue*,
Etinceler couvert de mille écailles d'or;

d'où il conclut que son épouse chérie est une créature moitié femme et moitié *serpent*, que son indiscrète curiosité lui a fait perdre à jamais, car il n'a pu retenir un cri de stupeur, et le fleuve s'est coloré de sang à l'heure même. Confus et désolé, le pauvre sire en meurt de chagrin; c'est un peu fort, et l'on ne s'attend guère à la réflexion suivante qui termine ce morceau par un trait satirique :

O baron! ta douleur inspire ma pitié,
Et je comprends fort bien. . . . . .
Qu'au bout de peu de jours tu sois mort de tristesse;
Car enfin (soit-il dit entre nous) ta maitresse
N'était un serpent qu'à moitié.

Un serpent! le mot est vif, et, pour me mettre en

(1) *Les mille et une nuits*, histoire de Sidi-Nouman.

règle avec les dames, je ne saurais moins faire que de dire à mon tour, comme Francaleu :

Monsieur, la poésie a ses licences, mais
Celle-ci passe un peu les bornes que j'y mets.

Si, comme on peut l'assurer maintenant, cette pièce témoigne de l'inexpérience de son auteur, celle qui porte le n° 5 (quarante vers en tout formant dix quatrains) semble, au contraire, avoir été écrite par une main exercée, mais plume courante et sans trop de souci de la cadence ni de la césure.

Un jour, dans Aix, les Pairs de Charlemagne,
Barons de France et comtes d'Allemagne,
Pour un banquet splendide réunis,
En l'exaltant parlaient de leur pays.

Ils prônent à l'envi, l'un ses mines d'or, l'autre ses vins, l'autre ses coursiers, Roland sa Durandal, etc.; puis vient le tour d'un jeune guerrier portant un lion d'or sur son écu :

Comte je suis de la haute Bourgogne,
Dit-il (son œil fixait tous ces héros).
Mon sol est dur et veut qu'on le besogne ;
Je compte moins de bourgs que de hameaux.

Mais dans mes bois que respecte la hache,
Sous mes rochers, plus d'un trésor se cache.
Je puis, sans peur, *défiant les forfaits,*
Me *confier* à mes loyaux sujets.

Lors Charlemagne, avec un doux sourire,
De s'écrier : *oui*, comte Guy, *vraiment,*
Votre pays vaut à lui seul l'Empire,
Car il produit mieux que le diamant.

L'idée de ce colloque chevaleresque est une idée heureuse ; mais l'exécution ne vous a pas satisfait, Messieurs. Chaque interlocuteur, à l'exception du comte Guy, prononce au plus deux vers. Nous sommes loin de blâmer cette concision souvent préférable aux plus harmonieuses périodes, à condition toutefois que la pensée, ainsi contenue dans d'étroites limites, jaillira d'un choc d'expressions énergiques, brillantes, fécondes, sans épithètes oiseuses, sans une syllabe inutile. Mais, pour en arriver là, il faudrait travailler son style, polir sa phrase et la repolir, selon la règle d'Horace et de Boileau, précepteurs surannés que ni vous ni moi, Messieurs, n'avons la prétention de remettre à la mode.

La composition n° 6, intitulée : *Le collier de perles,* s'ouvre par ces deux vers qui, tout-à-fait dans le goût moderne, ressemblent fort à de la prose de chancellerie :

> Pierre de Scey, seigneur d'Amathay, Vésigneux,
> Cademène, Fertans et de bien d'autres lieux.....

Il s'agit du départ du baron de Scey pour la croisade, laissant derrière lui sa jeune femme et son enfant. Par malheur,

> Dès le premier combat,
> Engagé sous son lourd destrier qui s'abat,
> Pierre, le preux baron, est pris par l'infidèle.

Soliman le fait jeter *au fond d'un vieux silo,* et demande pour sa rançon une somme exorbitante.

. . . . . Au morne chevalier
Un an est accordé pour mourir ou payer.

Payer?... le morne chevalier n'y songe même pas; il se résigne à son sort et écrit à la baronne pour lui faire ses derniers adieux, accompagnés de recommandations pieuses et touchantes. Quand ce déplorable message arrive à son adresse, un incendie avait dévoré le manoir de Scey :

Rien n'avait résisté, ni donjon ni tourelle ;

et, pour comble de maux, la disette régnait dans le pays;

Bref, la baronne était sans un toit, sans un atre,

mais son amour la soutint :

Si Monseigneur, dit-elle en reprenant courage,
Doit *mourir*, qu'il *expire* entre des bras amis.

Elle part donc à son tour, emportant son enfant, après avoir vendu le dernier joyau qui lui restât, son anneau d'alliance, pour subvenir aux frais du voyage. Guidée par la sainte Vierge, dout elle avait imploré l'appui, elle arrive et débarque à bon port, mais les mains vides; aussi ne lui permet-on pas même de voir son époux.

Pourtant, Pierre devait mourir le lendemain.

Dans ce péril extrême, la Vierge apparaît la nuit à sa protégée, et lui remet un collier de trois rangs de grosses perles d'une valeur inestimable. Saint Eloi, lui dit-elle,

Saint Eloi, mon orfèvre, a de cette parure
Lui-même ciselé l'agrafe et la monture.
Ces perles sont les pleurs que vos yeux éperdus
Ont devant mes autels dans l'ombre répandus.

Charmante fiction, qu'il faut louer sans réserve.

Voilà donc la rançon trouvée et la délivrance du captif obtenue. Il paraît même que le vainqueur se contenta de quelques-unes des perles; car le baron de Scey, de retour en Bourgogne, y répandit force largesses; et, lorsqu'il déposa ensuite dans la chapelle de l'abbaye de Buillon qu'il avait réparée et enrichie le merveilleux collier renfermé dans un reliquaire, il n'y manquait encore que deux rangs sur trois. Le vieil abbé montrant plus tard ce trésor aux curieux :

Voilà, répétait-il, d'un timbre un peu cassé,
Ce qui reste des pleurs de la dame de Scey.

Nous l'avons dit, ces larmes de regret et d'amour, transformées par la consolatrice des malheureux en autant de perles magnifiques pour servir à la rançon de l'objet aimé, ingénieuse fiction sous laquelle on aperçoit en réalité le captif qui, près de mourir, ne doit sa délivrance qu'aux pleurs et aux prières d'une épouse fidèle, est une conception éminemment poétique et susceptible des développements les plus gracieux et les plus intéressants. Pourquoi faut-il que des incorrections et des fautes de goût trop nombreuses ne vous permettent pas d'accorder aujourd'hui vos suffrages à l'auteur du *collier de perles?* il est à croire et vous l'espérez, Messieurs, que plus tard, rentré dans la lice,

il verra ses efforts couronnés de succès, lorsqu'une étude approfondie de la versification aura complété son talent.

Je n'ai plus, Messieurs, qu'à vous entretenir du poème auquel vous avez accordé, non le prix, mais une distinction méritée. Il porte le n° 1, et se compose d'une série de vingt-quatre strophes de huit vers (c'est beaucoup) sous ce titre : *Derniers moments de Charles-Quint.*

On sait que ce puissant monarque, lassé du poids de sa gloire, après avoir abdiqué successivement la couronne des Espagnes et l'Empire, alla chercher dans un couvent de l'Estramadure l'oubli de ses grandeurs passées et de ses longs ennuis ; qu'un jour, au fond de cette retraite, il lui prit la plus étrange des fantaisies, celle d'assister vivant à ses propres funérailles ; qu'enveloppé d'un suaire et couché dans un cercueil, au milieu de l'église du monastère tendue de noir et décorée des insignes de la souveraineté des deux mondes, il fit célébrer pour lui-même, en grand appareil, l'office des trépassés, entendit sans frissonner le glas et les chants funèbres, s'unit aux prières des moines, suivit enfin tous les détails de cette lugubre cérémonie ; après quoi, se relevant plus froid qu'une ombre, il rentra dans sa cellule, où, soit fatigue d'un corps usé, soit émotion d'un esprit affaibli durant un si long et si redoutable spectacle mortuaire, il fut saisi le même soir de la fièvre qui l'emporta.

Tel est le sujet du poème que vous avez distingué,

Messieurs, sans en être complètement satisfait. D'une part, ce sujet, trop connu et que tous les élèves de rhétorique ont traité sur les bancs du collége, ne se rattache à l'histoire de notre province que d'une manière très indirecte : vous avez passé sur cette objection, comme vous le fîtes il y a quatre ans, à propos d'un poème sur l'abdication de Charles-Quint à Bruxelles. D'autre part, ces strophes de huit vers égaux, où les rimes masculines et féminines se succèdent une à une invariablement, ont à la longue quelque chose de monotone. Plusieurs paraissent superflues ; d'autres sont à remanier. On y rencontre çà et là des expressions impropres ou communes, des épithètes inutiles, des longueurs surtout. Il est vrai que l'on trouve aussi dans cette composition de nobles pensées, de belles images, une versification facile, mais peu de chaleur et de verve ; et cependant il s'agit d'une ode.

Le meilleur moyen de mettre l'auditoire en mesure d'apprécier cet ouvrage est d'en citer les passages principaux. Le début me semble à peu près sans reproche :

Son manteau d'empereur a fait place à la bure,
Son trône au dur grabat, son sceptre au chapelet.
Pour lui, plus de flatteurs, plus de brillante armure,
Plus de princes domptés baisant son gantelet !
Sa gloire n'est qu'un rêve, et ce vieux cénobite,
Qui, naguère, à ses pieds voyait trembler les rois,
Se prosterne accablé du trouble qui l'agite,
Et couvre de ses pleurs son crucifix de bois.

Autour de ses palais quand l'acclamait la foule,
Superbe, il défiait le ciel et l'avenir.

A présent, jour et nuit, chaque heure qui s'écoule
Ajoute à ses remords un poignant souvenir.
Torturé par son cœur où Dieu met l'épouvante,
Il veut, las de souffrir et maudissant son sort,
Coucher dans le cercueil son ombre encor vivante,
Et, pour *savoir* mourir, essayer de la mort.

Pour apprendre à mourir serait le mot propre; néanmoins si le poème entier était écrit de ce style, il eût sans doute remporté le prix.

La troisième strophe est à supprimer ou à refaire; on y traite de *sacrilège*, de *profanation* la pompe funèbre qui se prépare. Ce serait tout au plus un acte d'exaltation mystique ou, si l'on veut, un trait de démence; mais les historiens, tels que Robertson, qui n'attribuent cet acte qu'à un excès de zèle religieux, l'ont mieux caractérisé, ce me semble. Je continue :

Ses désirs sont remplis : Du fond de la chapelle
Montent jusqu'aux arceaux de longs voiles de deuil.
Ils recouvrent les murs où l'ogive étincelle,
Et du large portique obscurcissent le seuil.
Au milieu de l'abside où règnent les ténèbres
S'étale sous le crêpe un faisceau d'étendards,
Et sur la noire ampleur des tentures funèbres
Se détache, imposant, l'écusson des césars.

Sous la couronne d'or, l'aigle aux serres cruelles
Suit d'un fauve regard les soudaines lueurs
Dont les flambeaux sacrés sillonnent ses prunelles,
En perçant de la nef les sombres profondeurs.
Sur l'autel attristé que son orgueil domine,
Comme à côté du sceptre, il plane avec fierté,
Tandis que dans le temple un souverain s'incline,
Et cache son grand nom sous son humilité.

On voudrait que cette belle strophe se terminât par un hémistiche moins sourd. Les deux suivantes offrent de plus graves imperfections ; mais il faudrait entrer ici dans une critique de détail sans intérêt pour l'auditoire. Passons.

Charles prend un cierge allumé, symbole de vie, et l'éteint ; il s'enveloppe du linceul et se couche dans la bière, où les religieux vont l'un après l'autre

Du saint rameau de buis épandre la rosée
Sur l'ami que peut-être ils perdent sans retour.

Puis l'auteur s'écrie :

Accourez, courtisans, qui formiez son cortége !...
Le monarque est couvert du drap des trépassés,
Et, sans que désormais son glaive le protège,
Il va se joindre aux morts dans la terre entassés.
Le monde devant lui semblait manquer d'espace,
Et le voilà couché dans un étroit cercueil ;
La divine justice a courbé son audace
Et dompté pour toujours son implacable orgueil.

D'une main défaillante il tenait un rosaire ;
De l'autre il étreignait l'image du Sauveur.
Il souriait, paisible, au Martyr du Calvaire,
Quand l'aile de la mort vint effleurer son cœur.
De son sein qui se tait, de sa bouche glacée,
On croirait qu'à jamais le souffle s'est enfui.
Dans ses yeux sans regards la vie est effacée ;
L'éternité déjà semble peser sur lui.

Charles vient de s'évanouir. Sept ou huit strophes, qu'il faut retoucher et surtout abréger, expriment en

vers médiocres la terreur et les regrets des moines groupés autour de l'auguste moribond, leur empressement à le secourir, son retour à la vie pour quelques heures, les adieux qu'il adresse à son fils absent, à l'épouse qu'il va rejoindre dans le ciel, aux derniers compagnons de son exil sur la terre :

O mes frères, adieu ! ma carrière est finie ;
Le sombre fossoyeur va m'ouvrir le tombeau ;
Mais avant que mon corps tremble dans l'agonie,
De mon doigt qui se glace enlevez cet anneau.
Ce gage d'amitié, je le laisse à Granvelle,
A l'illustre soutien de ma prospérité.
Que ce don qui m'est cher sans cesse lui rappelle
Et ma reconnaissance et sa fidélité.

Nous sommes arrivés à la 19ᵉ strophe. Je crois devoir passer la 20ᵉ et la 22ᵉ, et ; grâce à ces dernières coupures, on n'aura plus que des éloges à donner au concurrent, dont vous reconnaissez le mérite et les efforts, Messieurs, et à qui vous décernez, à titre d'encouragement, une médaille de la valeur de la moitié du prix. Voici comment se termine le récit des *derniers moments de Charles-Quint.*

Les rêves du délire entraînent sa pensée
Vers un règne rempli d'importuns souvenirs ;
Il tressaille, et bientôt sa poitrine oppressée
N'exhale avec effort que de faibles soupirs.
Sans se plaindre, il sourit encore au crépuscule,
En murmurant ces mots que ses longs cris d'effroi
Répétaient si souvent dans sa triste cellule :
Dieu de miséricorde, ayez pitié de moi !

Il expire.... il n'est plus, le maître de l'Espagne,
Le plus vaillant des rois que Dieu fit empereurs ;
Le superbe César, le nouveau Charlemagne,
Au seuil du monastère était mort aux grandeurs.
Et celui dont le monde adulait la puissance,
A présent, protégé par un saint repentir,
Et du souverain juge implorant l'assistance,
Sur un pauvre grabat s'est couché pour mourir.

Seigneur ! viens séparer le pécheur de son crime !
Assez de ce géant tu courbas la fierté.
Assez longtemps ta droite a frappé la victime.
Rends au Triomphateur sa noble majesté !
Sous l'austère cilice et dans la pénitence,
Il a crié vers toi du fond de ses douleurs.
Relève-le, grand Dieu ! dis-lui, dans ta clémence :
Tu peux venir à moi, car j'ai compté tes pleurs.

Ce rapport terminé, M. le Président fait connaître que l'auteur de la pièce distinguée par l'académie est M. Bouvier, docteur-médecin à Héricourt.

PIÈCE DE VERS

Par M. Ch. VIANCIN.

UNE DOUBLE MÉTAMORPHOSE

QU'ON NE TROUVE PAS DANS OVIDE.

Sur le théâtre d'une foire,
Jean, paysan naïf comme l'on n'en voit plus,
Avait un jour payé de bon nombre d'écus,
Lentement recueillis dans sa rustique armoire,
Un cheval qui tentait certain couple voleur,
Témoin de son emplette, hélas! pour son malheur.
Vers le déclin du jour, l'acheteur, après boire,
Un peu privé de sa raison,
Prit le chemin de sa maison.
Jugeant bien toutefois que perdre l'équilibre
Est, pour un cavalier, d'un très fâcheux effet,
Il pensa plus prudent de marcher d'un pied libre
Que de monter sur son bidet.
Il le menait donc à sa suite
Par le licol, en chantonnant;
Mais nos rusés voleurs, charmés de sa conduite,
Étaient derrière lui, comme lui piétonnant.
Quand du lieu du départ ces larrons passés maîtres,
Séparés à peu près d'un ou deux kilomètres,
Se virent assez loin, pour n'être pas surpris
A faire le beau coup qu'ils avaient entrepris,

Ils s'approchèrent de la bête,
En silence, bien sagement ;
Et l'un d'eux, sans perdre la tête,
Coupa le licou lestement,
Mais d'une manière si douce
Qu'il n'en dut résulter pas la moindre secousse ;
Puis, laissant son compère emmener le cheval,
Et soudain saisissant le bout de la courroie
Qu'il devait empêcher de tomber sur la voie,
Prit la place de l'animal.
Durant quelques moments, il suivit bien la trace
De notre paysan qui ne soupçonnait pas
Que son gris pommelé n'était plus sur ses pas.
Puis au bout de certain espace,
Et n'entendant pas cheminer
Jusqu'où son conducteur aurait pu le mener,
Prenant une marche plus lente
Et de plus en plus indolente,
Le voleur plaisamment à son rôle attentif,
Fit semblant tout à fait d'être un cheval rétif.
Aux efforts de la main qui le traînait en laisse
Dix fois, vingt fois il résista.
« Marche donc, lui criait sans cesse
» Son guide impatient, au diable ta paresse! »
Le voleur à la fin raidement s'arrêta.
Ce fut alors que Jean, regardant en arrière,
(Ce qu'il n'avait pas fait encore jusque-là),
Fut surpris d'étrange manière
De voir... un homme au bout de sa lanière.
« Hélas! monsieur, lui dit d'un ton bien patelin
» Son mystificateur de plus en plus malin,
» Je suis désespéré de ce qui vous arrive :
» En moi vous avez fait un bien mauvais marché.
» J'avais dans mon pays commis certain péché
» Que l'on y punissait, en cas de récidive,

» Bien rudement. — J'étais pour tous les animaux
» D'une cruauté sans égale ;
» Je maltraitais si fort les meilleurs des chevaux
« Qu'on en citait plusieurs morts de ma main brutale.
» Aussi des juges compétents
» M'ont-ils fait sans pitié subir pour cette cause
» Une longue métamorphose ;
» Il m'a fallu rester cheval pendant sept ans.
» Quand vous m'avez acquis, si plein de confiance,
» Si j'eusse pu parler, je vous aurais bien dit
» De ne pas m'acheter, fût-ce même à crédit ;
» Pour vous allait trop tôt finir ma pénitence ;
» Le terme en est venu ; c'est depuis un moment
» Que, lavé de ma faute énorme,
» Sur vos pas j'ai pu seulement
» Reprendre ma première forme. »

A ces mots, Jean, saisi d'effroi,
Frissonnant, répondit : « ma foi,
» Bien étonnante est ton histoire ;
» Mais d'après tout ce qu'on m'a dit
» De pareil, quand j'étais petit,
» Je ne puis m'empêcher d'y croire.
» Va-t-en bien vite où tu voudras,
» Et vis du mieux que tu pourras ;
« Mais ne te laisse plus embêter par l'envie
» De revenir au tort qui t'a coûté si cher,
» De peur que dans une autre chair,
» Et pour le reste de ta vie,
» Il ne te faille encor plus misérablement
» Subir un cruel châtiment.
» Adieu !... Bonsoir !... » — Sans plus rien dire,
Le larron s'éloigna, dissimulant son rire,
Et rejoignit l'autre volenr ;
Et Jean continua son chemin, tout rêveur.

A quelques jours de là, sur certaine autre foire,
Pour affaire nouvelle il s'était transporté.
Bientôt il aperçut... (c'était à n'y pas croire)
Le cheval que naguère il avait acheté.
Il s'approcha de lui de l'air le plus risible,
Le parcourut d'abord d'un regard scrutateur,
Puis levant vers son nez un doigt accusateur :
« Te voila, lui dit-il, pécheur incorrigible,
» Malheureux ! c'est bien fait ! Tu n'as pu, je le vois,
» Dominer un penchant qui te couvre de honte ;
» Quelque brutalité pèse encor sur ton compte,
» Et tu deviens cheval pour la deuxième fois ;
» Mais lorsqu'on est ainsi l'esclave d'un grand vice,
» Homme ou cheval, on ne vaut rien,
» Et je ne ferais pas le moindre sacrifice
» Pour te ravoir, entends-tu bien ? »
Et comme en ce moment la bête
Dressant un peu l'oreille et secouant la tête,
Semblait nier sa faute ou son identité,
« Allons, ne fais donc pas le menteur effronté,
» Reprit-il, je suis sûr que sans la moindre lutte,
» Le diable a su bientôt consommer ta rechute ;
» Je te reconnais bien, va, c'est toi, c'est bien toi ;
» Mais fusses-tu sorti de la plus noble race
» D'hommes ou de chevaux qui sur terre ait pris place,
« Tu n'entreras jamais chez moi. »

De ceci que conclure en somme ?
Qu'avec tant de simplicité
Jean devait être un fort brave homme ;
Que dans la pauvre humanité
Plus d'un mauvais sujet souvent se change en bête ;
Que vainement il nie, en secouant la tête,
Le vice habituel dont il est entaché ;
Qu'il retombe toujours dans son maudit péché ;

Qu'enfin seraient beaucoup plus rares
Les étranges fureurs, les traitements barbares
Dont souffrent aujourdhui grand nombre d'animaux,
Si quelques-uns de leurs bourreaux,
Punis de façon plus sévère
Que par la loi Grammont qu'on ne respecte guère,
Pour sept ans au moins bien sonnés,
A devenir chevaux se voyaient condamnés.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

EXAMEN

D'UN OUVRAGE DE M. QUIQUEREZ SUR LE MONT-TERRIBLE

Par M. le Président CLERC.

Messieurs,

M. Quiquerez, ingénieur des mines du Jura bernois, a publié en 1862 un travail important, sous le titre de *Monuments de l'ancien évêché de Bale, notice sur le Mont-Terrible, etc.;* vous m'avez chargé, Messieurs, de vous rendre compte de ce livre, dont l'auteur vous a prié d'agréer l'hommage.

Habitant du Porentruy, pays riche en monuments antiques, où l'amour de la science est en honneur, compatriote de Thurmann, mais voué à d'autres études, M. Quiquerez, explorateur laborieux, a compris tout ce que le travail a de puissance, tout ce que l'antiquité offre de richesses à qui sait la chercher et la reconnaître dans les traces si nombreuses et si souvent inaperçues, qu'elle a laissées de toutes parts. Son livre a pour nous

un mérite particulier, non-seulement le pays qu'il décrit est situé à notre frontière, mais il a fait partie de la Séquanie celtique et romaine, c'est l'ancienne terre des Rauraques, déjà mentionnée par César ; c'est par là que les Séquanes portaient leurs limites jusqu'au Rhin.

M. Quiquerez n'a pas borné ses explorations et ses études au Mont-Terrible, il les a étendues à toute la contrée environnante. Sa publication, accompagnée de planches et de cartes, est enrichie encore des antiquités nombreuses, trouvées sur cette montagne célèbre. M. Ed. Quiquerez a photographié, d'après la carte de l'ancien évêché de Bale, par Buchwalder, celle du champ de bataille où César aurait défait Arioviste. Enfin le livre se termine et se complète par les camps d'Orrées, de Chatelat-sous-Montgremay, d'Outremont, de Chevenez, du Mont-Chaibeut, de Chambon, du Chatelai-de-Courfaivre et de Stürmen-Kæpfli.

Ces plans sont précédés d'un texte qui les explique et les éclaire. Au moyen de subventions obtenues du conseil exécutif du canton de Berne et de la commission cantonale de Porentruy, M. Quiquerez a exécuté, en 1861 et 1862, des fouilles vastes et très productives qu'il a sur place dirigées lui-même.

C'est ainsi que ce savant a réuni sous sa main tous les éléments d'une publication neuve et considérable. Il distingue avec soin toutes les époques, et rien d'aussi important au point de vue archéologique n'avait, à notre connaissance, paru sur le Jura bernois et l'ancien évêché de Bale.

Si vous voulez connaître, Messieurs, d'un seul coup-d'œil, le résultat général des fouilles et des découvertes, le voici : Elles ont été fort riches à l'époque celtique et romaine, presque nulles à celles des Burgondes et dans les siècles qui ont suivi la chute de l'empire romain. L'auteur insiste sur cette observation. « L'absence, dit-» il, de tout objet de l'époque burgonde, dans le camp » et dans le voisinage du Mont-Terrible, fait présumer » que si les Burgondes et plus tard les Francs firent » encore usage de forteresses romaines, comme nous » en avons reconnu plusieurs preuves ailleurs, celle-ci » ne fut pas cependant occupée par eux. »

Une chose m'a frappé dans ces résultats généraux, c'est la parfaite concordance des faits avec ceux que j'ai pu remarquer dans notre pays ; ce qui indique que, dans les deux contrées, ils ont été observés avec exactitude.

Les deux chapitres les plus considérables de l'ouvrage sont consacrés à l'étude de la campagne de César contre Arioviste et à celle du Mont-Terrible.

M. Quiquerez croit que la grande bataille où le roi Germain a été vaincu par César s'est livrée dans la plaine de Porentruy ; c'était déjà l'opinion de M. Trouillat et d'autres savants. Schœpflin en plaçait le théâtre à Dampierre, Don Jourdain à Granges, Laguille à Cernay, M. de Golbery à Arcey. Il faut lire dans l'ouvrage cette dissertation, curieuse même pour ceux qui ne croiront pas qu'elle ait mis un terme aux hésitations de la science.

J'ai hâte, Messieurs, de vous parler des investiga-

tions de M. Quiquerez sur le Mont-Terrible, parce qu'ici son travail ne porte pas sur des hypothèses, mais sur des faits bien observés et à l'abri de toute contestation, parce que, d'ailleurs, cet examen me fournira l'occasion de laisser parler l'auteur lui-même.

Un castellum, encore appelé aujourd'hui camp de César, surmonte cette montagne; son histoire par les monuments se divise en deux époques bien distinctes, l'époque celtique et l'époque romaine.

L'époque celtique s'y manifeste par les débris suivants, on y a trouvé :

52 haches en pierres diverses, siénite et serpentine;

60 flèches en jaspe et en silex;

33 outils et instruments en pierres diverses;

17 instruments en silex;

12 cornes de cerf ayant servi de manches à des outils de pierre ou à d'autres usages;

Plus de 20 fragments de vases grossiers en terre, quelques-uns avec dessins en creux, d'autres travaillés à la main et sans le secours du tour à potier.

« Le catalogue et l'étude, dit l'auteur, des antiquités trouvées dans les fouilles que nous avons opérées au Mont-Terrible, donnent également des indications dignes de remarque. La multitude d'objets en pierre caractérise l'époque celtique ou plutôt cette période appelée l'âge de la pierre dans les temps les plus primitifs jusqu'à celui de transition ou à l'emploi du bronze et du fer. Le plus grand nombre des haches de pierre sont à peine ébauchées. Ce sont des cailloux de roches diverses étrangères au pays, dont la nature

avait préparé la forme et qu'on n'a fait qu'aiguiser à un bout en les frottant sur des pierres de grès, aussi étranger, qu'on trouve en assez grand nombre sur ce plateau, et qui y ont été apportées comme les précédentes depuis les Vosges, les Alpes ou la Forêt-Noire. Nous indiquons cette dernière chaîne de montagne, parce que parmi les instruments les mieux travaillés, il s'est trouvé des jaspes qui ont la plus grande ressemblance avec ceux des rognons siliceux du terrain sidérolitique, près de Kandern. Quelques haches et marteaux en siénite étaient mieux travaillés et indiquaient un progrès sensible dans l'industrie.

» Les instruments en jaspe, en silex divers ou autres pierres non calcaires, parmi lesquelles on remarque les rognons siliceux du sidérolitique de Cornol et de Charmoille, sont en général mieux travaillés. Il a fallu une grande adresse pour détacher d'un caillou plus ou moins gros, en le frappant avec une autre pierre, un morceau de forme quelconque pour en façonner ensuite un instrument de forme variée, suivant l'éclat produit par le premier coup et en tirer, à force de soins, de petits coups et de patience, des ciseaux, des couteaux, des lances, des flèches, ou autres objets dont quelques-uns ont dû exiger l'emploi de journées entières. Car les hommes d'alors n'avaient pas un seul morceau de métal pour les aider dans ees sortes de travaux.

» Des débris de cornes de cerfs ont servi à emmancher quelques-uns de ces instruments, indiquant par la même un autre degré de perfectionnement indus-

triel. Les flèches et les lances en silex ont dû être ajustées, au bout de baguettes ou de bâtons fendus, et fixées avec des lanières de cuir ou de fines écorces de tilleul. On a pu les consolider encore avec de la résine. Mais la petitesse et la légèreté de la plupart de ces flèches indiquent que ces armes ne pouvaient être dangereuses que sur des corps nus ou contre de petits animaux (1). Quelques-uns de ces instruments sont travaillés avec une grande perfectien, mais leur destination n'est pas toujours facile à reconnaître, lors même que plusieurs affectent des formes analogues.

» Le grand nombre de pierres à aiguiser fournit aussi des indications remarquables : l'une, résultant de leur nombre même et désignant une population considérable ; l'autre de leur forme qui se rapproche de celle d'une semelle de soulier. Nous avons observé cette même forme dans d'autres habitations de l'âge de la pierre. Elle provient de la conformation primitive du caillou, ou pierre de grès rouge, choisi pour faire une meule et qu'on tâchait de fendre dans le sens longitudinal, soit pour en tirer deux pièces, soit au moins une. Un long usage ou frottement les a ensuite creusées en fond de bateau. D'autres pierres à aiguiser plus petites ont servi à divers instruments.

---

(1) On peut faire la même observation pour une très petite flèche de bronze, comme celle qu'on trouve au Steinberg, près de Nidau. — Cependant quelques flèches de pierre sont assez grandes et assez pesantes pour avoir pu causer des blessures d'autant plus dangereuses que la pointe de pierre restait dans la plaie. Nous en avons ajustées à des baguettes de flèche de 80 centimètres, que nous avons lancées à 100 mètres avec le même arc de bois d'if, de 2 mètres de long, qui lance les flèches à pointes de fer à 150 mètres et même plus.

» La poterie grossière de la même époque offre cependant les traces de perfectionnements graduels dans l'art du potier, car il y a des pièces, ou plutôt des fragments de vases, qui ont été façonnés à la main et d'autres qui semblent déjà avoir passé sur le tour. Quelques noix ou pesons de fuseaux en terre, semblent appartenir à la même période.

» L'ensemble de ces objets celtiques révèle l'existence d'une peuplade assez nombreuse établie sur ce plateau, en même temps qu'un long séjour, puisqu'on y reconnaît non-seulement l'âge de la pierre, mais encore quelques traces de celui du bronze et enfin la transition à celui du fer. Il est ensuite remarquable que la plupart des haches de pierre, presque frustes, sont cassées ou endommagées; que celles qui offraient un travail plus soigné, sont très rares, seulement en fragments, et qu'enfin les objets de bronze qu'on pourrait attribuer au second âge, sont également rares et de peu de valeur. Ces divers faits nous ont paru indiquer des objets de rebut, jetés là parce qu'on n'en pouvait plus faire usage, plutôt que de caractériser les débris d'un établissement détruit par une guerre ou par un incendie et sa population chassée par la force. Il semble au contraire que celle-ci a abandonné plus ou moins librement ce lieu, emportant avec elle ce qu'elle possédait de précieux ou d'utile, et ne laissant que ce qui était sans valeur ou qui se trouvait peut-être déjà remplacé par suite de la découverte et de l'usage des métaux. Nous croyons en reconnaître une nouvelle preuve dans ces quelques monnaies celtiques, perdues proba-

blement fortuitement, et qui appartiennent tout au moins à l'âge du bronze. Les traces de feu qu'on observe dans la couche celtique peuvent provenir de divers incendies, tout aussi bien que d'une catastrophe qui aurait détruit cet établissement et entraîné son abandon. »

Telles sont, au Mont-Terrible, les débris de la couche celtique. J'ai dit que les mêmes faits s'observaient dans nos contrées. En effet, on a commencé depuis quelques années à étudier avec plus d'attention les castramétations qui s'y rencontrent sur les montagnes, et l'on y a reconnu des traces d'une antiquité qu'on ne supposait pas. Ainsi, il y a deux ans, la Commission archéologique de Vesoul faisait fouiller celui de Charrier, situé au voisinage de cette ville, et elle exhumait de son vallum épais un dard de flèche en silex ; dernièrement M. le docteur Aillet découvrait dans celui de Bourguignon-les-Morey plusieurs hachettes de l'époque celtique.

Certes, le Mont-Terrible est bien autrement riche en débris de ces temps reculés. Mais, comme on le voit, ces constatations sont nouvelles dans la science ; elle est avertie par ces découvertes heureuses, et ne doit pas hésiter à s'engager hardiment dans la voie inattendue qu'elles lui ouvrent.

Vous ne lirez pas avec moins d'intérêt, Messieurs, la liste des objets romains et des médailles recueillis dans le *castellum* du Mont-Terrible. M. Quiquerez, dans les fouilles de 1861 et 1862, n'a pas découvert moins de 2,000 pièces romaines, et leur examen a

conduit l'auteur à rechercher quelle est l'époque où ce castellum, d'abord lieu de refuge, aurait été détruit.

Il en attribue sans hésiter la ruine aux invasions germaniques, au milieu du IVe siècle ; c'est l'époque où la série des médailles s'interrompt brusquement comme si un grand désastre venait de le frapper.

Avant de parcourir les pages que l'auteur consacre à ce sujet curieux, permettez-moi de vous rappeler ce que nous remarquons dans les ruines de notre sol : la coïncidence est frappante.

Plus je les ai étudiées, plus j'ai reconnu que, dans toutes nos ruines, l'époque de la mort de Magnence et de Decentius, son frère, est l'une des plus terribles de nos annales. Dans les vallées arrosées par l'Ognon, dans celle des marais de Saône, dans les ruines romaines qui couronnent la montagne où Motte de Vesoul, les dernières médailles qu'on recueille sont celles de Magnence et de Constance, et rien ne s'explique plus naturellement. On ne peut lire sans effroi l'état où Julien trouva la Gaule dans l'été de l'année 356 ; il le décrit dans sa lettre au peuple athénien. « Une multitude innombrable de Germains, dit-il, » campait *impunément autour des villes renversées*. Le » nombre des villes, dont les murailles étaient dé- » truites, n'était pas moins de *quarante-cinq, sans* » *compter les bourgs et les châteaux;* l'étendue des » campagnes qu'ils occupaient en deçà du Rhin éga- » lait celle du cours de ce fleuve depuis sa source » à son issue dans l'Océan ; les plus rapprochés de la » frontière romaine stationnaient à trois cents stades

» de ce côté du Rhin. Mais la région dévastée et in-
» culte à raison des excursions et des ravages de l'en-
» nemi s'étendait trois fois plus en deçà. »

Besançon, situé dans cette zone envahie, avait succombé. En 360, Julien, dans sa lettre au philosophe Maxime, en peint la ruine et la désolation. La riche cité de la plaine était brûlée, puisqu'il peint cette métropole comme une petite ville campée sur la montagne où la citadelle s'élève aujourd'hui.

Le retranchement du Mont-Terrible, plus rapproché encore du Rhin, dût périr à la même époque; comment aurait-il résisté, quand les cités rhénanes les plus puissantes, malgré la hauteur de leurs murailles, ne pouvaient plus se défendre?

« On a pu voir, dit M. Quiquerez, par la liste des monnaies trouvées au Mont-Terrible, que le nombre de celles qui appartenaient aux fils de Constantin le grand allait en augmentant, à mesure qu'on se rapprochait de l'année 353. Les pièces de Constantin II, qui ne régna pas longtemps dans les Gaules, ne sont pas très nombreuses; il y en a beaucoup plus appartenant à son frère Constant, un peu moins de Constance que de celui-ci, et *un très grand nombre de Magnence et de Décence*, PUIS LA LISTE S'ARRÊTE A PEU PRÈS COMPLÈTEMENT. La mort de ces deux princes, dont les troupes avaient dû occuper le camp du Mont-Terrible, coïncidant avec les deux invasions successives des Barbares, on en doit conclure que ce camp a été pris, saccagé et brûlé de l'année 353 à 355 au plus tard. Mais il est probable que de suite après la mort de

Magnence et de Décence, les troupes logées au Mont-Terrible reconnurent l'autorité de Constance *et que de là proviennent les monnaies de cet empereur, employées à la solde des soldats peu avant ou au moment de la destruction du camp.*

» Comme on l'a dit au commencement de cette notice, une route romaine, venant du Rhin depuis près de Bâle, débouchait dans le bassin de l'Elsgau, presque en face du Mont-Terrible. C'était une des routes les plus courtes pour pénétrer dans les Gaules, après avoir passé le Rhin dans le voisinage d'Augusta Rauracorum. Nous croyons que ce chemin fut suivi par les Allemannes *et que ce furent ceux-ci qui saccagèrent le camp du Mont-Terrible.* Son pillage, lors de l'INCENDIE qui le détruisit, nous paraît caractérisé par l'absence de tout objet de prix ou qu'on pouvait retirer des cendres, tandis que ceux très petits, comme les monnaies, et ceux de peu de valeur se sont perdus dans les débris de l'incendie. — Une autre hypothèse se présente ensuite. Dans cette même couche romaine du camp, on trouve un certain nombre de pièces de monnaie, présumées de la fin du IV^e^ ou commencement du V^e^ siècle, et seulement quelques rares monnaies de Julien et de ses successeurs les plus voisins. Cette circonstance fait entrevoir une restauration du camp, après que l'empereur Julien eut refoulé et contenu les Barbares sur la rive droite du Rhin. On le vit alors restaurer les établissements militaires romains, récemment ruinés; c'est à lui qu'on attribue la construction d'un château au passage du Doubs près du Pont-de-Roide, et ce

castel porte encore le nom de son fondateur ou restaurateur. En lisant avec attention les auteurs contemporains, il y a tout lieu de croire que Julien traversa plus d'une fois notre contrée en allant de Besançon à Augusta Rauracorum ou de cette dernière ville à la première.

» *Il y a cependant trop peu de monnaies de ce prince* répandues au Mont-Terrible pour croire que ce fût lui qui édifia le castellum ou le fit relever de ses ruines. Nous croyons plutôt que s'il y eut une restauration de ce camp, elle eut lieu sous Valentinien I, autre constructeur de forteresses et de camps le long du Rhin et pays voisins. Car il nous paraît probable qu'entre l'incendie du Mont-Terrible et sa restauration il y eut un intervalle qui laissa au terrain le temps de se couvrir de gazon et que c'est ce motif qui a fait conserver la multitude de monnaies éparses dans le sol. Si l'on avait restauré le camp dès la même année ou peu après, on aurait infailliblement aperçu ces monnaies et on les aurait recueillies, puisqu'elles avaient encore cours. Remarquons enfin que les années 406 à 407 virent la destruction définitive des établissements militaires romains dans cette partie des Gaules, et que si l'on croit reconnaître quelques monnaies postérieures à cette date, elles ne nous paraissent indiquer que l'occupation passagère d'un poste militaire qui pouvait être encore fort utile dans les guerres de cette époque. »

RAPPORT

FAIT PAR M. PÉRENNÈS

Secrétaire perpétuel

SUR LA TRADUCTION DE LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE

Par M. Desserteaux, Conseiller à la Cour impériale de Besançon.

Messieurs,

M. le Président a bien voulu, à ma prière, annoncer que je vous présenterais, dans une de vos prochaines réunions, un rapport sur la traduction de la *Jérusalem délivrée*, par M. Desserteaux. Je viens aujourd'hui dégager sa parole et la mienne, sans avoir la prétention de réaliser l'espérance qu'il a exprimée en termes si bienveillants.

De tous les poètes modernes, étrangers à la France, le Tasse est sans contredit le plus populaire parmi nous. On lit peu Camoens et Milton. Schiller, Gœthe, Shakes-

peare lui-même sont admirés généralement sur parole, mais tout le monde a lu le poème du Tasse, et cette lecture qu'on fait ordinairement à l'âge où s'épanouit l'adolescence, dans cette saison de la vie où le cœur et l'imagination encore dans toute leur fraîcheur éprouvent un vif besoin d'émotions et d'enchantements, laisse dans l'âme une impression profonde. « Tant que je vivrai, » dit M. de Lamartine, je me souviendrai de certaines » heures de l'été que je passais couché sur l'herbe, » dans une clairière des bois, à l'ombre d'un vieux » tronc de pommier sauvage, en lisant la *Jérusalem* » *délivrée*. » Sans avoir l'exquise sensibilité de l'auteur des *Méditations*, une foule de jeunes gens ont éprouvé le même charme, le jour où pénétrant pour la première fois sur les pas du poète de Sorrente dans ce monde chevaleresque et merveilleux créé par son génie, ils ont vu se mouvoir sous leurs yeux avec des traits si vivants et si variés, tant de nobles et touchantes figures, et se dérouler à travers une série d'épisodes attendrissants, gracieux ou sublimes, le tissu d'une action attachante, qui tantôt les a remués jusqu'au fond de l'âme par l'intérêt pathétique des situations, et tantôt les a transportés par de ravissantes peintures jusqu'aux plus hautes régions de l'idéal. Le Tasse nous est aussi familier, aussi cher que nos poètes nationaux, et ce privilége il le doit non-seulement au prestige de son talent et à l'intérêt universel de son œuvre, mais encore à la vive sympathie qui s'attache à sa personne. L'homme est ainsi fait qu'il aime à prendre en pitié ceux qu'il admire et qu'il se complait au spectacle des doulou-

reuses compensations que la fortune attache si souvent à la gloire. Les stances éloquentes du Tasse sur sa destinée ont trouvé de l'écho chez toutes les nations chrétiennes. La vie de ce poète n'est qu'un drame déchirant qui s'ouvre à Sorrente, sa patrie, par la spoliation et l'exil, se poursuit à Ferrare au milieu de l'exaltation délirante d'une passion funeste, et va se dénouer à Rome par un jeu cruel du sort, la veille même du jour où le chantre d'Armide devait, au milieu des pompes du capitole, recevoir la couronne poétique qui avait ceint le front de Pétrarque et qui ne put être posée que sur son cercueil.

Malheureux comme les grands poètes, Homère, Dante, Camoens, Milton, le Tasse a reçu comme eux la consécration de l'immortalité. La *Jérusalem délivrée*, admirée dès son apparition en France comme en Italie, plus peut-être en France qu'en Italie et mise au-dessus de l'*Orlando*, par le neveu même de l'Arioste, est aujourd'hui comptée parmi les grands chefs-d'œuvre du génie moderne, et placée immédiatement au-dessous de l'Iliade et de l'Enéide. Il est vrai que Boileau (1), dans un jour de verve satirique, sembla protester contre cette admiration générale en se moquant de ceux qui préféraient le *clinquant du Tasse* à tout l'or de Virgile ; mais Boileau, restreignant lui-même ce jugement, qu'on a pris dans un sens absolu qui était loin de son esprit, a reconnu dans l'art poétique (2) que la

(1) Satire IX.
(2) Chant III.

Jérusalem avait *illustré l'Italie,* et que Renaud, Argant, Tancrède et Clorinde excitaient un intérêt légitime (1). Sur la fin de sa vie, le grand critique exprimait devant l'abbé d'Olivet le regret de n'avoir pas suffisamment expliqué sa pensée. Il avouait que le Tasse était un génie sublime, étendu, heureusement né pour la grande poésie. Boileau, il est vrai, faisait encore en ce moment ses réserves, au sujet des défauts de détail de la Jérusalem. Mais en cela il se montrait fidèle aux rigides principes qu'il avait toujours professés en matière de goût. Il cédait à la vieille rancune qu'il gardait aux poètes transalpins pour avoir failli gâter le goût français par le mauvais exemple de leurs pointes qui n'avaient eu que trop d'imitateurs parmi nous dans la première moitié du XVII^e^ siècle. Le Tasse d'ailleurs avait trouvé en France des admirateurs fanatiques, qui osaient mettre le poème italien au-dessus des grandes épopées de l'antiquité, et l'on comprend que cette hérésie littéraire était faite pour échauffer la bile du Satirique, qui fut l'interprète et le vengeur du bon sens et du bon goût. Ce sont là, il faut en convenir, des circonstances atténuantes qui expliquent si elles ne justifient pas entièrement le jugement de Boileau. Au reste, l'opinion qu'il exprimait n'était pas nouvelle; elle était celle d'un certain nombre d'Italiens du XVI^e^ siècle, qui s'étaient

(1) Nous pensons avec l'auteur de l'histoire littéraire d'Italie que Boileau n'a point voulu dire qu'il n'y a que du clinquant dans le Tasse ; mais que son intention a été de blâmer ceux qui préféraient les traits de faux goût qui se trouvent dans la Jérusalem à toutes les beautés de l'Enéide.

montrés plus sévères que lui à l'égard du Tasse, et le mot qu'on lui a si amèrement reproché appartient en réalité à un critique de cette nation (1).

La Jérusalem a des défauts ; cela est incontestable, mais c'est la condition inévitable de toutes les œuvres humaines. Le bon Homère sommeille quelquefois, et le Tasse se joue assez souvent dans la recherche de pensées subtiles et brillantes. « On trouve, dit Voltaire, dans la Jérusalem environ deux cents vers où l'auteur se livre à des jeux de mots et à des *concetti* puérils, mais en admettant ce calcul, qu'est-ce que deux cents vers répréhensibles dans un poème qui en contient plus de quinze mille? Ces taches n'empêchent pas les gondoliers de Venise de le chanter en se répondant l'un à l'autre dans le silence des nuits, et les esprits délicats de toutes les nations d'en goûter les incomparables beautés.

La Jérusalem a eu l'honneur d'être plusieurs fois traduite en notre langue en vers et en prose, soit en totalité soit en partie, mais de toutes ces traductions dont les deux premières remontent à 1595, c'est-à-dire à l'année même de la mort du Tasse, la plupart sont complètement oubliées. Qui songe aujourd'hui à étudier l'œuvre du grand poète dans les vers de du Vignau, de Sablon, de Leclerc, de Montenclos ou dans la prose de Blaise de Vigenères, de Baudoin, de Mirabaud, etc.? Au milieu de ces naufrages multipliés, deux traductions surnagent : celles de Baour-Lormian et de Le Brun.

---

(1) Le cavalier Salviati dans l'*Infarinato secondo.*

Le style de ce dernier est facile et agréable et sa prose suffit pour donner en gros une idée de l'œuvre originale au commun des lecteurs, qui ne cherchent dans un grand poème que l'intérêt romanesque et qui, après avoir promené leur curiosité nonchalante du début de l'action à son dénouement, quittent le livre pour n'y plus revenir. Mais une traduction en prose quelque bonne qu'elle soit, peut-elle satisfaire ceux qui regardent un grand poème comme une œuvre d'art, c'est-à-dire comme une manifestation du beau, comme une création où la puissance féconde du génie se révèle dans les détails de la forme non moins que dans l'ensemble de la conception et qui, de même que les grands tableaux de la nature, dévoile, dans ses parties intimes, à l'œil attentif et au sentiment délicat, des merveilles qui restent inaperçues pour le vulgaire? Nous ne le pensons pas. Séparer ici le fond de la forme, c'est ne faire connaître l'œuvre qu'à moitié; reproduire les tableaux sans la mélodie rhythmique qui en est un des plus grands charmes, c'est presque les mutiler. La poésie avec toutes ses ressources peut seul nous initier pleinement à la connaissance de l'œuvre d'un poète.

Je sais que je touche ici à une question très controversée. Si, dans le dernier siècle, Voltaire, Marmontel et beaucoup d'autres critiques se sont prononcés pour la traduction en vers des grandes épopées, un illustre maître, M. Villemain, a émis une opinion contraire, à propos de la traduction en prose qu'il a donnée, dans ses leçons sur le moyen-âge de quelques passages de la divine comédie. Certes, l'éloquent professeur n'avait

pas besoin de ce moyen pour se faire absoudre ; tout le monde sait que sa prose si pure, si élevée, si élégamment persuasive a souvent le charme des plus beaux vers. Cependant, je dois l'avouer, l'argument qu'il fait valoir à l'appui de sa méthode ne m'a pas paru décisif. « Toute traduction en vers, dit-il, est une autre » création que l'original, il vaut mieux en calquer les » formes dans une prose naturelle. Il en est de la » prose, pour traduire exactement un poète, comme » de ces figures de cire qui n'ont aucun mérite d'art, » et qui peuvent avoir un grand mérite de fidélité, et » par une imitation matérielle et complète, reproduire » toutes les formes et les teintes mêmes de la physio- » nomie (1). » Cette comparaison est assurément très ingénieuse ; mais est-elle d'une rigoureuse justesse ? La cire peut représenter exactement la forme, la couleur, l'attitude et même l'expression de la physionomie d'une statue ; mais la prose se prête-t-elle aussi bien à la reproduction d'une œuvre poétique ? La prose peut-elle rendre cette marche fière et hardie de la pensée dans le vers ? Rendra-t-elle ces vifs mouvements, ces heureuses hardiesses, ces ellipses que le grammairien condamne et qui sont les priviléges de la langue poétique ? Reproduira-t-elle cette marche rhythmique et solennelle qui, dans les grandes compositions épiques, semble donner à la langue l'éclat de la trompette ; cette cadence soutenue, ce pied nombreux de la poésie, comme dit Montaigne, qui, pressant la pensée dans sa forte

(1) 12e leçon.

étreinte, la fait jaillir en traits brûlants et lumineux? Non, tout cela disparaît ou du moins s'affaiblit dans l'allure posée, lente et froide de la langue vulgaire. La prose marche et rampe souvent à terre; la poésie, sur l'aile du vers, prend l'essor et vole. On aura beau faire; pour servir d'expression à cette chaleur de sentiment et d'imagination, à cette exaltation de l'âme tout entière qu'on nomme inspiration et enthousiasme, il faut un langage à part, un langage sonore, éclatant, coloré, musical, qui séduise l'oreille par le charme d'un rhythme mélodieux, et qui, par de vives et continuelles surprises, ébranle l'âme et la détache un moment des réalités matérielles pour l'entraîner à la suite du poète dans les régions de l'idéal. Voilà le mérite d'une belle versification.

Mais il faut le dire, la tâche de traduire un auteur en vers est bien autrement ardue et difficile que celle de le traduire en prose. Certes, ce n'est pas une petite affaire, ce n'est pas une médiocre entreprise que de s'identifier avec un poète étranger, que de se pénétrer de sa pensée intime, de se monter au ton de son enthousiasme et de s'inspirer, pour ainsi dire, de son inspiration. Ce n'est pas chose commune et aisée que d'être assez familiarisé avec la langue de son modèle pour en apprécier toutes les délicatesses, que d'être assez maître de la sienne pour la plier à tous les caprices d'une pensée étrangère, et d'en connaître assez les ressources pour y trouver, à point nommé, des expressions et des tours équivalents à ceux de l'original. Quand le génie des deux langues, qui sont mises en

présence, diffère essentiellement, la difficulté s'accroît. Si le traducteur par un scrupule excessif serre de trop près son modèle, s'il s'applique à n'omettre aucun détail de style, son allure paraît gênée et contrainte ; il perd en naturel, ce qu'il paraît gagner en exactitude. Si, au contraire, il s'éloigne trop de l'original, il ne traduit plus, il imite. Nous avouons pour notre part, qu'en fait de traductions, nous n'aimons pas les *infidèles,* quelque belles qu'elles soient; mais nous n'avons pas plus de goût pour les copies serviles qui aspirent à rendre, comme dit Horace, le mot par le mot : *Verbum verbo reddere.* Il y a entre ces deux extrêmes un milieu à garder. La difficulté de saisir ce juste point où l'exactitude se concilie avec la facilité; celle qui naît de la contrainte du rhythme et de l'obligation rigoureuse de suivre son modèle, en restant fidèle à la pensée et à la mesure, rendent le succès bien rare, et ont fait dire à un critique que dans tous les temps il y aura plus de bons poètes que de bons traducteurs en vers. Il est vrai qu'un grand nombre de traductions semblent justifier l'impression que faisait éprouver à l'auteur de Don Quichotte la lecture de ces sortes d'ouvrages en général. « Il me semble, dit-il, que » c'est regarder à l'envers les tapisseries de Flandre, » dont les figures ne laissent pas de paraître; mais avec » tant de filets qu'on ne les voit pas distinctement, et on » dirait que ce ne sont que de simples ébauches (1). » Il est à remarquer cependant que Cervantes excepte de

(1) Liv. III, chap. LXII.

sa condamnation deux auteurs espagnols : Cristoval de Figueroa et Don Juan de Xaureguy, qui avaient traduit en vers, l'un le *Pastor fido* et l'autre l'*Aminte,* et qui, tous deux, dit-il, « ont si bien réussi qu'on doute si » leurs ouvrages sont les traductions ou les originaux. » Les Italiens eux-mêmes se vantent d'avoir d'excellentes traductions en vers des poètes anciens et étrangers. Ils citent l'Eneide de *Caro* et l'Iliade de *Monti*. Les Anglais admirent la traduction que Pope a donnée d'Homère. En Allemagne, Voss, qui a reproduit en vers l'*Iliade* et l'*Odyssée,* Shlegel et Tieck qui, en traduisant les œuvres du grand dramaturge de l'Angleterre, ont fait regarder Shakespeare presque comme un poète national, Rückert qui a revêtu des formes de la poésie germanique des contes persans et indiens, tous ces exemples célèbres peuvent être invoqués en faveur des traductions en vers. Si l'on prétendait que la langue française moins riche, moins prosodique que ses voisines, ne peut se prêter comme elles à ce genre de travail, des faits assez nombreux viendraient donner un démenti à cette assertion. Boileau n'a-t-il pas reproduit dans ses œuvres, avec la plus heureuse précision, plusieurs passages d'Horace ? Racine, dans les scènes qu'il a imitées d'Euripide, n'a-t-il pas fait passer dans notre langue tout le pathétique de l'original ? La traduction d'Ovide par de Saint-Ange a le mérite incontestable d'être supérieure à une version en prose. Le Brun, en imitant quelques-unes des belles odes d'Horace, a reproduit souvent avec beaucoup de bonheur le mouvement et la verve lyrique du poète latin. Les Géorgiques de Delille, malgré le faux

coloris d'élégance dont le traducteur a souvent fardé la mâle simplicité de Virgile, n'en ont pas moins été signalées avec raison comme une des œuvres les plus originales de ce temps.

Sur la fin du même siècle, un poète de son école, Baour-Lormian, entreprit d'enrichir la France d'une traduction de la *Jérusalem délivrée ;* son essai ne fut pas heureux ; ses armes étaient faiblement trempées et il succomba dans cette lutte corps à corps, avec le grand poète de l'Italie. — Affligé, mais non découragé par cet échec, Baour s'appliqua pendant vingt ans à se rendre le digne interprète du chantre d'Armide ; il refondit courageusement son œuvre et donna, en 1819, sous une forme nouvelle, une seconde traduction du même poème. Malgré l'épigramme connue, qui le fait *mourir in-quarto, puis remourir in-douze,* Baour réussit cette fois et fut heureux de se venger de ceux qui le déclaraient dûment trépassé en prenant place parmi les immortels de l'académie. Sa traduction se lit encore ; elle est d'une versification pure, facile et harmonieuse ; mais elle a des défauts pour lesquels la critique contemporaine se montre inexorable. D'abord elle porte trop évidemment le cachet de l'école de Delille, aujourd'hui si sévèrement traitée : une molle élégance, l'allure trop uniforme de l'Alexandrin, un luxe d'ornements qui affaiblit souvent la pensée. Un défaut plus grave, ou pour mieux dire, un vice radical de l'œuvre, c'est l'infidélité. Baour prend avec son modèle d'étranges libertés : il retranche, il ajoute, il paraphrase ou resserre à sa fantaisie. Il altère souvent la pensée du

poète original et y substitue la sienne. Son œuvre est parfois plutôt une imitation qu'une traduction. C'est là un tort que le plus beau talent ne peut faire pardonner; il faut respecter le poète qu'on interprête même dans ses écarts, et se garder de la vaine ambition de le corriger.

L'œuvre de Baour, avec de telles imperfections, ne lui donnait pas le droit de s'appliquer sérieusement le vers de la comédie :

« Malheur aux écrivains qui viendront après moi ! »

Elle laissait place à une traduction en vers conçue dans un autre système ; c'est-à-dire plus châtiée, plus sévère, plus nourrie, si je puis parler ainsi, de la substance même de l'original. Voilà ce qu'a tenté notre honorable confrère, M. Desserteaux. Certes, pour l'entreprendre il fallait un noble dévouement au poète et à la poésie, et disons-le avec M. Ponsard, un courage héroïque. M. Desserteaux a mesuré tout d'abord ce que cette œuvre lui demandait de temps, d'études et de travail et il n'a pas reculé. « Comme ces vieux maîtres graveurs » qui reproduisaient avec le burin les divins modèles » de la peinture, il s'est inspiré de deux sources qui » ont produit tant de nobles œuvres : l'enthousiasme » et la patience. » M. Desserteaux nous a confié lui-même, dans sa préface, l'histoire de son esprit dans cette longue élaboration poétique. « Après avoir lu et » relu l'ouvrage de prédilection, à ces heures surtout, » dont parle M. de Lamartine, on finit par s'assimiler » l'œuvre tout entière ; on se l'assimile à ce point

» qu'on arrive à l'idée d'un livre écrit et pensé dans » notre langue; d'une sorte de création française, et » comme si l'on portait en soi un exemple du divin » modèle, on cède à la tentation de le reproduire. »

M. Desserteaux ayant cédé, et nous devons nous en féliciter, à cette tentation qui n'arrive pas aux esprits médiocres, son premier devoir, son premier soin a été d'examiner quel mode de traduction convenait le mieux à l'interprétation de son poète aimé. Rejetant à la fois la servilité littérale du mot à mot, exclusif de toute poésie, et la liberté audacieuse de ces traducteurs qui, façonnant le modèle à leur fantaisie, au lieu de se régler sur lui, l'affaiblissent d'un côté, sauf à le fortifier de l'autre et prétendent, grâce à ces compensations arbitraires, être sans reproche, M. Desserteaux suit une voie à la fois plus naturelle et plus difficile : c'est la lutte avec le texte, c'est la fidélité au sens et à la forme, en serrant le modèle d'aussi près que possible, c'est l'assimilation aussi complète que le génie des deux langues le permet, et toujours sans manquer aux exigences de la composition poétique et de notre sévère prosodie.

Cette méthode est la bonne et elle assure tout d'abord à la traduction nouvelle l'incontestable avantage de pouvoir être lue avec le texte en regard, tandis que l'œuvre de Baour-Lormian résisterait difficilement à cette épreuve.

Il est cependant un point sur lequel j'ai le regret de n'être point de l'avis du traducteur. Il lui a paru que l'octave, qui est le moule dans lequel a été jetée la

pensée originale, devait être adoptée comme première condition de fidélité. Cependant le traducteur se croit dispensé de l'emploi des rimes entrecroisées, et sa traduction ne se compose que d'alexandrins à rimes plates, de sorte qu'en la lisant rien ne fait saisir le commencement ou la fin de l'octave. Nous concevons très bien qu'il ait jugé que les stances ou couplets ne convenaient pas à la trame serrée et continue d'un récit épique. Mais alors pourquoi cette division par groupes de huit vers ? L'octave italienne a une harmonie, une grâce qui lui est propre, qui tient au génie de la langue et de la poésie de cette nation, mais cette grâce, il faut l'avouer, est intraduisible.

Un critique italien, fort bienveillant du reste pour M. Desserteaux, dans un article que j'ai eu sous les yeux, semblait s'indigner de voir les divines octaves du Tasse transformées en ces épineux et *vulgaires alexandrins*, « mais, après tout, disait-il malignement, ne » nous en plaignons pas trop, puisque la traduction » est faite pour des Français et non pour nous, et que » les Français qui sont habitués à leurs vers s'en con- » tentent, comme le pauvre montagnard, qui n'a ja- » mais goûté de ragouts étrangers, se trouve content » de son pain de seigle et de ses légumes (1). »

Certes, nous n'avons pas à nous étonner que des étrangers ne comprennent pas le mérite d'une forme métrique si ferme à la fois et si flexible, qui a suffi aux

---

(1) *Si sta contento al pan di segala e alla cipolla.* — Rivista enciclopedica italiana. — Febbraio 1856.

plus grands génies de notre nation ; mais il faut reconnaître aussi qu'ils ont raison de ne trouver dans une série de huit vers alexandrins rien de semblable ou d'équivalent pour l'harmonie à leur octave ; et s'il en est ainsi, n'est-ce pas de la part du traducteur un excès de scrupule que, d'avoir voulu, avec une si grande inégalité de moyens, marquer, en quelque sorte, à l'œil tous les pas du poète original, et d'avoir accepté ainsi une gêne sans compensation. Mais je me hâte de le reconnaître : cette entrave nouvelle que M. Desserteaux s'est donnée, ne fait qu'ajouter au mérite du poète, s'il a su conserver à ses vers l'allure facile d'une œuvre originale, et déguiser ses chaines sous le prestige du nombre et de la couleur ; or, M. Desserteaux nous paraît en général mériter cet éloge. On sent en le lisant la touche d'un maître initié de longue main à tous les secrets de la versification. Son style riche, varié, coloré se monte sans effort au ton de l'original et s'élève ou s'abaisse suivant les ondulations du sujet. On peut dire avec vérité qu'aucun autre traducteur n'a si bien compris le Tasse, qu'aucun ne s'est mieux identifié avec lui et n'a suivi ses pas avec un respect plus religieux. Le grand mérite de M. Desserteaux c'est une fidélité sévère, qui ne va pas toutefois jusqu'à la minutie ; son œuvre gagne à être rapprochée du texte italien, ce n'est même qu'à l'aide de cette comparaison que l'on peut apprécier tout ce qu'il a fallu d'efforts courageux, d'obstination passionnée pour triompher de ces difficultés sans cesse renaissantes que d'autres avaient plutôt éludées que vaincues.

M. Desserteaux est un fervent adorateur du Tasse et de la poésie italienne ; mais il ne pousse pas comme certains érudits d'autrefois ce culte jusqu'à la superstition. Il reconnaît les défauts, les erreurs de goût de son modèle ; il les respecte même dans sa traduction et nous ne pouvons que l'approuver. Ces taches font en quelque sorte partie de la vivante physionomie du Tasse, et c'est le chantre italien du seizième siècle que nous voulons connaître, non le poète du dix-neuvième.

La perfection n'était pas possible dans une œuvre d'une si vaste étendue et nous devons à la vérité de dire que les efforts du traducteur ne nous ont pas paru toujours également heureux. On peut remarquer par intervalles de légères défaillances, quelques vers durs ou prosaiques, des constructions forcées, certaines octaves où le poète paraît un peu gêné par les entraves du rhythme et de la rime ; mais ce sont là des fautes rémissibles que le talent se fait pardonner quand il les rachète, comme le veut Horace et comme le fait le traducteur par des beautés réelles : *Ubi plura nitent in carmine non ego paucis offendar maculis.*

Je ne rapprocherai pas la traduction de M. Desserteaux de celle de Baour ; une telle comparaison nécessairement limitée à un petit nombre de passages pourrait ne pas sembler concluante, mais je citerai quelques morceaux où le traducteur, luttant avec le poète italien dans ses plus beaux moments de verve et de génie, semble presque s'élever à la hauteur de son modèle.

Voici d'abord l'invocation si souvent citée :

O Musa, tu, che di caduchi allori
Non circondi la fronte in Helicona ;
Ma sù nel cielo infra i beati cori
Hai di stelle immortali aurea corona, etc.

Toi qui de l'Hélicon dédaignant les chimères
Ne t'y couronnes pas de lauriers éphémères.
Qui jointe aux chœurs divins du séjour étoilé,
Ceins d'immortels rayons ton front immaculé,
Muse, à tes saints transports que mon cœur s'abandonne,
Echauffe et rends plus beaux tous mes chants, et pardonne
Si je pare en mes vers l'austère vérité
D'ornements étrangers à ta simple beauté.

Le monde, tu le sais, épris de vains mensonges,
Court au riant parnasse enivré de ses songes ;
Le vrai qu'enferme un vers au rhythme harmonieux
Au cœur le plus rebelle entre victorieux :
D'une douce liqueur pour l'enfant qu'on abuse,
On couvre ainsi les bords du vase qu'il refuse ;
Il boit les sucs amers sans en sentir l'aigreur,
Et doit, ainsi trompé, la vie à son erreur.

Tout le monde connaît le beau passage où le Tasse décrit l'assemblée des démons et nous montre l'abîme ébranlé dans ses profondeurs par les sons de la trompette infernale. Le traducteur semble lutter d'énergie, autant que le permet notre langue, avec le poète italien.

Chiama gli abitator dell' ombre eterne
Il rauco suon de la tartarea tromba :
Treman le Spaziose atre caverne,
E l'aer cieco a quel rumor rimbomba, etc.

La trompette infernale aux sons rauques, appelle
Les sombres habitants de la nuit éternelle ;

Le noir abime en tremble, et la graude rumeur
Tonne et du gouffre immense emplit la profondeur :
Avec moins de fracas la foudre éclate et gronde
Quand des hauteurs du ciel elle ébranle le monde ;
Et la terre n'a point d'aussi grands tremblements
Quand de lourdes vapeurs heurtent ses fondements.

A ces tableaux sombres et sévères, le chantre de la Jérusalem a su opposer avec un art admirable des scènes riantes et gracieuses où se déploie sa riche imagination et qui reposent agréablement l'esprit du lecteur. Tel est le ravissant épisode d'Herminie ; ici encore M. Desserteaux a fait des efforts heureux pour s'approcher de son modèle.

Fuggi tutta la notte, e tutto il giorno
Erro senza consigliò, e senza guida,
Non udendo, o vedendo altro d'intorno,
Che le lagrime sue, que le sue strida, etc.

Seule elle fuit la nuit, sans conseil et sans guide,
Et le jour la retrouve encor seule et timide,
Tremblante au moindre bruit, exhalant ses douleurs,
N'entendant que ses cris, ne voyant que ses pleurs.
Mais lorsque le soleil las d'éclairer le monde,
Dételle ses coursiers et se plonge dans l'onde,
Sur les bords du Jourdain fleuve aux limpides eaux,
Elle arrive, descend et cherche le repos.....
Elle dort jusqu'à l'heure où l'oiseau qui s'éveille
Chante, du jour naissant saluant la merveille ;
Quand l'air fait frémir l'arbre et le lit du torrent
Et sur l'onde et les fleurs se joue en murmurant.
Sa paupière au réveil, languissante et troublée
Aperçoit des pasteurs la demeure isolée ;
Pour la rendre à sa peine il lui semble parfois
Que l'onde et les rameaux empruntent une voix.

Tandis qu'elle gémit le cœur glacé de crainte,
Un son clair et soudain vient arrêter sa plainte,
Elle écoute : on dirait que des pipeaux légers
L'agreste son se mêle aux doux chants des bergers.
Elle avance à pas lents dans ce bosquet paisible ;
Elle y voit un vieillard tressant le jonc flexible :
Assis près d'un troupeau jusqu'à lui s'approchant,
De trois jeunes bergers il écoutait le chant.
La frayeur les saisit ; chacun déjà frissonne
A l'aspect de l'acier dont l'éclat les étonne ;
Mais elle les salue, à leurs yeux rassurés
Découvre son beau front, ses longs cheveux dorés :
« Gens heureux, poursuivez, dit-elle, sans rien craindre ;
» Ces armes des combats ne peuvent vous atteindre.
» Reprenez, reprenez, pasteurs aimés des cieux,
» Vos travaux suspendus et vos chants gracieux. »

Dans la description des jardins d'Armide, au XVI^e^ chant, le traducteur suit son guide, sans défaillir, et conserve au milieu de cette variété exubérante de tableaux la liberté de son allure. Le chant d'ivresse voluptueuse, que fait entendre l'oiseau magique au bec couleur de pourpre, ne perd presque rien en passant dans notre langue de sa grâce italienne.

« Deh mira (egli canto) spuntar la rosa
» Dal verde suo modesta e Verginella, etc.

» Vois la rose, dit-il modeste et vierge encore
» Percer le vert bouton qu'un matin fait éclore :
» Elle montre à demi son beau sein parfumé ;
» Plus il se cache et plus il plait à l'œil charmé ;
» Mais elle s'enhardit et moins timide elle ose
» S'entrouvir et languir... Ce n'est plus cette rose,
» Non, ce n'est plus la rose aux doux enchantements,
» Des belles désirée et si chère aux amants.

» Ainsi passe, ô mortels! ainsi nous est ravie,
» Hélas! en un seul jour, la fleur de notre vie!
» En vain renait avril, ramenant le printemps ;
» Il ne rajeunit point la fleur de nos beaux ans.
» Cueillons, cueillons la rose à l'heure matinale,
» Avant qu'elle ait perdu sa fraicheur virginale :
» D'amour cueillons la rose et, de feux consumés,
» Aimons, puisqu'en aimant nous pouvons être aimés. »

Le discours du sage Ubalde, qui rompt le charme et rappelle à lui-même le jeune héros un moment vaincu par les délices de ce séjour enchanté, est d'un ton ferme et vigoureux, qui contraste avec la mollesse des stances précédentes, et il n'est pas moins fidèlement rendu.

Ubaldo incominciò parlando allora :
Và l'Asia tutta, e va l'Europa in guerra, etc.

. . . . . Ubalde alors s'écrie :
« Tout s'émeut pour la guerre, en Europe, en Asie!
» Quiconque aime la gloire et chérit le Seigneur
» Court chercher en Syrie un immortel honneur;
» Toi seul, fils de Berthold, en ce recoin du monde,
» Tu demeures oisif dans une paix profonde;
» Champion d'une femme aux perfides appas,
» Quand l'univers s'émeut, toi seul ne t'émeus pas!

» Oh! dis-moi, quel sommeil ou quelle léthargie
» Engourdit ta valeur, glace ton énergie?
» Viens! le camp et Bouillon t'appellent à l'instant;
» La fortune te rit, la victoire t'attend!
» Viens élu du destin, que le ciel favorise,
» Terminer avec nous notre haute entreprise ;
» Et que le peuple impie, appuyé de l'enfer,
» Ebranlé par tes coups, tombe enfin sous ton fer! »

Il me serait facile de multiplier ces citations ; mais je dois me borner. J'ai beaucoup tardé, je l'avoue, à vous entretenir de l'excellent travail de notre nouveau confrère, mais il n'est jamais trop tard pour rendre justice à un bel ouvrage. Si, comme on l'a dit, le temps n'épargne pas ce qu'on a fait sans lui, il est aussi vrai que les productions de l'esprit qu'il a lentement mûries ne perdent pas en quelques années leur grâce et leur fraîcheur. M. Desserteaux a eu la bonne fortune de voir son œuvre louée par le successeur même de Baour-Lormian à l'Académie française. Votre suffrage confirmera, je n'en doute pas, celui de l'illustre auteur de Lucrèce, et vous jugerez comme lui que la nouvelle traduction de la Jérusalem mérite d'être placée à un rang très distingué parmi ces tributs d'admiration que la postérité dépose depuis bientôt trois cents ans sur la tombe de l'illustre et malheureux poète, dont le génie particulièrement sympathique à la France forme un des plus beaux titres de la gloire littéraire de l'Italie.

ELECTIONS.

—

Séance du 30 Janvier 1862.

Ont été élus :

Associés résidants.

MM. Desserteaux, Conseiller à la Cour impériale.
Chappuis, Professeur à la Faculté des lettres.
Sanderet, Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine.

Séance du 23 Août 1862.

M. Caresme, Recteur de l'Académie, a été nommé membre honoraire de la compagnie.

M. Pierron, Professenr au Lycée de Louis-le-Grand, a été nommé associé correspondant (ordre des associés nés dans le ci-devant comté de Bourgogne).

LISTE ACADÉMIQUE.

AOUT 1862.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

Messieurs

Beaupré, Conseiller à la Cour impériale de Nancy (décembre 1853).

Berroyer, ✲, ancien Recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).

Bixio (le Docteur), Médecin, ancien député; à Paris (janvier 1848).

Bourqueney (le baron de), C ✲, ancien ambassadeur; à Paris (mai 1856).

Carbon, O ✲, ancien Recteur de l'Académie de Besançon; à Paris (août 1841).

Carpentier, ✵, membre du Conseil général du Doubs, Maire de la ville ; à Baume-les-Dames (août 1856).

Coquand, Professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences de Marseille (janvier 1854).

Delesse, ✵, Ingénieur des Mines ; à Paris (janvier 1848).

Deville, ✵, membre de l'Académie des sciences, Professeur à l'Ecole normale ; à Paris (août 1845).

Dey, Directeur des Domaines ; à Vesoul (janv. 1854).

Desroziers, ✵, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1858).

Doney (Mgr), ✵, Evêque de Montauban (décemb. 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique ; à St-Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Flourens, O ✵, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française ; à Paris (janvier 1841).

Gattrez (l'Abbé), ✵, ancien Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

Gerbet (Mgr), ✵, Evêque de Perpignan (novembre 1844).

Goureau O ✵, Colonel hon. du génie ; à Paris (août 1833).

Gousset (S. Em. le Cardinal), O ✵, Archevêque de Reims, Sénateur (janvier 1831).

Guerrin (Mgr), Evêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✵, membre de l'Académie française ; à Paris (décembre 1835).

Kornprobst, ✵, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ; à Limoges (août 1840).

Lacroix (l'Abbé Pierre de), Clerc national ; à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), O ✵, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✵, Colonel honoraire du génie ; à Paris (novembre 1836).

Magnoncour (Flavien de), ✵, ancien Pair de France; à Paris (décembre 1835).

Martin (le Baron), ✵ ancien Député; à Gray (août 1836.

Meyronnet de St-Marc, C ✵, ancien Conseiller à la Cour de cassation; à Aix (août 1835).

Mignard; à Dijon (24 août 1859).

Montalembert (le Comte de), de l'Académie française; à Paris (janvier 1840).

Monty, O ✵, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1861).

Morellet, ancien Notaire, à Bourg (janvier 1861).

Moustier (le Marquis de), G ✵, Ambassadeur à Constantinople (janvier 1858).

Pasquier (le Duc), Chancelier de France (août 1860).

Perrin (J.-B.), Avocat; à Lons-le-Saunier (août 1852).

Perron, ✵, *Secrétaire perp. honor ;* à Paris (août 1838).

Person, ✵, Professeur de physique, ancien Doyen de la Faculté des sciences; à Paris (août 1845).

Ponçot, O ✵, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (janvier 1837).

Poujoulat, Homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).

Tourangin, G O ✵, Sénateur; à Paris (30 novemb. 1848).

Viennet, O ✵, de l'Académie française (janvier 1861).

Villars, ✵, ancien Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine (janvier 1841).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs

Weiss, O ✵, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions), Président perpétuel honoraire de la compagnie (août 1808).

Viancin, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux-Floraux (août 1820).

Marnotte, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (août 1826).

Saint-Juan (le Baron de), ancien membre du Conseil général (janvier 1827).

Pérennès, ✵, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (janv. 1829).

Parandier, O ✵, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (février 1833).

Bourgon, ✵, Président honoraire à la Cour impériale, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

Huart, O ✵, ancien Recteur (août 1834).

Lancrenon, ✵, Peintre d'histoire, Directeur du Musée, membre correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts (avril 1835).

Bretillot (Léon), ✵, membre du Conseil général (novembre 1835).

Ruellet (l'Abbé), Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (janvier 1836).

Jobard, ✵, ancien Député, Président de la Cour impériale (janvier 1836).

Clerc (Ed.), ✵, Président à la Cour imp. (janvier 1837).

Vaulchier (le Comte Louis de) (août 1837).

Convers, ✵, ancien Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (août 1837).

Dartois (l'Abbé), Vicaire général (août 1840).

Dusillet (Auguste), ✵, Président à la Cour impériale (août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine (août 1844).

Tripard, ✵, Avocat à la Cour impériale (août 1844).

Clerc (Ed.), ancien Notaire (janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✵, Professeur à l'Ecole d'artillerie (août 1847).

Besson (l'Abbé), Supérieur de l'Institution de St-François-Xavier (août 1847).

Bonnet (Simon), ✵, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire honoraire (août 1849).

Blanc, O ✵, Procureur général près la Cour impériale (août 1850).

Saint-Juan (Alexandre de) (août 1853).

Vuilleret (Just), Juge au Tribunal de première instance, Secrétaire adjoint (août 1853).

Clerc de Landresse, ✵, Avocat à la Cour impériale, Maire de la ville (janvier 1855).

Chiflet (le Vicomte) (janvier 1855).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs

Druhen, Docteur en médecine (janvier 1855).

Laurens (Paul), Chef de division à la préfecture (août 1855).

Alviset, ✵, Avocat général (août 1857).

Terrier de Loray (août 1857).

Delacroix, Architecte de la ville (janvier 1858).

Jeannez, ✵, Conseiller à la Cour impériale (janvier 1860).

Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes en retraite (janvier 1861).

Desserteaux, Conseiller à la Cour impériale (janv. 1862).

Chappuis, Profes. à la Faculté des lettres (janvier 1862).

Sanderet, Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie (janvier 1862).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

Messieurs

Guyétant, ✵, Docteur en médecine, membre de la Société des Géorgiphiles de Florence ; à Lyon (février 1809).

D. Monnier, Correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura ; à Domblans (janvier 1827).

Hugo (Victor), O ✵, de l'Académie française, etc. (août 1827).

Coillot, Doct. en médecine ; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✵, membre de l'Académie des sciences ; à Paris (août 1827).

Dalloz, O ✵, ancien Avocat à la Cour de cassation ; à Paris (août 1828).

Pauthier, Orientaliste ; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Homme de lettres ; à Paris (février 1832).

Cuvier (Ch.), ancien Doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

Besson, ✵, Statuaire, Directeur de l'Ecole de dessin ; à Dole (août 1833).

Gindre de Mancy, ancien Employé de l'Administration générale des postes ; à Saint-Mandé (janvier 1834).

Magnin (Charles), O ✵, membre de l'Académie des inscriptions, Conservateur à la Bibliothèque impériale ; à Paris (janvier 1839).

---

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a fixé à *quarante* le nombre des associés de cet ordre.

X. Marmier, O ✵, Conservateur à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève ; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✵, membre du Corps législatif et de l'Institut (Académie des sciences morales) ; à Paris (août 1839).

Tissot, ✵, Professeur de philosophie, Doyen de la Faculté des lettres de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique ; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, Docteur-Médecin ; à Baume (août 1842).

Richard (l'Abbé), Correspondant historique du Ministère de l'instruction publique, Curé à Dambelin (Doubs) août 1842).

Cournot, O ✵, ancien Recteur ; à Paris (août 1843).

Wey (Francis), ✵, Inspecteur général des Archives de l'Empire ; à Paris (août 1845).

Circourt (le Comte Albert de), Homme de lettres ; à Paris (janvier 1846).

Ronchaud (Louis de), Littérateur ; à Paris (novembre 1848).

Richard-Baudin, Maître ès Jeux Floraux, Professeur au lycée de Dijon (août 1849).

Gaume (Mgr), Protonotaire apostolique, à Paris (août 1850).

Reverchon, ✵, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat ; à Paris (janvier 1851).

Barthélemy de Beauregard (l'Abbé J.), Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux, à Paris (janvier 1851).

Bigandet (Mgr), Vicaire apostolique dans la Birmanie (janvier 1853).

Vieille (Jules), ✵, Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (août 1853).

Jolibois, Curé de Trévoux (janvier 1855).

Pallu, Bibliothécaire ; à Dole (janvier 1855).

Lonchamp, Avocat ; à Vesoul (août 1855).

Bergeret, Docteur en médecine, membre du Conseil général du Jura ; à Arbois (août 1856).

Gatin (l'Abbé), Correspondant du Ministre de l'instruction publique pour les travaux historiques, Curé d'Héricourt (Haute-Saône) (août 1856).

Gaspard de Gigny, docteur-médecin (janvier 1857).

Petit, Statuaire ; à Paris (août 1857).

Ed. Grenier, Littér. ; à Baume-les-Dames (janvier 1858).

Clerc (l'Abbé), Professeur au petit séminaire de Luxeuil (août 1859).

Toubin, Régent au Collége de Salins (août 1859).

Pasteur, ✲, Administrateur de l'Ecole normale supérieure ; à Paris (janvier 1860).

Adolphe de Circourt, à Paris (janvier 1861).

Pierron, Professeur au Lycée impérial de Louis-le-Grand (août 1862).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs

Civiale, ✲, Docteur en médecine ; à Paris (août 1823).

Taylor (le Baron), ✲ O ✲, Littérat. ; à Paris (août 1825).

Cailleux (de), ✲ O ✲, ancien Directeur général des Musées ; à Paris (août 1827).

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

---

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a fixé à *vingt* le nombre des associés de cet ordre.

Matter, O ✠, ancien Inspecteur général de l'Université ; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, O ✠, Chef de division au Ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; à Paris (août 1834).

Thirria, O ✠, ancien Ingénieur en chef des Mines, membre du Conseil général de la Haute-Saône ; à Vesoul (août 1834).

Caumont (de), O ✠, Président de la Société des antiquaires de Normandie ; à Caen (janvier 1841).

Reinaud, O ✠, membre de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale ; à Paris (août 1842).

Dubeux, ✠, Conservateur de la Bibliothèque impériale ; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), Homme de Lettres ; à Paris (août 1842).

Leglay, ✠, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur ; à Selongey, près de Dijon (août 1845).

Greppo l'Abbé), Vic. gén ; à Belley (30 août 1847).

Chénier (de), O ✠, Chef de bureau de la justice au Ministère de la guerre ; à Paris (novembre 1848).

Braun, ✠, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (août 1849).

Forster, ✠, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) (août 1853).

Foisset, Conseiller à la Cour impér. de Dijon (août 1857).

Quicherat, Professeur à l'Ecole impériale des Chartes (août 1857).

Baudoin, Docteur en Droit, à Paris (janvier 1861).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS [1].

Messieurs

Picot, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

Gingins la Saraz (le Baron de), Correspondant de l'Académie royale de Turin; à Lausanne (mai 1839).

Gazzera (l'Abbé), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

Gachard, ✻, Directeur général des Archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

Vulliemin, Historien; à Lausanne (mars 1841).

Porchat, ancien Recteur de l'Université de Lausanne; à Paris (mars 1841).

Matile, Historien; à New-York (E.-Unis) (mars 1841).

Groen van Prinsterer (G), ancien Chef du cabinet du Roi de Hollande, membre du Conseil d'Etat; à La Haye (août 1843).

Ménabréa, Ministre à Turin (août 1847).

Reume, Officier d'artillerie; à Bruxelles (août 1850).

Kohler, Prof. au collége de Porrentruy (janvier 1855).

Manzoni (Alexandre); à Milan (août 1855).

---

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841.

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1863.

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1863, décernera les prix suivants :

Prix d'histoire. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise ou un Etablissement public de la province.* Sont exceptées : *Les villes de Dole, Gray, Montbéliard, Poligny, Pontarlier, Ornans, Salins, Vesoul; les maisons de Joux et de Montfaucon, de Saint-Mauris et de Neuchâtel; les abbayes et prieurés de Baume-les-Dames, de la Grâce-Dieu, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil, Montbenoît, du Mont Sainte-Marie, de Saint-Claude, des Trois-Rois, de Morteau et de Bellefontaine,* sur lesquels l'Académie a des renseignements suffisants. On appelle particulièrement l'attention des concurrents sur les anciennes églises de la province.

Les biographies sont exclues de ce concours.

Prix d'éloquence. — Médaille de 300 fr. — *Etude sur la vie et les œuvres de Pierre Matthieu,* considéré comme poète et comme historiographe.

Prix d'économie politique. — Médaille de 300 fr. — Quels sont les changements survenus en France depuis cinquante ans dans le taux des salaires et dans le prix

des denrées alimentaires? Indiquer leurs rapports et apprécier leur influence sur le bien-être des familles et sur la prospérité publique.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie*, avant le 1er juin.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 23 août 1852.

Discours de M. le Président..... 1
Rapport sur le concours d'histoire, par M. Paul Laurens..... 22
Hommage à la mémoire de Charles Laumier, par M. Viancin..... 33
Rapport sur le concours d'éloquence, par M. le vicomte Chifflet..... 40
Rapport sur le concours de poésie, par M. Aug. Dusillet..... 67
Pièce de vers, par M. Viancin..... 81

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Examen d'un ouvrage de M. Quiquerez sur le Mont-Terrible, par M. le président Clerc..... 89
Rapport fait par M. Pérennès, secrétaire perpétuel, sur la traduction de la Jérusalem délivrée, par M. Desserteaux, conseiller à la Cour impériale de Besançon..... 101
Elections..... 122
Liste académique..... 123

FIN.

Besançon. — Dodivers et Ce, imp. de l'Académie, Gr.-Rue, 42.

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Séances publiques des 28 Janvier et 22 Août 1863.

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

BESANÇON

DODIVERS ET C^ie^, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

Grande-Rue, 42.

1863

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

MÉMOIRES
DE L'ACADÉMIE

DES SCIENCES, BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

Séances publiques des 28 Janvier et 22 Août 1863.

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

BESANÇON

DODIVERS ET C^ie^, IMPRIMEURS DE L'ACADÉMIE

Grande-Rue, 42.

1863

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE DES SCIENCES

BELLES-LETTRES ET ARTS

DE BESANÇON.

SÉANCE PUBLIQUE DU 28 JANVIER 1863.

Président annuel,

M. CLERC DE LANDRESSE.

DISCOURS DE M. LE PRÉSIDENT.

Messieurs,

J'ai, moins que jamais, le temps de faire des recherches, de colliger des souvenirs et d'écrire un discours. Vous le saviez lorsque vous m'avez fait l'honneur de me nommer président annuel de votre savante Compagnie. J'espère, qu'à raison de ma situation particulière, vous m'excuserez de me borner à vous rappeler quelques-unes des pertes douloureuses que l'Académie de Besançon a faites depuis quelque temps.

Au mois de novembre 1861, la mort a frappé M. Antoine-François-Alexis Droz, doyen de votre Académie.

M. François-Nicolas-Eugène Droz, son père, conseiller au parlement de Franche-Comté, avait été secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon jusqu'à l'époque où la révolution en avait dispersé les membres. Au moyen de patientes recherches pendant un grand nombre d'années il était parvenu à réunir plus de 80 volumes de titres et de documents historiques. Il avait publié d'intéressants ouvrages sur l'histoire.

M. Droz père ne s'était pas consolé de la suppression des académies. Il était persuadé qu'elles seules étaient en état de terminer convenablement les grandes collections entreprises par les corporations religieuses.

En 1804, M. Droz père fit imprimer un mémoire sur l'avantage du rétablissement des académies. Ses efforts réussirent, l'Empereur rétablit l'Académie de Besançon à la fin de 1805 ; mais M. Droz n'eut pas le bonheur de voir cette restauration qu'il avait préparée, il était mort le 13 octobre de la même année.

Un des premiers actes de l'Académie de Besançon fut d'attribuer au fils le fauteuil académique qui avait été si dignement occupé par le père.

M. Antoine-François-Alexis Droz eut dans le pays une grande position. Il fut pendant longtemps conseiller à la Cour d'appel et membre du Conseil général du Doubs. Les électeurs du département le nommèrent député ; mais une surdité prématurée le mit dans la nécessité de mener une vie retirée. Depuis plus

de 30 ans il n'assistait plus à vos séances. Il s'intéressait cependant toujours à vos travaux et il continuait les recherches commencées par son père. Il a réuni de nombreux documents et fait des notes sur l'Académie de Besançon, sur le Parlement de Franche-Comté et sur l'histoire de cette province. Il les a confiés à M. Auguste de Vregille, son neveu, conseiller à la Cour impériale.

Au mois de novembre 1861, la mort ne se bornait pas à nous priver de notre doyen, elle nous enlevait encore un collègue, âgé de moins de cinquante-cinq ans, qui réunissait les sympathies de tous ceux qui le connaissaient.

M. Martin, docteur en médecine, avait obtenu tous les succès possibles dans l'exercice de sa profession difficile. Son instruction était vaste. Il y joignait un grand tact médical et une parfaite rectitude de jugement. Simple de manières, bon et désintéressé, il eut bientôt une clientèle à laquelle il ne pouvait suffire.

Sa place était marquée à l'école de médecine où il fut professeur de clinique interne.

L'administration de l'hôpital Saint-Jacques s'attacha M. Martin en le nommant médecin de ce magnifique établissement.

En 1854, le choléra, qui désolait Gray et Gy, pénétra à Besançon, qu'il frappa de consternation. La ville était désertée par un grand nombre d'habitants. Presque tous les malades qui ne pouvaient fuir étaient

transportés à l'hôpital Saint-Jacques. Dès le matin, M. Martin y arrivait et y passait de longues heures à distribuer ses soins, ses ordonnances et des consolations. Son attitude calme rassurait les malades et entretenait le courage de ces pieuses hospitalières, qui sont si justement admirées. Sur ce champ de bataille où l'ennemi était invisible et insaisissable, le docteur Martin, bravant ses coups, s'obstina à le deviner et à le combattre. Il fut admirable de sang-froid, de courage et de dévouement. Il eut la satisfaction de voir diminuer et disparaître promptement l'épidémie. Il avait agi sans éclat, sans ostentation, avec la modestie qui le caractérisait. Une médaille d'or, qui est un titre glorieux pour sa famille, marqua pour lui cette date honorable.

Dès l'année suivante, l'Académie de Besançon ouvrait ses rangs à un savant si utile au pays. Dans ce choix vous n'étiez pas entraîné par les compositions littéraires de M. Martin; il n'avait rien publié. Son temps était entièrement absorbé par son cours de médecine, par son service d'hôpital et par les soins que réclamait sa nombreuse clientèle. Il lui fallait d'autant plus de courage pour suffire à une pareille tâche qu'il était atteint d'une maladie du cœur, dont il connaissait la nature et le résultat probable. Il avait déclaré à quelques-uns de ses amis que sa mort serait prématurée et subite.

M. Martin vous a exprimé publiquement sa reconnaissance à la séance du 29 janvier 1859. Pour s'excuser de ne l'avoir pas fait plutôt il vous disait : « Les

douloureuses préoccupations, les angoisses sans cesse renaissantes, qui pèsent sur ceux qui exercent la profession médicale, ne leur laissent que bien peu de temps pour les travaux du cabinet, qui réclament par-dessus tout le calme de l'esprit et les loisirs. »

Il appartenait au docteur Martin plus qu'à tout autre de prouver que, dans ce siècle de progrès, la médecine n'est pas restée en arrière et que, par ses travaux, les progrès et les services qu'elle rend, elle mérite l'estime et la reconnaissance des gens de bien. Il vous a rappelé la découverte de la vaccine par Jenner, en vous faisant observer qu'elle sauvait la vie à plus de mortels que n'en sacrifient à leur gloire les conquérants qui se disputent le sceptre du monde. Il a recommandé à votre admiration les découvertes physiologiques sur la vie et sur la mort par Bichat, un des hommes célèbres des monts Jura, qui nous avoisinent. M. Martin vous a signalé la révolution profonde, opérée par Pinel, dans la pathologie, en classant et décrivant d'une manière nette et précise toutes les maladies connues; en débrouillant la thérapeutique, en lui donnant la simplicité et la certitude que les amis de la science appelaient inutilement de leurs vœux depuis des siècles : « La plus grande gloire de cet homme de bien, vous disait M. Martin, est d'avoir réformé le régime des aliénés. Avant lui ces malheureux, chargés de chaînes, renfermés dans d'infects cabanons comme des bêtes dangereuses, privés de lumière et des choses les plus nécessaires à la vie, languissaient dans la plus dégoûtante misère, jusqu'à ce que la mort vînt mettre un terme à leurs maux.

Leurs cris de douleur et de désespoir mêlés au bruit des chaînes faisaient ressembler les maisons où ils étaient renfermés aux avenues de l'enfer plutôt qu'à des asiles destinés au soulagement de la misère. A la voix du médecin philanthrope, les chaînes tombent, les cabanons s'ouvrent et ces fous, qui étaient rendus plus furieux par les indignes traitements qu'ils subissaient, deviennent calmes, paisibles et bénissent leur bienfaiteur. Un traitement rationnel prend la place des sévices ; une nouvelle branche de science paraît ; elle se développe par les soins et les découvertes d'Esquirol, de Foville, de Lenret, de Culmeil et d'autres bienfaiteurs de l'humanité. La folie, jusqu'alors réputée incurable, se guérit souvent ; des milliers de malheureux recouvrent la raison et ceux que la science ne peut guérir, traités avec les égards qu'on doit au malheur, voient la dignité de l'homme respectée en leurs personnes et peuvent attendre sans souffrances la fin de leur infortune. »

M. Martin vous a retracé les travaux de Bonnet, de Morgagni, de Broussais, les luttes que firent naître leurs découvertes, la part qu'y prirent les docteurs Récamier, Rostan, Cayol, Chomel, Andral, Bouillaud et Louis, le résultat utile de ces discussions lorsque les haines et les passions se furent calmées. L'anatomie pathologique avait prouvé que l'immense majorité des maladies était due à la lésion des organes. Dès lors on chercha les moyens d'investigation qui devaient rendre la connaissance de ces lésions plus facile et plus sûre. Avenbruger invente la percussion. Laënnec découvre

l'auscultation. Villan, Battmann, Alibert et Royer trouvent des moyens certains de guérir la plupart des maladies de la peau.

La matière médicale et la pharmacie profitent des découvertes des chimistes, des physiciens et des naturalistes. La connaissance plus précise des propriétés des médicaments fait rejeter une foule de substances inertes et dégoûtantes. On trouve le moyen d'extraire des substances médicamenteuses les principes actifs qu'elles recèlent. La quinine, la morphine, la strychnine et les autres alcoloïdes végétaux remplacent avantageusement le quinquina, l'opium, la noix vomique. Quelques milligrammes des substances nouvelles suffisent pour produire les effets qu'on demandait autrefois à des doses considérables de drogues amères et repoussantes. L'iode et ses préparations, les sels d'or et de platine, le chloroforme et l'amylène, doués d'une incontestable efficacité, augmentent le nombre des agents dont le médecin peut se servir.

Le temps dont le docteur Martin pouvait disposer à votre séance publique ne lui a pas permis de vous expliquer en détail les inventions utiles et remarquables qui ont enrichi la chirurgie moderne. Des opérations jugées impossibles, vous a-t-il dit, ont été exécutées avec succès. La chirurgie, modifiant les tendances que lui avaient imprimées les nécessités des champs de bataille, devient de jour en jour plus conservatrice. Elle estime plus les succès obtenus en conservant les parties malades que ceux qu'elle obtiendrait plus facilement en les enlevant par une opération ra-

pide. C'est notre siècle qui a substitué le broyement de la pierre à l'opération sanglante de la taille, jugée jusqu'alors nécessaire pour délivrer le malheureux que la pierre tourmentait. L'emploi du chloroforme et des autres anesthésiques, en supprimant la douleur, ôte aux opérations qu'on ne peut éviter ce qu'elles avaient d'effrayant. Les opérations sont rendues plus faciles et les résultats sont plus satisfaisants.

M. Martin vous rappelle ensuite les conquêtes de la médecine légale, utile auxiliaire de la justice, les travaux de Fodéré, de Mave, de Devergic, d'Orfila; les découvertes de la physiologie moderne, les admirables travaux de Magendie, de Burdach, de Berrard, de Flourens, de Louget, de Muller, de Bernard et il vous dit, qu'en leurs mains, la physiologie est devenue l'histoire véritable et non le roman de la vie.

M. Martin a très clairement prouvé que la science qu'il professait avait une large part dans l'ample moisson de découvertes dont s'enorgueillit si justement notre époque.

Né à Besançon, M. Martin n'en est sorti que pour prendre ses grades à l'école de médecine de Strasbourg et à celle de Paris. Il a démenti le proverbe qui dit que nul n'est prophète dans son pays. Il était cependant uniquement l'enfant de ses œuvres.

Ce n'est pas par la forme qu'il a séduit ses compatriotes. Il était timide et froid, quoique plus tendre que ne l'indiquait son extérieur. Son maintien était digne; mais dans ce qui se révèle extérieurement il n'y avait rien de ce qui entraîne au premier abord. La réputation

dont il a joui n'était pas l'œuvre éphémère de la mode. C'était le résultat d'un mérite tellement solide que l'envie n'aurait pu se faire qu'une mauvaise position en le contestant. Sa renommée médicale a duré jusqu'au dernier jour de sa vie, sans être mise en question par personne. Épris du simple et du vrai, qui étaient dans sa nature, il n'a jamais cherché à éblouir le vulgaire par des termes scientifiques, inintelligibles pour la plupart des auditeurs. Il tenait au fond des choses beaucoup plus qu'à la mise en scène et il rejetait avec dédain tout ce qui pouvait avoir le moindre rapport avec le charlatanisme.

Sa mort subite a jeté dans la consternation sa famille et ses amis, elle a été une cause de deuil pour la population entière.

Son Excellence M. le Ministre de l'instruction publique a été tellement ému de ce décès, qu'il n'avait nullement prévu, qu'il a cru devoir exprimer à la veuve de M. Martin le regret qu'il éprouvait de ne pas avoir donné à ce savant professeur la croix d'honneur qu'il lui destinait.

En parlant de Pinel, notre excellent collègue vous a dit et je vous répète pour lui : « A défaut de statue de marbre ou de bronze élevons-lui dans nos cœurs le monument de reconnaissance qui est dû à tous les bienfaiteurs de l'humanité. »

Sous l'impression d'une douleur qui m'émeut encore, je suis obligé de vous en exprimer une autre.

Depuis 1827, M. le baron Charles de Saint-Juan était membre de l'Académie de Besançon. Sa constitution robuste nous avait fait espérer que nous le conserverions longtemps encore. Nous avons été douloureusement surpris, au mois de septembre dernier, lorsque nous avons appris sa mort. Nous avons vivement regretté de ne pas nous être trouvé en position de lui rendre alors un hommage justement mérité. Aujourd'hui nous croirions manquer à un pieux devoir si nous ne profitions pas de l'occasion qui se présente pour lui dire publiquement un cordial adieu !

M. Charles de Saint-Juan est né à Besançon, en 1785, d'une famille parlementaire des plus honorables. Il était encore enfant lorsque la terreur exerça ses rigueurs sur sa mère en la mettant en réclusion. Cette persécution l'impressionna profondément ; mais ses justes griefs contre la révolution ne l'empêchèrent pas de s'associer au mouvement de la civilisation moderne.

La désorganisation existant à l'époque de la jeunesse de M. de Saint-Juan l'avait empêché de faire, dans un collége, des études classiques. Il y suppléa en travaillant seul et au moyen de leçons particulières qu'il prit de M. Jean-Jacques Ordinaire et de M. de Laboissière. L'un d'eux lui apprit les langues anciennes. L'autre lui donna le goût de la poésie.

Dans les dernières années du règne de Napoléon I^er^, M. le sénateur comte d'Aboville, général commandant les gardes nationales de la 6^e^ division militaire, choisit dans les rangs de la garde nationale, M. de Saint-Juan pour son aide de camp. Ce jeune officier leste, adroit

et vigoureux, devint bientôt un écuyer distingué. Il excella aussi dans le maniement des armes.

Lorsque l'Empereur forma des régiments de gardes d'honneur avec l'élite de la jeunesse française, M. Charles de Saint-Juan fut naturellement indiqué par sa position pour en faire partie. Il fut incorporé dans le 4e régiment et promu de suite au grade de brigadier. Son père, qui n'avait épargné aucun sacrifice pour le soustraire aux exigences de la conscription, ne put se résigner à vivre séparé de son fils unique, il le suivit.

La paix rendit M. Charles de Saint-Juan à ses foyers. Il se dévoua dès lors à son pays dans la vie civile. En 1824, il fut nommé membre du conseil municipal de Besançon. Il a continué à faire partie de cette assemblée pendant 38 ans, et il en était le doyen lorsque la mort nous en a privé.

L'administration municipale avait utilisé les connaissances et le bon goût de M. de Saint-Juan en le nommant membre des commissions du musée, de l'école communale de dessin et de la bibliothèque de la ville.

Deux fois M. de Saint-Juan fut élu, par ses concitoyens, membre du Conseil général du Doubs.

Dans les Conseils de la ville et du département, M. de Saint-Juan fut toujours dévoué au bien public et disposé à la modération.

Bon et humain, il ne négligea aucune occasion de secourir les malheureux. Lors de la fondation de l'association de patronage, il fut un des plus ardents promoteurs de cette œuvre de charité et la présidence du comité des enfants indigents lui fut confiée.

La lecture de gracieuses poésies, composées par notre collègue sous les frais ombrages de son château de Salans, a souvent embelli nos séances publiques. Il chérissait la société des artistes et des gens de lettres. Le charme qu'il goûtait dans l'intimité de M. Weis, notre spirituel et savant doyen, était une de ses plus grandes jouissances.

La bonne éducation de M. de Saint-Juan, son exquise politesse et son esprit d'obligeance se faisaient remarquer partout. Aussi avait-il des amis dans toutes les classes de la société.

Sa mort a excité d'unanimes regrets. L'Académie, par mon organe, mêle ses éloges à ceux d'une population reconnaissante.

Occupons-nous maintenant d'un collègue qui vivait loin de nous, que nous ne connaissions que par ses œuvres et par sa réputation.

M. Charles Magnin, que nous avons perdu au mois d'octobre dernier, avait fait ses études à Paris. Il avait eu d'éclatants succès à Sainte-Barbe et au lycée Napoléon.

Il s'est fait le défenseur de l'art dramatique, cause difficile à défendre, et qu'il a su cependant élever très haut.

Depuis 1825, il écrivait dans *le Globe* où il traitait spécialement des œuvres de théâtre.

En 1835, l'Université mit à sa disposition une de ses chaires à la Faculté des lettres de Paris. Il y exposa

les découvertes qu'il avait faites sur les rapports originaires de la religion et de l'art dramatique.

M. Magnin a fait partie des anciens comités historiques depuis 1837, et il a pris une part active à leurs travaux jusqu'en 1858.

Il publia, en 1838, l'histoire des origines du théâtre moderne. Cet ouvrage remarquable lui valut une place distinguée parmi les savants. Dès la même année il fut appelé à faire partie de l'Institut de France comme membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il y remplaça l'illustre Silvestre de Sacy.

Vous avez voulu vous attacher, de la manière la plus étroite possible, un savant aussi distingué. En 1839, vous avez placé M. Magnin au nombre de vos associés correspondants, nés dans la ci-devant province de Franche-Comté, quoiqu'il fût né à Paris le 4 novembre 1793. Sa famille était originaire de Salins. Plusieurs de ses ancêtres ont été échevins de cette ville, et il y avait conservé la maison de sa famille. M. Magnin considérait cette ville comme son berceau, et il y allait aussi souvent que cela lui était possible.

Il a écrit dans *le National*, dans *la Revue de Paris*, dans *la Revue des Deux-Mondes* et dans *le Journal des Savants* de nombreux articles, consacrés pour la plupart à l'examen des pièces de notre vieux théâtre.

Notre associé correspondant a publié une traduction *du théâtre de Hroswitha*, religieuse allemande du dixième siècle, qui employait ses loisirs à imiter Térence dans les drames qu'elle composait.

Il est auteur d'un ouvrage intitulé : *Méditations et*

Causeries, dans lequel il a réuni une partie de ses articles de critique.

Dans les derniers temps de sa vie, M. Magnin a cherché à faire diversion aux longues souffrances d'une douloureuse maladie en résumant sous le titre badin d'*Histoire des Marionnettes,* ses vastes études sur l'art dramatique.

Pendant trente années, M. Magnin fut conservateur de la bibliothèque impériale. Il était en dernier lieu chargé du département des imprimés, après avoir rempli pendant 19 ans les autres emplois.

Depuis longtemps il était officier de la Légion d'honneur.

Le fiel de l'envie n'a jamais souillé la plume de notre associé correspondant. Dans ses critiques il était uniquement inspiré par l'amour du beau et par les règles du goût. Il cherchait à diriger dans cette voie les auteurs dont il examinait les ouvrages.

M. Magnin réunissait à une très grande érudition le sentiment critique le plus délicat, un style élégant et pur. « S'il avait eu, dit M. de Sainte-Beuve, un peu plus d'activité mondaine, il aurait probablement été de l'Académie française en même temps qu'il était de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. »

Il semble, Messieurs, que vous ayez deviné les désirs de M. Magnin, en vous l'associant comme Franc-Comtois. Sa dernière pensée a été pour sa ville d'adoption. Il a choisi le cimetière de Salins pour sa sépulture et il a voulu être le bienfaiteur d'une ville que ses ancêtres avaient administrée pendant longtemps avec honneur

et dévouement. Par testament du 1er octobre 1862, après avoir fait quelques legs particuliers, il l'a instituée légataire universel de sa fortune. D'après ses vœux, la moitié des revenus de sa succession doit être employée aux besoins du collége et de la bibliothèque. Il exprime le désir que sa maison soit employée à une fondation d'utilité publique, telle que crêche, presbytére, école ou salle d'asile.

Par les soins de M. le notaire Tournier, exécuteur testamentaire de M. Magnin, le corps de celui-ci a été conduit de Paris à Salins, où la population toute entière s'est fait un devoir d'assister à ses obsèques.

Excusez-moi, Messieurs, de vous avoir attristés par la nécrologie de quelques-uns de nos collègues; j'avais à remplir un pieux devoir. J'espère que le surplus de la séance sera moins lugubre et contribuera à soulager nos âmes oppressées.

ÉPIGRAMMES

Par M. Aug. DUSILLET.

Messieurs,

J'ai à vous lire encore aujourd'hui quelques-uns de ces couplets détachés que vous avez accueillis maintes fois avec indulgence, et que j'ai peut-être tort d'appeler des épigrammes, puisque ce mot, détourné de son ancienne acception, éveille une idée satirique. Tout le monde connaît la piquante réponse de Racan à Mademoiselle de Gournay, à propos des épigrammes *à la grecque*. Il n'en est pas moins vrai qu'une épigramme proprement dite n'est autre chose qu'une *inscription*, une phrase à noter, contenant une pensée, une sentence, une réflexion triste ou gaie, mordante ou inoffensive, peu importe, exprimée en termes concis sur un sujet quelconque. C'est ainsi que l'ont entendu les anciens et que je m'obstine à l'entendre moi-même, à défaut d'un mot équivalent qui n'existe pas dans notre langue. Mes couplets sont pour la plupart très sérieux; et si de loin en loin la raillerie se glissait sous ma plume, je saurais la maintenir dans de justes limites, afin d'éviter autant que possible la censure des gens de goût.

I

J'aime un esprit badin, mais sage, réservé,
Et chez qui le bon sens à la gaîté s'allie.
Je veux que la raison coudoyant la folie
Conserve le haut du pavé.

II

Ne plaisantez jamais qu'avec les gens d'esprit.
Un sot craint la plaisanterie.
Il se fâche ou du moins se trouble quand on rit.
Un mot à double sens l'inquiète, l'aigrit.
Deux sens en un seul mot !.. Eh ! comment, je vous prie,
Voudriez-vous qu'il les comprît ?

III

Quand notre vanité nous parle, on trouve étrange
Qu'elle nous range
Si facilement sous sa loi :
C'est qu'elle ment de bonne foi.

IV

Sois vrai, mais indulgent,
Poli, quoique sincère ;
Donne un tour obligeant
Au blâme nécessaire ;
Car une vérité
Qui n'est pas charitable,
Naît d'une charité
Qui n'est pas véritable.
Conseil mal entendu,
Service mal rendu,
Temps perdu.

V

Quoi ! si jeune !.. et déjà d'insipides leçons,
Des devoirs de toutes façons,
Grec, latin, version ou thème !
Tourmenter un enfant ; précipiter ses pas
Vers un but qu'à cet âge il ne voit même pas !
Ma raison, dites-vous, réprouve un tel système.
Votre raison a tort. L'élève, à son début,
De vos soins, je le veux, méconnaîtra le but ;
Mais, plus tard, il aura contracté l'habitude
De l'application nécessaire à l'étude.
Ce pauvre enfant que fait bâiller
La leçon qu'il récite et qu'il ne peut comprendre,
Ne travaille pas pour apprendre,
Mais il apprend à travailler.

VI

Des mortels à l'humeur si fière
L'inconséquence fait pitié.
Vivant une moitié de sa triste carrière,
L'homme voudrait déjà vivre l'autre moitié ;
Et, durant celle-ci rappelant la première,
Il fatigue le ciel de ses vœux indiscrets,
Et finit par de vains regrets.

VII

Moralistes fameux qu'un autre âge a vu naître,
O vous qui de la gloire enseignez le mépris !
J'admire un tel dédain, et j'y croirais peut-être,
Si vous n'aviez pris soin de signer vos écrits.

VIII

Toujours calme au sein de l'orage,
En butte aux coups du sort noblement supportés,

La vertu d'un héros vous ferait-elle ombrage ?
Souhaitez-lui... — Quoi donc ? — des contrariétés.
Les petites adversités
Sont les écueils du grand courage.

IX

On connaît Placide et Constant ;
L'un faible cœur, l'autre âme altière.
On les a vus au même instant
Frappés d'une ruine entière.
L'un désespère, l'autre attend.

X

Luc apprit la sagesse et ses dogmes austères,
Mais il tarde à s'y conformer.
Ainsi fait ce manant, qui cultiva ses terres
Et néglige de les semer.

XI

Docte, obligeant, poli, Damon sur toute chose
Sait fort bien converser, disserter, discuter ;
Il déplait cependant, on le fuit, et pour cause :
Damon ne sait pas écouter.

XII

Georges, ce raisonneur que rien ne déconcerte,
Qui, sondant l'univers de l'un à l'autre bout,
Sans cesse observe, écoute, argumente et disserte,
Georges ne comprend rien, mais il explique tout.

XIII

Paul médit, Pierre est malfaisant.
Je ne sais lequel je préfère,
Car il ne manque au médisant
Que l'occasion de mal faire.

XIV

Mettez les médisants
Avec les malfaisants;
Pour qu'on les assortisse ;
Les calomniateurs
Avec les malfaiteurs ;
Et ce sera justice.

XV

Vos hommes d'esprit de province
Passent pour des sots à Paris,
Me disait Jean. Moi, je repris :
Esprit, soit ! mais probité mince.
Que ne dit-on pas en province
Des honnêtes gens de Paris ?

XVI

Paix au sot ! Guerre au fourbe, au traître !
Est homme d'esprit qui peut
l'être ;
Est homme d'honneur qui le veut.

XVII

Ma grand'mère, jadis, m'avait pris en tutelle.
Je crois encore ouïr sa chevrotante voix :
« Enfant, l'honneur est tout, l'argent rien, disait-elle,
» Plaie ou perte d'argent n'est qu'une bagatelle,
» On n'en meurt pas. » Vrai Dieu ! d'après ce que je vois,
C'est la seule qui soit mortelle.

XVIII

Décidément, il vaut mieux prendre
Que d'emprunter, dit l'autre. En un besoin urgent,

L'hiver passé j'eus peine à trouver de l'argent,
Grand'peine; est-ce au moins tout? Non-dà, je viens d'apprendre
Qu'on veut encor me tourmenter,
Sous prétexte qu'il faut le rendre.
Décidément, il vaut mieux prendre
Que d'emprunter.

XIX

J'ai beau heurter du pied, du poing;
Chez Lucas on ne m'ouvre point.
En mal appris il se comporte.
Voici le fait : un jour, Lucas
M'emprunte ma bourse et l'emporte.
C'est fort bien, mais en pareil cas
On laisse la clé sous la porte.

XX

ÉPITAPHE DE MÉDOR (*).

Servant avec la même adresse
Mon maître et ma jeune maîtresse,
Je fus chéri des deux et choyé nuit et jour.
De mon double succès veut-on savoir la source?
J'aboyais aux voleurs de bourse
Et flattais les larrons d'amour.

XXI

Parmi la foule du vulgaire,
Cherchez deux honnêtes humains,

(*) Latratu fures excepi, mutus amantes ;
Sic placui Domino, sic placui Dominæ.
(*Joach. du Bellay.*)

Dont l'amitié joigne les mains,
Qui ne songent point à la guerre ;
Et, soyez-en bien convaincus,
Il ne faut pour les mettre aux prises,
Têtes blondes, brunes ou grises,
Qu'une femme ou quelques écus.

XXII

Pour être habile à se mettre en ménage,
Il faut, dit-on, savoir faire le feu.
Sur ce chapitre entendons-nous un peu.
Faire le feu !... deux époux, au jeune âge,
Sans peine ensemble y doivent parvenir.
Faire le feu, ce n'est qu'un badinage ;
Le difficile est de l'entretenir.

XXIII

Quand mon amant
Jure qu'il m'aime
Plus que lui-même,
Je crois qu'il ment.
— Et moi, Glicère,
Je crois vraiment
Qu'en ce moment
Il est sincère.
Mais seulement,
On sait comment
Une semaine
Parfois amène
Un changement
De sentiment.
Pour sa bergère
Qu'on soit, ma chère,
Des plus constants,

Je veux qu'on l'aime
Plus que soi-même ;
Mais on ne l'aime
Pas si longtemps.

XXIV

Lorsque Daphnis, au comble de ses vœux,
Vous dit : ô moitié de mon être !
Pour toi je suis prêt, si tu veux,
A me jeter par la fenêtre ;
Je ne crois pas, Chloé, qu'en cet instant
Il parle contre sa pensée,
Mais la fenêtre qu'il entend
Est celle du rez-de-chaussée.

XXV

Tant qu'amour y tient garnison,
Le cœur souffre, on est misérable.
Arrive l'arrière saison,
Qui sait nous mettre à la raison:
On crie alors : Dieu secourable !
Guéris-moi de ma guérison.
La guérison est incurable.

DISCOURS DE RÉCEPTION

Par M. DESSERTEAUX.

MESSIEURS,

Permettez-moi de vous remercier, avec toute l'effusion d'un cœur reconnaissant, de l'honneur que vous avez bien voulu me faire en m'appelant au milieu de vous, et en m'associant à vos utiles travaux. Je suis fier de vos suffrages ; je suis heureux d'avoir ma place dans le sein d'une compagnie qui a conquis un rang si élevé dans l'estime du monde savant, en cette belle province de Franche-Comté où les lettres, les sciences et les arts ont toujours été cultivés et honorés, et de faire partie aussi de cette élite de gens de cœur et d'intelligence qui se sont toujours fait gloire de vous appartenir par les liens de la plus douce confraternité.

Que de noms se pressent sur mes lèvres, et quel beau sujet d'études, si je pouvais retracer l'histoire de cette Académie, même en ne faisant qu'une esquisse rapide et nécessairement incomplète de tous les travaux de nos confrères et de leurs plus illustres devanciers ! J'y verrais tous les genres de mérite réunis à tous les genres

de gloire. Ne serait-ce pas faire comme une revue de l'universalité des connaissances humaines dans les belles-lettres, dans les sciences, dans les arts, en donnant place dans cette galerie à tous ceux qui ont honoré l'esprit humain dans cette belle province? mais cette noble tâche serait trop au-dessus de mes forces, et je la laisse à d'autres, non pas plus pénétrés que moi de la grandeur du sujet, mais plus dignes de le comprendre et de l'interpréter.

Je ne veux, en ce moment, qu'envoyer du fond de mon cœur un hommage de profonde reconnaissance et d'affection toute dévouée à celui qui est, comme on le rappelait si justement ici même (1), *le père des études comtoises et notre maître à tous*. J'oserai dire encore : il est notre lien ; nous sentons en nous comme un rayonnement de son esprit et de son cœur ; nous voyons tous ce sourire bienveillant et fin qui nous accueille, et qui nous fait les honneurs de cette réunion qu'il préside, quoique absent, avec l'autorité de sa longue expérience et le charme de son aimable esprit.

Il m'est impossible de n'être pas pénétré d'un sentiment de gratitude profonde en pensant que vos suffrages m'ont rapproché de ce doyen des lettres françaises, et l'un de leurs plus illustres représentants ; car sa gloire s'étend au-delà de cette province, et l'on peut dire qu'elle fait partie du patrimoine de notre pays tout entier. Le lien qui nous attache plus étroitement à lui,

(1) M. le vicomte Ghiffiet, dans son discours de réception.

c'est, je le sens du moins pour moi, c'est l'amour des lettres et des belles choses qui ont fait l'ornement de sa vie, et qui font de tout temps la gloire et le légitime orgueil du génie humain.

C'est sans doute cet amour des lettres que vous avez voulu honorer en moi et je vous en remercie. Vous avez pensé à ces temps où les magistrats les plus austères se délassaient de leurs graves fonctions en consacrant leurs loisirs aux travaux aimables de la littérature. Le charme est, en effet, si grand qu'il est difficile d'y résister. « On voudrait, dit M. de Sacy, dans une de ses pages les plus ingénieuses, on voudrait être débarrassé de tout pour n'avoir plus qu'à vivre dans le coin le plus obscur et le plus solitaire du monde, avec cette famille de poètes et de penseurs, l'honneur du genre humain. Quelle est l'âme sensible aux lettres qui n'ait pas fait ce rêve d'une vie toute plongée dans l'étude et dans la lecture? Qui ne s'est figuré avec délices une petite retraite bien sûre, bien modeste, où l'on n'aurait plus à s'occuper que du beau et du vrai en eux-mêmes, où l'on ne verrait plus les hommes et leurs passions, les affaires et leurs ennuis, l'histoire et ses terribles agitations qu'à travers ce rayon de pure lumière que le génie des grands écrivains répand sur tout ce qu'il représente? Quelles charmantes matinées que celles qu'on passerait, par un beau soleil, dans une allée bien sombre, au milieu de ce bruit des champs, immense, confus, et pourtant si harmonieux et si doux, à relire tantôt une tragédie de Racine, tantôt l'histoire des origines du monde racontées par Bossuet, avec une

grâce si majestueuse ! Quel plaisir de ne se sentir pas tiraillé, au milieu de ces enivrantes études, par l'affaire qui vous rappelle à la maison, de ne rentrer chez soi que pour changer de livres et de méditations, ou pour se livrer à ce repos absolu qui est doux comme le sentiment d'une bonne conscience ! aujourd'hui c'est Montesquieu qui fera les frais de la journée ; demain ce sera Tacite. Le fond de la vie, dit en terminant cet aimable écrivain, ce serait un abandon complet aux lettres, sans ambition personnelle, sans autre passion que celle d'embellir et d'épurer son intelligence. »

C'est en cédant à cet attrait, à cet amour désintéressé des belles-lettres, qu'à l'âge heureux de la confiance et des douces illusions, épris d'une des plus belles œuvres du génie poétique, j'ai essayé de la reproduire dans notre langue, malgré la longueur de la tâche, et sans être arrêté par les difficultés matérielles et les entraves de notre versification. Que de temps consacré à cette pieuse étude d'un grand poète ! Que d'heures laborieuses et pourtant charmantes à poursuivre cette lutte opiniâtre entre les deux idiômes, à se pénétrer de l'original et à s'efforcer de lui donner dans une autre langue une forme nouvelle. Cette tâche achevée, une autre nous a tenté.

L'âme est un feu qu'il faut nourrir
Et qui périt s'il ne s'augmente ! (Voltaire.)

Nous avons voulu reproduire quelques pièces lyriques du grand poète allemand Schiller ; c'était passer du ciel radieux de la *Jérusalem délivrée* sous les hori-

zons parfois nébuleux où se complaît la muse germanique. Mais le souffle poétique s'y trouve ; l'âme humaine, cette pure émanation divine a aussi comme la création terrestre ses variétés infinies d'aspects, ses manifestations diverses, sa magnificence. — Nous demandons à l'Académie de vouloir bien nous permettre d'appeler sa bienveillante attention sur un de ces poèmes intitulé l'*Idéal*, et qui a déjà été traduit en prose par notre confrère M. Marmier, dont l'aimable souvenir est ici dans toutes les mémoires. Cette pièce a eu encore un glorieux interprète : Dans les jours de préparation solitaire au rôle que lui marquait la Providence, S. M. l'Empereur Napoléon III l'a reproduite en prose et elle figure dans le recueil de ses œuvres complètes. Nous avons essayé de lui donner la forme des vers, et voici notre traduction ou plutôt notre imitation de ce beau poème :

L'IDÉAL.

I

Tu veux donc me quitter, compagnon infidèle,
Pour jamais loin de moi t'enfuir à tire d'aile,
Bel âge de ma vie, ô mon bel âge d'or,
Avec tes dons exquis, tes douces fantaisies,
Ta joie et ta douleur, tes extases choisies !
Rien ne peut-il, hélas ! retenir ton essor ?
Vaine plainte !... tu fuis, tu fuis inexorable !
Comme un torrent s'écoule avec rapidité,
Tes jours s'en vont au gouffre, abîme impénétrable,
Dans ce vaste océan qu'on nomme éternité !

II

Dans les sentiers fleuris de ma verte jeunesse,
Le gazon s'est flétri sans espoir qu'il renaisse ;
Le soleil s'est éteint dans mon rêve doré.
Il s'est évanoui ce monde de merveilles,
Cet éblouissement de mes ardentes veilles,
L'Idéal qui gonflait mon cœur tout enivré !
C'est la réalité qui déjà le remplace,
Dure, impie, étouffant sous son manteau de glace,
Mes rêves autrefois si divins et si beaux :
Tout s'en va de mon cœur déchiré par lambeaux !

III

La musique du ciel autour de moi s'est tue.
Comme Pigmalion, étreignant sa statue,
Inoculant la vie au marbre inanimé,
Jusqu'à ce qu'il sentit palpiter la paupière,
La chaude ardeur du sang tiédir la froide pierre :
Ainsi du même élan qu'on étreint l'être aimé,
De mes bras amoureux j'enlaçais la nature,
Cherchant à me hausser à sa forte stature,
Désirant de plus près l'entendre me parler,
L'échauffant de mon souffle, aspirant son haleine,
Avec la passion dont la jeunesse est pleine,
Et pour sentir ma vie en son sein circuler.

IV

Puisse-t-elle répondre à l'ardeur de ma flamme,
(Disais-je), en un langage entendu de mon âme,
Et rendre à son amant le baiser de l'amour !
Alors pour moi la rose et l'arbre s'animèrent,
Les murmurants ruisseaux par leurs voix me charmèrent,

Tout me sembla renaître et revivre à son tour,
Et l'être inanimé, dans mon âme ravie,
Rendit comme un écho, comme un bruit de ma vie ;
Dès ce jour j'entrevis l'aube d'un nouveau jour.

V

L'air plus pur abondait et gonflait ma narine ;
Un monde éblouissant, dilatant ma poitrine,
S'élançait pour briser son étroite prison :
Tout un monde éclatant de lumière et de son.
Que ce monde était beau, mais avant sa naissance !
Tant qu'il resta caché, quelle magnificence !
Caché comme la fleur que contient le bouton.
Mais dès qu'il fut éclos, quelle métamorphose !
Au toucher du réel s'amoindrit chaque chose,
Et ce ne fut qu'un pâle et chétif avorton.

VI

Hardiment le jeune homme entre dans la carrière ;
Libre de tout souci, rompant toute barrière,
Il monte dans la nue, on le dirait ailé.
Il s'élève au plus haut de la voûte éthérée,
Jusqu'aux feux pâlissants au fond de l'Empyrée,
Et s'endort chaque soir dans son rêve étoilé.

VII

Il atteignait d'un vol la cime inaccessible ;
Pour lui dans son bonheur rien n'était impossible :
L'impossible... Un vain mot qui n'avait pas de sens !
De fantômes riants, une troupe ravie
Dansait devant le char de sa joyeuse vie :
L'amour et son doux prix, la gloire et son encens

Et sa vive auréole où tant d'éclat rayonne ;
La fortune agitant sa splendide couronne ;
La vérité sans voile, et qui, sans ornement,
Luit plus que le soleil dans le bleu firmament.

VIII

Mais il était à peine au milieu de sa route,
Quels nuages épais sous la céleste voûte !
Ses joyeux compagnons, l'un après l'autre ont fui :
D'un pied leste et léger la fortune s'envole,
La gloire perd aussi sa magique auréole,
Et tout l'essaim doré dansant autour de lui ;
Mais sa soif de savoir n'était pas étanchée,
Dans ses langes profonds Isis restait cachée.
Les nuages du doute, altérant la clarté,
A ses yeux hésitants voilaient la vérité.

IX

O gloire, qu'as-tu fait de tes saintes couronnes ?
Du plus divin prestige en vain tu t'environnes ;
Sur de vulgaires fronts je les vis se ternir.
Après un court printemps, dans la chaude vallée,
La saison de l'amour s'est bien vite envolée,
Par trop rapide, hélas ! pour ne plus revenir !
Sur le rude sentier cependant je m'élance ;
Mais l'abandon croissait et croissait le silence ;
A peine j'aperçois quelque vestige humain,
A peine l'espérance éclaire encor ma voie,
Et son riant fantôme en s'approchant n'envoie
Qu'une pâle lueur sur le sombre chemin.

X

Qui reste auprès de moi de ce bruyant cortège,
Qui reste avec amour, m'assiste et me protège,

Et seule me suivra jusqu'au bord du tombeau ?
C'est toi, noble amitié, dont la main ferme et sûre,
Tendre aussi, doucement guérit toute blessure !
Devant mon cœur troublé secouant ton flambeau,
C'est toi, douce amitié que j'ai longtemps rêvée,
Que j'ai cherchée en vain et qu'enfin j'ai trouvée,
Et qui des dons de Dieu sans doute est le plus beau !

XI

Et toi, toi sa compagne, aliment de la flamme
Qui calme dans nos sens les orages de l'âme,
Etude, qui toujours hantes les hauts sommets,
Qui refuses tes dons aux âmes les plus basses,
Qui sans cesse produits et jamais ne te lasses ;
En créant jour par jour sans détruire jamais,
En ajoutant un grain de sable au grain de sable,
Tu fouilles lentement la mine inépuisable,
Et pourtant l'œuvre un jour échappe de ta main,
Et des éternités tu bâtis l'édifice !
De la dette du temps (c'est ton plus noble office),
En suivant l'amitié compagne du chemin,
Tu t'en vas effaçant, ô saintes destinées !
Des minutes, des jours, des mois et des années !

Permettez-moi, Messieurs et chers confrères, permettez-moi en finissant de reporter ma pensée sur la province, voisine de la vôtre, où sont mes liens d'origine. Admirez avec moi le progrès des temps, des mœurs, des lumières ! la Saône seulement nous sépare, et, il n'y a pas encore bien longtemps, des préjugés qui semblaient indestructibles existaient des deux côtés, sur les bords de cette rivière. Un grave magistrat qui appartient à la Bourgogne me disait qu'il avait entendu

dans sa jeunesse ces paroles qui lui avaient été adressées à lui-même : *Quoi ! vous allez chez ces Espagnols !...* en parlant de vous, Messieurs. Aujourd'hui, quel changement ! s'il n'y a plus de Pyrénées, il y a encore bien moins de fleuves ou de rivières. Il n'y a plus de rivalité entre les deux provinces ; il n'y a plus qu'une noble émulation dans les luttes pacifiques de l'intelligence, la même fierté patriotique pour la grandeur de la patrie commune. Aujourd'hui la Franche-Comté et la Bourgogne, depuis longtemps déjà réconciliées et pour toujours, sont deux sœurs immortelles qui s'embrassent dans un même élan, qui ont la même âme, les mêmes aspirations généreuses, et qui, sous l'œil de Dieu, tournent avec confiance leurs regards vers un même avenir indéfini de force et de grandeur pour notre beau pays.

RÉPONSE

DE

M CLERC DE LANDRESSE, PRÉSIDENT ANNUEL,

A M. DESSERTEAUX.

Oui, Monsieur, votre amour des lettres a été un des motifs qui ont déterminé l'Académie de Besançon à vous ouvrir ses rangs. Ce culte si désintéressé devient de jour en jour plus rare. L'Académie le remarque avec regret. Elle désire encourager des études qui étendent les idées, épurent l'intelligence, élèvent l'âme et développent la grâce. Aucun moyen ne paraît plus propre à atteindre ce but que de s'adjoindre et de mettre en évidence un homme de goût qui n'a qu'à se laisser entraîner par sa nature d'élite pour être littérateur et poète.

Vos études, vos liaisons avec les grands écrivains et votre position élevée comme magistrat auraient assurément suffi pour motiver le choix de l'Académie ; mais,

Monsieur, ce ne sont pas vos seuls titres. Bien peu d'élus entrent à l'Académie avec des œuvres aussi remarquables que celles que vous nous apportez.

Ce que nous connaissions de vous lorsque nous vous avons élu, c'était la traduction de la *Jérusalem délivrée du Tasse*. Il ne suffisait pas d'être laborieux et très instruit pour traduire en vers français, comme vous l'avez fait, un poème qui se compose de plus de 15,000 vers. Il fallait être inspiré par une des plus belles œuvres du génie poétique et entraîné par un véritable amour des belles-lettres.

Le succès a couronné vos efforts, un juge très compétent en pareil matière, M. Ponsard de l'Académie française a prononcé la sentence du monde savant. Il a dit en s'adressant à vous : « La versification n'a point d'entraves pour vous. On sent tout de suite la main d'un homme exercé, que ne gênent plus les difficultés matérielles du vers. Mais pourtant quel courage de traduire un grand poème ! Quelle joie d'achever la traduction ; mais quel héroïsme de l'entreprendre ! Vous avez, Monsieur, les qualités qui manquent à Baour, le nerf, la vie, le pittoresque..... Vous n'êtes pas prétentieux, affecté et haché comme les modernes. Vous n'êtes pas terne et sonore comme nos prédécesseurs..... On retrouve chez vous la chevalerie, on entend bruire les armures, on voit reluire les grandes épées..... C'est animé et attrayant. Cela parle à l'imagination. »

Je m'arrête, Monsieur, il ne peut être question en

ce moment de faire un rapport détaillé sur votre important ouvrage. M. le secrétaire perpétuel a promis à l'Académie de faire ce rapport et de ne pas nous le faire attendre. Je suis convaincu qu'il sera digne du rapporteur et de l'auteur.

En nous lisant une œuvre nouvelle, votre imitation d'un poème de Schiller, vous venez de nous prouver que nous n'avons pas conçu de vaines espérances. Vos vers sont charmants. C'est de la véritable poésie, qui se distingue par la mélancolie, la tendresse, l'élégance et la grâce.

Comme vous venez de nous le faire remarquer, Monsieur, il ne s'agit plus de faire la paix entre les Bourguignons et les Franc-Comtois. Nous faisons aujourd'hui partie d'un grand et puissant Etat. Nous y gagnons les uns et les autres. Les Bourguignons et les Franc-Comtois sont frères et il n'existe plus entre eux que la rivalité du patriotisme et du beau.

La Bourgogne est plus rapprochée de la capitale. Elle y puise plus facilement l'exemple et le goût des beaux-arts. Sa civilisation, sous ce rapport, est plus avancée que la nôtre. Nous cherchons à effacer la diflérence ; nous regardons comme une bonne fortune de pouvoir faire asseoir au milieu de nous et de présenter comme modèle à nos compatriotes un Bourguignon aussi distingué et en même temps aussi modeste que vous.

Dans des circonstances analogues, l'Académie de Dijon nous a donné l'exemple en admettant dans son

sein notre illustre compatriote Proudhon, l'un des plus profonds juriconsultes du XIX^e^ siècle.

La ville de Dijon a voulu perpétuer la gloire du savant qui avait été longtemps le doyen de son école de droit. Elle a donné le nom de Proudhon à une de ses rues. Nous en sommes reconnaissants et je suis heureux de le dire publiquement en votre présence, afin que vous puissiez être auprès de vos compatriotes l'interprête de nos sentiments.

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE L'ANNÉE

Par M. PÉRENNÈS,

SECRÉTAIRE PERPÉTUEL.

MESSIEURS,

Un moraliste ancien recommandait, dit-on, à ceux de ses disciples qui voulaient marcher d'un pas sûr dans les voies de la sagesse, de se recueillir chaque soir pour faire une récapitulation exacte de leurs actions de la journée; convaincu, sans doute, que de cet examen fait de bonne foi, naîtraient infailliblement des réflexions salutaires et de bonnes résolutions. N'est-ce pas, Messieurs, une pensée semblable qui a inspiré les fondateurs de l'Académie lorsqu'ils ont écrit dans ses statuts qu'un rapport fidèle de ses travaux lui serait présenté chaque année? Certes, l'intention de nos devanciers n'a pu être de procurer à quelques-uns de leurs confrères une vaine et puérile satisfaction d'amour-propre; mais ils ont pensé que cette revue rétrospective des travaux accomplis par l'Académie pouvait servir à assurer la bonne direction des travaux

futurs ; que chacun de ses membres, ayant devant les yeux les résultats obtenus par l'Association de tous les efforts réunis, s'identifierait plus aisément avec le corps dont il fait partie, se pénétrerait mieux de son esprit et se sentirait par là même plus disposé à concourir de tout son pouvoir à l'œuvre collective qui lui appartient.

Des circonstances impérieuses que vous avez appréciées ne m'ayant pas permis au mois de janvier dernier de remplir la tâche qui est assignée, à cette époque, au secrétaire perpétuel, j'ai aujourd'hui à vous rendre compte sommairement de ce qui a été fait pendant les deux années qui viennent de s'écouler.

L'Académie, dont les attributions studieuses embrassent toutes les matières qui se rapportent aux sciences, aux lettres et aux arts, doit, aux termes de ses réglements, se proposer plus particulièrement pour objet les travaux qui peuvent concourir à éclairer l'histoire de la province. Elle n'a pas perdu de vue cette mission spéciale.

Dans le cours de l'année 1861, l'Académie répondant à l'appel de S. Exc. le Ministre de l'instruction publique a prêté son concours actif à l'entreprise du *Dictionnaire géographique de la France,* exécutée sous les auspices du gouvernement, et le *Dictionnaire topographique du département du Doubs* a été rédigé par les soins d'une commission formée dans son sein. Le 29 novembre de la même année, dans une solennité imposante présidée par M. Rouland, et à laquelle assistaient des délégués de la plupart des sociétés sa-

vantes de la France, notre Compagnie, représentée par son président et son secrétaire perpétuel, recevait de la main du Ministre une médaille d'honneur ; une autre médaille était accordée à M. l'abbé Richard, l'un de nos plus actifs collaborateurs.

Durant l'année qui vient de finir, la même commission s'est remise à l'œuvre. MM. Clerc, président, Marnotte, l'abbé Besson, Paul Laurens y ont apporté le précieux concours de leur zèle et de leurs lumières. L'ouvrage revu, corrigé, augmenté, ou pour mieux dire entièrement refondu a été adressé au Ministre dans les premiers jours de septembre, et doit être prochainement publié, comme partie intégrante du *Dictionnaire topographique général de la France.*

Le tournoi ouvert au sujet d'*Alesia* continue. Depuis mon dernier rapport, le *Moniteur universel* s'est prononcé pour l'*Alise* de Bourgogne. L'Académie des inscriptions et belles-lettres et la commission de la carte des Gaules ont parlé dans le même sens. Des fouilles ordonnées par l'Empereur et exécutées dans la plaine des Laumes et sur le plateau du mont Auxois ont amené des découvertes que les partisans de l'Alise bourguignonne regardent comme décisives. Mais le promoteur de la question d'Alesia, M. Delacroix n'en a point été ébranlé et il a soutenu vaillamment sa thèse dans une brochure intitulée : *Alaise et le Moniteur.* Rangeant habilement en ligne de bataille une série d'arguments serrés, il y tient tête à ses adversaires et défend cette Alaise, qui lui doit le jour, avec une ardeur

qui semble aller croissant sous le feu de la contradiction, et qui rappelle les vers du poète :

> Quoique seul pour elle, Achille furieux
> Epouvantait l'armée et balançait les dieux.

L'Académie n'a pas certes la prétention de se comparer aux dieux d'Homère ; mais il est indubitable que quelques-uns de ses membres partagent l'opinion de M. Delacroix. L'année dernière, à pareil jour, M. le vicomte Chiflet venait ici même rompre en sa faveur une lance courtoise, et l'un de nos associés correspondants, M. Bousson de Mairet, par une brochure intitulée l'*Alesia de César, résumé de la question*, est descendu une seconde fois dans la lice pour porter secours aux champions d'Alesia.

La lutte est donc sérieusement engagée et tout annonce qu'elle n'est pas près de finir. En pareille matière, il est difficile d'arriver à une complète évidence. Et pourtant, Messieurs, les esprits impartiaux qui prêtent l'oreille aux plaidoyers des deux parties, voyant d'un côté une opinion ancienne, fondée sur une tradition reçue de temps immémorial et appuyée encore aujourd'hui de l'autorité de juges les plus compétents en matière d'archéologie et d'histoire, pensent que pour faire prévaloir un sentiment nouveau, il faudrait de toute nécessité produire des preuves décisives, et c'est ce qui n'a pas eu lieu jusqu'à ce jour.

Au reste, quoi qu'il arrive, M. Delacroix a l'incontestable mérite d'avoir appelé l'attention sur un fait curieux et d'avoir provoqué les recherches sur un point

d'histoire demeuré obscur. Les plateaux d'Alaise et d'Amancey sont couverts de ruines, de retranchements, de vestiges de castramétations, et les tumulus s'y comptent par milliers. Quelle est la grande bataille qui s'y est livrée ? Quel est le choc formidable dont ce sol couvert de débris a été témoin ? Il y a là un sujet d'études qui doit tenter l'ardeur des jeunes savants.

Nous ne sommes donc pas de l'avis de l'Anglais Dickmoon qui, voyageant en France et traitant assez légèrement la question, prétend que jusqu'ici cette aventure n'a fait que deux victimes, dont les noms soient connus : « Vercingétorix et le curé du lieu qui, » satisfait d'abord de desservir une capitale celtique, » se sent un peu obéré par le devoir hospitalier de » nourrir des éclaireurs des deux partis. » Nous laissons à l'Anglais Dickmoon la responsabilité de son assertion.

Au nombre des jeunes écrivains qui se livrent avec le plus d'ardeur à ces savantes investigations, il faut mettre au premier rang M. Ch. Toubin, associé correspondant de l'Académie.

Sur un plateau peu éloigné d'Alaise, situé au sud de Salins et d'Arbois et à l'est de Poligny, M. Toubin a découvert une multitude de tumulus dont il évalue le nombre à plus de trente mille. En examinant attentivement la configuration du sol, la direction présumée des chemins qui y conduisent, en rapprochant les dénominations de lieux qui s'y sont conservées, M. Toubin a cru reconnaître dans ce terrain le *champ sacré des*

Séquanes, et dans les débris qu'il renferme, les traces d'une grande bataille qui s'y serait livrée entre les Eduens et les Séquanes, et où la victoire serait restée au premier de ces peuples. Cette explication que notre honorable associé n'a proposée que comme une simple conjecture et qu'il a appuyée de raisons très ingénieuses a donné lieu à de fortes objections qui se trouvent résumées dans un examen critique de la thèse nouvelle, rédigé par notre savant confrère, M. le président Clerc. M. Toubin, poursuivant ses recherches, a cru devoir persister dans son opinion qu'il a développée, en l'appuyant de nouveaux arguments dans un mémoire très-érudit dont la Compagnie a voté l'impression. C'est là encore une nouvelle question proposée aux amis de la science historique et digne de leur attention. Le procès n'est pas clos. Le travail de M. Toubin amènera selon toute apparence une réplique de son honorable contradicteur. La lutte est la vie de l'esprit ; ces débats sont utiles, ils provoquent aux sérieuses études en même temps qu'ils témoignent d'un mouvement intellectuel et littéraire dont notre province a droit de se féliciter. Le plateau d'Amancey et les lieux circonvoisins forment sans contredit la contrée la plus curieuse de la France au point de vue archéologique et tout semble annoncer qu'on est sur la voie de quelque découverte importante.

Les nombreux objets d'antiquité, exhumés du sol de la vieille Séquanie, ont été, comme on sait, réunis dans un musée auquel M. Just Vuilleret continue de donner des soins aussi zèlés qu'intelligents. Grâce à

lui, ce précieux dépôt est devenu pour nos compatriotes un centre d'études sérieuses, pour les délégués des sociétés allemandes, suisses, anglaises, l'objet d'un intérêt particulier ; pour les musées de Nancy, de Strasbourg, de Bourges, de Toulouse un exemple de classifications, et aux yeux de M. de Caumont lui-même un modèle qu'il recommande dans ses publications.

« Ce n'est pas sans raison, dit l'un des rédacteurs » de la *Revue archéologique* (novembre 1861), que » nous parlons du musée de Besançon après celui de » Namur. Nous pouvons dire de celui-ci comme du » premier : allez le voir ; vous y trouverez non-seule- » ment d'inépuisables richesses, mais un exemple de » ce que l'on devrait faire dans toutes les villes de » France où il y a des musées. »

Nous sommes heureux de constater que les services que M. Vuilleret rend à la science archéologique et à l'académie sont appréciés avec justice par les juges les plus éclairés en cette matière (1).

M. le président Clerc, dont le vaste savoir et les travaux consciencieux sont connus et appréciés dans le monde savant, s'occupe en ce moment de la réimpression du premier volume de son histoire de *la Franche-*

---

(1) « La ville de Besançon, dit M. Alex. Bertrand, a trouvé dans M. Vuilleret un conservateur intelligent et dévoué que les plus minutieux détails ne rebutent pas quand il s'agit de son musée, qui surveille tout avec le plus grand scrupule, et ne confie qu'à lui-même le soin délicat et plus difficile qu'on ne pense, d'attacher ces minces et frêles débris sur des cartons, d'écrire et de coller les étiquettes, après avoir, avec un art qui n'est pas exempt de goût, déterminé la place de chaque objet dans chaque vitrine. »

Comté, ouvrage qui a valu à son auteur une médaille d'or de l'institut.

Un de nos nouveaux associés résidents, M. Chappuis, professeur à la Faculté des lettres, vous a fait hommage d'une étude archéologique et géographique sur la vallée de Barcelonnette à l'époque celtique. D'une part, l'auteur signale les divers points de cette vallée où l'on trouve des objets celtiques qu'il a pris soin de décrire et de représenter par la gravure ; de l'autre, discutant les inscriptions de l'arc de Suze et du monument de Turbie, il essaie de distinguer les peuplades des Alpes qui constituaient le royaume propre de Cottius, celles qui composèrent la province des *Alpes maritimes*, celles enfin qu'Auguste plaça momentanément sous l'administration de Cottius en le nommant préfet. C'est pour la première fois que l'on fait cette distinction importante.

Peu d'années s'écoulent sans que le vénérable curé de Dambelin, M. l'abbé Richard, fournisse quelque nouveau tribut à la science historique et à l'Académie dont il est membre associé. L'abbaye de la *Grâce-Dieu, Pont-de-Roide, l'Isle-sur-le-Doubs, Saint-Hippolyte, la maison et baronie de Montjoie* ont été successivement l'objet de ses savantes recherches. Cette année, M. l'abbé Richard a fait imprimer une monographie du bourg de Maîche, suivie de notices historiques sur les anciennes seigneuries de la Franche-Montagne.

M. Paul Laurens a publié l'*Annuaire du Doubs* pour 1863, ouvrage qui, toujours le même quant au fonds,

est cependant toujours nouveau par quelques parties. Ceux qui aiment à s'enquérir des éléments de prospérité que renferme le pays et de tous les progrès qui s'y manifestent dans les diverses branches de la vie sociale, trouveront dans ce livre des renseignements précieux sur les productions du sol, le mouvement de la population, sur l'état du commerce, de l'industrie et de l'agriculture. Le volume qui vient de paraître leur offrira des détails intéressants sur l'école d'horlogerie récemment fondée à Besançon. Cette publication parvenue à sa 51e année et, sans contredit, l'une des meilleures de ce genre, forme un vaste répertoire de documents historiques que des écrivains très distingués, j'en ai eu récemment la preuve, sont parfois heureux de consulter.

M. G. Pauthier, l'un des premiers orientalistes de nos jours, dont le nom est attaché à tant de curieux et savants ouvrages, a publié récemment une biographie de Marc Pol, célèbre voyageur du XIIIe siècle, et une notice, traduite du chinois, sur le cérémonial observé dans les fêtes et les grandes réceptions à la Cour de l'empereur Khoubilaï-Khaan. Il prépare en ce moment un travail auquel les circonstances actuelles donnent un haut intérêt : c'est un mémoire concernant les îles Ioniennes pendant l'occupation française et le protectorat anglais, rédigé d'après des documents authentiques tirés des papiers du général de division comte Donzelot.

M. le docteur Bonnet, dont l'âge avancé n'a pas attiédi l'ardeur, ni ralenti l'activité, a fait paraître en

1861 un extrait de son *Manuel d'agriculture*, ouvrage utile autorisé depuis 25 ans dans les écoles primaires. L'auteur traite dans ce petit livre des questions qui intéressent au plus haut degré les habitants des campagnes : la famille, la demeure, les devoirs du cultivateur, les rapports du propriétaire et du fermier, l'exploitation agricole, l'état et la nature du sol. M. Bonnet parle de ces matières avec l'autorité d'une longue expérience et ses conseils sont donnés avec l'accent d'une conviction profonde et d'un dévouement sincère aux intérêts de la classe si intéressante à laquelle il s'adresse.

J'annonçais l'année dernière, à pareil jour, que M. Ed. Clerc, ancien notaire, s'appliquait avec une infatigable ardeur à la composition d'un traité général du *Notariat et de l'Enregistrement*. L'auteur vient d'en faire paraître deux nouveaux volumes spécialement consacrés à l'enregistrement, au timbre et aux hypothèques. Cet ouvrage important a été renvoyé à l'examen d'une commission qui en fera un rapport à l'Académie.

M. l'abbé Besson, dans un livre plein d'émotion et d'intérêt, a retracé la vie de l'un de nos plus vénérés, de nos plus regrettables associés, l'abbé Busson. Il y a déroulé le tableau touchant de cette existence qui fut marquée par tant d'abnégation, de charité, de dévouement chrétien. C'est à l'éloquence qu'il appartient de louer la vertu. L'ouvrage de M. l'abbé Besson est un monument digne du saint pasteur à la mémoire duquel il est consacré. On ne peut en faire un plus grand éloge.

Un de nos plus savants et de nos plus chers associés, qui a appliqué avec succès son beau talent et sa rare science à l'étude de notre histoire littéraire, et particulièrement de notre histoire dramatique, M. Magnin, dont le livre sur les *Origines du théâtre en Europe* est dans toutes les bibliothèques, a composé comme complément à ce travail une histoire des marionnettes, où il s'attache à suivre les vicissitudes d'un divertissement original et populaire, qui a fait, peu s'en faut, le tour de notre planète, et réjouit, depuis bientôt trois mille ans, les deux tiers du genre humain. Il en a donné l'année dernière une deuxième édition. Ce livre n'est pas aussi frivole que le titre pourrait le faire croire. Les marionnettes touchent par une foule de points peu remarqués à tout ce qu'il y a au monde de plus grave et de plus considérable, aux sciences, aux beaux-arts, à la poésie, aux cérémonies les plus solennelles, à la politique. Combien, dit l'auteur, ne pourrait-on pas rappeler de traits piquants, de hautes leçons, de pensées frappantes de raison, de caprice ou de poésie, inspirés par les marionnettes aux plus grands génies de toutes les contrées, de tous les temps? Combien ne pourrait-on pas citer de charmants, de profonds esprits, à commencer par Platon, Aristote, Horace, Marc-Aurèle, Tertullien, Synésius, qui n'ont pas craint de compromettre leur renommée de savants, de poètes, voire de théologiens et de philosophes, dans l'intimité de ces mignones et agiles merveilles? Sur cette liste de glorieux patronage, il faut inscrire un de nos plus charmants fantaisistes, Charles Nodier, l'in-

génieux secrétaire de la *Reine des songes*, l'assidu *dillettante* du boulevard du Temple, l'ami, l'admirateur passionné, et quelquefois faut-il le dire, le compère bénévole de Polichinelle. « Surtout qu'on ne vienne pas nous dire à l'oreille, ajoute M. Magnin, que ce petit Esope en belle humeur n'est plus de ce monde. Comme Homère sur le Pinde, il sommeille peut-être; mais le gaillard est bien en vie. Vous en doutez? Vous ne voyez donc pas ce que c'est que Polichinelle. C'est le bon sens populaire, la saillie incarnée, le rire incompressible. Oui, Polichinelle rira, chantera, sifflera tant qu'il y aura de par le monde des vices, de la folie, des ridicules à signaler et à bafouer. Vous le voyez bien; Polichinelle n'est pas près de mourir; Polichinelle est immortel. » Le livre de M. Magnin ne peut qu'ajouter à l'intérêt que son héros inspire par lui-même.

Qui défend de dire la vérité en riant? C'était la maxime d'un poète ancien; c'est aussi celle de notre associé, M. Francis Wey. Dans un livre qui vient de paraître, cet ingénieux observateur signale aussi le coté plaisant de la nature humaine, et nous fait rire des travers sociaux qu'il nous montre sous leurs aspects variés. Après avoir peint les Anglais chez eux et esquissé dans un ouvrage amusant le tableau de Londres, il y a cent ans, M. Wey vient de donner en quelque sorte la contre-partie de ces deux volumes, en publiant le journal d'un Anglais de Paris ou *Dickmoon* en France. Le cadre n'est pas nouveau. Il y a plus d'un siècle que

Montesquieu offrit une ample pâture à la malice française, en mettant sur le compte d'un prince persan, des peintures satiriques et des épigrammes hardies. Les lettres d'Usbeck, dont le persiflage ne se contient pas toujours dans les bornes légitimes, présentaient des portraits admirablement tracés, et des vues ingénieuses ou profondes s'y cachaient sous une forme frivole. M. Wey nous accuserait de flatterie si nous comparions son livre à celui du grand publiciste. Mais ce que nous pouvons affirmer sans crainte, c'est que le journal de Dickmoon se lit avec plaisir et qu'on y trouve ce que promettait le nom de l'auteur : une fine observation, des faits curieux, des scènes plaisantes, de spirituelles saillies. Mais au milieu d'une foule d'aperçus délicats et judicieux, certains lecteurs disposés à la critique ont cru trouver quelques assertions hasardées. Le voyageur, par exemple, est-il bien informé lorsqu'il affirme que la question de l'antique Alesia a pris sur les lieux une couleur politique, qu'une certaine brochure a rallié à la cause de l'Alaise comtoise les hommes attachés au gouvernement, et que par suite du zèle malencontreux de quelques ultramontains qui ont vu dans les défenseurs de l'oppidum gaulois des gallicans ou des voltairiens, la querelle d'*Alesia* tend à devenir religieuse? Avouons-le, Messieurs, rien dans tout ce que nous savons des débats soulevés par la découverte d'Alaise ne confirme une telle opinion.

On raconte qu'à l'époque où venait de paraître la traduction des *Mille et une Nuits*, quelques jeunes

étourdis allaient la nuit interrompre le sommeil du laborieux traducteur en lui adressant cette plaisante apostrophe : « Ah ! Monsieur Galland, si vous ne dor-» mez pas, faites-nous un de ces beaux contes que » vous savez si bien. » M. X. Marmier, à qui nous devons tant de récits charmants, n'a pas besoin d'être réveillé ; il conte toujours et conte à merveille. Les récits se succèdent sous sa plume avec une surprenante rapidité. C'était, il y a trois ans, *les Fiancés du Spitzberg,* roman moral qui lui mérita un prix de l'institut ; puis *Gazida,* qui lui valut une distinction semblable; puis *un Voyage en Suisse,* auquel succédait un double pèlerinage en Amérique et en Europe. C'est aujourd'hui *Hélène et Suzanne,* roman plein de charme dont les principaux personnages appartiennent à la Franche-Comté.

Deux jeunes filles de Morteau, élevées dans un couvent de Besançon, sont, au sortir de pension, engagées par leur destinée dans des voies diverses; l'une, Hélène, fille d'un villageois, enrichi subitement par un héritage imprévu, est mariée contre son gré à un Parisien, lancé dans les affaires, qui épouse sa dot qu'il estime, et prend par-dessus le marché la jeune fille qu'il ne connaît pas. Entraînée dans la vie tumultueuse du monde, elle y trouve bientôt de poignantes déceptions. L'autre, Suzanne, issue d'une honnête famille de la montagne, est unie à un brave garçon de son village, notaire de l'endroit, jeune homme simple et bon qui, sous des formes rustiques, cache un noble cœur, et elle trouve le bonheur dans cette union qui lui assure les calmes et

pures jouissances de la vie de famille. Les deux amies, ainsi séparées par les exigences de leurs positions, s'écrivent régulièrement comme elles en sont convenues, et se racontent mutuellement leurs pensées, leurs émotions intimes, en un mot, leur histoire de chaque jour.

Ce thême a fourni à M. Marmier l'occasion de décrire avec une chaleureuse effusion le pays où il est né, les pittoresques montagnes qui ont abrité son enfance et auxquelles il garde un attachement filial. La vallée de Morteau, le lac de Chaillexon, les bassins et le saut du Doubs, le val de Consolation ont inspiré à l'auteur des pages pleines d'enthousiasme lyrique ou de grâce rêveuse. Ces tableaux auxquels se mêle le souvenir des vieux usages, des anciennes traditions, des mœurs du temps passé forment un contraste moral avec la peinture de la vie parisienne qui paraît si dure à la jeune fille dépaysée. Il y a dans les lettres d'Hélène des portraits fort bien tracés, et sa mélancolie a des accents de religieuse tendresse qui font venir les larmes aux yeux.

Dans ce livre comme dans ses précédents ouvrages, M. Marmier s'adresse à nos meilleurs sentiments. En amusant l'imagination, il attendrit et élève l'âme. Son récit tend à faire aimer la vie de province, même la vie rustique, et cette leçon n'est pas sans à propos dans un temps où une attraction si puissante entraîne les habitants des campagnes dans le tourbillon des grandes villes. Le roman d'*Hélène et Suzanne*, fait pour plaire surtout à cette province qui l'a inspiré, a obtenu ailleurs de nombreux et honorables suffrages. Il vient d'être traduit en allemand et en anglais. Serait-on par hasard

plus franc-comtois à Londres et à Mayence qu'à Besançon ?

En publiant dans la même année un ouvrage d'un tout autre genre, sous le titre de : *Voyages et Littérature*. M. X. Marmier a donné une nouvelle preuve de la grâce facile avec laquelle il sait passer du grave au doux, du plaisant au sévère. Notre aimable associé s'est acquis le droit de dire avec Lafontaine :

Papillon du Parnasse et semblable aux abeilles,
A qui le bon Platon compare nos merveilles ;
Je suis chose légère et vole à tout sujet,
Je vais de fleur en fleur et d'objet en objet.

Le volume dont je parle contient des descriptions animées des grands phénomènes de la nature qui rappellent Bernardin de St-Pierre ; des tableaux de mœurs, des biographies curieuses, des appréciations littéraires. Deux notices pleines d'intérêt sont consacrées à la littérature russe et à deux poètes des plus renommés, dont l'auteur nous fait connaître la personne et les œuvres : Michel Lermontoff et Pouschkine. Le chapitre dont ce dernier a fourni le sujet rappelle un phénomène littéraire assez curieux, celui d'un jeune Russe encore au lycée qui compose en français une pièce de vers et s'y dépeint lui-même en style humoristique. Sa brièveté me permet de la citer :

Vous me demandez un portrait,
Mais peint d'après nature ;
Mon cher, il sera bientôt fait
Quoiqu'en miniature.

Je suis un jeune polisson
  Encore dans les classes ;
Point sot, je le dis sans façon
  Et sans fades grimaces...

Ma taille à celle des plus longs
  Ne peut être égalée ;
J'ai le teint frais, les cheveux blonds
  Et la tête bouclée.

J'aime le monde et son fracas.
  Je hais la solitude ;
J'abhorre et noises et débats
  Et tant soit peu l'étude.

Spectacles, bals me plaisent fort ;
  Et d'après ma pensée
Je dirais ce que j'aime encor
  Si je n'étais au lycée...

Pour la malice un diablotin,
  Vrai singe pour la mine,
Perdant son grec et son latin,
  Ma foi, voilà Pouschkine.

Le jeune homme qui débutait ainsi devint le plus grand poète de la Russie, un vrai poète national qui dans son pays a occupé le même rang que Byron et Gœthe dans le leur. Pouschkine périt en 1837 d'une mort tragique et mystérieuse, à la fleur de l'âge et dans toute la vigueur de son génie, mais il s'était fait d'avance à lui-même cette fière épitaphe :

« Je laisse au sein de mon pays un monument qui » n'est point construit par la main d'un architecte, ni

» recouvert de gazon, mais qui s'élève plus haut que
» celui de la gloire de Napoléon.

» Non, je ne mourrai pas. Que mon corps périsse;
» que mes cendres soient anéanties; mon esprit vivra
» dans mes chants aussi longtemps qu'il y aura sur la
» terre un poète. »

Horace dans l'élan de son orgueil lyrique se flattait d'avoir élevé un monument plus durable que l'airain et plus élevé que les pyramides, Pouschkine a voulu sans doute enchérir sur le poète latin (1).

Nous voilà naturellement amenés à la poésie.

Un de nos associés franc-comtois, auteur d'une traduction en vers des églogues de Virgile, qui signala son début dans la carrière poétique, et de nombreuses productions qui ont témoigné de la maturité progressive de son talent, M. Gindre de Mancy, dans une pièce qu'il vous adressait, il y a deux ans, exprimait la satisfaction intime que lui faisait éprouver la perspective de sa retraite prochaine, et peignait en vers heureux les charmes d'une liberté tranquille et d'un doux loisir acheté par une vie laborieuse. Aujourd'hui, le poète est en possession du bien qu'il rêvait. Son idéal est devenu une réalité sans amener pour lui aucun désenchantement. Le poète décrit dans une charmante épître les plaisirs simples et vrais dont il jouit dans la solitude qu'il s'est faite et les riants paysages où il égare ses rêveries. C'est à Saint-Mandé qu'il a transporté ses

(1) Exegi monumentum aere perennius, etc. Ode XXX, liv. III.

pénates, et c'est le lac de Saint-Mandé qu'il chante. Ce lac, il est vrai, est artificiel; il a remplacé un ruisseau fétide, bordé de ronces et coulant sur un sol fangeux; mais ce lac est né sous ses yeux; le poète a vu croître les arbres dont le feuillage s'incline sur ses eaux d'azur. Ce lac est à deux pas de son logis, et il le préfère à toutes les merveilles de la Suisse qu'il faut aller chercher si loin et au prix de tant de fatigues; c'est la thèse que M. Gindre développe dans des vers pleins d'une harmonie facile et gracieuse.

. . . . . Un lac à deux pas de Paris !
Oui, sans doute, et pour moi c'est ce qui fait son prix.
Là, je peux, sans fatigue, et choisissant mon heure,
Non loin de ma modeste et champêtre demeure,
Goûter tout à loisir sous de riants berceaux
Et la fraîcheur des bois, et la fraîcheur des eaux.
Sous les yeux, sous la main, là j'ai les fleurs que j'aime,
Le vallon solitaire, une cascade même,
Tout ce que de plus doux l'on se plaît à rêver,
Et qu'on cherche souvent bien loin sans le trouver...
Quel lac charmant ! quel frais et calme paysage !
En cet heureux vallon se cache sous l'ombrage !
Comme de ce beau ciel réfléchissant l'azur,
Le flot s'arrête ici plus limpide et plus pur !
Comme autour de cette île avec grâce il serpente !
Et comme y descend par une molle pente,
Le long de ces coteaux et si gais et si verts,
Où glissent des sentiers d'ombre et de paix couverts !

Le poète invite en terminant ses amis à venir partager les plaisirs de son hermitage :

Si vous voulez sans trouble être à vous tout entiers,
Laissez-moi vous conduire en mes secrets sentiers.

Derrière le coteau d'où tombe la cascade,
Du clair ruisseau suivez la lente promenade,
Et ses mille circuits à travers la forêt.
Là vous retrouverez et dans tout leur attrait,
Le rêve nonchalant, l'ombre, la solitude
Et du cœur apaisé l'heureuse quiétude ;
Puis, à chaque détour, sous des aspects nouveaux,
La verdure, les fleurs et le cristal des eaux
Mêlant leur doux murmure aux chansons du bocage ;
Tout ce qui donne vie et charme au paysage,
Tout ce que pour ma part au ciel j'ai demandé
Et qui me rend si cher le lac de Saint-Mandé.

Les beaux-arts touchent de près à la poésie et s'y rattachent par des liens intimes. Il faut pour y réussir le même génie, la même imagination, le même enthousiasme du beau. Un jeune poète franc-comtois, associé de cette Académie, M. Nicod de Ronchaux a rendu cette liaison sensible, dans un ouvrage qu'il vient de publier, sous le titre de *Phidias,* et dans lequel il fait l'histoire de la sculpture antique.

Comment parler de sculpture, sans songer à un artiste aussi distingué que modeste, dont notre ville peut s'honorer à juste titre ? M. Jean Petit. N'est-ce pas, Messieurs, une chose merveilleuse que la carrière de ce jeune statuaire qui, fils d'un ouvrier de notre ville, s'élève à force de travail et d'efforts persévérants, et arrive à prendre rang parmi les sculpteurs les plus éminents de notre époque? C'est à la libéralité de la ville, et j'aime à le rappeler ici, que M. Petit dut l'avantage de pouvoir continuer à l'école des beaux-arts de Paris des études commencées à Besançon. La pension

Suard qui lui fut donnée par notre Académie lui permît d'aller en Italie étudier les œuvres des grands maîtres de l'antiquité et de la renaissance. M. Petit avait remporté à l'école des beaux-arts deux médailles et un second grand prix. Pendant son séjour à Rome, ses bustes de Joseph Droz et de l'abbé Boisot, exposés au salon de 1846, lui valaient une médaille d'or décernée par le jury. A son retour en France, il fut choisi pour exécuter un des bas reliefs qui ornent la crypte du tombeau de Napoléon Ier. Depuis cette époque, notre honorable associé a produit chaque année quelque œuvre remarquable. Quatre statues faisant partie de la décoration extérieure du Louvre, celle de J.-A. de Thou qui décore la façade de l'hôtel de ville de Paris, des bustes parmi lesquels figure celui du roi Louis-Bonaparte, une collection de médaillons en marbre et en bronze, des groupes en plâtre représentant des sujets religieux et un grand nombre de compositions qui sont encore à l'état de projet, témoignent de la féconde activité que M. Petit semble avoir héritée de son maître David. La plus belle couronne d'une province ce sont les œuvres des grands artistes auxquels elle a donné le jour ; celles de M. Petit formeront un des joyaux dont la Franche-Comté sera un jour le plus justement fière.

Il est dans la destinée des choses humaines qu'aucune année ne s'écoule sans nous laisser des sujets de regrets. Celle qui vient de finir nous a fait éprouver des pertes sensibles. La mort a rayé de nos listes un nom illustre, celui du duc Pasquier, chancelier de

France, vénérable doyen de cette magistrature française, honneur de notre patrie, qui eut dans cette province de si nobles représentants. Nous avons vu descendre dans la tombe trois académiciens titulaires et trois associés correspondants.

Notre honorable Président vous a rappelé les titres qui les recommandent à un long souvenir et je me garderai de rien ajouter à ses éloquentes paroles. Qu'il me soit permis seulement d'arrêter un moment votre attention recueillie sur le nom modeste d'un de nos associés, dont la mort nous a été d'autant plus sensible qu'un séjour de deux ans qu'il avait fait à Besançon nous avait permis de le voir de près et d'apprécier les excellentes qualités qui le distinguaient. M. Charles Laumier est mort presque ignoré dans son propre pays, et les derniers jours de sa vie se sont pour ainsi dire écoulés dans l'ombre. Mais son talent, quoique souvent comprimé par les entraves d'une position précaire, était d'un ordre élevé. Son âme était droite et honnête et naturellement ouverte aux aspirations généreuses; dévoué à l'autorité légale qu'il servait autant par conviction que par devoir, mais rétif aux exigences capricieuses, sa fierté froissée se concentrait au fond de son âme et se traduisait au dehors par une susceptibilité quelque peu ombrageuse. M. Laumier est auteur d'un grand nombre d'ouvrages que je ne puis nommer ici. Il fut attaché successivement à la rédaction de plusieurs journaux. Il y publia outre des articles consacrés à la polémique quotidienne, et par là même oubliés, une série de petits romans ou contes moraux qui n'ont

aujourd'hui rien perdu de leur intérêt. M. Ch. Laumier unissait l'ardeur de l'imagination à une sensibilité vive ; il était réellement poète. La pièce intitulée : *Cinquante Ans*, est dans son genre un véritable chef-d'œuvre. Les stances à une jeune fille qui ont pour refrain : *Vous n'aurez pas toujours quinze ans,* sont d'une grâce exquise dans quelques détails. Espérons qu'une main amie, recueillera, si ce n'est déjà fait, les meilleurs morceaux en prose et en vers échappés à sa plume. C'est un hommage dû à la mémoire de l'écrivain modeste qui, ayant à sa disposition tous les moyens de publicité, ne s'en est servi que pour faire valoir les œuvres des autres en s'oubliant lui-même (1).

Je ne voudrais pas, Messieurs, laisser vos esprits sous une impression pénible, et après vous avoir rappelé les vides que la mort a faits dans nos rangs, j'éprouve, en terminant, le besoin de reposer votre attention sur l'idée plus douce des adjonctions nouvelles, par lesquelles nous avons essayé de réparer nos pertes. Vos derniers scrutins nous ont permis d'ajouter à la liste académique des noms qui sont comme la promesse d'une participation active à vos travaux : M. Desserteaux, l'admirateur fervent, l'interprète fidèle du Tasse, dont l'œuvre ressemble à un acte de dévouement héroïque en même temps qu'elle est une

(1) On nous assure que M. Bousson de Mairet, associé correspondant de l'Académie, doit publier très-prochainement un éloge de M. Ch. Laumier.

preuve de rare talent ; M. Chappuis qui associe le zèle des recherches savantes à la ferme raison qui porte la lumière dans la profondeur des questions philosophiques ; M. Sanderet, dont l'exemple témoigne avec tant d'autorité de l'heureuse et naturelle alliance qui doit exister entre la science médicale et l'art d'écrire.

Ainsi, Messieurs, de légitimes espérances viennent se mêler à nos regrets et les adoucir, sinon les éteindre. L'Académie continuera son œuvre ; elle marchera avec un confiant courage dans la voie qui lui est ouverte ; heureuse si elle réussit, par son exemple, à propager le goût des lettres et des arts ; si elle peut par ses recherches contribuer à éclairer l'histoire du pays ; heureuse enfin si les prix qu'elle décerne chaque année ont pour effet d'entretenir parmi la jeunesse qui se livre aux études sérieuses l'ardeur d'une émulation féconde !

PIÈCE DE VERS

Par M. Ch. VIANCIN.

ON NE SAIT CE QUE C'EST.

Est-il vrai que Paris soit peuplé de badauds
Qu'on peut mystifier sans peine ?
Oui : — par des procédés qui ne sont pas nouveaux
L'épreuve encore en est certaine.
Sur un des larges ponts toujours si fréquentés,
Chez ce fier souverain de nos grandes cités,
Arrêtez-vous un jour ; — penchez-vous sur la Seine,
Et de l'air le plus sérieux
Faites semblant d'y voir un objet curieux ;
Ou, si mieux vous l'aimez, promenant votre vue
Dans les champs de l'éther, avec ou sans lorgnon,
Feignez de regarder passer de nue en nue
Soit un aigle, soit un ballon ;
Une minute après vous obtiendrez, je gage,
D'un premier spectateur d'abord le voisinage ;
Puis vous en aurez deux, trois, quatre, et cinq, et six,
Et bientôt deux fois trois fois dix,
Une foule de gens que suivront nombre d'autres,
Dirigeant leurs regards où vous portez les vôtres,
Et tous manifestant le désir et l'espoir
De découvrir aussi ce que vous semblez voir.

Et quelques-uns d'entre eux, de peur que l'on ne glose
De leur sotte crédulité,
A ceux qui leur diront : voyez-vous quelque chose ?
Répondront : oui, par vanité.

Mais on n'a pas besoin d'être au bord de la Seine
Pour badiner ainsi : — de semblables essais,
Sur le vieux pont voisin de Sainte-Madeleine,
Auraient à Besançon d'infaillibles succès.
Car tous les badauds de ce monde
Ne sont pas à Paris : — la race en est féconde,
Et, du nord au midi, plus d'un département
En compterait abondamment.
La preuve en est souvent donnée :
Si les poissons d'avril duraient toute l'année,
Ils seraient gobés tous les jours.
Pour peu qu'elle soit en liesse,
A rire des badauds se plaît fort la jeunesse :
Je vais vous raconter un de ses meilleurs tours.

Dans le chef-lieu d'une sous-préfecture,
Sous le manteau d'une nuit très obscure,
Deux convives de bonne humeur
Sortis d'un restaurant loin de leur domicile,
Par le plaisant moyen d'une double clameur
Mirent en grand émoi bientôt toute la ville.
L'un des deux dit à son ami :
« L'heure de nous coucher n'est pas encor venue ;
» Amusons-nous un peu de ce peuple endormi.
» Va te placer là haut, tout au bout de la rue ;
» Je vais à l'autre bout. — D'abord tu me diras :
» *Qu'est-ce que c'est ?* d'un ton qui frappe au loin l'oreille,
» Et je te répondrai de manière pareille :
» *On ne sait ce que c'est.* — Tu recommenceras
» Ton cri plus haut, plus ferme encore ;
» Le mien de plus en plus sonore

» Suivra ta question dix fois à répéter,
» Et tu verras l'effet qui doit en résulter. »

Fut fait comme fut dit : — Voilà nos joyeux drôles
A leur poste, — et tout prêts à bien jouer leurs rôles.
Un des deux se met à crier :
Qu'est-ce que c'est ! d'une voix éclatante.
Et l'autre lui répond, après un peu d'attente :
On ne sait ce que c'est ! — De ces cris le premier
Est suivi de plusieurs avec même réponse ;
Le colloque adopté fort bruyamment s'annonce ;
Toute la rue en retentit.
Les bourgeois réveillés sautent à bas du lit,
Mettent la tête à leur fenêtre,
Et les plus intrigués de ce que peut être
Se prennent à crier aussi des deux côtés :
Qu'est-ce que c'est ? — D'autres répondent :
On ne sait ce que c'est ! — Et les voix se confondent,
Tant les deux cris sont répétés.
Dans les quartiers voisins tout ce bruit se propage ;
Par tout, de rue en rue, a son commencement
Et son rapide accroissement
Le même incroyable tapage.
Nombre de curieux, affublés du bonnet,
Qui porte mêche en l'air. sortent de leur demeure ;
Les mots : *Qu'est-ce que c'est ? — On ne sait ce que c'est !*
Sont échangés, redits, cent fois dans un quart d'heure.
Arrive la police : — elle fait son devoir,
Et croyant, sans effort, promptement tout savoir,
Qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce que c'est ? dit-elle ;
— *On ne sait ce que c'est*, répondent à la fois
D'abord certain nombre de voix,
Puis successivement les gens qu'elle interpelle.
Survient à pas précipités
Un groupe de gendarmerie ;

Un brigadier, des mieux bottés,
A son tour puissamment s'écrie :
Qu'est-ce que c'est ? — On n'en sait rien,
C'est tout ce qu'on répond. — Vous imaginez bien
Que soupçonnant un incendie,
Accourt aussi plus d'un pompier-sapeur ;
Au sérieux tourne la comédie ;
Le tumulte amène la peur ;
Tout le peuple des chiens se répand sur la scène,
On dirait qu'il s'enquiert aussi de *ce que c'est ;*
Il aboie, en courant, comme meute en forêt ;
Un dogue monstrueux a pu rompre sa chaîne ;
On se sauve, on rentre chez soi,
On s'enferme, on a fui jusqu'à ses camarades,
Et certain vieil avare est pris d'un tel effroi
Qu'il s'entoure de barricades.
On conçoit que le lendemain
Et police et gendarmerie
Rendirent compte à la mairie
De cet épouvantable train.
Un moment après leur sortie
Se glissa doucement vers un des rapporteurs,
Du trouble de la veille un des malins auteurs.
Sans trop dissimuler son espiègle sourire,
A l'oreille il osa lui dire :
« Eh bien ! de cette nuit, savez-vous le secret ?
» Avez-vous à la fin découvert *ce que c'est ?*
» — Non, lui répondit le gendarme,
(Bon diable qui le connaissait),
» Mais je crois deviner la cause du vacarme.
» C'est assez d'une fois ; méfiez-vous du cas,
» Et ne vous y retrouvez pas. »

Si, de la plus frivole histoire,
A quelque sujet grave on peut être conduit,

De celle-ci, veuillez m'en croire,
Rien n'empêche, Messieurs, de tirer certain fruit.
A maintes choses véritables
Nous trouvons dans les mots *On ne sait ce que c'est !*
Un refrain des mieux applicables :
Qui n'en serait frappé si chacun y pensait ?
Sait-on, de tout objet visible,
Dont on s'occupe fréquemment,
En tous points, dire exactement
Ce que c'est ? — Non, c'est impossible.
Quel heureux confident de la divinité,
Quel savant, dans ses longues veilles.
Découvre toutes les merveilles
De la céleste immensité ?
Et combien seulement de celles de la terre
En est-il qui pour nous sont toujours un mystère ?
Les œuvres mêmes des humains
Pour les plus clairvoyants souvent sont très obscures ;
Grand nombre des travaux qui sortent de leurs mains
Ne peuvent échapper à de justes murmures,
Et parfois de ce qu'ils ont fait
On a droit de se dire : *On ne sait ce que c'est.*

Que de créations nouvelles
Dans le champ des beaux-arts on s'empresse de voir,
Et qu'on a peine à concevoir,
Tant aux lois du bon sens elles sont infidèles !
Ainsi veut-on juger de tel grand opéra,
Dont tant de gens sont idolâtres,
Qu'on prodigue sur nos théâtres
Et que longtemps on rejouera ?
On ne cesse en tous lieux d'en vanter la musique ;
C'est justice : — en cela l'ouvrage est magnifique
Et d'un si ravissant effet
Qu'on ne peut vraiment pas se lasser de l'entendre ;

Mais qu'est-ce que la pièce? — On n'y peut rien comprendre ;
Même après l'avoir lue, *on ne sait ce que c'est.*

Il est certaines poésies
Que l'on entend louer comme perles choisies ;
La rime la plus riche y renaît à foison ;
Mais bien pauvre souvent s'y montre la raison.
Voit-on bien nettement dans tous ceux qu'on admire,
Ce que l'auteur a voulu dire ?
Expliquez-nous-le, s'il vous plaît ;
Mais non, n'en prenez pas la peine ;
La tentative serait vaine ;
Il vaut mieux nous répondre : *On ne sait ce que c'est.*

On ne sait ce que c'est que ces vagues peintures
Qu'on n'a pas négligé certes de bien vernir,
Mais que l'on semble avoir oublié de finir.
On ne comprend pas mieux ces bizarres sculptures,
Où ni fable ni vérité
N'éveille un souvenir de gloire ou de beauté.
Et que sont la plupart de ces types vulgaires,
Exposés, prodigués aux regards des badauds,
De tant de laids originaux
Froids portraits, cependant nés des rayons solaires ?
N'êtes-vous pas, à leur aspect,
Tentés souvent de dire : *On ne sait ce que c'est ?*

Qu'ils sont heureux et fiers, quand leurs vœux s'accom-
Les amateurs d'antiquités ! [plissent,
Mais combien tristement ils sont désenchantés
Dans les mécomptes qu'ils subissent !
Les voilà triomphants, s'ils ont entre leurs mains
Ou des Gaulois ou des Romains,
Quelques authentiques ferrailles ;
Mais aussi quel dépit lorsque dans leurs trouvailles

Ils ont pu se tromper sur tel ou tel objet,
Dont force est bien de dire : *On ne sait ce que c'est !*

Ministères et préfectures,
Parquets, états majors et quartiers généraux,
On recherche beaucoup les belles écritures
Pour orner le papier qui sort de vos bureaux ;
Mais vos magistrats les plus hauts
Ont d'illisibles signatures,
Et si, par habitude, on ne les connaissait,
Souvent il faudrait dire : *On ne sait ce que c'est.*

Il est certains produits dont parfois on s'arrange,
Bien qu'on en puisse un peu suspecter la valeur.
Ne vous obstinez pas chez tel restaurateur
A bien vous renseigner sur tout ce qu'on y mange ;
N'interrogez pas trop le mets le plus flatteur ;
La sauce en est bonne, excellente ;
Le voisin, comme vous, la trouve succulente,
On s'en régale, c'est parfait ;
Mais la chair du ragoût ? — *On ne sait ce que c'est.*
Et le vin ? — Sous ce titre êtes-vous sûr d'en boire ?
De celui qu'on vous sert connaissez-vous l'histoire ?
Il vous semble passable : — un chimiste indiscret
Seul pourrait cependant vous dire *ce que c'est.*

Vouloir citer bien d'autres choses
Que l'on ne saurait définir
Et dont en vain l'on cherche à connaître les causes,
Ce serait à n'en pas finir.
Oserons-nous parler d'une mode... excentrique ?
Se peut-il que l'on nous explique
Ces chapeaux remontants, maintenant adoptés
Par vous, élégantes beautés
Du grand comme du petit monde ?

Qu'est-ce que c'est? — Qu'on nous réponde.
Le singulier moyen d'attirer le regard
Que de mettre son front sous une étrange forme
De visière à bec de canard !
Là se niche avec peine et parfois semble énorme
Ce qu'on doit, je suppose, appeler un feston.
Nous direz-vous aussi d'où vient cette façon
De placer un bouquet, des rubans ou des plumes ?
A moins qu'elle ne serve à préserver des rhumes,
L'histoire la condamne autant que la raison.
Sur un chapeau royal flottait le blanc panache
Qui se montrait toujours au chemin de l'honneur.
Pourquoi, d'un air si peu flatteur,
A contre-sens, faut-il que le vôtre s'attache ?
J'admets que l'ornement soit, on ne peut mieux fait ;
Mais, quoi que l'on en dise, *on ne sait ce que c'est.*
Vous répondrez que *c'est...* la mode.
— Oui, — lors même qu'elle est sans grâce et peu commode,
L'empire en est forcé, j'en conviens, — et je crois
Que vous l'avez subi malgré vous cette fois.
Mais la mode est changeante, et peut dans son caprice
A vos attraits bientôt devenir plus propice ;
Peut-être que dans quelques jours
Un meilleur goût viendra réformer vos atours.
Variable toilette est dans votre nature,
Et nous devinons bien pourquoi
Votre sexe est plus prompt à changer de parure
Qu'on ne l'est chez les Grecs à se choisir un roi.

Pourtant règne et s'étale encore
Certain ajustement dont l'excessive ampleur
A, mainte et mainte fois, depuis qu'il vous décore,
Suscité rumeur sur rumeur.
Longtemps fut incomprise après son origine
L'indispensable crinoline ;

Mais à force d'en voir les cercles, — chacun sait
Maintenant les raisons de sa longue existence ;
Plus d'une taille y trouve un avantage immense,
Et nul n'ose plus dire : *On ne sait ce que c'est.*

Rien n'embellit mieux un visage
Que l'indulgence et la bonté.
Daignez au vieux rimeur pardonner son langage.
Il a pris dans la forme un peu de liberté ;
Mais au fond qu'a-t-il dit ? — l'opinion commune,
Et s'il a pensé justement
Qu'en secret parle en vous le même sentiment,
Vous n'avez pas sujet de lui garder rancune.
Si pourtant sa critique un peu trop vous déplaît,
Contentez-vous de dire . — *On ne sait ce que c'est.*

SÉANCE DU 22 AOUT 1863.

SÉANCE DU 22 AOUT 1863.

DISCOURS

DE M. CLERC DE LANDRESSE,

PRÉSIDENT ANNUEL.

MESSIEURS,

Obligé, par ma position, d'ouvrir cette séance par un discours, je vais vous parler de ce que je pratique le plus et de ce que je crois le plus utile.

Le travail est l'éternelle obligation de l'homme. Dès sa naissance il subit cette loi divine, promulguée au commencement des siècles. Il ne reçoit l'existence qu'avec des besoins auxquels il faut pourvoir. Si le travail est pour lui une nécessité impérieuse, c'est aussi la véritable cause de sa supériorité et de son bonheur.

La volonté du créateur est que nous arrosions notre pain avec la sueur de la fatigue ; cette destinée n'est pas cruelle et sans compensation ; elle est juste comme

toutes les lois de Dieu. C'est pour nous une source de biens.

De tous les êtres qui peuplent le globe terrestre, c'est l'homme qui a le plus de besoins et c'est par conséquent pour lui qu'un travail continuel est le plus profitable. Un abri naturel ne lui suffit pas, il lui faut une maison, des vêtements, du feu, des aliments préparés. Il est nécessaire qu'il fasse des provisions pendant la bonne saison pour vivre lorsque la terre ne produit rien. Il doit non-seulement pourvoir à son logement, à sa nourriture, à son entretien, il faut encore qu'il abrite, qu'il nourrisse et qu'il soigne les animaux dont il se sert pour sa culture et pour ses transports.

Tout, dans la nature, est à sa disposition et semble fait pour lui ; mais ce n'est une richesse et une cause de félicité qu'autant qu'il sait s'en servir et qu'il en prend la peine. S'il fait un usage raisonnable de son intelligence, de sa force et des connaissances acquises, il est le plus puissant et le plus heureux des êtres.

Presque tous les animaux vivent au jour le jour. Leurs besoins sont moins nombreux que ceux de l'homme. Leur condition, fixée par la nature d'une manière invariable, n'est pas perfectible. Depuis le commencement des siècles, certains animaux émigrent en automne et reviennent au printemps ; d'autres s'engourdissent pendant la morte saison. Quelques-uns souffrent du froid sans pouvoir se garantir et périssent quand l'hiver est très rigoureux. Il en sera toujours ainsi ; il ne dépend pas des animaux de changer leur sort. Toute espèce de travail serait inutile pour cela.

L'homme ne peut ni émigrer chaque année en automne ni vivre engourdi pendant l'hiver. Il faut qu'il s'abrite, qu'il se couvre de vêtements, qu'il se chauffe et qu'il vive, en hiver, avec les provisions amassées pendant la bonne saison. Un travail continuel est la condition de son bonheur sur la terre ; l'homme est tenu de produire ce que la nature ne lui donne pas spontanément.

Le sort de l'homme est aussi perfectible que celui des animaux l'est peu. Sa condition est susceptible de degrés infinis, de différences énormes. L'homme ne tient d'ailleurs pas uniquement à la terre ; sa supériorité native l'élève vers Dieu et lui impose des devoirs qui n'existent que pour lui.

Plus un peuple est civilisé, plus il a des conditions de prospérité ; mais aussi plus il a de besoins. A côté de ceux qui tiennent à l'existence matérielle, viennent se grouper ceux qu'engendrent le luxe, la mode, les habitudes ; quoique purement artificiels, ils ne sont guère moins impérieux que les autres. On les subit non-seulement pour soi, mais encore pour sa compagne, pour ses enfants, pour ses serviteurs. Que d'obligations résultent de cet état de choses ! Et cependant personne ne voudrait le remplacer par l'état de barbarie. Nous n'avons d'ailleurs pas le choix, les habitudes sont prises, l'opinion a ses exigences et nous ne pourrions pas, lors même que nous le voudrions, nous soustraire complétement à leur empire. Nous sommes nés dans un pays très peuplé, placé au premier rang de la civilisation moderne ; arrangeons-nous

pour y vivre de la manière la plus heureuse et la plus conforme à notre destinée.

La société n'est plus divisée en oisifs privilégiés et en travailleurs, limités dans leurs moyens d'action et de possession. La nation française a voulu l'égalité : ses vœux sont accomplis ; mais l'obligation du travail de tous est la conséquence forcée de cet état de choses. C'est un retour à la véritable destinée de l'homme en société. Dieu ne le place pas sur la terre pour y rester improductif. Il ordonne d'arracher et de jeter au feu l'arbre qui ne produit point de fruits.

Le créateur veut que la vie de l'homme soit une lutte sans fin. Toujours il faut se tenir en garde contre l'adversité, se préoccuper de son sort, de celui de sa famille, pourvoir au présent, ménager l'avenir. Abordons courageusement le drame de la vie, le travail est l'arme avec laquelle on triomphe dans cette lutte.

L'être suprême met tout à notre disposition ; mais il laisse à notre charge les efforts nécessaires pour utiliser les matières premières, sorties de sa main créatrice. Aide-toi, le ciel t'aidera, nous dit-il. L'herbe qui nait sous nos pas ne servirait à la pâture des animaux que pendant une partie de l'année, si l'homme n'employait pas ses soins à la faucher, à la sécher et à la conserver. Sans la culture, les ronces couvriraient les champs ; le blé et les autres graines qui servent à la nourriture de l'homme ne se multiplieraient pas. Nous avons le bois sous la main ; mais il faut l'abattre, le transporter et le façonner. La pierre resterait inerte dans le flanc des montagnes si l'ouvrier n'employait pas ses efforts à

l'arracher, à la tailler et à la mettre en place. Les magnifiques palais des monarques et de l'industrie, les temples, les établissements publics et les habitations qui décorent nos cités ne sont pas le produit spontané de la nature. Les métaux précieux qui existent dans les profondeurs de la terre ne servent à rien si l'homme ne se donne pas la peine de les extraire, de les fondre, de les purifier et de les mettre en œuvre. La houille est sous nos pieds ; mais il faut aller la chercher et l'extraire sous des couches profondes pour qu'elle serve aux merveilles de l'industrie.

Une seule fois, dans le cours des siècles, la manne toute préparée est tombée miraculeusement du ciel pour la nourriture du peuple de Dieu dans le désert. Ce n'est pas ainsi que le créateur aide habituellement l'homme ; il le met seulement en position de récolter en proportion de ce qu'il sème. La nature, jalouse de ses mystères, veut être vaincue par des efforts persévérants. Ce n'est qu'à ceux qui lui font en quelque sorte violence qu'elle laisse pénétrer ses secrets.

En voyant les découvertes de l'étude, les merveilles du travail depuis moins d'un siècle : la vapeur, employée comme moteur sur terre et sur mer, les chemins de fer, le télégraphe électrique, la photographie, on peut croire que rien n'est impossible à l'homme et s'écrier avec orgueil *labor improbus omnia vincit !*

Le dernier mot de la science n'est pas dit et l'horizon des découvertes est illimité. Les moyens mis par le créateur à la disposition de l'homme sont innombrables. L'intelligence, les connaissances et l'expé-

rience se développent par le travail. Il fait naître le goût du grand et du beau. Il dispose l'âme à la générosité, à la vertu. Il nourrit le cœur, fortifie la raison et procure les moyens d'aider ses semblables. Par le travail, l'homme augmente sa force, son énergie, multiplie ses moyens, développe sa fécondité et triomphe des éléments. Ce qu'on découvre se conserve et se transmet maintenant par l'imprimerie. L'ignorance ne peut plus couvrir la terre de son voile épais. L'étude appelle l'étude ; ce qu'on sait fait naître le désir de savoir davantage. Aussi l'homme laborieux ne s'arrête-t-il jamais. Tandis que le vulgaire s'en tient à la superficie des choses, le philosophe en cherche avec ardeur les causes premières. L'étude a pour celui qui creuse les choses un attrait infini. Elle lui procure des jouissances aussi douces que durables. Il voit, autour de lui, les horizons se créer, s'étendre, se transformer, les moyens se multiplier.

Tout en cueillant le premier fruit de son labeur, l'homme d'étude est une des causes les plus fécondes de progrès et de civilisation.

Après la création, qui est l'œuvre de Dieu, vient l'organisation, qui est à notre disposition et qui produit des merveilles. C'est ainsi que l'homme se distingue des autres êtres et s'élève vers son créateur. Celui qui travaille rend hommage à Dieu en pratiquant sa loi vivifiante. C'est en ce sens qu'il est vrai de dire : *qui laborat orat.*

Le travail est le pivot de l'humanité, le fondement de toute organisation sociale, le champ d'exploration

de la civilisation, de l'économie politique. Le travail physique, intellectuel et moral est ce qui nous honore le plus devant Dieu et devant les hommes.

Nous tenons en quelque sorte en nos mains notre destinée. On a dit, à juste titre, *le temps c'est de l'argent*. En effet, le travail est une véritable fortune, la plus sûre, la plus personnelle, la plus flatteuse et la plus honorable ; celle qu'on porte partout avec soi ; celle qui autorisait un philosophe grec à dire, après un naufrage qui avait ruiné ses compagnons, *omnia mecum porto*.

A notre époque, le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un homme éminent, c'est de dire qu'il est l'enfant de ses œuvres. La gloire s'achète par le travail. Il est la vertu des forts, le signe de la puissance. Il élève l'homme à son *maximum* d'énergie et d'indépendance. Son véritable mérite est dans ses œuvres.

L'intelligence et la force sont un capital précieux ; mais il reste complétement inerte s'il n'est pas mis en œuvre par le travail.

L'esprit et la mémoire, qui sont de véritables dons du ciel, ne peuvent dispenser de l'étude pour apprendre et du travail pour produire.

L'homme n'est pas fait pour rester isolé, il est né pour vivre en famille, en société. Il a des devoirs à remplir envers sa compagne et ses enfants, envers ses semblables et envers Dieu. L'amour du travail doit être considéré comme la principale vertu de l'homme en société ; car c'est la plus utile à l'humanité.

La manière de s'occuper ne doit certainement pas

être la même dans toutes les positions ; mais on peut toujours et partout faire un travail utile.

La raison a fait justice d'absurdes préjugés. Elle a proclamé l'obligation du travail dans toutes les positions. Elle méprise une vie stérile et compte l'homme pour ce qu'il vaut.

Celui qui vit dans la paresse manque à sa destinée et doit être considéré comme un dissipateur coupable, car tout se perd par l'oisiveté.

Le désœuvré ne peut pas être heureux. Il ne sait souvent comment passer son temps, où aller, que devenir. L'ennui, qu'il redoute, l'accompagne partout ; il le répand autour de lui comme une maladie épidémique. N'étant pas occupé de choses utiles, tout son temps lui reste pour les choses nuisibles, et il est rare qu'il n'en fasse pas un fâcheux usage. Ainsi se justifie la maxime que l'oisiveté est la mère de tous les vices. Le travail est le remède le plus efficace contre l'ennui ; l'homme laborieux se fatigue quelquefois, il ne s'ennuie jamais. Quand il se repose, c'est pour lui une véritable jouissance ; car le plaisir est dans les contrastes. L'inaction de celui qui n'a pas travaillé n'est que la continuation de l'oisiveté qui lui pèse, de l'impuissance à laquelle il se condamne, de la satiété qui l'amollit et de l'inutilité qui l'accompagne.

Il n'y a que le travail qui puisse donner l'égalité tant réclamée de notre temps et si souvent mal appréciée. La seule égalité possible est celle dont nous sommes en pleine possession et qui consiste dans le droit de choisir librement sa carrière sans condition de nais-

sance ni de fortune. En France chacun peut monter de la condition la plus infime à la plus élevée, aussi bien dans les emplois publics que dans les sciences, les arts, l'industrie et le commerce. Les barrières s'ouvrent pour tous ceux qui veulent entrer dans l'arène et lutter. A part quelques rares exceptions, le succès est la récompense du travail.

C'est sans doute un grand avantage de naître riche, d'hériter d'un nom illustre et honoré, d'une position toute faite; mais d'une part cela ne dépend pas de nous et d'ailleurs bien peu de gens profitent longtemps de cette bonne fortune. Dans notre état social, rien n'est stationnaire, il faut nécessairement avancer ou reculer, monter ou descendre. Celui qui possède une fortune, dont il n'est pas l'artisan, sait rarement la conserver intacte. Il ne peut d'ailleurs pas la transmettre entière à chacun de ses enfants.

L'égalité des partages amoindrit nécessairement la position de ceux-ci. S'ils ne travaillent pas, ils voient bientôt passer avant eux ceux de leurs concitoyens qui sont entrés dans la vie dénués des avantages de la fortune. Les faits prouvent chaque jour que la nécessité est un puissant stimulant, celui qui donne naissance aux plus grands efforts et amène les plus puissants résultats. Pour celui qui n'éprouve pas de besoins, il n'y a le plus habituellement ni lutte ni succès.

Notre état social actuel est d'accord avec la condition que Dieu assigne à l'homme sur la terre. Le travail est protégé, honoré, glorifié. Les résultats qu'on obtient sont proportionnés à la besogne qu'on fait, aux

services qu'on rend à la société. Pour l'un, la récompense est une fonction honorable et lucrative, une position élevée ; pour l'autre la gloire, la renommée, les distinctions ; pour celui-ci la fortune ; pour celui-là l'aisance et les moyens d'élever convenablement ses enfants ; pour tous les gens utiles la considération.

Chaque chose a son temps dans la vie. C'est dans la période de la force et de l'activité que l'homme est capable des plus grands efforts et qu'il obtient ordinairement les plus grands résultats. Sa place est alors marquée dans la vie militante.

Plus tard la force diminue ; mais l'expérience et la réflexion ont pris la place de l'ardeur, et l'homme est plus propre aux choses qui demandent de la prudence et de la raison.

Vient enfin la période de la vieillesse ; l'activité de l'esprit s'affaiblit, la mémoire s'en va et les infirmités arrivent. C'est forcément l'âge du repos. L'homme qui a passé sa vie dans le travail s'estime heureux de pouvoir mettre un intervalle de réflexions douces et consolantes entre la vie agitée et le repos de la mort. Il jouit du succès des enfants qu'il a dirigés dans la voie du travail, du bien qu'il a fait. La considération, le respect et la reconnaissance l'entourent. Le calme préside à la fin de sa vie et l'approche de la mort ne lui inspire aucune terreur ; Dieu est pour lui une espérance !

LE DÉPART D'UN CROISÉ

SCÈNE CHEVALERESQUE

Par M. Adrien BEUQUE.

(Diex el volt!)
Dieu le veut! Dieu le veut!.....
(Cri de guerre des croisés.)

ROGER, ISABELLE.

ISABELLE.

Quoi! Roger!... Quoi? cédant à la plus folle envie,
Tu veux donc m'arracher et le cœur et la vie?...
Cruel! à ce départ, peux-tu bien consentir?...
Un mot de grâce... Un mot, Roger...

ROGER.

Je dois partir!

ISABELLE.

Tu dois partir?... O ciel! Isabelle expirante
Ne saurait désarmer ta fureur délirante?...
Tu dois partir!... Ingrat!... Ah! dis que tu le veux,
Que ton volage cœur, fatigué de nos nœuds,
Préfère aux doux loisirs d'une chaîne amoureuse
Des périlleux combats la gloire aventureuse...
Va, tu ne peux souffrir un modeste repos :
Tu veux, en Paladin, et par monts et par vaux,

Braver tous les hasards ; sur le front d'une armée,
Occuper les cent voix de cette renommée
Qui vend, hélas ! si cher à tous ses favoris
L'honneur d'être prônés par ses merveilleux cris !...
Tu le sais... et tu perds à ce funeste échange
Une félicité sans ombre et sans mélange...
Ah ! demeure, crois-moi : laisse aller ces guerriers
Qui, du prix de leur sang, paîront leurs vains lauriers ;
Qui n'ont point, comme toi, l'épouse la plus tendre...
Mais tu me fuis des yeux... tu ne veux plus m'entendre...
Roger ! au nom du ciel, de l'hymen à la fois,
Parle.....

ROGER.

Je vous l'ai dit : je pars, et je le dois !

ISABELLE.

O douleur ! ô destin ! ô sentence mortelle !...
Tu n'as donc plus d'époux, malheureuse Isabelle ?...

ROGER (*à part*).

Son désespoir me tue et je crains ses transports :
Fuyons pour lui cacher mon trouble et mes efforts ;
Mais non, c'est trop subir ce langoureux servage
Dont les liens trop chers énervent mon courage.
Pour lui parler en maître aurai-je assez de cœur ?
Inspire-moi, grand Dieu ! soutiens ma sainte ardeur !

(Haut et d'un ton très énergique) :

Madame, écoutez-moi :

ISABELLE.

Quels accents !... je frissonne...

ROGER.

Je quitterais pour vous l'éclat d'une couronne.
Mes titres, mes honneurs, mes vassaux, tout mon bien..

(Portant la main à sa croix) :

Mais ce signe sacré ?... jamais !... je suis chrétien !
Chrétien, pour obéir au prince qui m'appelle ;
Chrétien, pour aller vaincre et chasser l'infidèle
De la terre où, jadis, pour sauver ses élus,
L'Eternel, d'une Vierge a fait naître Jésus :
Des lieux saints renommés par sa toute puissance,
Où ce Dieu fait mortel vécut dans l'indigence,
Souffrit, mourut pour nous, qu'a sauvés son amour,
Et remonta vivant au céleste séjour !...
Tel est le grand dessein, telle est la noble cause
Qui me fait obéir au devoir qu'on m'impose :
Consentez-y, Madame ; ayez la même foi,
L'âme d'une chrétienne, un cœur digne de moi !

ISABELLE (*à part*).

Que devenir ? grand Dieu !... Cette croix, je l'honore ;
Mais puis-je vivre, hélas ! sans l'époux que j'adore ?...

(Haut) :

Seigneur, de mon chagrin bien digne de pitié
Ce cœur, ce cœur navré vous cachait la moitié :
Je suis mère, peut-être... A ce nom plein de charmes
Je ne devrais verser que les plus douces larmes,
Que des larmes de joie... hélas ! en ce moment,
Ce nom, ce nom sacré redouble mon tourment :
Je crains que cet enfant, loin des yeux de son père,
Ne soit, dès le berceau, sans l'appui de sa mère...
Comment vous exprimer mes craintes, ma terreur ?

De mes pressentiments concevez-vous l'horreur ?...
Ah ! mon ami, je sens m'abandonner mon âme...
Ayez pitié de moi.

ROGER (*la soutenant*).

Remettez-vous, Madame :
Votre ami, votre époux sensible à tant d'amour,
Sait payer vos ennuis du plus tendre retour :

(Haut) :

Mais le devoir, l'honneur, le ciel m'ouvrent la lice :
Je pars ; fais avec moi ce noble sacrifice...
Au Fils du Dieu vivant j'ai dévoué mon bras !...

ISABELLE.

Oh ! qu'il daigne, ce Dieu, vous sauver du trépas !...
Je sais tout ce que doit un chevalier fidèle
A l'honneur, à son Prince, à son Dieu qui l'appelle ;
Qu'au devant des dangers tout l'invite à courir ;
Mais Roger, je ne puis y penser sans mourir !...

ROGER.

Tendre épouse, du moins, dérobe ta souffrance
A ce cœur éperdu que tu perces d'avance !...
Crois-tu que sans regrets Roger quitte ces lieux ?
Et ne gémisse pas de ses cruels adieux ?...
O ma chère Isabelle ! ô moitié de moi-même !
Tu n'en saurais douter, ma douleur est extrême...
Mais Dieu le veut, l'ordonne, et sans aucun retard,
Je vole me ranger sous son noble étendard.
Si notre âme s'émeut d'une épreuve si dure,
La grâce nous suffit pour vaincre la nature.
Sèche, sèche tes pleurs...

ISABELLE.

En ai-je le pouvoir,
Quand je songe au danger de ne plus te revoir?...
Cependant éloignons cette horrible pensée :
Au trait assez mortel dont mon âme est blessée
Ne joignons pas sitôt celui que j'entrevois... .
O Roger, mon seul bien, daigne encore une fois,
Sensible à mon amour, touché de ma tristesse,
De mon sexe timide excuser la faiblesse...
Cher époux, dis-le moi, tu m'aimeras toujours?...

ROGER.

Tant qu'un souffle de vie animera mes jours !

ISABELLE.

Tu penseras partout à la pauvre Isabelle ?

ROGER.

Ah ! mon cœur en tous lieux saura me parler d'elle !

ISABELLE.

Tu reviendras, Roger, pour resserrer nos nœuds?...

ROGER.

Qu'il plaise au juste ciel de me rendre à tes vœux !...
Lorsqu'à tes heureux jours j'unis ma destinée
Par les liens chéris d'un pompeux hyménée,
Le ciel daigna lui-même allumer les flambeaux
Qui devaient consacrer des nœuds restés si beaux !...
Mais l'honneur de combattre une race ennemie
Aujourd'hui m'arrachant des bras de mon amie,

Me fait trop bien sentir mon destin rigoureux !
Ton Roger, loin de toi, va cesser d'être heureux !...
Qu'ai-je dit ? où m'égare une trompeuse image ?
D'un chevalier chrétien est-ce là le langage ?...
Insensé ! je comptais sur ma faible raison,
Et mes yeux de l'amour savourent le poison !...
O dangereux effet de l'humaine faiblesse !
Je me sens accablé d'une molle tristesse ;
Mon esprit chancelant est à demi vaincu...
Dans mon âme, grand Dieu ! ranime la vertu !
Et toi qui m'as causé ce funeste délire,
Sur le cœur de Roger prends un plus noble empire ;
Rappelle-lui plutôt que d'ébranler sa foi,
Ce qu'il doit à son Dieu, ce qu'il doit à son Roi...
Et ne mets plus d'obstacle au dessein qui m'entraîne !

ISABELLE.

Cher et cruel époux !... si ma prière est vaine,
Si mon amour enfin ne peut vous retenir,
Partez !... mais triomphant puissiez-vous revenir !
Durant les tristes jours de ma longue souffrance
Je ne me nourrirai que de cette espérance...
Mon cœur suivra partout la trace de vos pas...
Songez à votre amie au milieu des combats !

ROGER.

Qu'entends-je ?... le croirai-je ? est-ce bien Isabelle
Qui relève, à la fois, ma valeur et mon zèle ?
O cher et digne objet de mes chastes amours,
C'est donc toi qui me tiens ce généreux discours ?...
Tremblez, fiers Sarrasins, tremblez du coup terrible
Que va porter mon bras désormais invincible !
Pour vous anéantir n'ai-je pas dans mon cœur
Dieu, mon Pays, mon Prince, Isabelle et l'honneur ?...

Oui, c'est le Roi des Rois, c'est le Dieu des batailles
Qui remet en mes mains le sort de vos murailles :
C'est sa voix qui me crie : — ah ! le peut-elle en vain ?
Va, cours, vole et triomphe aux rives du Jourdain !
Ecoutez !... n'est-ce pas la trompette guerrière ?...
On sonne le départ... on ouvre la barrière...
Me voilà !... Vive Dieu !... Mort à nos ennemis !...
Soldats du Dieu vivant, les cieux vous sont promis !

Holà ! que l'on m'apporte une armure éclatante !...
Page retrouve-moi cette écharpe brillante,
Ce prix de ma valeur, ce présent de l'amour;
C'est le gage certain d'un fortuné retour...
Viens suspendre à mon flanc ma redoutable épée
Qui du sang syrien brûle d'être trempée...
Ma lance !... mon armet !... Edgard, mon écuyer,
Va, conduis au préau mon superbe coursier.

ISABELLE.

Oh ! que tous ces apprêts redoublent mon martyre !
Je tremble... cher époux... à peine je respire...
Prends cet anneau béni...

ROGER.

Quoi ! mouillé de tes pleurs ?..,

ISABELLE.

Pardonne à mon amour de sinistres terreurs...
Ah ! comment regarder tes formidables armes,
Roger, sans ressentir d'invincibles alarmes ?...

ROGER.

Que la grâce du ciel qui m'anime aujourd'hui

Te rassure, mon ange ! et te serve d'appui !
Lève ton front charmant...

(Il lui donne un baiser).

Adieu, tout ce que j'aime !...

(Il sort).

ISABELLE (*seule*).

Dieu puissant ! prends pitié de ma douleur extrême !...
Gardez, gardez ses jours, ses jours si précieux !.,.
C'en est fait !... il m'échappe... il fuit loin de mes yeux...
Roger !... il n'entend plus une plainte impuissante,
Et l'écho seul répond à ma voix gémissante...
Hâtons-nous, ô mon cœur !... volons sur le rempart :
J'y peux jouir encor de son dernier regard...
Mais, hélas ! vains regrets !... mon étrange faiblesse
Me ravit ce regard qu'appelle ma tendresse...
O toi ! qui peux sonder jusqu'aux moindres désirs,
Dieu, vers qui nuit et jour vont monter mes soupirs...
Rends-moi, rends-moi l'époux dont m'accable l'absence,
Ce mortel généreux, armé pour ta défense,
Qui, chérissant la vie, et plus encor ta loi,
En immolant son cœur saurait mourir pour toi !

DISCOURS DE RÉCEPTION

ET

RAPPORT SUR LE CONCOURS D'HISTOIRE

Par M. l'abbé SUCHET.

Messieurs,

Un des hommes distingués qui ont concouru, au commencement de ce siècle, au rétablissement de l'Académie de Besançon, M. Droz, a publié un remarquable mémoire sur l'importance des études historiques. Il y expose savamment quels services les Académies sont appelées à rendre, en contribuant à l'achèvement des grandes collections de l'histoire de France. « Un des moyens d'y parvenir, dit-il, serait de trouver, dans tous les départements, des collaborateurs qui puissent vérifier que rien n'a été oublié de ce qui concerne le territoire français. » Cette pensée de notre savant compatriote, vous l'avez réalisée, Messieurs, en encourageant sans cesse les recherches historiques dans la Franche-Comté, en publiant vous-mêmes les *Mémoires et documents inédits,* et en ré-

compensant chaque année les travaux sérieux présentés à votre examen. Aussi les hommes qui se sont occupés de recueillir nos annales sont nombreux dans cette province. C'est au milieu de vous que se trouvent les plus éminents ; c'est vous qui guidez les nouveaux-venus dans cette carrière. Parmi ces travailleurs qui aiment leur patrie et qui étudient son histoire, vous avez daigné remarquer un ouvrier de la onzième heure, glanant, après ses devanciers, quelques épis oubliés dans le champ de nos annales, et montrant, à défaut de talent, un amour sincère pour la gloire de sa province. Vous avez voulu récompenser son zèle et encourager ses premiers essais, en l'associant à votre savante Compagnie. Je vous en remercie doublement, Messieurs ; car si cet honneur dépasse mon faible mérite, il atteste votre sollicitude à soutenir les moindres efforts. Aussi, je suis heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de vous témoigner ma reconnaissance, en acceptant la tâche que votre Commission m'a confiée, de vous rendre compte des travaux présentés à l'Académie pour le concours d'histoire.

Je me félicite d'avoir à vous annoncer que, cette année, les concurrents ont répondu largement à votre appel. Six mémoires historiques ont été envoyés à l'Académie. C'est là une abondance dont nous sommes loin de nous plaindre. Si elle a imposé une tâche plus lourde à votre Commission, elle nous procure aujourd'hui la satisfaction de distribuer des couronnes, et de goûter le noble plaisir qu'on éprouve à récompenser le travail uni à l'intelligence.

Quatre de ces mémoires ont été jugés dignes d'être distingués à des titres divers. Deux seulement nous ont paru au-dessous de la mesure nécessaire pour obtenir autre chose que d'utiles conseils. C'est de ces deux mémoires que je vous rendrai compte tout d'abord.

Le mémoire intitulé : *Notice sur Autrey et ses dépendances*, est l'œuvre d'un homme patient, courageux, qui a visité tous les lieux qu'il décrit, qui en a recherché l'histoire dans les débris des temps anciens, dans les annales du pays, dans les archives de la province. Mais il ne suffit pas, pour élever un bel édifice d'en rassembler les matériaux ; il faut encore les mettre en ordre, et c'est ce que l'auteur du mémoire sur Autrey n'a pas su faire. Son plan manque d'unité et son style est partout incorrect. « La principale perfection d'une histoire, dit Fénélon, consiste dans l'ordre et dans l'arrangement. Pour parvenir à ce bel ordre, l'historien doit embrasser et posséder toute son histoire ; il doit la voir tout entière comme d'une seule vue ; en montrer l'unité, et tirer, pour ainsi dire, d'une seule source, tous les principaux événements qui en dépendent. » Cette unité du sujet, cet ordre dans l'exposé des faits, nous l'avons cherché vainement dans le travail qui nous occupe. Vous en jugerez, Messieurs, par le passage suivant qui vous donnera en même temps la mesure du style de l'auteur. « Après avoir » démontré, dit-il, que les Romains ont habité cette » contrée, je prémettrai deux observations : l'une sur » les Attuariens, l'autre sur les Bourguignons, dont

» nos pays ont fait partie. Elles serviront à mieux faire » comprendre ce que l'on dira d'Autrey et de ses dépendances. Puis, je parlerai de chaque villa en particulier, en suivant l'ordre alphabétique, et comme » deux choses composent l'homme, le corps et l'âme, » deux choses aussi forment une localité, le matériel » et le spirituel. Nous parlerons de chacune en particulier, en commençant par le temporel. Puis viendront les renseignements que l'on possède sur les » châteaux dépendants de la seigneurie d'Autrey, sur » les prieurés, les abbayes qui en relevaient. Ces documents seront suivis d'un abrégé de ce que ces » localités ont eu à souffrir des guerres, des famines, » des pestes qui y ont eu lieu. »

Voilà, Messieurs, un exemple suffisant de ce style pauvre, embarrassé, sans couleur, qui atteste que l'auteur n'a pas l'habitude d'écrire, ou qu'il a l'habitude, plus déplorable encore, d'écrire sans tenir aucun compte de la forme.

Soyons justes toutefois, et sachons lui gré des recherches qu'il a faites. On sent, en le lisant, qu'il aime son pays, et qu'il voudrait en recueillir pieusement les annales. Quelques parties mêmes de son travail ne manquent pas d'intérêt. Telles sont les notices sur le prieuré de Verfontaine, sur l'abbaye de Collonges, sur les villages d'Essertenne, de Mantoche, de Nantilly, de Poyans, de Pierrecourt, etc.

Autrey surtout, l'objet principal du travail de l'auteur, nous offre des détails curieux dans l'histoire de ses seigneurs, les illustres Vergy. Leur château, situé

en Bourgogne, avait la forme d'un navire. Leur écusson portait un rosier chargé de boutons, et leur devise, que bien peu de gens oseraient prendre aujourd'hui, était : *Sans varier*.

L'auteur du mémoire nous donne tout au long la généalogie des sires de Vergy, en nous avertissant naïvement que dans cette chaîne, « le premier anneau est uni au dernier par les intermédiaires. » On voit ces seigneurs figurer successivement dans les croisades, en Italie et dans les guerres de Flandre. Brillants dans les combats, ils ne se distinguaient pas moins dans les œuvres de la paix. Ils furent les bienfaiteurs de leurs sujets au point de mériter le titre de *pères des pauvres*, qu'on lisait, au XIV^e^ siècle, sur la tombe de l'un d'eux, dans l'église de Theuley. On les retrouve au XV^e^ siècle à la cour et dans les armées des ducs de Bourgogne, au siége de Paris en 1414, au pont de Montereau, où Jean de Vergy prête à son seigneur suzerain un fidèle, mais inutile secours, à Morat, à Grandson, à Nancy, où ils voient tomber la puissance des ducs de Bourgogne, sans cesser de leur être fidèles, *sans varier*.

Tous ces traits historiques pouvaient prêter à un récit intéressant, si l'auteur avait apporté autant de talent à mettre en ordre les matériaux de son histoire, qu'il a mis de patience à les recueillir. Quant à la légende populaire de Gabrielle de Vergy, quelque touchante qu'elle paraisse aux âmes poétiques et sentimentales, l'inflexible histoire n'en peut rien admettre. Cette chronique est aussi touchante que celle de Berthe de Jouy, si bien racontée par Auguste Demesmay; mais

elle n'est pas plus vraie, et notre concurrent a eu le bon esprit de la donner pour ce qu'elle vaut.

Mais il n'a pas toujours apporté le même discernement dans l'appréciation des données historiques. Quand les preuves positives lui font défaut, il les remplace par des formules peu faites pour contenter les esprits exigents : *Il est à croire*, dit-il, *il est probable, c'est la tradition orale ;* il parle même quelque part *des indices qui jettent des lueurs dans une nuit profonde*, et ailleurs il raconte un événement *qui est attesté*, dit-il, *non-seulement par l'histoire, mais encore par la tradition.*

S'il s'engage dans la périlleuse recherche des étymologies, il prétend que *Auvet* veut dire *eau qui va*, et que *Poyans* signifie *terre bourbeuse qui colle comme la poix.*

S'il se hasarde à faire quelques réflexions morales sur les événements qu'i lraconte, il tombe dans les naïvetés suivantes : « Comme la mort est le résultat de la vie, on peut dire que François Guillemet a fini sa carrière du sommeil du juste. »

Pour attendrir son lecteur sur le récit des malheurs de la province, il nous dit que *c'est une page à faire pleurer des yeux d'airain ;* et ailleurs, employant une périphrase peu relevée, il appelle l'église d'Essertenne *un local consacré à l'auteur de toutes choses.* Enfin, il nous donne en ces termes la description du château d'Autrey : « La face du nord se *trouvait* longée par un corridor, où se *trouvait* une galerie. Entre ce château et le bourg se *trouvait* un large fossé. Au nord et au midi se *trouvait* un lac d'eau. »

Ces exemples témoignent assez combien l'auteur est novice dans l'art d'écrire. Il a même eu la pensée malheureuse de traduire, assez infidèlement, des chartes latines, pour les intercaler dans son récit, ce qui rend son style plus lourd et plus fatigant.

Ce mémoire n'a pas moins de quatre cents pages; mais si l'auteur mérite d'être loué pour son amour de l'étude, son dévouement à son pays et ses recherches persévérantes, votre Commission doit l'avertir sérieusement qu'un ordre méthodique et un style pur et correct sont des qualités nécessaires à quiconque veut écrire.

Selon l'auteur d'un mémoire intitulé : *Recherches sur Rosureux.* il existait au moyen-âge dans les montagnes du Doubs, une bourgade *qui paraît*, dit-il, *avoir été de temps immémorial, le centre de la civilisation, de l'industrie et du commerce dans cette région. C'était*, selon lui, *le rendez-vous des commerçants de tous les environs. Ses belles usines envoyaient au loin leurs produits renommés. L'esprit belliqueux de sa population lui procurait un grand ascendant sur les peuples circonvoisins.* Cette bourgade, *constituée en commune dès le 13e siècle, avait son autorité civile et militaire. Elle avait son champ de mars, sa citadelle haute et de forme circulaire.* Enfin elle formait *une république*, indépendante de tout seigneur, *et déclarait ne vouloir servir que Dieu et la patrie.*

Personne jusqu'ici, parmi nos historiens, n'a soupçonné l'existence de cette bourgade importante, qui n'est autre chose que le modeste village de Rosureux. Nous avons pensé d'abord, en lisant ce mémoire, que son auteur n'avait voulu faire qu'une plaisanterie de mauvais goût. Mais nous avons bientôt reconnu qu'il prend son sujet au sérieux. Il a été impossible à votre Commission d'en faire autant ; car les événements qu'il raconte n'ont aucune relation avec l'histoire connue de la province, et ne sont appuyés d'aucune preuve que la critique puisse accepter.

Ainsi, l'auteur du mémoire raconte qu'en **1270** la forteresse de Rosureux subit un siége terrible, où l'on vit les ennemis s'élancer à l'assaut comme des forcenés, et les assiégés se défendre comme des héros. Le carnage fut si affreux que, s'il faut l'en croire, *on vit les bras et les têtes qui volaient en l'air, tandis que le reste du corps retombe et vient combler le fossé.* Le feu dévore l'église du village, et *les vases sacrés tombent en fusion entre les mains de celui qui veut les sauver.*

Le mémoire tout entier est écrit dans ce style, et l'auteur, qui semble s'y complaire, a dû s'applaudir plus d'une fois d'avoir construit des phrases sonores dont il s'est promis, sans doute, le plus merveilleux effet. Mais votre Commission n'admet pas que ce style soit celui de l'histoire ; elle n'admet pas même que ce soit le style d'aucune composition littéraire. Ce n'est qu'une recherche puérile de mots retentissants :

Ampullat et sesqui pedalia verba.

Pour vous en donner un dernier exemple qui résumera tous les autres, je citerai une description dont l'auteur a orné son récit. Après nous avoir rappelé les sacrifices druidiques, et nous avoir montré le *Dessoubre qui se souvient.* dit-il, *d'avoir vu ses eaux teintes du sang de l'homme mêlé à celui des taureaux*, il ajoute le tableau suivant : « En traversant ces grandes forêts » de sapins, il semble que l'on devrait encore entendre » une voix lente et sonore, se promenant sous les » sombres voutes de cette immense désert, rappelant » de leur agonie les misères succombantes, et rendant » l'espérance à ceux qui l'auraient perdue. Mais le » croassement des corbeaux et le cri lugubre de quel- » ques oiseaux de proie, planant dans les airs, ré- » pondent seuls à une oreille qui s'épouvante bientôt » de se trouver seule aussi au milieu de ce grand » royaume de la peur. »

Quelle est donc, Messieurs, l'histoire réelle de ce village que l'auteur du mémoire a voulu élever au rang d'un poste de première importance. Tout ce qu'on en sait, c'est que Rosureux était une dépendance du prieuré de Vaucluse ; que le prieur y avait établi le chef-lieu civil de sa seigneurie, et que plus tard ce village dépendit du château de Saint-Julien. Rosureux eut des foires très fréquentées au XVI^e^ siècle. On y voyait, dès la même époque, une chapelle dédiée à Sainte-Foy. Aujourd'hui c'est une petite commune de 230 habitants. Voilà tout ce qu'il y a de plus authentique sur son histoire.

Vous avez compris, Messieurs, que votre Commission

ne peut accorder aucune distinction à un mémoire qui n'a aucun mérite historique ni littéraire. La seule manière dont nous puissions récompenser au moins la bonne volonté du concurrent, c'est de lui répéter les vers de Boileau :

Avant donc que d'écrire apprenez à penser.

Un mémoire sur *Saint-Anatoile de Salins* porte cette inscription modeste : *Serai-je utile?* Ce travail n'est ni une histoire du chapitre fondé par Hugues, I^er^, ni une monographie de l'église monumentale de Salins, ni une étude agiologique sur le culte du patron de cette ville. C'est un peu tout cela à la fois. Mais l'auteur n'a pas su, nous dirons même qu'il n'a pas voulu nous donner une œuvre achevée. Il nous avertit lui-même « qu'il n'a pas la prétention d'écrire une histoire complète de saint Anatoile. Il désire seulement, dit-il, que le dépouillement de tant d'in-folios, de tant de pièces éparses aux archives de Lons-le-Saunier ne soit point à recommencer et que ceux de ses compatriotes, que de telles études intéressent, puissent s'aider de son travail. »

Nous regrettons vivement que le concurrent se soit borné à nous donner ainsi des *glanures*, au lieu de réunir, dans une belle synthèse, tous les documents connus sur ce sujet. Il pouvait le faire mieux que tout autre; car on comprend, en le lisant, qu'il connaît et qu'il aime sa ville de Salins, et qu'il a étudié les vieux usages de cette ville, si originale et si curieuse. Il a

sous la main tous les éléments d'une œuvre sérieuse et complète, *disjecti membra poetæ*. Qu'il rassemble tous ces membres épars, et qu'il nous donne l'histoire religieuse de Salins, comme Béchet et Guillaume nous en ont déjà donné l'histoire féodale et politique. Ce serait la première pierre d'un monument historique qui reste encore à élever dans notre province et qu'on pourra intituler : *Burgundia sacra*.

Le mémoire sur *Saint-Anatoile* est divisé en neuf chapitres, dont plusieurs, par la similitude des matières qu'ils traitent, rentrent évidemment les uns dans les autres. Il nous a semblé que ce travail tout entier pouvait être ramené aux trois chefs suivants : *Le chapitre, l'Eglise, les usages religieux*.

On sait que le chapitre de Saint-Anatoile fut fondé par un de nos plus grands prélats, Hugues de Salins, « dont les vertus et les talents auraient été remarqués, même dans un siècle plus éclairé que le sien (1). » Cette collégiale porta le titre d'*Insigne chapitre*, et jouit du privilége de relever immédiatement du saint Siége et d'avoir tous ses membres nommés par le roi. Mais ces titres honorifiques n'ont qu'une importance médiocre aux yeux de l'histoire qui juge une œuvre moins par le nom qu'elle porte que par le bien qu'elle produit.

Aussi, ce que nous aurions voulu trouver dans le travail du concurrent, c'est l'histoire des hommes qui se sont distingués par leurs talents ou leurs vertus; ce sont les institutions ou les réformes utiles; c'est

(1) Bechet.

l'influenee de cette corporation pour le maintien de la foi dans le peuple, de la discipline et des études dans le clergé. Car c'est là, d'après la charte du roi Rodolphe, le but de l'institution du chapitre de Saint-Anatoile, qui était destiné, est-il dit, *à maintenir l'honneur de Dieu et de l'Eglise.*

Or, depuis l'origine du noble chapitre jusqu'à sa suppression, c'est-à-dire pendant plus de sept siècles, l'auteur du mémoire cite à peine quelques faits importants et quelques personnages distingués par leurs œuvres. Cette grande institution, si riche et si puissante, aurait-elle donc été stérile, et faudrait-il dire aussi, de l'œuvre fondée par Hugues-le-Grand :

J'ai maints chapitres vus
Qui pour néant se sont ainsi tenus ?

Il y a évidemment des lacunes dans cette histoire, lacunes qu'il est difficile de combler, faute de documents, mais qu'un esprit attentif peut au moins remplir en partie. Ainsi les notes recueillies non-seulement par le concurrent, mais encore par le P. Chiflet et par d'autres écrivains, indiquent que les écoles florissaient à une certaine époque, sous la direction du chapitre, qu'il encourageait les arts et les artistes, qu'il recueillait pieusement les monuments de l'antiquité sacrée et profane dans des manuscrits qui ont été explorés par le P. Chiflet, et que, dans des temps difficiles, il savait maintenir la discipline en sévissant contre ses propres membres. On comptait parmi les titulaires de Saint-Anatoile des prédicateurs estimables, un grand nombre

de théologiens et de docteurs en droit, des chroniqueurs, des grammairiens, tels que Billerey, des hébraïsants et des hellénistes, tels que Jean Sachet, et même des poètes, comme Jean Fleury, qui a chanté la bataille de Dournon. Ajoutons que c'est dans le cloître de Saint-Anatoile que Jean Duprel a établi la première imprimerie qui ait fonctionné dans notre province. L'histoire de ces œuvres et de ces hommes nous paraît plus utile à raconter que les traits peu édifiants que le noble chapitre eut parfois à réprimer dans son sein, et que l'auteur du mémoire énumère en les mettant malicieusement sur le compte du vin clairet de Salins. Sans doute, quand on écrit l'histoire, même l'histoire des chanoines, il faut la raconter comme Tacite racontait celle des empereurs, sans amour et sans haine, *sine ira et sine studio*. Mais il est une considération dont le concurrent n'a peut-être pas tenu assez compte ; c'est que les in-folios où il a puisé ses documents ne sont, le plus souvent, que les annales disciplinaires de Saint-Anatoile et ne mentionnent que les fautes à réprimer, rarement les œuvres dignes d'éloge. On ne saurait donc, avec ces documents seuls, écrire une histoire impartiale du chapitre, pas plus qu'on ne peut faire l'histoire d'une ville avec les archives de la police correctionnelle.

La description de l'église collégiale est une des parties les plus intéressantes du travail de l'auteur. Il nous fournit des détails curieux sur les vingt-sept chapelles fondées dans cette église, sur les artistes qui ont travaillé à sa décoration, sur les inscriptions tumulaires

composées en latin et même en grec. Il énumère, d'après les titres anciens, tous les objets d'art, *les ogres ornés de baboins,* les verrières et surtout les quatorze célèbres tapisseries, fabriquées en Flandre, et représentant la vie et les miracles de saint Anatoile. Il nous apprend qu'il reste deux de ces tapisseries à la bibliothèque de Salins. Il aurait pu ajouter qu'on en conserve religieusement une troisième à l'église de Dole, et qu'on possède aussi les quatorze inscriptions curieuses qu'on y lisait autrefois.

Enfin la partie de ce travail qui concerne le culte du saint patron nous offre des détails sur les usages de nos ancêtres, sur les vœux, les pélerinages, les dévotions populaires qui occupaient alors une place si importante dans la vie publique aussi bien que dans la vie privée. L'auteur remarque, avec raison, qu'au moyen-âge le dogme et la morale étaient restés uniformes dans l'enseignement qu'on donnait à l'église, mais que les cérémonies offraient quelquefois les singularités les plus bizarres. Aussi on retrouve ces naïvetés du culte de nos pères dans les fêtes célébrées à saint Anatoile.

Tel est, Messieurs, l'ouvrage présenté à votre examen. L'auteur y a souvent négligé la forme, et s'il a cherché l'*utile,* comme le porte son épigraphe, il aurait dû, suivant le précepte d'Horace, y ajouter l'*agréable,* afin de mériter plus sûrement vos suffrages. Son style, ordinairement clair et simple, comme il convient à l'histoire, manque parfois de correction. Il est vrai qu'il nous dit quelque part : « Ma phrase, souvent,

sera textuellement extraite des registres que j'ai lus. » C'est là, sans doute, un avantage pour l'exactitude du récit, mais c'est un défaut pour la forme de la narration. Malgré ces imperfections, votre Commission a décidé qu'un tel travail mérite d'être encouragé par une récompense.

Un mémoire, important par les documents qu'il fournit sur un point de notre histoire qui n'a pas encore été étudié, porte ce titre : *De la corvée en France et dans l'ancienne province de Franche-Comté.*

En ouvrant un concours aux écrivains qui s'occupent de notre histoire franc-comtoise, l'Académie sollicite surtout des recherches sur les villes, les châteaux anciens, les familles illustres et les établissements religieux de la province. Tels sont, du reste, les termes de votre programme. Aussi l'auteur du mémoire inscrit sous le n° 4 a semblé à votre Commission être un peu en dehors de ce programme. Néanmoins l'importance de son travail, les documents nombreux qu'il fournit ont déterminé votre Commission à lui accorder sans hésitation le bénéfice du concours.

Quand nous disons que ce mémoire est important, nous entendons parler surtout des pièces que l'auteur a su réunir. Car s'il a peu rédigé, il a collectionné beaucoup. Il n'a pas fait précisément une histoire de *la corvée*, mais il en a rassemblé et mis en ordre tous les matériaux.

Sous le régime féodal, la corvée était un service corporel que les habitants devaient gratuitement à leur

seigneur. Non-seulement les mainmortables, mais les petits vassaux eux-mêmes étaient assujettis à cette redevance, et Perreciot remarque qu'il y avait en Franche-Comté un assez grand nombre de fiefs appelés *feuda censalia*, dont les possesseurs étaient soumis *aux corvées et aux autres services de vilains*. Aussi cette redevance, dont le nom même indique une charge servile, était regardée généralement comme un assujettissement intolérable pour le peuple des campagnes, dont on pouvait dire avec Lafontaine :

Le créancier et la corvée
Lui font d'un malheureux la peinture achevée.

L'auteur du mémoire envoyé à l'Académie ne mentionne qu'en passant cette redevance seigneuriale dont l'histoire appartient surtout au moyen-âge. Son travail a pour but de nous raconter ce que fut, dans notre province, la corvée royale imposée aux habitants pour la construction des routes. Son ouvrage est divisé en trois parties. Dans la première, il raconte brièvement l'histoire de *la corvée en France*, son origine et la manière dont on exigeait cet impôt, qui fut supprimé en 1786. On sait les efforts que fit Turgot pour l'abolir. Louis XVI, qui entrait dans les vues de son ministre, rencontra sur ce point de vives oppositions dans le parlement, ce qui lui fit dire un jour : *Il n'y a que Turgot et moi qui aimons le peuple.*

Dans la deuxième partie de son mémoire, le concurrent rappelle l'antiquité de la corvée royale dans notre province. Il nous raconte ensuite comment se pratiquait

et comment se réglementait cet impôt. Il rapporte, à ce sujet, un grand nombre de documents très instructifs pour tous ceux qui aiment à savoir comment nos ancêtres exécutaient les travaux d'utilité publique. C'était en effet une grande œuvre que de créer des routes dans un pays qui en manquait presque complétement, et où il ne restait, pour ainsi dire, que les vestiges des anciennes voies romaines. C'est seulement au commencement du XVIII^e^ siècle qu'on se préoccupa d'ouvrir en Franche-Comté de nouvelles voies de communication. Les intendants et les ingénieurs y apportèrent un zèle ardent. Si, en principe, nous réprouvons la corvée royale comme une charge peu conforme à la justice, nous sommes obligés de reconnaître que c'est à elle que nous devons la plupart de nos routes.

De 1776 à 1786 la corvée fut successivement supprimée, rétablie, convertie ensuite en une redevance pécuniaire, et enfin définitivement abolie. Le parlement de Besançon voulut maintenir cet impôt contre la volonté du roi. Il refusa d'enregistrer l'édit qui supprimait la corvée. Mais l'édit fut enregistré militairement et d'autorité le 8 mai 1788 et la corvée royale fut définitivement abolie dans notre province. Ici se termine l'histoire de cet impôt dont la charge paraissait si lourde, mais « dont le résultat, dit l'auteur du mémoire, a été de doter notre pays du réseau de ses communications modernes. »

C'est ce résultat qu'il expose dans la troisième partie de son travail. Il nous rappelle d'abord dans quel état se trouvaient les chemins de la province avant et même

après la conquête de Louis XIV. Permettez-moi de vous citer ce passage de son mémoire, pour vous donner en même temps une idée de son style.

« Lors de la conquête de la Franche-Comté, dit-il, aucune des grandes routes modernes n'existait dans la province. Il n'y avait plus d'anciennes voies romaines, mérovingiennes et carlovingiennes. Elles étaient toutes défoncées ou cachées sous les ronces. A travers nos sites agrestes, montueux et couverts de forêts, on suivait des chemins étroits et scabreux. Ils n'exigeaient pas pour leur entretien, de grands frais de corvées. Ils suffisaient au trajet de quelques chars à voie étroite et aux voyages qui se faisaient presque toujours à cheval. C'est par là que défilaient les cortéges des abbés, des seigneurs, des dames, des princes souverains et des empereurs. C'est par là aussi que le gentilhomme, suivi de son valet et couvert d'un manteau galonné au collet, passait à cheval en bottes fortes et bien assis sur une selle couleur de vieille écarlate, devenue tannée au service d'Espagne et de France... Combien de potentats n'ont-ils pas suivi de petits chemins abandonnés !... Il n'y a plus que des pâtres et des chèvres égarées qui grimpent l'ancienne Ferrière de Jougne, par où Jacques de Bourbon, roi de Naples, dût monter lorsqu'il vint se réfugier dans un cloître de Besançon. Bientôt s'achemina par la même voie le prince de Tarente, fils d'un autre roi de Sicile. Qui est-ce qui fréquente aujourd'hui les sentiers impériaux par où les Césars descendaient de la Vèze à Besançon?... Et les monts de Saint-Claude, si sauvages et si peu habités,

n'ont-ils pas été traversés en tout sens par les cours de Bourgogne, de France et de Savoie? »

Tel est le début de la troisième partie dans laquelle le concurrent démontre, par de nombreux documents, qu'avant l'époque où fut établie la corvée royale, nos chemins et nos routes n'étaient ni relevés ni entretenus, mais qu'à dater de ce temps, on en a ouvert partout, et que notre province est devenue dès lors une des plus riches en voies de communication. Nous avons remarqué, parmi les documents qu'il cite, les statistiques détaillées des routes et des ponts de Franche-Comté. Ces documents sont suivis d'une magnifique carte itinéraire de la généralité de Besançon, dressée en 1788.

En somme, ce travail a paru considérable à votre Commission; il renferme beaucoup de documents importants, beaucoup de pièces et de mémoires rares sur une question spéciale qui touche, par une foule de points, à l'histoire de la province. Plusieurs de ces mémoires, il est vrai, renferment des renseignements identiques sur le sujet traité par le concurrent. C'est là l'inconvénient inévitable d'une telle collection. Malgré cet inconvénient, votre Commission a jugé que ce recueil de pièces intéressantes pour notre histoire mérite une distinction.

Enfin, nous avons à vous rendre compte de deux ouvrages que votre Commission a remarqués entre tous les autres. Le premier est intitulé : *Recherches sur les chartes communales de la Franche-Comté et en*

particulier sur celle de Montbéliard. Par l'importance du sujet qui est traité, par les connaissances historiques dont l'auteur fait preuve, cet ouvrage mérite une attention particulière.

Perreciot nous a fait connaître l'*état civil des personnes dans les Gaules, depuis les temps celtiques jusqu'à la rédaction des coutumes.* Or, on sait que la rédaction du droit coutumier commença vers l'époque de l'affranchissement des communes (1). C'est aussi vers cette époque que finit l'ouvrage de Perreciot et que commence celui de notre concurrent. Celui-ci semble avoir voulu continuer, en la complétant, l'œuvre du savant trésorier de France. L'un et l'autre sont animés du même amour de l'humanité et de la justice. Ils savent réclamer, non par des phrases pompeuses, mais par le simple exposé des faits, en faveur du droit contre la force et de la liberté contre l'esclavage.

L'auteur du mémoire nous fait assister à ces luttes ardentes, mais ordinairement pacifiques, du XIII^e^ et du XIV^e^ siècle, par lesquelles notre province a conquis ses franchises. Il nous montre la liberté civile, étendant peu à peu ses conquêtes par les institutions communales. « Cette liberté, dit-il, a mis quelquefois des siècles pour faire un pas, mais elle l'a fait; elle marche lentement, mais sûrement. »

En parcourant les travaux de M. Augustin Thierry sur les institutions communales de la France, on remarque que l'établissement du régime municipal fut,

---

(1) Montesquieu, Espr. des lois, l. 28, c. 45.

dans plusieurs provinces, l'occasion de luttes sanglantes entre les seigneurs et les communes. En Franche-Comté, à quelques exceptions près, ce mouvement fut beaucoup plus calme. Néanmoins, l'histoire de cette époque, pour être moins dramatique, ne laisse pas d'être pleine d'intérêt, et l'auteur du mémoire en a retracé les différentes phases avec talent. Ce que nous avons surtout à louer en lui, c'est la mise en œuvre des documents qu'il a consultés. Car il n'a produit que peu de chartes nouvelles. Celles qu'il cite sont connues pour la plupart. Plusieurs sont déjà imprimées; les autres font partie du recueil désigné sous le nom de *Collection Droz*, et parmi les pièces justificatives jointes à son mémoire, nous n'avons trouvé d'inédits que quelques documents secondaires relatifs à la commune de Montbéliard.

Le grand mouvement communal d'où devait sortir le tiers état et la bourgeoisie se manifeste en Franche-Comté surtout au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle. La plupart des franchises accordées à cette époque émanent d'une famille puissante dans la province; c'est l'illustre maison de Chalon, qui octroya plus de trente chartes d'affranchissement aux bourgades de son domaine. Cette généreuse initiative, si utile pour les populations qu'on rappelait à la liberté, l'était également pour les seigneurs qui accordaient ces priviléges. Car les habitants affluaient sur les domaines affranchis, les terres y étaient mieux cultivées, le commerce y florissait, et le régime d'une liberté sincère était aussi favorable aux princes qu'à leurs sujets.

Cet état nouveau devait modifier profondément les

rapports entre les seigneurs et les habitants. C'est ce que l'auteur du mémoire nous expose dans plusieurs chapitres pleins d'intérêt, où il raconte comment la condition des gens de main-morte s'améliora peu à peu. Il a su résumer habilement les notions éparses dans les diverses chartes communales de la province ; il a mis en lumière quelques points qui n'étaient que vaguement connus ; il a montré le progrès qui s'est fait sentir dès lors dans l'état des habitants. Ce progrès n'est pas complet sans doute, mais il est sensible. On voit que le peuple veut respecter les droits légitimes et parfaitement acquis, selon les idées du temps. Mais il veut en même temps vivre de sa vie propre et échapper à cette servitude, « qui n'est utile, dit Montesquieu, ni au maître ni à l'esclave. »

C'est dans ce temps que le titre de bourgeois commence à être estimé au plus haut prix. Pour l'obtenir il faut ordinairement posséder un immeuble de quelque importance. La propriété et la liberté se prêtent ainsi une garantie mutuelle. Ces deux biens précieux, inconnus pour les serfs, sous le régime de la main-morte, deviennent dès lors inséparables. Quiconque veut entrer dans la famille communale, et participer à ses droits et à ses priviléges, doit travailler à acquérir quelque propriété, si modeste soit elle. L'auteur du mémoire énumère ensuite les avantages qu'on obtenait en faisant partie de la commune. Il énonce aussi les droits que se réservaient les seigneurs en compensation des franchises qu'ils octroyaient. Les plus importants de tous, après le droit de justice, étaient les cas d'a-

mende, les droits de chasse et de pêche, et surtout le service militaire que les habitants devaient au seigneur.

Tous ces détails jettent quelque lumière sur cette époque de l'histoire du comté de Bourgogne. Le servage, qui pesait encore sur une partie des campagnes, disparaissait peu à peu dans toutes les bourgades de quelque importance. Les habitants de ces bourgades étaient gouvernés par des magistrats de leur choix. C'était là le caractère essentiel du régime nouveau. Aujourd'hui que le régime représentatif règne à peu près à tous les degrés de l'échelle sociale, il est curieux d'en rechercher les origines dans les annales des anciens temps ; nous aimons à voir de quelle manière se faisaient les élections au XIII^e^ et au XIV^e^ siècle, quelles étaient les attributions des échevins et des prudhommes, et comment ils savaient pourvoir au gouvernement des villes, à la levée des impôts, à la répression des délits, à la police de la commune. C'est là ce que nous raconte en détail l'auteur du mémoire. Nous aurions voulu qu'il nous montrât plus explicitement l'influence des affranchissements sur l'industrie, sur le commerce, les arts, l'instruction publique, etc. L'histoire doit en conserver des traces, et la comparaison des institutions nouvelles, avec les résultats qu'elles ont produits, nous offrirait un tableau aussi utile que curieux.

Tel est, Messieurs, en quelques mots, le résumé du travail important qui est soumis à votre examen. Nous n'y avons point rencontré ces exagérations banales contre l'ancien régime que des esprits enthousiastes prennent quelquefois pour l'amour de la liberté et de

la justice. L'auteur a compris que le progrès, dans les institutions civiles et politiques, ne saurait être l'œuvre d'un jour, et que la liberté durable est le fruit de la raison et non de la violence. Aussi notre province, qui avait conquis pacifiquement ses franchises, les aima et les garda fidèlement, comme un bien légitimement acquis, et quand la main victorieuse de Louis XIV vint faire sentir aux Francs-Comtois un joug auquel ils n'étaient plus accoutumés, il fallut plus d'un siècle pour leur faire perdre le souvenir de leurs vieilles libertés, et pour les habituer à donner le nom de la France à leur province.

Votre Commission a reconnu un mérite réel dans l'ouvrage que je viens d'analyser devant vous. Toutefois elle y a signalé aussi des défauts. Le style, ordinairement simple et sans emphase, tel qu'il convient à une œuvre sérieuse et impartiale, est cependant quelquefois diffus ; on n'y trouve pas toujours cette rapidité qui ne laisse pas languir l'attention, cette clarté qui frappe l'esprit, et lui fait saisir la pensée sans fatigue. On peut louer l'auteur d'avoir douté plusieurs fois de sa manière d'interpréter des textes obscurs, et d'avoir combattu avec modération les interprétations de ses devanciers. Mais on doit le blâmer de s'être contredit quelquefois et de se répéter inutilement.

Parmi les chartes communales qu'il a consultées, nous en avons compté une vingtaine qui concernent le département du Doubs, et vingt-cinq qui regardent le Jura. Mais de la Haute-Saône, il n'en mentionne que six. Il est clair qu'il connaît beaucoup moins cette par-

tie de la province, dont les franchises pourraient cependant lui fournir encore quelques données utiles pour son travail. Il eut été également convenable de faire entrer dans son mémoire quelques détails sur les pays de Franche-Comté qui n'ont jamais été sujets à la main-morte, sur la Franche-Montagne, sur le Bouchéage de Pontarlier, sur les affranchissements individuels, etc.

Nous avons de plus à signaler un grave défaut dans la division de cet ouvrage. Le mémoire dont je viens de vous rendre compte paraît n'être que la préface d'une étude spéciale sur les franchises de Montbéliard. Cette étude forme la seconde partie du travail de l'auteur. Il nous semble qu'il a donné trop d'importance à la charte communale de cette ville, et qu'au lieu d'en faire le sujet principal de son ouvrage, il aurait dû la faire entrer dans l'étude générale des franchises de la province. Sans doute, la charte de Montbéliard a son caractère particulier qu'il est bon de signaler, mais elle n'est guère plus importante que celles de Salins, de Poligny, de Dole, etc. Aussi cette seconde partie du mémoire n'est pas exempte de longueurs. L'auteur y répète, quelquefois en termes identiques, ce qu'il a dit précédemment; il développe des points qui offrent un intérêt secondaire; il vante peut-être un peu cette organisation municipale de Montbéliard, trop compliquée, trop coûteuse, et qui amena souvent des conflits violents entre le comte et les bourgeois.

Ce défaut, il est facile de le faire disparaître en attribuant moins d'importance aux documents relatifs à

Montbéliard, et en donnant ainsi au mémoire un véritable caractère d'unité.

Après un examen sérieux et impartial, votre Commission a jugé que, malgré ses imperfections, cette œuvre mérite une récompense particulière.

Il existe à Besançon un monument vénérable, dont les premières assises ont été posées au VII^e^ siècle par saint Donat, dont les murailles, ruinées par les invasions barbares, furent relevées au XI^e^ siècle par Hugues I^er^, le grand évêque que nous retrouvons partout où il y a quelque belle œuvre à entreprendre ou à restaurer. Ce monument antique, c'est l'église abbatiale de Saint-Paul. Hugues I^er^ n'avait pu l'achever, et cette œuvre ne fut reprise que trois cents ans plus tard, sous la direction de l'abbé Thiébaud de Nans, et sur les plans de l'architecte Henri de Beluses. Nous avons encore le traité de 1370, par lequel Henri de Beluses, *maître maçon demeurant à Besançon*, s'oblige *sur les saincts Evangiles*, à parachever « *la église doudit monastère de Saint-Paul, ainsi comme elle est encommencée.* »

Nous avons donc, au milieu de cette ville, un monument authentique commencé au XI^e^ siècle et achevé au XIV^e^, le seul important, avec la cathédrale, qui nous reste du moyen-âge. Autour de ce monument s'élevait une abbaye célèbre et puissante, qui n'a pas duré moins de onze siècles, avec des fortunes diverses, mais toujours dignes d'intérêt.

C'est de cette abbaye Saint-Paul qu'un de vos con-

currents a voulu retracer l'histoire. Ce sujet est digne d'être traité d'une manière complète et sérieuse. Il a déjà exercé les plumes savantes de Bruand et de Dom Grappin. Mais les recherches de ces deux érudits, précieuses du reste, sont trop restreintes, et le sujet était encore à traiter avec toute l'étendue qu'il comporte.

Si les annales d'un monastère ne présentaient qu'une suite de noms inconnus, une liste de bénéfices, de rentes, de fondations, cette histoire offrirait bien peu d'attrait. Aussi c'est sous un autre point de vue que l'auteur du mémoire sur Saint-Paul a entrepris son travail. « Etudier, dit-il, les caractères que cette histoire nous présente, le mouvement que l'abbaye a pu donner aux lettres et aux sciences dans notre province, la vie des saints qui l'ont illustrée, et faire voir ensuite le relâchement et la ruine croissant avec les richesses, et arrivant au comble du jour où la commende vint l'avilir, voilà, en quelques mots le plan de ce travail. »

C'est là, en effet, Messieurs, l'histoire de cette grande abbaye. Elle a des pages magnifiques ; mais elle a aussi de tristes pages, et si notre auteur s'est passionné quelquefois pour les grands hommes et les grandes choses qui ont honoré saint Paul, il a su flétrir, avec une impartialité sévère, les époques où l'on y oublia les règles qu'avaient posées saint Donat et Hugues-le-Grand.

Cependant, hâtons-nous de le dire, ces taches qu'on remarque dans l'histoire de St-Paul ne sont qu'un accessoire, et la durée même de cette institution suffit à prouver que le bien qu'elle a fait dépasse de beaucoup

celui qu'elle a omis de faire. C'est là que vécut saint Donat, dont la mémoire est si populaire encore dans la cité ; là que Hugues I^er^ préparait son glorieux règne ; là qu'a retenti la parole du maître Gerland, l'écolâtre de l'abbaye, dont les leçons attiraient à Besançon les étudiants des bords du Rhin ; là que se forma un autre Gerland, qui devînt évêque d'Agrigente, où il est encore aujourd'hui honoré du titre de saint. C'est dans ce cloître que vécut le bienheureux Bassand, le guide et le conseil de sainte Colette. Parmi les autres on distingue encore le chanoine Bonfils, qui va élever un monastère dans la solitude de Lanthenans ; Raimbaud et le chevalier Narduin, qui fondent le prieuré de Bellefontaine, illustré par Philippe Chiflet, et Courtefontaine, où l'on admire encore aujourd'hui l'église romane qu'ils ont bâtie en 1140. Nous pourrions citer aussi Thiébaud de Nans, qui construisit l'église de l'abbaye ; Robert de Bobigny, qui releva, au xv^e^ siècle, l'école monastique de Saint-Paul, qui présida à l'installation de l'université de Dole, et auquel le duc de Bourgogne écrivait en ces termes : « Mon bon ami et seigneur ; » enfin Pierre Alix qui, au milieu des malheurs de la guerre de dix ans, fit les plus généreux efforts pour relever le monastère de ses ruines.

Tels sont, Messieurs, quelques-uns des hommes distingués qui firent la gloire de saint Paul. L'auteur a recueilli, sur ces hommes et sur les œuvres qu'ils ont inspirées ou accomplies, tous les documents épars dans nos historiens et nos archives. Il n'a rien voulu omettre d'essentiel. Nous lui reprocherions plutôt d'avoir déve-

loppé, avec trop de complaisance, les parties de cette histoire qui le charmaient davantage, et d'être ainsi quelquefois sorti de son sujet. Du reste, le plan de son ouvrage est simple et logique ; l'ordre en est naturel, et c'est là un avantage qu'il a sur tous ses concurrents. Tout en suivant l'ordre chronologique, l'auteur distingue, dans l'histoire de Saint-Paul, quatre époques différentes, indiquées par les événements. D'abord la première fondation par saint Donat au VII^e^ siècle ; ensuite la restauration du monastère par Hugues I^er^ au XI^e^ siècle ; puis, au XIII^e^ siècle, la transformation du prieuré qui prit dès lors le titre d'abbaye ; et enfin la décadence qui commence au XV^e^ siècle, époque des abbés commendataires, dont l'institution devait amener la ruine de l'abbaye.

Cette ruine précéda de quelques années l'époque de la révolution. Les tentatives de réforme ayant toujours échoué, le monastère fut supprimé par le cardinal de Choiseul, et les revenus en furent unis à la mense capitulaire de la métropole. L'auteur du mémoire raconte avec émotion la suppression de cette vieille abbaye. Il prend parti pour cet établissement antique qui, malgré les nuages qui ont obscurci sa gloire, a brillé si longtemps d'un vif éclat, et rappelant tous ces souvenirs, il regrette de voir tomber une institution qui compte onze siècles de durée ; mais il espère que les débris du vieux Moutier seront relevés un jour, et que cette église retentira de nouveau des chants qu'elle a entendus pendant tant de siècles. Si ce vœu se réalise, nous verrons ainsi les traditions du passé s'unir aux

progrès des temps modernes, et l'antique monument de Hugues Ier resplendira encore au milieu des rues nouvelles et des édifices nouveaux dont ce quartier de la ville va bientôt être doté, grâce à l'administration intelligente de notre président.

Votre Commission, Messieurs, estime que le mémoire sur Saint-Paul est une œuvre entreprise et exécutée sérieusement. Elle y a néanmoins signalé quelques défauts. L'auteur a fait précéder son travail d'une introduction où nous avons reconnu des considérations sur notre époque qui ont le caractère et les défauts d'une œuvre de circonstance. L'historien d'un grand établissement doit tout raconter avec mesure, et se placer au-dessus des questions brûlantes des temps actuels, dont il faut laisser l'appréciation à nos successeurs.

Cette mesure, *modus in rebus,* dont l'absence se fait sentir dans l'introduction, fait également défaut quelquefois dans le corps de l'ouvrage. L'auteur disserte au lieu d'exposer, et il déclame parfois plutôt qu'il ne raconte. Il oublie que l'histoire est, par elle-même, un enseignement suffisant, et que l'historien doit instruire, bien moins par ses propres réflexions que par celles qu'il fait faire à son lecteur.

Le style de ce mémoire manque aussi par moment de simplicité et de naturel. L'auteur vise trop à l'effet; il recherche les phrases symétriques, et l'alliance des mots qui ne sont absolument pas faits pour aller ensemble. Nous croyons inutile de vous signaler quelques expressions évidemment incorrectes. Il ne faut pas être

sévère jusqu'au scrupule, ni s'étonner de rencontrer des taches dans un ouvrage de cette étendue. Après une lecture plus attentive, l'auteur les fera disparaître de son œuvre.

Tels sont, Messieurs, les ouvrages que votre Commission a examinés. Sur sa proposition vous avez partagé le prix entre les *Recherches sur les chartes communales* et l'*Histoire de l'abbaye de Saint-Paul.*

Vous accordez une médaille de la valeur de 100 fr. au mémoire sur *les corvées en Franche-Comté*, et une mention honorable au mémoire sur *Saint-Anatoile de Salins.*

Ce rapport terminé, M. le Président proclame les noms des concurrents qui ont partagé le prix. Ce sont : MM. Tuetey, archiviste-paléographe à Montbéliard, auteur du mémoire n° 2 : *Recherches sur les chartes communales de la Franche-Comté,* et Léon Marquiset, avocat à Besançon, auteur du mémoire n° 5 sur l'*abbaye de Saint-Paul.*

L'auteur du mémoire n° 4 sur *la corvée en France,* qui a mérité une médaille d'encouragement de 100 fr., est M. Simon-Etienne Hyenne, employé secondaire de 1re classe des ponts et chaussées.

Le mémoire n° 1 sur *Saint-Anatoile de Salins,* jugé digne d'une mention honorable avec médaille de bronze est de M. Edouard Toubin, à Lons-le-Saunier.

Ces noms sont accueillis par de vifs applaudissements.

RÉPONSE

DE

M CLERC DE LANDRESSE, Président annuel,

A M. L'ABBÉ SUCHET.

Monsieur,

Vos mémoires, plusieurs fois couronnés, votre savoir et la collaboration obligeante que vous avez accordée à l'Académie pour des travaux, qui lui ont valu une récompense honorifique, marquaient votre place au sein de cette Compagnie.

Nous avons espéré que vous seriez un académicien laborieux. Le savant et judicieux rapport que nous venons d'entendre justifie complètement nos espérances. L'ouvrier de la onzième heure a trouvé le moyen de faire une bonne moisson. C'est une nouvelle preuve que, pour un moissonneur actif, il reste encore quelque chose à récolter dans le champ où vous êtes entré

L'Académie se félicite d'avoir choisi un collaborateur qui justifie aussi promptement et aussi bien son nouveau titre par ses œuvres.

RAPPORT

SUR LE CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Par M. PÉRENNÈS,

SECRÉTAIRE PERPETUEL.

MESSIEURS,

Vous aviez proposé pour sujet du prix d'éloquence : *Une étude sur la vie et les œuvres de P. Mathieu*, considéré comme poète et comme historiographe.

Cet écrivain franc-comtois, sans être du nombre de ces hommes supérieurs, dont le génie projette sur leur siècle un éclat qui se perpétue dans la postérité, mérite cependant par le nombre de ses ouvrages et par le rôle important qu'il joua d'être l'objet d'une étude particulière. — La vie de Pierre Mathieu est un exemple de ces fortunes surprenantes et rapides que le souffle des événements élève dans les temps de troubles politiques, et ses ouvrages portent à un haut degré l'empreinte de l'esprit et des passions de son siècle. Né à Pesmes, dans une condition obscure, il dut à une vive intelligence développée par une forte éducation des succès précoces. Poète à seize ans, principal de collége à vingt, docteur en droit de l'université de Valence,

avocat au présidial de Lyon, jurisconsulte distingué, il se fait estimer des théologiens par des commentaires sur le droit canonique, et arrive à la renommée en écrivant l'histoire. Entraîné un moment par les passions politiques et partisan fougueux de la ligue, il profite habilement des circonstances qui le rapprochent d'Henri IV converti, pour gagner la faveur de ce monarque, qui lui donne un témoignage d'estime en le chargeant d'écrire son histoire. Revêtu sur la fin de sa carrière des titres de conseiller historiographe de France à la place de Duhaillan, honoré de l'amitié du sage président Jeannin et de l'alliance d'une noble famille, devenu successivement le confident et l'ami de deux rois, il meurt en 1621, à l'âge de 58 ans, au siége de Montauban, où il a voulu remplir auprès de Louis XIII les devoirs de sa charge.

Cette vie commencée dans un humble village et terminée sur un brillant théâtre, dont le cours parfois un peu orageux, se mêle aux événements les plus importants du siècle, offrait naturellement la matière d'un récit attachant, et pouvait exciter un intérêt d'autant plus vif qu'elle est demeurée sur quelques points enveloppée d'obscurités que n'ont pu jusqu'à présent dissiper toutes les recherches des érudits. L'auteur de l'unique mémoire, qui ait été envoyé au concours, l'a compris. Une grande partie de son travail est consacrée à faire connaître la personne de Mathieu et à mettre en lumière les principales circonstances de sa vie ; mais il a paru à la commission, dont je suis devenu le rapporteur par nécessité et un peu à l'improviste, que

ses efforts n'avaient pas été heureux. Il ne résout aucune difficulté, il n'éclaircit aucun doute, et des erreurs assez graves se mêlent à sa narration. C'est à Salins qu'il place le berceau de Mathieu que plusieurs villes se sont disputé, tandis qu'il est constaté aujourd'hui que l'historien franc-comtois naquit à Pesmes. Par une singulière méprise qui lui est commune avec quelques-uns de ses devanciers, qui ont lu dans des actes manuscrits le mot *textor* au lieu du mot *rector*, il fait un tisserand du père de Mathieu, qui était tout simplement un recteur d'école.

La commission a de plus observé avec raison que ce n'était pas seulement une biographie que vous demandiez ; mais encore une étude sur les œuvres de Pierre Mathieu. Or, cette partie du programme a été complétement négligée. Ce n'était pas assez pour y satisfaire d'une revue rapide et superficielle qui laisse trop voir que l'auteur du mémoire n'a pas une connaissance suffisante des ouvrages qu'il devait juger. Comme il arrive toujours lorsqu'on prend dans les livres une opinion toute faite, le ton de son discours est celui d'un panégyriste plutôt que celui d'un critique, et l'éloge vague et outré y prend trop souvent la place de l'examen consciencieux, de l'appréciation impartiale et raisonnée que demandait l'Académie.

Les œuvres de Pierre Mathieu peuvent se diviser en trois parts, qui correspondent à trois phases différentes de sa carrière. Elles comprennent d'abord quelques pièces dramatiques qui appartiennent à sa jeunesse, puis des livres de jurisprudence et d'histoire qui

marquent l'époque de sa maturité, enfin des poésies morales qu'il paraît avoir composées sur le déclin de sa vie.

Les essais dramatiques de P. Mathieu ont eu peu d'influence et ont laissé peu de traces dans notre littérature. Sa tragédie de *Clytemnestre* n'était que l'ébauche hâtive d'un jeune talent trop pressé de produire et entraîné dans une fausse voie par de méchants modèles. L'auteur y traduit Sénèque et le traduit bizarrement et faiblement. Laharpe s'est moqué de cette pièce, et au fond il n'a pas eu tort; mais le judicieux critique aurait dû tenir compte de l'âge de l'auteur qui sortait à peine de l'enfance; et la justice voulait qu'il trouvât dans cette circonstance atténuante, non sans doute le sujet d'un éloge que le bon goût aurait désavoué, mais au moins un motif légitime d'excuse pour l'inexpérience du poète. La tragédie d'*Esther,* dont Mathieu tira plus tard les deux drames de *Vasthi* et *d'Aman,* obtint un grand succès à Besançon. Celle de la *ligue* paraît avoir fourni à Racine l'idée de deux ou trois beaux vers; c'est son seul mérite. Quant à la *Guisiade,* dont le sujet est le massacre du duc de Guise au château de Blois, c'est une effusion de haîne et de colère, une satire sanglante, qui ne pût être applaudie que par les passions populaires dont elle se faisait l'écho. Le bagage dramatique de Mathieu est donc assez mince; ce qui n'a pas empêché un auteur du temps (1) de le placer dans un sonnet élogieux, en

(1) Saint Germain d'Apchon, son ami.

compagnie des poètes de la Pléiade, au rang des grands tragiques de la Grèce :

> Si Homère vivait avec le Mantouan,
> Le mignon de Mécène et le vieux ascréan,
> Il aurait eu Ronsard et Dubartas pour guide.
> Ainsi pour un pindare, un ovide, on a vu
> Desportes, Dubellay, qui ont tous pinde bu,
> Pour Sophocle, Garnier, Mathieu pour Euripide.

Mathieu pour Euripide ! Les hyperboles admiratives étaient alors une monnaie courante que les auteurs de la même école échangeaient complaisamment entre eux.

L'auteur du discours, qui vous est soumis, ne donne pas sans doute dans une telle exagération ; mais il trouve dans les pièces de Mathieu le mérite de la progression d'intérêt, de l'habileté du plan, de la simplicité du dénouement, et c'est par là, dit-il, « *que Pierre Mathieu* » *l'emporte sur ses rivaux et peut être regardé comme* » *un des plus habiles inventeurs de notre littérature dra-* » *matique.* » Cette assertion est des plus contestables. Mathieu suit la route ouverte par Jodelle et n'apporte à l'art aucun élément nouveau ; trivial à la fois et boursoufflé, il est bien inférieur à Robert Garnier qui a eu le mérite incontestable de donner plus d'étendue à l'action, de rencontrer quelquefois le naturel du dialogue dans *Bradamante*, et même d'ébaucher un beau caractère dans la tragédie des *Juives*.

Les compositions historiques de Mathieu forment la partie la plus importante de ses œuvres et méritaient un examen approfondi. L'auteur se borne à peu près à les énumérer et émet en passant des jugements que ne

peut sanctionner une saine critique. Ce qui distingue Mathieu, dit-il, c'est le bon sens et la simplicité; en d'autres termes, *la rectitude du jugement et l'absence d'affectation dans les pensées et les expressions*. Cette appréciation paraîtra au moins singulière à ceux qui ont feuilleté les livres de Mathieu. Son style mêlé de figures outrées et de traits d'érudition déplacée, tantôt faible et rampant, tantôt obscur et affecté, n'est rien moins que le style historique. Le panégyriste lui-même le reconnaît, puisqu'il observe plus loin, au risque de se contredire, que l'historien remplit ses narrations de métaphores affectées et de comparaisons ridicules. Il va plus loin et se donne un second démenti en ajoutant *que souvent le jugement lui fait défaut*. Ce sont là des inadvertances qui trahissent évidemment une composition trop rapide, que le travail n'a pas suffisamment mûrie : *operæ celeris nimium curâque carentis*. Le mérite de Mathieu est moins dans la forme que dans le fond des événements. L'historien est un honnête homme, un narrateur consciencieux, mêlé aux agitations politiques de son temps et admis dans la familiarité de deux rois; ses récits jettent une vive lumière sur les événements dont son siècle fut témoin et particulièrement sur les guerres civiles et les troubles de la ligue. Devenu sujet fidèle après avoir été ligueur ardent, attaché à Henri IV par les liens de la reconnaissance, Mathieu trouve quelquefois pour louer ce bon roi des paroles pleines d'émotion. Il travaillait à un panégyrique de ce prince, quand il fut surpris comme toute la France par la nouvelle de sa mort

tragique; il se mit à composer une oraison funèbre qui fut imprimée à la suite du panégyrique. « Je pleurais, » dit-il dans sa préface, au moment que tout le monde » parlait. Maintenant que le temps du deuil essuie les » pleurs, je continue et recommence mes plaintes, » mes afflictions se renforcent et se redoublent quand » j'entends les consolations; les douleurs passées en » coutume sont voluptés aux esprits misérables; les » objets les réveillent, et l'histoire de ce grand roi, qui » est le rocher que je roule tous les jours, me fournis- » sant à tout moment de quoi faire admirer sa vie, ne » me donne que trop de sujet de regretter sa mort. »

Quelques-uns des ouvrages de Mathieu sont encore consultés aujourd'hui pour les faits qu'ils renferment et qu'on chercherait vainement ailleurs. Mais ses poésies morales lui sont un titre encore plus sûr au souvenir de la postérité. Ses tablettes ou quatrains sur la vie et sur la mort, ouvrage divisé en deux parties, dont chacune contient cent quatrains, sont ce qu'il a écrit de plus correct. On y sent la maturité du talent et la calme sagesse que donne une longue expérience de la vie; c'est un résumé de ce que la religion et la philosophie peuvent inspirer de plus consolant sur la mort. Ce recueil était fort estimé au XVII^e^ siècle, et l'on en trouve la preuve dans une scène de comédie où Molière fait dire à un personnage indigné de la manie des romans qui a gagné sa famille :

Lisez-moi, je vous prie, au lieu de ces sornettes
Les quatrains de Pibrac ou les doctes tablettes

Du conseiller Mathieu, ouvrages de valeur,
Et pleins de beaux dictons à réciter par cœur.

Nous ne comparerons pas toutefois ces sentences, comme le fait l'auteur du discours dont nous rendons compte, aux dialogues de Platon, avec lesquels ils ne nous semblent avoir rien de commun; mais nous reconnaîtrons volontiers qu'elles ont le mérite d'offrir une suite de pensées morales exprimées avec une harmonieuse précision, et sous la forme d'une image vive et naturelle. L'auteur du discours aurait pu citer, par exemple, celles-ci qui contiennent des vérités, dont l'apropos est de tous les temps :

De l'homme le savoir n'est que pure ignorance ;
On voit le plus savant bien lourdement broncher ;
On veut renouveler les doutes de science,
Et l'on perdra le vrai pour trop le rechercher...

Jusqu'au dernier soupir, l'homme a besoin d'apprendre,
Socrate vit, vieillit et meurt en apprenant ;
La science ne peut de la mort le défendre,
Et savoir bien mourir, c'est être bien savant...

En voici d'autres où le sentiment de l'immortalité nous semble heureusement exprimé :

L'âme n'est pas ce corps ; son étoffe est plus belle,
Car des beautés du ciel elle tient sa beauté ;
Et, quand l'esprit est mort, elle reste immortelle,
Comme un rayon sorti de la divinité.

Pour un temps la clarté du soleil est ravie,
Mais tu la recevras bien plus luisante un jour ;
Et ce jour que tu crois le dernier de ta vie
Est une autre naissance en l'immortel séjour.

Au delà tu verras les plaisantes campagnes,
Dont l'immense beauté surpasse le discours ;
Des rois et des sujets, les âmes sont compagnes ;
C'est un état certain qui durera toujours...

A ce dernier départ, l'âme rit, le corps pleure ;
Le banni s'esjouit au temps de son retour.
Ce corps est le logis, ce n'est pas la demeure,
L'âme immortelle veut un immortel séjour.

Ces vers ne sont pas d'un esprit médiocre ; c'est là, il faut bien le reconnaître, le beau côté du talent de Mathieu. Malherbe, dit l'auteur du mémoire, n'a rien de mieux senti; cela peut être vrai de quelques vers ; mais quelle distance entre l'un et l'autre ! Malherbe est moins coloré peut-être, mais pour le mouvement, la verve, l'harmonie savante, la grâce, l'élégance et la variété des tours, quelle supériorité ! L'hiatus qui ne se montre jamais dans les vers du poète grammairien se rencontre fréquemment dans ceux de Mathieu. C'est que l'auteur des quatrains en est resté à l'école des Desportes ; Malherbe a ouvert une nouvelle école, dont les disciples ont été les plus grands génies du XVII^e^ siècle.

En résumé, l'auteur du discours n'a rempli qu'une partie du programme; les graves lacunes de son travail témoignent que ses recherches se sont renfermées dans un cercle trop étroit. Votre commission n'a pas cru qu'il y ait lieu d'accorder une distinction à une œuvre si incomplète et si défectueuse. Trompée dans des espérances qu'elle croyait fondées et craignant que les difficultés réelles du sujet ne fissent reculer les concurrents à venir, elle songeait à vous présenter pour

l'an prochain une question moins épineuse et plus accessible au talent littéraire, lorsqu'il nous a été annoncé que l'Académie recevrait prochainement un mémoire plein de recherches curieuses et de faits entièrement nouveaux, destinés à jeter une vive et complète lumière sur la vie et les œuvres de l'historiographe franc-comtois. Cette promesse, accueillie avec une grande satisfaction, nous a décidés à vous prier de maintenir au concours pour 1864 le sujet dont il s'agit, et vous avez agréé cette proposition. La lice reste donc ouverte, et nous serions heureux que de nombreux concurrents répondissent cette fois à votre appel.

PIÈCES DE VERS

Par M. Ch. VIANCIN.

LES PARVENUS.

Paul Féval a fait sous ce titre
Avec certaine ampleur un fort joli roman.
Beaucoup plus restreint dans mon plan,
Je ne fais que puiser à son premier chapitre.
Il demande pourquoi ce mot de *parvenu*,
Bien loin de conserver son acception pure,
Dans notre langue est devenu
Un trait de satire, une injure,
Tandis qu'il aurait dû demeurer à nos yeux
Le plus beau, le plus glorieux
De tous ceux qui, rangés par ordre alphabétique,
En grand *in-octavo* forment notre lexique.
Qu'exprime-t-il, ce mot, sinon l'heureux effort.
Les obstacles franchis, la lutte courageuse,
La montagne gravie et l'arrivée au port
A travers les écueils d'une mer orageuse?
Notre langue elle-même, avec tous ses atours,
Est une grande parvenue,
Tendant à s'enrichir, à s'élever toujours,
Et dans le monde entier dignement répandue,
Fille des parvenus et Montaigne et Pascal
Et Malherbe et Corneille et Molière et tant d'autres,
Des lettres et du goût laborieux apôtres,
Dont chacun a son piédestal.

Ce parvenu plus tard aux succès de la plume,
Beaumarchais, un des chefs de nos esprits malins,
Reprochait avec amertume
Aux gentilshommes fiers de leurs vieux parchemins,
D'avoir tout en ce monde, honneurs, crédit, bien-être,
Insignes éclatants de leur sort fortuné,
Et cela pour s'être donné
Seulement la peine de naître.
Il avait tort, dit notre romancier,
Qui n'est pourtant qu'un humble roturier :
La noblesse à bon droit conquise et reconnue
Est une illustre parvenue,
D'autant plus hautement digne de nos respects
Que des siècles ont vu sa grandeur, sa puissance
Se faire en même temps que celles de la France,
Cette autre parvenue aux plus brillants sommets.

Mais de quel préjugé ne subit-on l'empire ?
Le mot de parvenu, quoi qu'on en puisse dire,
Ne se prend qu'en mauvaise part
Et reste malgré nous à l'état de brocard.

Il est vrai que l'on voit par l'aveugle Fortune
Au pinacle poussés, sur tel ou tel chemin,
Nombre de parvenus de valeur très commune
Dont nous étonne le destin :
Des parvenus à l'opulence
Par des moyens suspects, mais plus ou moins adroits ;
Des parvenus aux places d'importance,
Aussi bien qu'aux moindres emplois,
Par les abus des passe-droits ;
Des parvenus à la législature,
N'offrant à nos yeux ébahis
Ni l'étoffe ni la doublure
D'un représentant du pays ;

Des parvenus au siége académique
Par l'intrigue ou par l'engoûment,
Qui semblent espérer de pouvoir en dormant,
Du choix qui les distingue endormir la critique ;
Des parvenus à la main, même au cœur
Des plus riches beautés sous un masque hypocrite ;
Des parvenus au ruban de l'honneur
On ne sait trop pour quel mérite.
Il est même des parvenus,
D'une vanité ridicule,
Qui sans nul titre en sont venus
A s'arroger la particule.
Elle ne tient qu'à peine avant un héritier ;
Mais celui-ci commence à valoir quelque chose ;
En vrai gentilhomme il se pose,
Et n'a pas d'autre état que celui de rentier.
Le fils ou le neveu du maître bonnetier,
Enrichi par la vogue et mort millionnaire,
Déjà distingué du vulgaire,
N'est plus du nombre des garçons
Que l'on a vus chez lui vendre des caleçons.
Les seconds descendants sont plus heureux encore :
Seigneurs consolidés sur des monceaux d'écus,
Dans certain monde on les honore ;
Si bien que de ces parvenus
La génération troisième
Et mieux encor la quatrième
Peut fort bien se donner un beau petit blason,
Pour enjoliver la livrée
Dont leur somptueuse maison
Se trouve déjà décorée.
Ne riez pas, Messieurs, ceci ne gâte rien ;
Plus d'un petit blason se porte vraiment bien.
Tous les élégants équipages
De la famille Turcaret,

Miroitant sous le gaz d'un lumineux reflet,
Aux portes du théâtre appellent vos hommages ;
Non-seulement ils sont richement façonnés,
Mais bien encor écussonnés,
Et vous en verrez portant même
Cimier, devise et diadème.

Et cependant toujours un murmure indiscret
S'élève autour des Turcaret ;
D'instinct le peuple les déteste,
Et contre leur vain luxe, en ricanant, proteste.
C'est Turcaret surtout dont le passé connu
A flétri sans retour et toujours dénature
Ce mot d'heureuse contexture,
Ce pauvre mot de *parvenu*.
On dit que Turcaret est insolent, avare,
Vaniteux, grossier, dur, barbare :
Se peut-il bien qu'un mot dise aussi tout cela ?
Oui, — *parvenu* tout seul a cette vertu-là.

S'il restait dans quelques limites,
S'il se bornait aux gens dont on peut se moquer,
L'usage qu'on en fait se pourrait expliquer ;
Mais il s'emploie aussi contre de vrais mérites.
L'envie est un reptile au dard empoisonneur
Dont elle vient piquer au talon tout vainqueur.
A regarder d'en-bas elle est accoutumée,
Et dès qu'elle aperçoit le faîte d'un cerveau,
Du commun des mortels dépassant le niveau,
S'élever à la renommée,
La voilà qui glapit, se gonfle de venin,
Du sort accuse l'injustice,
Bave, en rampant, sur le chemin
Des succès qu'elle rapetisse ;

Un triomphe éclatant par elle s'obscurcit,
Et le mot *parvenu* pour cela lui suffit.

Parvenu !... parvenu !... trois syllabes amères
Que l'on n'écrit qu'avec du fiel,
Mot dont s'est effacé le sens originel,
Sans perdre un de ses caractères ;
Mot traître qui renferme à lui seul désormais
Plus de jalouses petitesses,
D'insultantes rumeurs, de haineuses bassesses
Que les plus outrageants de tous les mots français.

N'importe ! — Allez, allez, conquérants de science,
Grands écrivains, profonds penseurs,
Artistes chaleureux, — courage et patience !
Marchez, malgré vos détracteurs.
De ce que vous valez gardez la conscience ;
Vous cueillerez toujours le fruit de vos labeurs.

De nos parvenus à la gloire
Nous n'avons pas cessé d'honorer la mémoire.
Que de noms vénérés on a voulu flétrir
Et qu'à jamais pourtant leur splendeur environne,
Sans que nul souffle ait pu ternir
Un seul fleuron de leur couronne !
L'envie a ses moments d'espoir ;
Elle croit avoir fait de mortelles blessures ;
Mais du laurier toujours la feuille a le pouvoir
D'en cicatriser les morsures ;
Et parfois la célébrité,
Pendant que le serpent se tord dans la poussière,
L'écrase... et d'autant mieux poursuivant sa carrière,
Parvient à l'immortalité.

LES TARD-VENUS.

CHANSON.

Tout est contraste sur la terre,
Et c'est Dieu qui le veut ainsi.
Aux lieux où s'accroît la misère
La fortune s'augmente aussi.
Et comme il existe en ce monde
Un grand nombre de parvenus,
De tous côtés non moins abonde
La famille des tard-venus.

Quand le possesseur d'un bon poste
Vient à peine de trépasser,
Tel prétendant prenant la poste
Se croit sûr de le remplacer.
Mais il fait en vain diligence :
Un concurrent mieux soutenu
A pris sur lui si grande avance
Que le voilà trop tard-venu.

D'un festin vient à manquer l'heure
Un gourmand : — Concevez-vous ça?
Qu'il a perdu d'être en demeure !
Tardè venientibus ossa.
Pour peu surtout qu'avec malice
On lui décrive le menu,
C'est un bien cruel sacrifice
Pour lui d'être si tard-venu.

Plus d'un amant, le cœur en fête,
Malgré ce que le monde en dit,
Est enchanté de sa conquête
Et chaudement s'en applaudit.
Il se croit, sans la moindre ruse,
L'objet d'un amour ingénu ;
Mais vient un jour qui désabuse
L'adorateur trop tard-venu.

Certain mari fait la sottise
D'aller chercher fortune au loin ;
Longtemps absent, il se ravise,
Il reparaît ; — funeste soin !
Sa femme, qui se croyait veuve,
Avec frayeur l'a reconnu,
Ne pouvant lui cacher la preuve
Qu'il est beaucoup trop tard-venu.

Que de tard-venus en journée,
Pour travailler avec lenteur !
Que de tard-venus dans l'année
A la caisse du percepteur !
Pour solder loyers et fermages,
Après termes bien convenus,
Pour réparer certains dommages,
On ne voit que gens tard-venus.

A soulager les misérables
Languissamment traînant leurs jours
Les tard-venus sont innombrables,
Et bien faibles sont leurs secours.
Tout fait défaut à l'indigence : —
Il peut souvent être advenu
Qu'un docteur soit, par négligence,
Près d'un mourant trop tard-venu.

Des couplets qu'ici je hasarde
Pardonnez-moi *le sans façon*.
Désaugiers, Béranger, d'Alarde
Ne sont plus : — Adieu la chanson !
Ils en ont pris la quintessence,
Et leurs refrains sont si connus
Que tous ceux que l'on rime en France
Désormais sont trop tard venus.

PIÈCES

DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

RAPPORT DE M. TRIPARD

sur un ouvrage intitulé

L'ÉCOLE ÉCLECTIQUE AU XIX^e SIÈCLE,

PAR M L'ABBÉ ROQUES.

Messieurs,

L'école éclectique du XIX^e siècle a eu un grand retentissement. Le remarquable talent de son chef, l'influence politique qu'il a exercée, l'importance relative de ses nombreux élèves, a donné à cette philosophie un rôle et une durée que la philosophie nouvelle du panthéisme n'a point encore effacés. Elle règne dans l'Université et si la politique l'a un instant enchaînée, un récent décret vient annoncer que la liberté de la parole va lui être rendue. Nous comprenions difficilement l'apropos d'une critique de l'éclectisme dans un moment où l'attention publique avait perdu de vue cette philosophie, mais aujourd'hui que l'école va reprendre la liberté de ses allures, la critique reconquiert ses

droits et l'ouvrage de M. l'abbé Roques se justifie par une certaine opportunité.

M. Roques n'est point un ennemi de l'Université, il est un de ses membres et c'est dans son sein qu'il a lui-même professé la philosophie pendant de longues années. *L'examen des doctrines de la philosophie éclectique* qu'il offre à l'Académie de Besançon n'a donc point été inspiré par des sentiments d'hostilité personnelle ; mais par l'amour pur de la science et de la vérité.

Une question préliminaire attire son attention, c'est celle qui porte sur l'objet et la division de la philosophie : permettez-moi de vous citer ses paroles : « Pendant bien des siècles on avait divisé la philosophie en trois parties appelées métaphysique, logique et morale. Cette division n'a pas convenu à l'école éclectique. Elle a rejeté le mot *métaphysique,* comme insignifiant, vu qu'il n'indiquait que la place que ce traité occupait dans la nomenclature d'Aristote, étant placé à la suite de la physique. Et l'on a voulu substituer un nom qui indiquât son objet par son étymologie, savoir, le mot de *psychologie,* qui signifie *traité de l'âme.* De là, la division de la science en quatre parties, la psychologie, la logique, la morale et la théodicée. On comprend combien serait grande la réduction des mots que contiennent les vocabulaires, s'il fallait exclure tous ceux qui ne reposent pas sur une étymologie bien choisie. Et l'on ne voit pas une raison bien convenable de changement dans une division consacrée par tant de siècles, à moins qu'elle ne soit remplacée par une autre qui

montre plus clairement le domaine de la philosophie et l'objet de chacune de ses parties.....

Psychologie signifie traité de l'âme humaine et tous les faits de l'âme sont de son domaine. La logique entière et la morale ont pour objets des faits de l'âme ; elles sont donc des parties de la psychologie. Dès lors comment concevoir qu'elles soient des parties distinctes de la psychologie et que devient la division adoptée?...

Ces inconvénients montrent l'irrégularité de cette division et on ne les trouve pas dans l'ancienne. Quel est en effet le domaine ou l'objet de la métaphysique? C'est la formation de nos idées en général et en particulier des idées d'âme, de corps et de Dieu. Cet exposé contient les idées et les vérités qui servent de principes à toutes les sciences ; et c'est en définissant unanimement la métaphysique, la *science des principes* que Bacon, Descartes, Mallebranche ont fixé la signification de ce nom..... Quel est l'objet de la logique? Ce sont les règles ou lois qui dirigent l'âme humaine dans la recherche de la vérité, ou les moyens de connaître le vrai et de l'exposer aux autres. — La morale a pour objet les premières règles ou lois qui dirigent l'âme vers le bien et le bonheur de la vie future qui est sa fin, ou en un mot les principes des mœurs. Ainsi déterminé, le domaine de chacune des trois parties de la philosophie ne présente aucune région inaccessible, et ce n'est plus d'une manière vague et indécise qu'on le voit. Sous peine de se perdre dans les ténèbres, il faut donc conclure au maintien de l'ancienne division et à la conservation du mot *métaphysique*. Le mot *psycho-*

logie désigne généralement tous les faits de l'âme, qui pour cette raison sont appelés psychologiques ; et ils se montrent dans toutes les parties de la philosophie ! »

Fidèle à l'ancienne méthode, M. Roques divise donc son ouvrage en trois parties : La *métaphysique*, dans laquelle il fait entrer la psychologie et l'ontologie ; c'est-à-dire l'étude : 1° des facultés de l'âme, de la formation des idées générales et spécialement de l'idée de corps et d'âme humaine ; 2° des vérités premières et nécessaires, particulièrement de l'idée de Dieu.

Après avoir parcouru ce vaste champ, M. Roques s'occupe de la *logique*, et d'abord du jugement et du raisonnement, ensuite de la méthode : analyse et synthèse, puis de la certitude ou du critérium de la vérité. Enfin il s'occupe de la *morale*, des motifs de nos actions volontaires, de la formation des idées du bien et du mal moral et ensuite des devoirs de l'homme envers lui-même, envers ses semblables et envers Dieu.

M. Roques parcourt ainsi toutes les branches de la philosophie en compagnie de l'école éclectique du XIX^e^ siècle. L'éclectisme, chacun le sait, n'est pas un système nouveau, il est ancien, et dans son sens primitif il ne nous exprime guère que l'idée d'une sage critique s'appliquant en philosophie à écarter le faux et à choisir le vrai. C'est par cette méthode que Cicéron évita les écueils de la philosophie grecque et éleva ces monuments impérissables de philosophie du bon sens, dont le couronnement est dans le Traité des devoirs. L'Ecole d'Alexandrie suivit la méthode de l'éclectisme et les pères de l'Eglise eux-mêmes écrivirent sous son

influence : « Ce n'est pas à telle ou telle doctrine, à celle du Portique ou d'Epicure, à celle d'Aristote ou de Platon que j'accorde le nom de Philosophie ; mais à ce que toutes ces écoles renferment de conforme au juste et au saint... Oui la philosophie consiste dans l'*éclectisme* des meilleures opinions, » dit saint Clément-d'Alexandrie (1).

C'est ce système que suivit M. Cousin dans son célèbre enseignement de la philosophie. Le choix dans les systèmes implique la connaissance même de tous les systèmes de la philosophie et par conséquent son histoire. Le cours de philosophie de M. Cousin ne fut donc qu'une vaste course dans l'histoire de la philosophie. On repoussait alors la philosophie à cause de son inconstance, de sa mobilité, de ses perpétuelles contradictions ; il voulut répondre à cette accusation en recherchant ce qu'il y avait de un, d'identique, de perpétuellement admis par les philosophes et montrer que le variable tombait peu à peu pour ne laisser de durable que le vrai, et que la philosophie aussi avait, sinon des dogmes, du moins une unité traditionnelle dans les idées généralement acceptées. A l'incontestable supériorité du maître vînt s'ajouter une position officielle de chef de l'enseignement philosophique. Dès ce moment, le professeur put croire que la science philosophique était fondée. Elle avait son grand maître, un essaim de philosophes sortait de son école pour consolider son œuvre : j'ai nommé

(1) *Stromates*, liv. VI, p. 180 et 641.

Damiron, Thiel, Duval-Jouve, Amédée Jacques, Jules Simon, Emile Saisset, Ch. Benard, Gatien Arnoult, Javary, qui tous vont répandre par leurs leçons et leurs écrits les résultats scientifiques du système éclectique. Unité d'enseignement, hiérarchie, organisation universitaire, tout concourait merveilleusement à constituer l'unité de la science, la vérité philosophique. Mais en dehors de cette école, on voit s'élever le positivisme de M. Comte, le panthéisme de Pierre Leroux et de Jean Reynaud, en un mot des écoles discordantes à côté de l'école orthodoxe et officielle. On espérait que du moins le mouvement s'arrêterait à quelques esprits malades ou exaltés et que l'unité règnerait persistante dans le nouveau monde que l'on venait de créer, c'est cette illusion que M. l'abbé Roques a voulu détruire.

Son système a été bien simple; en développant le plan de son ouvrage et sur chaque question qu'il rencontre en chemin, il reproduit les opinions diverses des philosophes que nous venons de nommer, il les met en présence, il les compare et les trouve presque toujours en contradiction entre eux, s'ils ne se copient pas. Demandez-leur ce que c'est que les facultés de l'âme, la sensibilité, l'activité, la raison, l'intelligence, et ils ne vous donneront que des réponses divergentes. Ils ne sont d'accord ni sur les vérités premières, ni même sur l'idée de Dieu. En logique, la même incohérence se retrouve lorsqu'ils s'expliquent sur le jugement, le raisonnement et sur la certitude. En morale, nous ne trouvons pas plus d'harmonie; ils ne sont point d'accord sur la formation des idées du bien

et du mal moral, sur l'origine de la société ni sur ses conditions. En présence de cette divergence dans les idées, de cette opposition dans la doctrine, le philosophe éclectique pour rester fidèle au système, est obligé d'opérer sur les nouveaux écrits de l'école, comme M. Cousin lui-même a opéré sur les systèmes philosophiques, et d'appliquer l'éclectisme à l'éclectisme même. Dès lors, l'utilité de la méthode disparaît, et la science bien loin d'être constituée retombe dans les tâtonnements, dans l'incertitude si voisine du scepticisme. Telle est la vérité que M. l'abbé Roques a voulu mettre en lumière, et il termine par deux chapitres sur le déisme ou rationalisme professé par quelques auteurs éclectiques et sur le livre intitulé le *Devoir* de M. Jules Simon.

Cet ouvrage de M. Roques est très sérieusement écrit et a demandé à l'auteur un grand travail. Ce n'est pas l'essai d'un jour, mais l'étude patiente et assidue de tous les écrits de la jeune école éclectique, sur lesquels il apporte une grande sagacité d'esprit et une savante et judicieuse critique. Cependant si nous avions à nous prononcer sur la méthode suivie par M. Roques, nous vous dirions que cette critique de détail, s'appliquant à des passages d'ouvrages divers, écrits sous des points de vue différents et ramenés forcément par l'auteur à un centre unique, pour être soumis à un même jugement, ne me paraît pas donner une satisfaction suffisante à l'esprit du lecteur. J'aurais préféré voir M. Roques prendre isolément chacune des œuvres de ces écrivains pour en reproduire l'esprit général ou le système et nous en

faire sentir les faiblesses ou les erreurs. L'ouvrage ainsi fait sur chacun des systèmes, la contradiction en serait sortie d'elle-même et nous aurait pu convaincre de l'impuissance de tous ces philosophes. Malheureusement par la méthode suivie, M. l'abbé Roques s'est longuement arrêté à des divergences qui ont peu de valeur scientifique. Qu'importe que les élèves de M. Cousin ne soient pas d'accord sur la définition de l'attention, de la comparaison, de l'abstraction, du raisonnement, de la volonté ou volition, du désir et de la liberté, toutes choses plus claires par elles-mêmes que par les définitions qu'on leur applique ? Il en est de la philosophie descriptive comme des arts ; le tableau dépend de la situation où se place l'artiste et le même sujet peut se reproduire fidèlement sous bien des formes différentes. Il en est de même quand il s'agit de décomposer et de décrire l'esprit humain ; selon le point de vue choisi par l'écrivain, mille nuances peuvent varier les tableaux sans que l'essence même du sujet en soit sensiblement altérée. Une bonne critique doit donc se concentrer sur les points fondamentaux en laissant à la liberté les questions indifférentes. Toutefois il ressort de ce livre un enseignement utile, c'est que la philosophie malgré la discipline, malgré la hiérarchie, tranchons le mot, malgré l'autorité, ne peut se fixer et arriver à l'unité. C'est là sa gloire, dira-t-on, car c'est la preuve de sa liberté. Mais la liberté n'est pas seulement du domaine de la philosophie ; la liberté est dans l'acte de foi du chrétien, comme dans la révolte du philosophe. Dans l'un et l'autre cas, elle exprime une

adhésion de la conscience et la foi elle-même n'a de mérite que parce qu'elle est libre. Aujourd'hui, la philosophie en est encore, malgré les efforts de M. Cousin, à ce qu'elle était au seizième siècle. Comme alors, elle exprime l'incohérence dans les idées, l'incertitude sur les plus grands problèmes et l'impuissance de constituer l'unité. Aussi, lorsque saint Paul sous le portique de l'aréopage vient annoncer sa doctrine aux philosophes, Socrate détourne la tête et parle à Alcibiade, Epicure couronné de pampres écrit ses préceptes, Pythagore ses proportions harmoniques, Ptolémée regarde les astres, Archimède penché trace une figure de géométrie et le cynique, étendu sur les degrés, distrait par son orgueil, jette le dédain à qui le regarde, Platon seul écoute. Chaque groupe est animé par des pensées différentes. L'unité du lieu ne fait que mieux ressortir la divergence des idées, l'opposition dans les doctrines. Voilà la philosophie telle que le génie de Raphaël nous l'a retracée dans cette page immortelle qui s'appelle l'*Ecole d'Athènes*. Mais il a placé en face l'image de l'Eucharistie, qui frappe nos regards : elle est surmontée d'un monde céleste, dans lequel on découvre, au plus haut du ciel, le Père éternel, le Saint-Esprit, sous la forme de la colombe, Jésus entre la Vierge et saint Jean qui contemplent le mystère ; sur les côtés et dans un horizon éthéré Moïse, les Prophètes, les Apôtres portent à l'envi leur adoration vers le centre eucharistique qui est le Messie vivant et éternel ; et dans un horizon terrestre, mais transfiguré, les Docteurs, les Pères de l'Eglise expliquent aux génies qui

ont illustré l'humanité cette réalité mystique qui est le centre de leur foi, comme elle est le centre du monde. Tous respirent dans une mystérieuse et divine harmonie. Unité de pensée, unité de temps, unité d'espace, unité de foi dans le sein de Dieu, telle est la religion animée par le sublime pinceau de Raphaël dans le tableau appelé la *Dispute du saint Sacrement*. C'est ce contraste et cette double figure de la philosophie et de la religion que M. l'abbé Roques a voulu nous retracer dans son ouvrage sur l'*Ecole éclectique au XIX^e^ siècle*. Son écrit m'a involontairement reporté aux pieds de ces chefs-d'œuvre que j'admirais naguère au Vatican ; vous me pardonnerez d'avoir voulu vous associer à ce souvenir.

ÉLECTIONS.

Séance du 28 Janvier 1863.

A l'issue de la séance publique, l'Académie s'étant retirée dans ses bureaux pour procéder aux élections, a nommé par acclamation et à l'unanimité, S. A. I. le Prince Louis-Lucien-Bonaparte, membre honoraire de la compagnie.

M. l'abbé Suchet a été élu associé résidant.

Séance du 22 Août 1863.

L'Académie a nommé :

Président annuel, M. Auguste Dusillet, président honoraire à la Cour impériale.

Vice-président, M. Jeannez, conseiller à la Cour impériale.

Ont été élus :

Membre associé résidant, M. Léon Ordinaire, commandant d'artillerie à Besançon.

Associé correspondant (ordre des associés nés dans le ci-devant comté de Bourgogne), M. Gérome, peintre d'histoire, à Paris.

LISTE ACADÉMIQUE.

AOUT 1863.

DIRECTEURS ACADÉMICIENS-NÉS.

Mgr l'Archevêque de Besançon.
M. le Général Commandant la 7e division militaire.
M. le Premier Président de la Cour impériale.
M. le Préfet du département du Doubs.

ACADÉMICIEN-NÉ.

M. le Maire de la ville de Besançon.

ACADÉMICIENS HONORAIRES.

S. A. I. le Prince Louis-Lucien-Bonaparte (28 janv. 1863).

Messieurs

Beaupré, Conseiller à la Cour impériale de Nancy (décembre 1853).

Berroyer, ✠, ancien Recteur; à Bresson, près de Grenoble (juillet 1814).

Bigandet (Mgr), Vicaire apostolique dans la Birmanie (janvier 1853).

Bixio (le Docteur), Médecin, ancien député; à Paris (janvier 1848).

Bourqueney (le baron de), C ✠, ancien ambassadeur ; à Paris (mai 1856).

Carbon, O ✠, ancien Recteur de l'Académie de Besançon ; à Paris (août 1841).

Carpentier, ✠, membre du Conseil général du Doubs, Maire de la ville ; à Baume-les-Dames (août 1856).

Coquand, Professeur de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences de Marseille (janvier 1854).

Delesse, ✠, Ingénieur des Mines ; à Paris (janvier 1848).

Deville, ✠, membre de l'Académie des sciences, Professeur à l'Ecole normale ; à Paris (août 1845).

Dey, Directeur des Domaines ; à Vesoul (janv. 1854).

Desroziers, ✠, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1858).

Doney (Mgr), ✠, Evêque de Montauban (décemb. 1835).

Fargeaud, ancien Professeur de physique ; à St-Léonard (Haute-Vienne) (août 1827).

Flourens, O ✠, Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, membre de l'Académie française ; à Paris (janvier 1841).

Gattrez (l'Abbé), ✠, ancien Recteur de l'Académie de Limoges (janvier 1828).

Gaume (Mgr), Protonotaire apostolique ; à Paris (août 1850).

Gerbet (Mgr), ✠, Evêque de Perpignan (novembre 1844).

Goureau O ✠, Colonel hon. du génie ; à Paris (août 1833).

Gousset (S. Em. le Cardinal), O ✠, Archevêque de Reims, Sénateur (janvier 1831).

Guerrin (Mgr), Evêque de Langres (août 1850).

Guizot, G C ✠, membre de l'Académie française ; à Paris (décembre 1835).

Kornprobst, ✠, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées ; à Limoges (août 1840).

Lacroix (l'Abbé Pierre de), Clerc national; à Rome (janvier 1852).

Lamartine (Alphonse de), O ✵, membre de l'Académie française, etc.; à Paris (mai 1834).

Lefaivre, C ✵, Colonel honoraire du génie; à Paris (novembre 1836).

Magnoncour (Flavien de), ✵, ancien Pair de France; à Paris (décembre 1835).

Martin (le Baron), ✵ ancien Député; à Gray (août 1836).

Meyronnet de St-Marc, C ✵, ancien Conseiller à la Cour de cassation; à Aix (août 1835).

Mignard; à Dijon (août 1859).

Montalembert (le Comte de), de l'Académie française; à Paris (janvier 1840).

Monty, O ✵, ancien Recteur de l'Académie de Besançon (janvier 1861).

Morellet, ancien Notaire, à Bourg (janvier 1861).

Moustier (le Marquis de), G ✵, Ambassadeur à Constantinople (janvier 1858).

Perron, ✵, *Secrétaire perp. honor.;* à Paris (août 1838).

Person, ✵, Professeur de physique, ancien Doyen de la Faculté des sciences; à Paris (24 août 1845).

Ponçot, O ✵, ancien Sous-Intendant militaire, membre de l'Académie de Metz, etc. (janvier 1837).

Poujoulat, Homme de lettres; à Passy, près de Paris (décembre 1835).

Tourangin, G O ✵, Sénateur; à Paris (30 novemb. 1848).

Viennet, O ✵, de l'Académie française (janvier 1861).

Villars, ✵, ancien Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine (janvier 1841).

ACADÉMICIENS TITULAIRES OU RÉSIDANTS.

Messieurs

Weiss, O ✻, Bibliothécaire de la ville, membre correspondant de l'Institut (Académie des inscriptions), Président perpétuel honoraire de la compagnie (août 1808).

Viancin, Secrétaire en chef de la Mairie, Maître ès Jeux-Floraux (août 1820).

Marnotte, Architecte, membre correspondant de la Commission d'antiquités de la Côte-d'Or (août 1286).

Pérennès, ✻, Professeur de littérature française, Doyen de la Faculté des lettres, *Secrétaire perpétuel* (janv. 1829).

Parandier, O ✻, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées (février 1833).

Bourgon, ✻, Président honoraire à la Cour impériale, *Trésorier de la Compagnie* (29 janvier 1834).

Huart, O ✻, ancien Recteur (août 1834).

Lancrenon, ✻, Peintre d'histoire, Directeur du Musée, membre correspondant de l'Institut (Académie des beaux-arts (avril 1835).

Bretillot (Léon), ✻, membre du Conseil général (novembre 1835).

Ruellet (l'Abbé), Chanoine honoraire, Curé de Saint-François-Xavier (janvier 1836).

Jobard, ✻, ancien Député, Président de la Cour impériale (janvier 1836).

Clerc (Ed.), ✻, Président à la Cour imp. (janvier 1837).

Vaulchier (le Comte Louis de) (août 1837).

Convers, ✻, ancien Maire de la ville de Besançon, membre du Conseil général (août 1837).

Dartois (l'Abbé), Vicaire général (août 1840).

Dusillet (Auguste), ✵, Président à la Cour impériale (août 1841).

Tournier, Professeur à l'Ecole de médecine (août 1844).

Tripard, ✵, Avocat à la Cour impériale (août 1844).

Clerc (Ed.), ancien Notaire (janvier 1847).

Grenier (Ch.), Professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences (janvier 1847).

Reynaud-Ducreux, ✵, Professeur à l'Ecole d'artillerie (août 1847).

Besson (l'Abbé), Supérieur de l'Institution de St-François-Xavier (août 1847).

Bonnet (Simon), ✵, Docteur en médecine, Professeur d'agriculture (août 1849).

Guenard (Alexandre), Bibliothécaire honor. (août 1849).

Blanc, O ✵, Procureur général près la Cour impériale (août 1850).

Vuilleret (Just), Juge au Tribunal de première instance, Secrétaire adjoint (août 1853).

Clerc de Landresse, ✵, Avocat à la Cour impériale, Maire de la ville, Président annuel (janvier 1855).

Chiflet, (le Vicomte) (janvier 1855).

Druhen, Docteur en médecine, vice-président (janv. 1855).

Laurens (Paul), membre et secrétaire du Conseil municipal, Trésorier de l'Académie (août 1855).

ASSOCIÉS RÉSIDANTS.

Messieurs

Alviset, ✵, Président à la Cour impériale (août 1857).

Terrier de Loray (août 1857).

Delacroix, Architecte de la ville (janvier 1858).

Jeannez, ✵, Conseiller à la Cour impériale (janvier 1860).

Beuque (Adrien), Receveur principal des douanes en retraite (janvier 1861).

Desserteaux, Conseiller à la Cour impériale (janv. 1862).

Chappuis, Profes. à la Faculté des lettres (janvier 1862).

Sanderet, Directeur de l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie (janvier 1862).

Suchet (l'Abbé) (janvier 1863).

Ordinaire (Léon), chef d'escadron d'artillerie (août 1863).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés dans le ci-devant comté de Bourgogne (1).

Messieurs

Guyétant, ✵, Docteur en médecine, membre de la Société des Géorgiphiles de Florence; à Paris (février 1809).

D. Monnier, Correspondant de la Société impériale des antiquaires de France, membre de la Société d'émulation du Jura; à Domblans (janvier 1827).

Hugo (Victor), O ✵, de l'Académie française, etc. (août 1827).

Coillot, Doct. en médecine; à Montbozon (août 1827).

Pouillet, O ✵, membre de l'Académie des sciences; à Paris (août 1827).

Dalloz, O ✵, ancien Avocat à la Cour de cassation; à Paris (août 1828).

Pauthier, Orientaliste; à Paris (août 1831).

Violet d'Épagny, Homme de lettres; à Paris (février 1832).

Cuvier (Ch.), ancien Doyen de la Faculté des lettres de Strasbourg (février 1832).

---

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a fixé à *quarante* le nombre des associés de cet ordre.

Besson, ✻, Statuaire, Directeur de l'Ecole de dessin ; à Dole (août 1833).

Gindre de Mancy, ancien Employé de l'Administration générale des postes ; à Saint-Mandé (janvier 1834).

X. Marmier, O ✻, Conservateur à la Bibliothèque de Sainte-Geneviève ; à Paris (août 1839).

Lélut, O ✻, membre de l'Intitut (Académie des sciences morales) ; à Paris (août 1839).

Tissot, ✻, Professeur de philosophie, Doyen de la Faculté des lettres de Dijon (août 1842).

Bousson de Mairet, ancien Professeur de rhétorique ; à Arbois (août 1842).

Faivre d'Esnans, Docteur-Médecin ; à Baume (août 1842).

Richard (l'Abbé), Correspondant historique du Ministère de l'instruction publique, Curé à Dambelin (Doubs) (août 1842).

Cournot, O ✻, ancien Recteur ; à Paris (août 1843).

Wey (Francis), ✻, Inspecteur général des Archives de l'Empire ; à Paris (août 1845).

Circourt (le Comte Albert de) ; Homme de lettres ; à Paris (janvier 1846).

Ronchaud (Louis de), Littérateur ; à Paris (novembre 1848).

Richard-Baudin, Maître ès Jeux Floraux, Professeur au lycée de Dijon (août 1849).

Reverchon, ✻, ancien Maître des requêtes au Conseil d'Etat ; à Paris (janvier 1851).

Barthélemy de Beauregard (l'Abbé J.), Chanoine honoraire de Reims et de Périgueux ; à Paris (janvier 1851).

Vieille (Jules), ✻, Maître de conférences à l'Ecole normale supérieure (août 1853).

Jolibois, Curé de Trévoux (janvier 1855).

Pallu, Bibliothécaire; à Dole (janvier 1855).

Lonchamp, Avocat; à Vesoul (août 1855).

Bergeret, Docteur en médecine, membre du Conseil général du Jura; à Arbois (août 1856).

Gatin (l'Abbé), Correspondant du Ministre de l'instruction publique pour les travaux historiques, Curé d'Héricourt (Haute-Saône) (août 1856).

Gaspard de Gigny, docteur-médecin (janvier 1857).

Petit, Statuaire; à Paris (août 1857).

Ed. Grenier, Littér.; à Baume-les-Dames (janvier 1858).

Clerc (l'Abbé), Professeur au petit séminaire de Luxeuil (août 1859).

Toubin, Régent au Collége de Salins (août 1859).

Pasteur, ✻, Administrateur de l'Ecole normale supérieure; à Paris (janvier 1860).

Adolphe de Circourt, à Paris (janvier 1861).

Gigoux, Peintre d'histoire; à Paris (août 1861).

Pierron, Professeur au Lycée impérial de Louis-le-Grand (août 1862).

Gérome, Peintre d'histoire; à Paris (août 1863).

ASSOCIÉS CORRESPONDANTS,

Nés hors de la province de Franche-Comté (1).

Messieurs

Civiale, ✻, Docteur en médecine; à Paris (août 1823).

Taylor (le Baron), ✻ O ✻, Littérat.; à Paris (août 1825).

Cailleux (de), ✻ O ✻, ancien Directeur général des Musées; à Paris (août 1827).

---

(1) Une délibération du 3 juillet 1834 a fixé à *vingt* le nombre des associés de cet ordre.

Péricaud, ancien Bibliothécaire de la ville de Lyon, etc. (août 1833).

Matter, O ✻, ancien Inspecteur général de l'Université ; à Strasbourg (janvier 1834).

Nadault-Buffon, O ✻, Chef de division au Ministère des travaux publics, Ingénieur en chef des Ponts et Chaussées ; à Paris (août 1834).

Thirria, O ✻, ancien Ingénieur en chef des Mines, membre du Conseil général de la Haute-Saône ; à Vesoul (août 1834).

Caumont (de), O ✻, Président de la Société des antiquaires de Normandie ; à Caen (janvier 1841).

Reinaud, O ✻, membre de l'Institut, Conservateur de la Bibliothèque impériale ; à Paris (août 1842).

Pautet (Jules), Homme de lettres ; à Paris (août 1842).

Leglay, ✻, Conservateur des Archives de la ville de Lille (août 1844).

Mallard, Archéologue-Dessinateur ; à Selongey, près de Dijon (août 1845).

Chénier (de), O ✻, Chef de bureau de la justice au Ministère de la guerre ; à Paris (novembre 1848).

Braun, ✻, Président du Consistoire supérieur et du Directoire de l'Eglise de la Confession d'Augsbourg, ancien Conseiller à la Cour impériale de Colmar (août 1849).

Forster, ✻, membre de l'Institut (Académie des beaux-arts (août 1853).

Foisset, Conseiller à la Cour impér. de Dijon (août 1857).

Quicherat, Professeur à l'Ecole impériale des Chartes (août 1857).

Baudoin, Docteur en Droit ; à Paris (janvier 1861).

ASSOCIÉS ÉTRANGERS (1).

PICOT, Professeur d'histoire; à Genève (mai 1807).

GAZZERA (l'Abbé), Secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences; à Turin (mars 1841).

GACHARD, ✻, Directeur général des Archives des Pays-Bas; à Bruxelles (mars 1841).

VULLIEMIN, Historien; à Lausanne (mars 1841).

PORCHAT, ancien Recteur de l'Université de Lausanne; à Paris (mars 1841).

MATILE, Historien; à New-York (E.-Unis) (mars 1841).

GROEN VAN PRINSTERER (G.), ancien Chef du cabinet du Roi de Hollande, membre du Conseil d'Etat; à La Haye (août 1843).

MÉNABRÉA, Ministre à Turin (août 1847).

REUME, Officier d'artillerie; à Bruxelles (août 1850).

KOHLER, Prof. au collége de Porrentruy (janvier 1855).

MANZONI (Alexandre); à Milan (août 1855).

---

(1) Cette classe a été instituée par une délibération du 11 mars 1841.

PROGRAMME DES PRIX

A DÉCERNER EN 1864.

—

L'Académie, dans sa séance publique du 24 août 1864, décernera les prix suivants :

Prix d'histoire. — Médaille d'or de 300 francs. — Mémoire historique sur *une Famille illustre, un Château, une Abbaye, un Chapitre, une Eglise ou un Etablissement public de la province.* Sont exceptées : *Les villes de Dole, Gray, Montbéliard, Poligny, Pontarlier, Ornans, Salins, Vesoul ; les maisons de Joux et de Montfaucon, de Saint-Mauris et de Neuchâtel ; les abbayes et prieurés de Baume-les-Dames, de la Grâce-Dieu, Cherlieu, Faverney, Lure, Luxeuil, Montbenoît, du Mont Sainte-Marie, de Saint-Claude, des Trois-Rois, de Morteau, de Bellefontaine et de Saint-Paul,* sur lesquels l'Académie a des renseignements suffisants. On appelle particulièrement l'attention des concurrents sur les anciennes églises de la province.

Les biographies sont exclues de ce concours.

Prix d'éloquence. — Médaille de 300 fr. — L'Académie remet au concours pour 1864 le sujet proposé l'année dernière : *Etude sur la vie et les œuvres de Pierre Matthieu,* considéré comme poète et comme historiographe.

Prix d'économie politique. — Médaille de 300 fr. —

L'Académie remet au concours la question suivante : Quels sont les changements survenus en France depuis cinquante ans dans le taux des salaires et dans le prix des denrées alimentaires? Indiquer leurs rapports et apprécier leur influence sur le bien-être des familles et sur la prospérité publique.

Les concurrents ne signeront point leurs ouvrages ; ils y attacheront seulement une sentence ou devise, qu'ils répéteront au dos d'un billet cacheté, contenant leur véritable nom et leur adresse.

Ces ouvrages seront adressés, *francs de port, au Secrétaire perpétuel de l'Académie,* avant le 1er juin. terme de rigueur.

Les manuscrits, plans et dessins envoyés au concours, restent dans les archives de l'Académie, et ne peuvent être déplacés sous aucun prétexte ; seulement les auteurs, en se faisant connaître, seront autorisés à les faire transcrire.

TABLE DES MATIÈRES.

Séance du 28 janvier 1863.

Discours de M. le Président..... 1
Epigrammes, par M. Aug. Dusillet..... 16
Discours de réception, par M. Desserteaux..... 24
Réponse de M. Clerc de Landresse, président annuel, à M. Desserteaux..... 34
Rapport sur les travaux de l'année, par M. Pérennès, secrétaire perpétuel..... 38
Pièce de vers, par M. Viancin..... 62

Séance du 22 août 1863.

Discours de M. Clerc de Landresse..... 73
Départ d'un croisé, par M. Adrien Beuque..... 83
Discours de réception et rapport sur le concours d'histoire, par M. l'abbé Suchet..... 91
Rapport sur le concours d'éloquence, par M. Pérennès, secrétaire perpétuel..... 123
Pièces de vers, par M. Ch. Viancin..... 133

PIÈCES DONT L'ACADÉMIE A VOTÉ L'IMPRESSION.

Rapport de M. Tripard sur un ouvrage intitulé : *l'Ecole éclectique au XIX^e^ siècle*..... 143
Elections..... 153
Liste académique..... 154
Programme des prix à décerner en 1864..... 164

Besançon. — Dodivers et C^e^, imp. de l'Académie, Gr.-Rue, 42.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00698 4740